LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 138 ★ Nuageux avec quelques averses. Max. : 20. **Détail page 18** Montréal, jeudi 15 juin 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
SYSTÈMES D'ORDINATEUR PHILIPS
Pour renseignements, appelez
OE inc. OE 341-0E0E

Spar crée un incubateur spatial à Montréal

Une stratégie pour insérer l'industrie québécoise dans les programmes spatiaux internationaux

Jocelyn Coulon
envoyé spécial

PARIS — La société Spar Aérospatiale de Ste-Anne-de-Bellevue a annoncé hier au Salon aéronautique du Bourget la création, en collaboration avec le gouvernement du Québec et les universités, d'un incubateur spatial destiné à promouvoir les activités spatiales au Québec.

C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pierre MacDonald, qui en a fait l'annonce, entouré des dirigeants de Spar Aérospatiale.

L'incubateur spatial aura pour mandat le développement de sous-traitants valables dans le domaine de l'espace, et principalement pour apporter un appui tangible à Spar. Ce programme industriel va coordonner la distribution de contrats provenant du programme spatial de la compagnie canadienne, qui se chiffrent à plus de $ 1 milliard d'ici la fin du siècle.

Cette somme ne comprend pas la participation canadienne à la station orbitale américaine, dont Spar est le maître d'oeuvre. Il s'agit dans ce cas d'un programme d'environ $ 1.2 milliard qui profitera à l'ensemble de l'industrie canadienne.

Pour l'instant, l'incubateur spatial n'aura aucun lien organique avec l'Agence spatiale canadienne, dont le siège social sera installé à St-Hubert. Toutefois, selon un dirigeant de Spar, lorsque l'Agence sera complètement opérationnelle, des liens se noueront avec le programme de Spar.

Le projet vise principalement le développement d'un réseau de sous-traitants fiables et reconnus dans le domaine spatial pour la division des systèmes de satellites et de télécommunications de Spar. Selon le ministre MacDonald, cette initiative contribuera à augmenter la participation du Québec dans le domaine spatial. De plus, le projet permettra de renforcer et de développer les compétences universitaires, et aussi une plus grande concertation entre l'industrie, les universités, les centres de recherche et le gouvernement du Québec.

Selon un dirigeant de Spar, la création d'un tel incubateur fait partie d'une stratégie globale et mondiale visant à insérer l'industrie québécoise dans les grands programmes spatiaux internationaux.

Spar a réalisé des ventes de près

Voir page 10 : Spar

L'IAF demeure québécois

Robert Dutrisac

L'ÉCHEVEAU de l'Institut Armand-Frappier s'est enfin démêlé hier quand le ministre Claude Ryan, entouré des multiples acteurs dans ce dossier, a annoncé la conclusion d'une entente définitive avec le Fonds de solidarité, Cascades et la Caisse de dépôt et de placement, portant sur les activités commerciales de l'Institut.

Si l'offre précédente du Fonds de solidarité fut jugée trop mince par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, et surtout pas assez liquide, l'entente dévoilée hier, sans être vraiment plus généreuse, comporte une large part de comptant : $ 13.9 millions que l'Université du Québec, dont relève l'Institut, consacrera à la diminution du déficit, de l'ordre de $ 16 à $ 17 millions, dans lequel s'est enlisé depuis deux ans le centre de recherche.

Après six mois de négociations « ardues », l'entente permet d'atteindre un triple résultat, selon M. Ryan : la perpétuation par des Québécois des activités commerciales de l'Institut, le règlement de l'impasse financière qui confrontait le centre de recherche et « la mise au point d'une stratégie visant à doter le Québec d'une présence dynamique et durable dans le secteur des biotechnologies. »

En vertu de l'entente, l'Institut Ar-

Voir page 10 : IAF

La Gorbamanie s'empare de Stuggart
PHOTO AP

« Gorbi, Gorbi, Gorbi ». Le numéro un soviétique a reçu un accueil triomphal hier à Stuggart, qui témoigne bien du profond changement de climat entre Bonn et Moscou. Comme à Bonn la veille, des milliers d'Allemands de l'Ouest l'ont acclamé en véritable héros. Les dirigeants ouest-allemands estiment que M. Gorbatchev incarne l'espoir de la réunification de l'Allemagne, qui reste solidement dans le coeur des Allemands.

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES

Les directeurs lancent un cri d'alarme

Paul Cauchon

LE PROBLÈME de l'intégration des immigrants aux écoles montréalaises francophones « approche un seuil insurmontable » et exige qu'on mette en place des mesures préventives « avant que tout n'éclate ».

Déjà, dans certaines écoles françaises de la CÉCM, la direction doit exiger qu'on parle français dans les corridors au lieu des autres langues, et dans certaines classes les professeurs doivent répéter leurs explications en anglais pour se faire comprendre.

L'Association des directions d'école de Montréal (ADÉM) estime donc que le temps des belles déclarations est terminé et exige des mesures concrètes.

L'ADÉM, qui regroupe les 400 directeurs et directrices d'école de la CÉCM ainsi que les adjoints administratifs, proposait hier une série de 18 recommandations à la CÉCM (Commission des écoles catholiques de Montréal) et au ministère de l'Éducation, afin de faire face à la situation.

En premier lieu on demande à la CÉCM de déclarer clairement que le français est le facteur-clé d'intégration des immigrants. Parmi les autres mesures proposées :

- le ministère doit modifier le régime pédagogique afin que soit augmenté le temps régulier d'enseignement du français
- la CÉCM doit affirmer le français comme outil de communication
- la CÉCM doit élaborer et mettre en place des moyens pour que le personnel porte « une attention particulière à la qualité et la promotion du français »
- elle doit mettre à la disposition du personnel du matériel pédagogique spécialement conçu pour l'enseigne-

Voir page 10 : Directeurs

L'expulsion de deux journalistes avive la tension entre Washington et Pékin

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Les États-Unis ont protesté hier contre l'expulsion de deux journalistes américains par les autorités chinoises, sans aller jusqu'à prendre des mesures de représailles.

Pendant ce temps, la vague d'arrestations se poursuivait en Chine, avec, en première ligne la mise aux arrêts de deux des 21 étudiants recherchés pour leur participation dans les manifestations en faveur de la démocratie.

Les autorités chinoises ont insisté sur le fait qu'un des leaders — un étudiant en physique de 22 ans — a été repéré parce que sa soeur et son beau-frère avaient communiqué avec les policiers.

La télévision d'État a par ailleurs émis hier un nouveau mandat d'arrêt à l'encontre cette fois de trois membres fondateurs du premier syndicat indépendant créé en Chine au cours du plus vaste soulèvement démocratique depuis la fondation du régime communiste en 1949. Il s'agit d'ouvriers des chemins de fer ou d'usines de machines-outils. Ouvriers et chômeurs ont été arrêtés en grand nombre hier.

Des douzaines de personnes à travers tout le pays ont été paradés devant les caméras de la télévision hier, alors qu'ils étaient conduits dans des stations de police.

À Washington, les États-Unis se sont montrés « très inquiets de l'expulsion » d'un correspondant de la radio *Voice of America* (VOA), Alan Pessin, et d'un journaliste de l'agence Associated Press, John Edwin Pomfret, a pour sa part déclaré le

Voir page 10 : Chine

Le rapatriement forcé des réfugiés de la mer n'est pas écarté

GENÈVE (AFP) — La Conférence internationale sur les réfugiés indochinois a adopté hier, par acclamation, un plan d'action qui entend promouvoir le rapatriement volontaire des migrants vietnamiens et laotiens, mais retient, à terme, le principe de leur rapatriement forcé.

À l'issue de deux jours de débats à Genève, le plan d'action global préparé par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) et les principaux pays intéressés a été adopté sans amendement. Rédigé de façon assez vague pour emporter l'adhésion des 58 participants de cette conférence, ce texte prévoit notamment de décourager le départ des « boat-people » et d'encourager leur rapatriement volontaire.

Il entérine également l'introduction des procédures de tri dans les pays de premier asile, sans toutefois régler le sort de ceux qui ne seront pas reconnus comme réfugiés. Les

Voir page 10 : Réfugiés

Mireault recommence à empiler des pneus à Saint-Amable

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE québécois de l'Environnement s'apprêtait hier soir à demander « dans les prochaines heures » une injonction contre M. Jean-Paul Mireault, le propriétaire du dépotoir de Saint-Amable qui contient plus de 3 millions de carcasses de pneus.

Cette injonction ne vise pas le célèbre dépotoir de Saint-Amable, mais un nouveau site, que M. Mireault a entrepris d'exploiter sans permis juste en face du premier au cours des deux dernières semaines, a déclaré le porte-parole du ministère de l'Environnement sur la rive-sud, M. Pierre Sourdif.

Le ministère de l'Environnement a émis en novembre dernier une ordonnance enjoignant M. Mireault de cesser d'accumuler des carcasses de pneus à son dépotoir de Saint-Amable en raison des dangers d'incendie, qui pourraient provoquer une intense contamination aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Ces produits cancérigènes pourraient être émis pendant plusieurs mois et toucher même la métropole en cas d'incendie, en plus de contaminer les cultures avoisinantes. En comparaison, l'incendie de Saint-Basile-le-Grand n'est qu'un feu de paille

Voir page 10 : Pneus

Rocheleau est prise à son tour

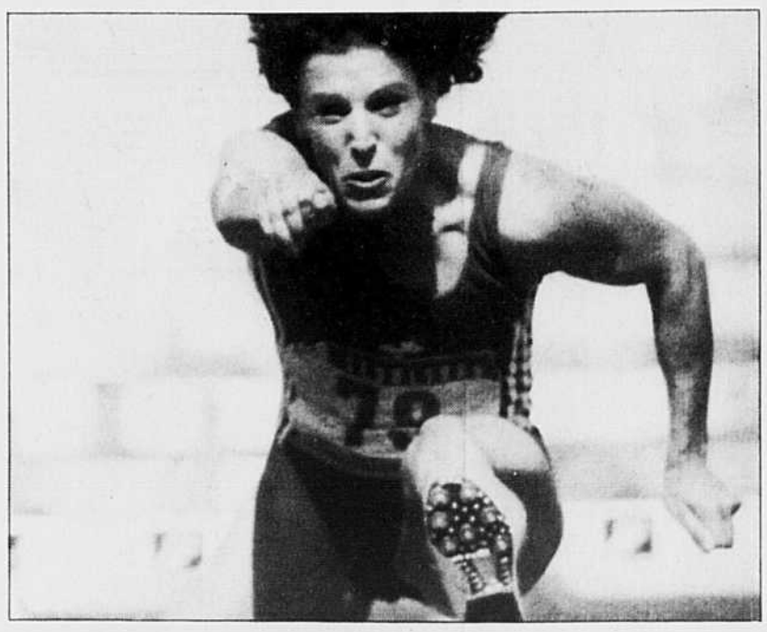

OTTAWA (PC) — La Montréalaise et championne canadienne du 100 mètres haies, Julie Rocheleau-Baumann, a été suspendue par l'Association canadienne d'athlétisme, hier, à la suite de tests ayant décelé la présence de substances illégales dans son organisme.

Par le biais d'un communiqué de presse, l'Association explique cette décision à l'appui de rapports du Conseil de la médecine sportive du Canada, qui avancent qu'un échantillon d'urine de Rocheleau-Baumann contenait un niveau élevé de Stanozolol.

L'échantillon a été prélevé en Suisse, à Berne, le 2 mai dernier, lors de tests hors-compétition fait par l'ACA. L'urine a été divisée en deux échantillons.

Le 24 mai dernier, le conseil révélait que le premier échantillon était positif et le résultat du test du second, connu hier, n'a fait que le confirmer.

Voir page 10 : Rocheleau

AUJOURD'HUI

Version chinoise
L'armée qui a écrasé le mouvement démocratique de Pékin n'a pas eu d'autre choix que de tirer sur des civils qui tuaient, se livraient à des pillages et incendiaient « sans aucune raison ».
Page 4

Coup de pouce à Canadair
Les CL-215 du Québec seront remotorisés pour $ 106 millions.
Page 13

Tembec en bonne position
La troisième usine entrera en production dans quatre mois.
Page 14

LE LIVRE IDÉAL À OFFRIR POUR LA FÊTE DES PÈRES

Méridien TÉMOIGNAGE

1980 SHERBROOKE OUEST, SUITE 520, MONTRÉAL, H3H 1E8 (514) 932-9037

$15.95

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Incendie à la CIL

Martin Pelchat

LA COMPAGNIE CIL a dû évacuer ses installations de McMasterville, hier, quand un incendie s'est déclaré dans son usine de bouillie d'explosifs.

Les policiers de la Sûreté du Québec ont par ailleurs fermé un tronçon du boulevard Richelieu, entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand, en attendant que les risques d'explosion soient éliminés.

Les pompiers de la CIL ont demandé l'aide de leurs confrères de McMasterville et de Saint-Basile-le-Grand vers 14 h, alors que l'incendie s'intensifiait. Vers 18 h 30, les pompiers avaient réussi à éteindre les flammes. Les dommages à l'immeuble en bois se comptent par millions.

Le sinistre a pris naissance vers 11 h 50 sous la cage de l'ascenseur, qui dans cette usine où ne travaillent que cinq employés, sert à transporter les matières entrant dans la composition de la bouillie explosive, a indiqué un porte-parole de la compagnie, Robert Girouard.

Il n'y avait plus dans l'usine qu'une petite quantité d'explosifs, dit-il. Mais il s'en est fallu de peu. Un peu plus tôt, les employés avaient complété la fabrication d'un lot d'explosifs, qui avait déjà quitté l'usine quand les flammes ont été remarquées.

Les 200 employés qui travaillaient dans les autres immeubles du complexe ont été invités à retourner chez eux pendant l'après-midi. Personne n'a été blessé et on n'a pas jugé nécessaire d'évacuer certains résidants. Des barricades séparent les usines du complexe, indique M. Girouard, et empêchent les explosions en série.

« Il est évident, a indiqué ce dernier, que le travail ne pourra reprendre dans cette usine avant que toute la lumière ait été faite sur l'origine de l'incendie. »

La bouillie explosive, emballée dans des tubes de plastique, est utilisée sur les chantiers de construction ainsi que dans les mines. Plus économique que la dynamite, elle résiste aussi à l'eau.

En octobre dernier, quatre employés de la CIL sont décédés dans l'explosion d'un laboratoire de recherche du complexe de McMasterville.

La CSST avait alors interdit la réouverture de l'usine d'émulsions explosives. Une enquête a toutefois démontré qu'il n'y avait pas de danger et l'usine a repris ses activités le 29 mai dernier, avec la bénédiction de la CSST.

Sun Youth verse $ 5,000

(PC) — Un employé d'une station-service de Montréal à qui un voleur avait mis le feu en avril dernier a reçu, hier, un chèque de $5,000 de l'organisme de bienfaisance Jeunesse au soleil (Sun Youth) pour l'aider à vivre en attendant de retrouver une vie normale.

Par une froide nuit d'avril, Marcel Giroux avait été ligoté sur une chaise proche de la caisse dans laquelle le voleur venait de dérober $ 150. Après avoir aspergé d'essence sa victime, le voleur y mit le feu avant de fuir.

LES PRÉSUMÉS CONTRATS DE D'ERRICO À LA BAIE JAMES

Ciaccia demande des comptes à Hydro-Québec

d'après la Presse canadienne

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, John Ciaccia, a promis hier de faire toutes les vérifications nécessaires auprès d'Hydro-Québec concernant la nouvelle publiée hier dans un quotidien montréalais selon laquelle la compagnie Beaver Asphalte, dont est propriétaire Tommy d'Errico, a obtenu un contrat de $ 3 millions avec la Société d'Energie de la Baie James sans avoir eu à répondre à un appel d'offres.

Le ministre Ciaccia a promis de de faire rapport aujourd'hui.

M. Ciaccia a toutefois indiqué que les décisions de sous-contrats ne relevaient pas du ministère mais bien des sociétés d'État.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui qu'on saura si la proposition de projet de loi du ministre Michel Pagé concernant le rôle de la Commission de protection des terres agricoles (CPTAQ) dans les décisions sur le dézonage sera acceptée par le conseil des ministres.

Déjà, hier, on sentait à l'Assemblée nationale que le premier ministre Bourassa prenait ses distances face à l'annonce de ce projet de loi qui est arrivé comme un cheveu sur la soupe en début de semaine.

« On va examiner les propositions du ministre et on va tenir compte du point de vue de l'Opposition », a déclaré hier M. Bourassa en Chambre.

En début de semaine, alors que l'affaire du dézonage à Laval reprenait de plus belle, M. Pagé a lancé l'idée d'un projet de loi modifiant le rôle de la CPTAQ et du conseil des ministres dans l'approbation des projets de dézonage agricole.

Le ministre indiquait qu'il voulait faire en sorte que la CPTAQ soit entièrement responsable de ses décisions, et qu'elle n'ait pas à soumettre les plans de dézonage au conseil des ministres.

L'objectif était clairement de dépolitiser les dossiers de dézonage.

Le projet de loi devait être discuté hier au conseil des ministres. Avant-hier, on apprenait que l'Union des producteurs agricoles était contre ce projet de loi, et qu'elle n'avait même pas été consultée.

Selon le PQ, cette initiative de M. Pagé n'est pas réfléchie, en plus d'être unilatérale.

Le PQ croit par ailleurs que le projet de loi constitue « une abdication des responsabilités du gouvernement », a dit hier le député Jacques Brassard, à l'Assemblée nationale.

M. Bourassa, de son côté, promet de tenir compte de son point de vue, mais explique qu'il importe de faire en sorte que les hommes politiques ne soient pas « coupables par association » simplement parce que le « beau-frère de leur beau-frère » obtient un contrat.

Le débat a longtemps porté sur ces « attaques à l'intégrité » que se font depuis plusieurs jours le PQ et le Parti libéral. Hier, il était clair que MM. Bourassa et Chevrette en avaient marre.

M. Bourassa a même averti l'opposition : « Ce genre de saloperie peut peut-être réussir une fois, mais pas deux fois », a-t-il dit hier au député de Lac-Saint-Jean (M. Brassard) qui lui suggérait d'inclure le dossier de Fred Chevalier ou celui de Ville Saint-Laurent dans une enquête publique sur le dézonage à Laval, enquête réclamée par l'Opposition.

De son côté, M. Chevrette a été insulté lorsque M. Bourassa a fait référence à une lettre qu'il a écrite — lui aussi — au président de la CPTAQ, dans laquelle il presse ce dernier d'agir dans un dossier.

« Vous vous attaquez à l'intégrité d'un député », s'est exclamé M. Chevrette, au beau milieu de fous rires dans la salle.

M. Bourassa a également déclaré que la « passe du siècle » — expression utilisée par M. Brassard au sujet des transactions de Tommy D'Errico — pourrait bien être celle qu'a faite l'époux de Pauline Marois, Claude Blanchet, à l'Ile Bizard.

Les libéraux s'entendent pour annuler le congrès de Calgary

OTTAWA (PC) — Il y a consensus parmi les députés libéraux fédéraux du Québec autour de la tenue, tôt au printemps 1990, du congrès au leadership du Parti libéral du Canada.

Les députés québécois conviennent en outre que le congrès d'orientation, prévu pour octobre à Calgary, devrait être supprimé.

C'est ce qu'a indiqué hier le président du caucus des 12 députés québécois du PLC, M. Alfonso Gagliano, qui rentrait en soirée à Montréal afin de discuter de la question avec le conseil de direction de l'aile québécoise du parti, en vue de la réunion que tiendra samedi l'exécutif national libéral à Ottawa.

C'est à cette occasion que l'exécutif, qui compte 63 membres, fixera la date du congrès au leadership au cours duquel sera choisi un successeur au chef démissionnaire John Turner. Reste à savoir quelle position défendront à cette rencontre les représentants du puissant caucus ontarien.

Par ailleurs, l'organisateur en chef de la campagne de Jean Chrétien au Québec, le sénateur Pietro Rizzuto, ne croit pas que son protégé profite du discours qu'il prononcera à Trois-Rivières, lundi, pour annoncer officiellement sa candidature à la succession de John Turner.

Tout va dépendre, a précisé M. Rizzuto, de la décision qui va être prise samedi par l'exécutif national du Parti libéral, lequel se réunit à Ottawa pour discuter de la date d'un congrès à la direction, et du sort du congrès d'orientation politique, fixé à l'automne.

« Il prononce actuellement des discours dans le cadre de la campagne de financement du parti, a déclaré le sénateur. Pour ce qui est de la campagne au leadership, nous attendons à samedi.

« Après cela, il n'y a pas de problème. Je crois qu'il est prêt. Il est certain que si le congrès a lieu cet automne, il va essayer d'annoncer sa candidature le plus tôt possible. »

Les partisans de M. Chrétien ne cessent d'exercer des pressions pour que le congrès d'orientation d'octobre prochain, à Calgary, soit annulé, et que le congrès au leadership ait lieu à l'automne.

Latulippe démissionne

PHOTO PC

Le député libéral de Chambly, Gérard Latulippe, que l'on voit ici serrant la main de Clifford Lincoln, quitte la vie politique. Il a annoncé sa démission hier en Chambre. Élu en 1985, nommé Solliciteur général du Québec, M. Latulippe a été démis de ses fonctions en 1987, à cause d'allégations de conflit d'intérêts, impliquant sa petite amie et son bureau d'avocats. Apparemment, on lui aurait fait comprendre qu'il n'avait pas de chance de réintégrer le conseil des ministres. Dans son discours d'adieu à ses collègues parlementaires, M. Latulippe a admis qu'il a trouvé la vie politique difficile.

Les Montagnais fulminent

(PC) - La tension était encore perceptible, hier, chez les Montagnais de la réserve des Escoumins, sur la Côte-Nord, au lendemain d'une journée chaotique marquée par deux interventions policières.

Entre-temps, la Sûreté du Québec mettait la dernière main à son enquête et annonçait que des accusations allaient être portées dans les jours qui viennent contre un ou plusieurs des manifestants dispersés au gaz lacrymogène mardi.

La vie paisible des 175 habitants de la réserve, située sur la rive nord du Saint-Laurent, avait repris ses droits. Mais au centre communautaire, à la radio locale et au hasard des rencontres sur la rue, la conversation revenait inlassablement sur les événements de la veille.

Dans la nuit de mardi à hier, la Sûreté du Québec a procédé à des patrouilles plus fréquentes dans le secteur, a indiqué l'agent Ginette Coûture. Quelques policiers provinciaux étaient demeurés sur place dans la journée d'hier, se faisant discrets, au cas où des troubles surviendraient.

Hier soir, tous les membres majeurs de la bande se sont réunis à huis clos en assemblée générale extraordinaire pour déterminer comment ils réagiront, collectivement, dans les semaines à venir.

Le dossier a été porté sur le terrain politique, hier, par l'intervention du Conseil Attikamek-Montagnais, qui affirme que la confiance des amérindiens est ébranlée par ces interventions policières et que cela pourrait modifier l'attitude des autochtones dans les négociations territoriales en cours avec les gouvernements.

Les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles de la SQ district de la Côte-Nord, mettaient entretemps la dernière main à leur travail. Ils ne savaient pas encore sous quels chefs des accusations seront portées dans les jours qui viennent contre un ou plusieurs des manifestants montagnais.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Côté attribue la lenteur de son gouvernement au souci de perfection de ses fonctionnaires

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois responsable du développement régional, Marc-Yvan Côté, admet la lenteur de son gouvernement dans l'attibution de $ 400 millions pour le développement régional, mais il explique que cette lenteur est due au souci de perfection et d'innovation des fonctionnaires québécois.

M. Côté commentait ainsi hier une nouvelle du DEVOIR faisant état du fait que Québec n'avait pas encore dépensé l'argent rattaché à une entente fédérale-provinciale de développement régional signée en 1988 entre Ottawa et Québec.

Selon le ministre québécois, il est vrai qu'il y a du retard — un ou deux mois, croit-il.

Mais ce retard est dû au mécanisme de concertation mis en place en vue de décider où ira l'argent. « Au lieu de reconduire les programmes pré-établis, a expliqué M. Côté, nous avons préféré innover et consulter les gens du milieu. »

Cette démarche prend plus de temps, mais elle permet de mieux répondre aux vrais besoins des populations des régions, croit le ministre.

La lenteur s'explique aussi par la vigilance dont fait preuve Québec dans ce dossier, qui est de juridiction partagée.

M. Côté estime par ailleurs que le député conservateur fédéral qui l'a fustigé cette semaine à Ottawa pour la lenteur du Québec dans le dossier du développement régional, a agi ainsi parce qu'il est frustré de ne plus pouvoir distribuer l'argent lui-même.

« Avec cette entente, il ne pourra pas aller porter les chèques lui-même et décider à qui il va les porter », de dire M. Côté, qui déplore les années où le gouvernement fédéral s'accaparait toute la visibilité lors de la signature d'ententes de développement régional.

AGENCE SPATIALE

Mulroney garde silence

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a refusé, hier, de commenter les propos tenus deux jours plus tôt par son homologue québécois, à Longueuil, sur les spécialistes de l'Agence spatiale canadienne qui refusent leur transfert au Québec.

M. Bourassa avait déclaré que « si ces scientifiques unilingues anglophones possèdent un esprit tellement étroit en matière culturelle, c'est donc dire que leur compétence pourrait être limitée. Mais que ces gens sachent qu'on peut se passer d'eux pour implanter l'Agence à Saint-Hubert ».

M. Mulroney a dit aux journalistes : « Certaines personnes ont décidé de ne pas déménager à Montréal. Il y a quelque chose qu'elles trouvent déplaisant dans le fait de déménager à Montréal.

« Cela est plutôt étrange dans un pays comme le Canada, où nous essayons d'être aussi unis que nous pouvons. Si elles choisissent de ne pas déménager à Montréal, que Dieu les bénisse.

« Elles ne devraient pas être surprises si le premier ministre du Québec, dans ce contexte, a quelque chose à dire à ce sujet. »

À un journaliste qui lui a demandé s'il trouvait juste que M. Bourassa lie la compétence professionnelle des scientifiques à leur acceptation d'un transfert, M. Mulroney a tout simplement retourné la question : « Je n'ai aucune idée, qu'est-ce que vous en pensez? »

Le journaliste a répondu : « Je ne suis pas premier ministre ».

M. Mulroney a repris : « Vous avez votre opinion. C'est un pays libre. »

Il a poursuivi : « Tout ce que je sais, c'est que comme pays, nous avons mis sur pied un programme spatial national passionnant et nous avons invité ces gens à y participer au plus haut niveau.

« S'ils choisissent de refuser, alors d'autres gens, plus jeunes je suppose, viendront à leur tour et dirigeront l'Agence. »

M. Iris Craig, président de l'Institut professionnel de la fonction publique, a demandé à M. Bourassa de s'excuser pour ses remarques sur les scientifiques.

La député libérale Marlene Catterall, d'Ottawa, a quant à elle réaffirmé la compétence des scientifiques, « ces hommes et ces femmes qui ont fait du Canada un leader dans l'espace ».

Faut-il dire:
"Prendre Rapidair en classe Affaires"
ou
"Prendre la classe Affaires sur Rapidair"?

Quel que soit votre point de vue là-dessus, une chose demeure:
avec ses comptoirs d'enregistrement et portes d'embarquement distincts, et son salon réservé
où vous sont offerts chaque matin brioches, café et journaux, notre service Rapidair pour Toronto
a été conçu pour simplifier vos déplacements. Et pour les rendre plus confortables,
puisque la classe Affaires est maintenant disponible sur la plupart des vols Rapidair.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages
compte davantage.

Air Canada

EN BREF...

16,000 réfugiés indochinois au Canada ?

LE CANADA est prêt à accueillir 16,000 réfugiés indochinois d'ici trois ans, afin de libérer quelque peu les camps du sud-est asiatique, où s'accumulent des milliers de réfugiés. La ministre canadienne de l'Immigration, Barbara Mc Dougall, a fait cette déclaration cette semaine à Genève à l'occasion de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois. Les autorités canadiennes pourraient accueillir 15,000 réfugiés d'ici trois ans, dont 10,000 qui croupissent actuellement dans des camps, et pourraient en accueillir 1,000 de plus en autant que « notre contribution correspond à celle des autres pays », ajoute la ministre.

Sus à l'exportation des bélugas

WINNIPEG — Le ministre des Pêches, Tom Siddon, a ordonné une révision du programme de coopération qui permet l'exportation de bélugas de la région de Churchill, dans la baie d'Hudson, à la Marine et à des aquariums des États-Unis. La Marine américaine se sert des bélugas pour étudier leurs capacités à plonger à grande profondeur et à se diriger. La Marine américaine a déjà mené des études semblables sur les dauphins et les otaries. Sharon Ashley, porte-parole du ministère, a laissé savoir que la révision avait déjà débuté, mais n'a pas dit quand elle serait terminée, espérant qu'elle le soit à la fin de l'été 1990. Trois des six mammifères marins capturés par le Centre océanographique de San Diego entre 1977 et 1980 sont morts, tandis que 20 des 59 bélugas destinés à des aquariums sont morts prématurément.

Un allié de poids

WASHINGTON (PC) Le Canada a gagné hier un nouvel allié en la personne de Richard Gephardt, élu en matinée leader du Parti démocrate à la Chambre des représentants, une des deux assemblées du Congrès, avec le Sénat. Âgé de 49 ans, M. Gephardt a facilement battu, par 181 voix contre 76, son plus proche adversaire, Ed Jenkins, de la Georgie. Le poste de whip du parti a été accordé à M. William Gray, de la Pennsylvanie, premier Noir à atteindre un poste aussi influent à cette assemblée. L'élection de M. Gephardt est un événement heureux pour le Canada. Dans les milieux diplomatiques à Washington, on fait valoir les prises de position favorables du représentant du Missouri sur deux questions importantes pour le Canada : le traité de libre-échange et les pluies acides.

Naessens : le juge délibère

SHERBROOKE (PC) Le juge Jean-Louis Péloquin, de la Cour supérieure du Québec, a pris en délibéré, hier, la requête en certiorari du chercheur Gaston Naessens, qui demande la cassation de sa citation à procès. Naessens, 60 ans, avait été libéré le 10 février après son enquête préliminaire, sous l'accusation d'avoir causé la mort d'une femme par négligence criminelle. Il avait par contre été cité à procès sous un autre chef semblable, et trois chefs d'accusation, pour avoir causé des blessures par négligence criminelle. L'enquête au sujet de ces accusations remontant à 1983 et 1984, avait été tenue sous le couvert d'une ordonnance de non-publication de la preuve, valide jusqu'à la fin des procédures.

Prêtre accusé d'agression sexuelle

CALGARY (PC) — Un prêtre de 67 ans, demeurant à Toronto, a été accusé de quatre agressions sexuelles contre des adolescents des deux sexes, à Calgary, et de sept autres en Colombie-Britannique. Les crimes reprochés à l'abbé Robert Joseph Whyte se seraient produits entre 1962 et 1982, dans une église et une école de Calgary, avec des garçons et des filles de 10 à 15 ans. En Colombie-Britannique, les incidents auraient eu lieu dans le village de Radium, il y a sept ans. Whyte a comparu en Cour provinciale de Nelson (Colombie-Britannique) mardi et en Cour provinciale de Calgary mercredi.

Des stéroïdes très utiles

BOSTON (PC) L'état de santé des personnes souffrant de la forme la plus répandue de dystrophie musculaire semble s'améliorer avec un traitement au stéroïde synthétique, selon les conclusions d'une étude de médecins américains publiées dans le *New England Journal of Medicine*. Les médecins, qui se montrent prudents, indiquent toutefois que les risques possibles à long terme du médicament utilisé, le Prednisone, sont trop sérieux, et les avantages encore trop incertains, pour en étendre l'usage comme traitement de la dystrophie musculaire.

VILLE MERCIER

Québec construira un nouvel aqueduc

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC A autorisé la construction d'un plus gros aqueduc entre Châteauguay et Sainte-Martine, qui coûtera $ 2.6 millions. Cet aqueduc, dont $ 2.1 millions seront payés par le Trésor provincial, alimentera essentiellement l'usine de la compagnie Pillsbury, le fabricant des produits Green Giant.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre délégué à l'Environnement, M. Gaston Blackburn, qui n'avait cependant rien dans ses goussets pour les 80 familles du sud de Sainte-Martine, qui n'ont pas d'eau potable depuis un an.

Les fonctionnaires de l'Environnement ont précisé au cours de la conférence de presse tenue à Ville Mercier que, n'eût été les besoins en eau potable de Pillsbury, la facture du nouvel aqueduc se serait limitée à $ 1 million !

Le reste, soit $ 1.5 million, servira principalement à alimenter cette entreprise en eau potable. Cette entreprise pompe par ailleurs pour refroidir ses équipements de production l'eau de la nappe contaminée de ville Mercier depuis 1985 — avec la permission du ministère — ce qui, d'après les fonctionnaires, « a pu aider à attirer l'eau contaminée de Mercier vers Sainte-Martine ».

Les fonctionnaires ont été incapables de préciser pourquoi ils n'avaient pas demandé à la Pillsbury de puiser ses eaux de refroidissement dans la rivière Châteauguay, qui coule à proximité, ce qui aurait diminué l'attrait des contaminants pour la région de Sainte-Martine.

Le ministère a fait, en principe, cesser le pompage des eaux souterraines par les fermiers non seulement pour des questions de sécurité alimentaire, mais aussi pour éviter que ne se créent sur le territoire des « appels d'eau » pouvant contribuer à l'éparpillement des contaminants via le sous-sol.

L'aqueduc, construit en 1982 pour approvisionner Mercier et Sainte-Martine aux prises avec la contamination de leurs eaux souterraines, ne suffisait plus à la tâche. Certains jours, les citoyens de ces deux villes n'avaient plus de pression au robinet, ou presque. La plupart attribuent cette situation aux besoins de la principale industrie locale, la Pillsbury.

M. Blackburn a aussi annoncé que son ministère continuera de pomper jusqu'à nouvel ordre dans le « noyau » de la contamination pour empêcher le « noyau » de la pollution de se répandre davantage dans le sous-sol. Le pompage a réussi depuis 1983 à enrayer la dispersion du coeur de la contamination mais n'a pas réussi à récupérer plus de 20 des 1,000 tonnes de toxiques enfouis sous l'ancienne lagune.

Le ministre Blackburn n'avait, en somme, rien à annoncer aux 80 familles de Sainte-Martine qui sont sans eau potable depuis un an.

Tant que les études en cours d'Environnement Canada sur le terrain n'auront pas déterminé d'où proviennent les produits toxiques présents dans leurs puits, le ministère québécois de l'Environnement ne prendra aucune décision, a dit M. Blackburn. Si ces études démontrent que les contaminants présents dans leurs puits proviennent de la lagune de Mercier, Québec « prendra alors ses responsabilités ». Sinon, laisse entendre le ministre, les rangs au sud de Sainte-Martine, un territoire désigné sous le nom de Saint-Paul-de-Chateauguay, devront s'équiper à leurs frais d'un aqueduc sécuritaire.

Québec, selon le ministre, voudrait bien qu'Environnement Canada adopte le site « orphelin » de villes Mercier dans le cadre du programme canadien de nettoyage des sites sans propriétaire.

M. Blackburn a aussi affirmé sur la base des assurances fournies par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) que les produits laitiers, les viandes d'élevage et les céréales de la région étaient au-dessus de tout soupçon. Les agriculteurs, a-t-il affirmé, n'utilisent que l'eau provenant de l'usine de filtration de Châteauguay, laquelle est transportée jusqu'à leurs fermes. Un examen récent des puits agricoles de la région, a dit le ministre, démontre que tous les puits sont inutilisés.

De nombreux citoyens de Sainte-Martine ont affirmé qu'il n'en était rien. Pour économiser sur leur facture d'eau, ont-ils dit, les agriculteurs n'hésitent pas à repartir les pompes de puits qui seraient pour la plupart encore fonctionnelles. Le pompage se concentrerait à leur avis pendant la période d'été alors que la demande en eau est la plus forte.

INFIRMIÈRES

1,000 autres lits d'hôpitaux fermeront cet été

Renée Rowan

LA SITUATION est particulièrement serrée dans les hôpitaux de Montréal, où l'on marche sur une corde raide. Il y a actuellement 1,200 lits de courte durée fermés, auxquels s'ajouteront, dès la semaine prochaine, quelque 1,000 lits qui fermeront pour la périodes estivale.

Des 1,200 lits actuellement fermés, 620 le sont strictement en fonction des mesures de pression ; 250 autres en raison des fermetures devancées pour les mois d'été, et 300 pour diverses raisons dont la recherche de l'équilibre budgétaire, des travaux de rénovation ou d'entretien, etc.

Le pire, toutefois, reste à venir, par suite de l'intensification des moyens de pression des infirmières, à compter de dimanche, note M. Marcel Marion, conseiller aux services hospitaliers au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Monréal métropolitain (CSSSRMM). À cela s'ajouteront les fermetures massives de lits en raison des vacances d'été.

« Comme par les années passées, dit-il, les hôpitaux nous on fait part il y a déjà quelques mois de leurs intentions de fermetures, ce qui représente environ 2,000 lits. Puisque nous en finançons 1,000, il n'en restera donc que la moitié de fermés, soit 1,000 ».

Selon le bilan obtenu de la FIIQ par l'opposition officielle du gouvernement, et déposé en Chambre hier, il y aurait actuellement 2,080 lits fermés à travers le Québec en raison des moyens de pression qu'exercent les infirmières depuis plusieurs semaines.

Dimanche prochain, le nombre d'hôpitaux touchés par la non-disponibilité des infirmières passera de 24 à 51. Actuellement, 2,500 infirmières refusent, comme le leur permet leur contrat de travail, de faire du temps supplémentaire ou de se mettre en disponibilité. Leur nombre passera, en fin de semaine, à un grand total de 6,000, ce qui ne manquera pas de perturber grandement les hôpitaux, qui éprouvent déjà d'énormes difficultés à assurer les soins essentiels.

À la période de questions, hier, la députée de Chicoutimi, porte-parole de l'Opposition en matière de santé, a noté qu'à l'Hôtel-Dieu de Montréal, 12 des 26 lits en soins intensifs sont fermés, qu'à l'hôpital Jean-Talon, c'est 10 sur 14, qu'à l'Institut de cardiologie, 17 lits de soins intensifs médicaux sont fermés, tandis qu'au centre hospitalier Lanaudière, tout comme au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et au centre régional de l'Outaouais, quatre lits de soins intensifs sont fermés.

« Cela ne veut pas dire qu'on ne rend pas les services essentiels et qu'il n'y a pas de lits de soins intensifs pour recevoir les patients qui requièrent des soins », a rétorqué la ministre de la Santé et des Services sociaux.

« Il y avait mardi 1,365 lits fermés et non pas 2,000 comme la député de Chicoutimi le dit », a soutenu Mme Lavoie-Roux.

Quant à la menace de la ministre de recourir, si besoin est, au Conseil des services essentiels, la porte-parole de la FIIQ, Mme Lucille Auger, faisait remarquer hier que « les infirmières ne sont pas en grève ... elles ne font que respecter à la lettre leur convention collective. »

Elles ne quittent pas leurs lieux de travail si les services essentiels ne sont pas assurés, affirme-t-elle, ajoutant « qu'elles respectent ainsi leur code de déontologie tout comme elles respectent leur contrat de travail ».

Enquête Dubin : 80 % des athlètes se doperaient

PHOTO PC

Un officiel olympique de haut niveau aurait déclaré à un journaliste allemand que 80 % des athlètes masculins de piste et pelouse — environ 70 compétiteurs — ayant été testés lors des Jeux olympiques de Séoul, avaient fait usage de stéroïdes, a-t-on appris, hier, à la Commission Dubin sur le dopage dans le sport. Bernd Heller (ci-dessus), un commentateur sportif de la chaîne allemande ZDF télévision, a précisé qu'un membre de la commission médicale du Comité international olympique lui a confié que certains tests antidopage pouvaient révéler des traces d'hormones de croissance aussi loin qu'il y a huit ans. Toutefois, Heller a ajouté que l'officiel en question, le professeur Manfred Donike, s'était rétracté sur certaines de ses déclarations.

Le système de santé a coûté $ 2,5 milliards aux Québécois en 1988-1989

QUÉBEC (PC) — Le coût du régime d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) s'est accru de 7.5 % en 1988-89, pour s'établir à $ 2.4 milliards ou $ 346 par habitant.

Il s'agit là de la plus faible augmentation depuis 1984-85, révèle le 20ème rapport de la RAMQ, déposé hier à l'Assemblée nationale par la ministre Thérèse Lavoie-Roux.

De manière générale, la progression du coût du régime résulte d'un accroissement de 5.6 % du nombre de demandes de paiement, et de 1.7 % de leur coût moyen, ce qui s'explique, d'une part, par une augmentation du nombre de titulaires de la carte-soleil (1.2 %) et, d'autre part, par une majoration des tarifs de la plupart des praticiens médecins, et du prix de certains biens, souligne-t-on.

En 1988-89, la RAMQ a reçu plus de 70 millions de demandes de paiement de la part des dispensateurs de services assurés, et environ 345,000 demandes de remboursement de la part de bénéficiaires et des établissements hospitaliers.

Les frais administratifs ont atteint $ 59.3 millions, représentant 2.5 % du coût des programmes comparativement à 3.2 % en 1984-85.

Depuis avril 1988, le Québec a signé un protocole d'entente avec le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, qui sont venus s'ajouter à la France. En vertu de cette entente, les Québécois séjournant dans ces pays bénéficient du régime d'assurance-maladie de l'endroit et vice-versa.

En 1988-89, 742 citoyens français, 194 Norvégiens, neuf Suédois et cinq Finlandais ont bénéficié des services de la RAMQ. Aucun Danois ne s'en est prévalu.

Par contre, 898 Québécois ont eu recours aux régimes d'assurance-maladie dans ces pays, dont 890 en France.

Le code de déontologie policière sera corrigé

Martin Pelchat

À LA GRANDE satisfaction des syndicats policiers, le ministre de la Sécurité publique, Gil Rémillard, a renvoyé ses fonctionnaires à leurs crayons, hier, en leur demandant une nouvelle version du code de déontologie policière.

Mais prenant acte des réserves exprimées par les dirigeants des services de polices au cours du symposium sur la déontologie policière, M. Rémillard a aussi précisé qu'il tenait encore à mettre en vigueur le nouveau code à l'automne, et idéalement en septembre, dans le cadre de la loi 86 sur la réorganisation policière.

« Ce n'est pas notre intention de brusquer qui que ce soit, mais il en va de l'intérêt de tous que la loi 86 entre en vigueur le plus tôt possible », a-t-il lancé au moment de la conclusion du symposium, qui pendant trois jours a attiré quelque 400 participants à Montréal.

Au cours d'ateliers, les trois grands syndicats ont souligné qu'une quinzaine d'articles de la dernière version du code tenaient moins de la déontologie — qui traite des relations entre le policier et le citoyen — que de la discipline.

En matière disciplinaire, c'est au service de police de trancher, et le policier a le droit de recourir aux procédures de grief de la convention collective. Ce n'est plus le cas en matière déontologique ; le policier sera jugé par des instances faisant place au public.

Le ministre Rémillard a néanmoins lancé un avertissement aux syndicats : « On ne pourra jamais faire cette cloison étanche entre la discipline et la déontologie ». Les autres provinces canadiennes suivent attentivement l'expérience québécoise, qui constitue un précédent, a ajouté le ministre.

Le président de la Fédération des policiers, Jean-Guy Roch, a expliqué que les trois syndicats, qui font front commun dans ce dossier, se seraient probablement adressés directement au premier ministre Bourassa n'eut été de la décision du ministre de revoir le code.

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, a souligné pour sa part que les policiers avaient déjà collaboré à l'élaboration des trois premières versions du code, et s'est dit surpris que sa dernière mouture ne tienne pas plus compte de leurs observations.

Normand Bergeron, président de l'Association des directeurs de police, a résumé les interventions entendues au cours de trois jours de discussions en disant que les policiers avaient voulu indiquer aux auteurs du code « qu'ils avaient peut-être outrepassé leurs pouvoirs en ne dissociant pas suffisamment déontologie et discipline ».

Les négociations à la STCUM s'annoncent difficiles

Martin Pelchat

LES NÉGOCIATIONS entre la Société de transport de la CUM et ses employés d'entretien n'en étaient hier qu'à leur première séance, mais il appert déjà que le contexte de la restructuration de l'entreprise viendra compliquer les discussions.

Le président du syndicat, Normand Lamoureux, précise que deux demandes patronales paraissent déjà inacceptables aux yeux des employés d'entretien.

Le plan de restructuration de la STCUM, visant à décentraliser la prise de décision, prévoit la mise en place d'une vingtaine de centres de responsabilités autonomes, qui remplacent les divisions d'antan. Dans le cadre de la présente négociation, la société souhaite que le processus de règlement des griefs se déroule à l'intérieur de chacune de ces cellules.

« Dans d'autres entreprises où l'expérience a été vécue, on a constaté une augmentation du nombre des griefs et le bordel dans les interprétations, dit Normand Lamoureux. Comme syndicat, nous devrons travailler avec l'équivalent de 19 employeurs. »

L'autre suggestion patronale qui fait particulièrement problème au syndicat concerne les comités paritaires de santé et sécurité au travail. La STCUM propose de ne plus libérer six syndiqués à plein temps pour travailler sur ces comités, et de les remplacer par 18 employés qui pourraient obtenir des libérations ponctuelles.

Normand Lamoureux estime que les libérations à plein temps garantissent la vigilance en matière de sécurité au travail. « Il y a eu des batailles extrêmement importantes de notre syndicat dans ce domaine », dit-il.

Louise Baillargeon, porte-parole de la STCUM, refusait d'élaborer sur ces questions. « Pour le moment, ce sont des choses sur lesquelles les parties échangent, et nous ne pouvons aller plus loin sur le contenu », a-t-elle dit.

La rencontre d'hier a été consacrée à des demandes d'éclaircissements de part et d'autre. Une autre réunion est prévue pour le 21 juin. La STCUM n'a pas encore déposé ses offres à caractère monétaire.

À ce chapitre, les 2,100 employés d'entretien réclament la semaine de quatre jours, leur nombre d'heures de travail passant de 40 à 36 heures sans baisse de salaire.

Les DSC menacés de fermeture demandent un moratoire à Lavoie-Roux

Renée Rowan

DES DÉPARTEMENTS de santé communautaire (DSC) menacés de fermeture et la CSN demandent un moratoire sur la décision de la ministre Thérèse Lavoie-Roux de supprimer une dizaine de DSC à travers le Québec, dont deux dans la région de Montréal. Ils s'insurgent également contre la façon dont la ministre a annoncé cette décision, et le manque de consultation.

« En réduisant de 32 à 22 le nombre des DSC, la ministre crée des entités qui s'accorderont mal avec les réalités géographiques et sociales du territoire », a soutenu hier en conférence de presse M. Gérald Larose, président de la CSN.

Il a donné pour exemple la région de la Montérégie, dont la population dépasse le million d'habitants, et qui ne sera desservie dorénavant que par deux DSC.

Le document d'orientation sur les services de santé et les services sociaux, déposés en avril dernier par la ministre, prévoit la disparition de deux DSC dans la région de Montréal, soit ceux des DSC Verdun et Sainte-Justine.

« Nous n'avons jamais été consultés, note M. Roger Cadieux, chef du DSC Verdun. Nous avons appris l'éventuelle disparition de notre DSC en prenant connaissance du document déposé par Mme Lavoie-Roux.

Le livre blanc déposé par la ministre mentionne que « l'avenir du système de santé et des services sociaux paraît d'emblée associé à la préservation des acquis ». Or, constate M. Cadieux, le démantèlement du DSC Verdun priverait le réseau et le territoire d'un « acquis » en promotion de la santé et en protection de la santé publique, et nécessiterait de reconstituer les liens établis entre les organismes et ceux du réseau public par 15 ans de collaboration.

L'abolition du DSC Verdun n'a aucun impact financier sur le budget global du MSSS, donc il n'y a pas d'économie à faire de ce côté, remarque M. Cadieux. Le budget du DSC est protégé et il serait alors dirigé vers un autre établissement du centre-ville, hors de son territoire, possiblement le DSC de l'Hôpital général de Montréal.

Le DSC Verdun dessert une population de 185,000 habitants socio-démographiquement homogène : Lachine, Verdun, Ville La Salle, Ville Émard-Côte Saint-Paul, Pointe Saint-Charles. En se retrouvant greffer à un autre DSC où l'on retrouverait la population de Westmount et de Notre-Dame de Grâce, entre autres, les problématiques ne seront pas les mêmes et s'accorderont mal avec les réalités sociales du territoire et les besoins de ses habitants.

Le DSC Verdun est reconnu pour son leadership et ses initiatives. Il participe au comité directeur de la concertation sous-régionale, formé des directeurs généraux des établissements de santé et des services sociaux. Ce comité compte déjà plusieurs réalisations, dans lesquelles le DSC Verdun a joué un rôle majeur : services dentaires aux personnes âgées, hébergées, formation du personnel des centres d'accueil d'hébergement en santé mentale, réorganisation du service de psychogériatrie à domicile, implantation d'un système informatisé des services offerts aux personnes en perte d'autonomie, etc.

Dès l'annonce d'un démantèlement possible du DSC Verdun, il y a eu mobilisation de tous les gens du milieu. Deux pétitions sont nées spontanément. Déjà, on a recueilli entre 4,000 à 5,000 noms de personnes âgées, tandis que plus de 2,000 travailleurs dans les usines du territoire ont participé à une autre pétition. Une troisième, pilotée par les travailleurs de la santé, est en cours dans les établissements du territoire. Il y a également mobilisation du côté des des conseillers et des députés du territoire.

La déception est également très grande au DSC Sainte-Justine. On a déjà fait valoir auprès du MSSS l'expertise unique que possède ce DSC dans plusieurs champs d'action, et dont la population est très cosmopolite.

La CSN ne s'oppose pas à tout redécoupage géographique et, au besoin, à des fusions, « mais cela doit se faire après consultation avec les premiers concernés, et en tenant compte des réels besoins des territoires desservis par les DSC », a soutenu le président de la CSN.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Pinochet envisage de rester

SANTIAGO (AFP) — Le président chilien, le général Augusto Pinochet, a annoncé hier à Santiago qu'il se présenterait à l'élection présidentielle de décembre prochain « si le peuple le demande », afin de continuer à diriger le pays jusqu'en 1997.

« Si le peuple le demande, je pourrais accepter », a-t-il dit dans une déclaration effectuée au palais de la Moneda.

Le président chilien s'est également dit « fatigué » après 16 années passées à la tête du pays mais il « n'écarte aucune éventualité ».

Les déclarations du général Pinochet ont surpris.

Lors de différentes interventions effectuées après le plébiscite du 5 octobre dernier qui avait vu une majorité de Chiliens rejeter son maintien au pouvoir, le président chilien avait en effet exclu l'éventualité de se présenter.

Dans une interview publiée quelques heures plus tôt hier par l'hebdomadaire *Ercilla*, le général Pinochet réaffirmait : « J'ai déjà dit que je ne serai pas candidat à la présidence de la République ».

Le Parti communiste chinois présente sa version de LA nuit

PÉKIN (AFP) — L'armée qui a écrasé le mouvement démocratique de Pékin n'a pas eu d'autre choix que de tirer sur des civils qui tuaient, se livraient à des pillages et incendiaient « sans aucune raison », ont affirmé hier les responsables du Parti Communiste de Pékin, en donnant pour la première fois leur version des événements de la nuit du 3 au 4 juin.

Le Comité du PCC de Pékin, cité par l'agence Chine Nouvelle, a ajouté que l'armée était d'abord intervenue en douceur pour réprimer « la rébellion contre-révolutionnaire ».

« Toutefois, pour remplir leur mission de retablissement de l'ordre et pour vaincre l'insurrection, les soldats chargés d'appliquer la loi martiale ont été finalement obligés d'ouvrir le feu sur les émeutiers ». Selon la commission, « cent civils ont ainsi été tués et mille autres blessés ».

Pour la première fois également, le Comité du Parti a exprimé ses regrets à l'égard des victimes civiles : « Le gouvernement et les forces chargées de la loi martiale partagent la peine des familles de ceux qui ont été tués et blessés au cours de cette inévitable tragédie ». Jusqu'ici, les responsables chinois, y compris le numéro un Deng Xiaoping, avaient réservé leurs messages de sympathie aux seuls soldats.

Selon le communiqué publié hier par les autorités et diffusé par l'agence Chine Nouvelle, « une centaine de soldats et de policiers ont trouvé la mort » au cours des événements de la nuit du 3 au 4 juin tandis que « des milliers » d'autres ont été blessés.

La semaine dernière, le porte-parole du Conseil d'État, Yuan Mu, avait parlé de « 300 morts », incluant les soldats, les civils et « ceux qui le méritaient ». Il avait chiffré le nombre des blessés à 3,000. Toutefois, selon des chiffres émanant des services de renseignements occidentaux, le bilan total des morts s'élèverait à 3,000 et celui des blessés à plus de 10,000.

Selon le communiqué d'hier, « les soldats ont été agressés à coups de pierres apportées sur place par les chefs des émeutiers ». « Des groupes ont bloqué les carrefours avec des tramways qu'ils ont incendiés ... certains soldats sont morts brûlés vifs et d'autres ont été mortellement battus ».

À l'un des carrefours, « des soldats ont tiré en l'air pour disperser un groupe armé de barres de fer et qui lançaient des cocktails molotov ». « Des vitrines ont été brisées dans le quartier occidental et les pins situés à l'ouest du mémorial Mao Tse-Toung, sur la place Tian An Men, ont été incendiés ».

Toujours selon cette version des faits, « des hooligans ont même tenté de pousser un bus sous la porte Tian An Men (la principale entrée de la Cité Interdite) pour y mettre le feu ».

Le comité du Parti dénonce ensuite le « petit groupe » qui « avait prévu d'arrêter des dirigeants du Parti et de l'État » et ajoute, en faisant allusion à la révolution française, que ceux-ci « voulaient prendre le pouvoir de la même manière que la Bastille a été prise ».

Par ailleurs, une délégation de quatre membres de Médecins sans Frontières, dont le président de l'organisation humanitaire, le Dr Rony Brauman, sont arrivés hier en fin d'après-midi à Pékin. Les 24 tonnes de matériel qu'ils comptent utiliser pour soulager les malades sont à Hong-Kong et devraient suivre aujourd'hui.

Gorbatchev loue les « grands changements » entre Moscou et Bonn

STUTTGART (AFP) — Mikhaïl Gorbatchev a exprimé hier à Stuttgart sa satisfaction devant l'accueil triomphal que lui réservent les Allemands de l'Ouest, tandis que le gouvernement de Bonn tirait un premier bilan « positif » de la visite du numéro un soviétique.

Le chef du Kremlin a qualifié de « signal politique » témoignant de « grands changements entre nos peuples » l'enthousiasme des milliers de personnes qui se pressaient pour le voir dans la capitale souabe, dans le sud-ouest de la RFA, où il a passé la troisième journée de sa visite d'État.

À Bonn, la RFA et l'URSS ont publié pendant ce temps un communiqué commun réclamant « l'interdiction totale et vérifiable » des armes chimiques qui est un « but prioritaire » de leurs efforts de désarmement.

Le seul document uniquement consacré au désarmement souligne la « vive inquiétude » de Bonn et Moscou devant la prolifération des armes chimiques. Les deux pays se disent prêts à soutenir « toute mesure de vérification » d'un accord les interdisant.

Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Hans Klein, a exprimé sa satisfaction de la visite de M. Gorbatchev et a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un « premier pas » vers la réunification de l'Allemagne.

À Stuttgart, M. Gorbatchev et son épouse Raïssa ont été accueillis sur la place du château par une foule en liesse qui scandait « Gorby, Gorby », « bonne chance », ou des slogans russes. M. Gorbatchev a bousculé les services de sécurité débordés pour prendre un bref bain de foule.

Concernant l'accueil enthousiaste réservé à M. Gorbatchev par les Allemands de l'Ouest, le porte-parole du gouvernement de Bonn a estimé qu'il fallait tenir compte des facteurs émotionnels comme « dans les concerts de rock ». Mais il a souligné aussi que le comportement « plus ouvert et moderne » de M. Gorbatchev soulevait des espoirs dans la population quant à une éventuelle réunification.

Mitterrand s'engage à aider la Pologne à alléger sa dette

VARSOVIE (AFP)— La première journée de la visite officielle du président François Mitterrand en Pologne, a été dominée, hier à Varsovie, par une volonté commune de relancer la coopération économique entre la Pologne et la France, Paris étant disposé à aider Varsovie à alléger le poids de sa dette.

Dès son arrivée dans la capitale polonaise en début d'après-midi, le président français a eu un entretien de deux heures trente avec le général Wojciech Jaruzelski, marqué par « une grande liberté de ton », a-t-on indiqué de source française.

Dans le même temps, les ministres de l'Économie des deux pays examinaient le grave problème de la dette polonaise, « ce boulet qui entrave la remise en marche de l'économie », a observé le porte-parole de l'Élysée, M. Hubert Védrine.

M. Jaruzelski a dit à son homologue combien la Pologne « attend de la France une aide pour alléger le poids de la dette ». La France, avec près de $5 milliards US, est le deuxième créancier de la Pologne qui doit faire face à une dette globale de plus de $39 milliards US.

Trois accords ont été signés au premier soir de la visite sur la coopération en matière d'environnement, la formation des cadres et les échanges de jeunes.

Sur le plan politique, cette deuxième rencontre entre les deux hommes après celle de décembre 1985 à Paris, a été l'occasion d'un échange de vues approfondi sur la situation intérieure en Pologne et sur les perspectives de relations entre les deux Europe.

« La Pologne et la France sont parmi les pays les mieux capables de comprendre la méthode à suivre, les objectifs à atteindre pour rapprocher les deux parties de l'Europe », a dit M. Mitterrand en faisant observer que « la création d'une Europe pacifiée est l'objectif majeur de cette fin de siècle ».

Pour sa part, le chef de l'État polonais a souligné le caractère « irréversible » du processus de réformes en cours dans son pays. Au lendemain de la victoire électorale de Solidarité, M. Jaruzelski a affirmé à son interlocuteur que le déroulement de ces élections et leur nature « pluraliste » « prouvaient la sincérité des intentions du pouvoir ».

PHOTO AP

Le chef de la Pologne, le général Wojciech Jaruzelski, et le président français François Mitterrand, en visite à Varsovie, inspectent la garde d'honneur.

Varsovie déniche 66 nouveaux candidats

VARSOVIE (AFP) — La coalition gouvernementale a rendu publique hier la liste des 66 nouveaux candidats qui brigueront un siège de député au second tour des législatives, dimanche prochain en Pologne, à la place des 33 candidats du pouvoir battus au premier tour du scrutin.

La plupart des personnes retenues sur cette liste ne sont connues que sur le plan local, à quelques exceptions près. Parmi elles plusieurs réformateurs généralement appréciés, qui ont plus de chances que les malheureux 33 d'être élus.

Sur les 35 candidats du pouvoir, deux seulement ont franchi la barre des 50 % des suffrages requis au premier tour qui a été marqué par une écrasante victoire de Solidarité.Il a fallu amender la législation pour permettre à leurs remplaçants d'entrer en lice.

Cinq pays élisent leurs députés européens

Les sorties de Thatcher contre l'Europe socialiste pourraient lui nuire

(AFP) — Britanniques, Irlandais, Danois, Néerlandais et Espagnols se rendent aux urnes aujourd'hui pour élire leurs députés au Parlement européen, à l'issue de campagnes plutôt ternes qui ont été dominées par la politique intérieure et ne semblent guère parvenues à mobiliser l'électorat.

En Grande-Bretagne, en Espagne et au Danemark, les abstentionnistes risquent ainsi d'être les grands vainqueurs du scrutin, selon les derniers sondages réalisés avant le scrutin.

Les Britanniques, qui se déplacent traditionnellement peu pour les européennes, devraient demeurer les champions toutes catégories de l'abstentionnisme avec des prévisions de participation aux alentours de 32 %, comme lors des deux précédents scrutins de 1979 et 1984. Près de 45 % des Danois devraient bouder les urnes, un chiffre comparable lui aussi à celui de 1984.

En Espagne, les sondages laissent prévoir un forte baisse de la participation par rapport au dernier scrutin (entre 50 et 60 %, contre 69 %) malgré les efforts du gouvernement pour mobiliser l'électorat : c'est ainsi que pour la première fois dans ce pays les élections auront lieu un jour ouvrable, les salariés se voyant accorder quatre heures pour aller voter.

En Irlande et aux Pays-Bas, seules les échéances de politique intérieure ont relancé l'intérêt pour ces élections. Les législatives anticipées qui ont lieu aujourd'hui en même temps que les européennes en Irlande ont complètement occulté cette dernière consultation, mais devraient en revanche attirer davantage d'électeurs aux urnes.

Le même phénomène s'est produit aux Pays-Bas : l'annonce de législatives anticipées début septembre a relégué aux oubliettes le débat sur les européennes mais a fait faire un bond de dix points aux prévisions de participation passées en quelques jours de 50 % à 60 %, le scrutin d'aujourd'hui étant désormais perçu comme un test avant celui de septembre.

Le vote d'aujourd'hui ne devrait guère modifier la répartition entre les élus des « petits » pays, qui ont peu de sièges à pourvoir au Parlement européen : 25 pour les Pays-Bas, 16 pour le Danemark et 15 pour l'Irlande.

En Grande-Bretagne, les sondages laissent prévoir un sérieux revers pour les conservateurs au pouvoir, crédités de 29 % des voix seulement contre 44 % aux travaillistes dont la campagne résolument pro-européenne semble avoir eu plus de succès que les attaques répétées de Margaret Thatcher contre « l'Europe socialiste et bureaucratique ». En 1984, les conservateurs avaient récolté 45 des 81 sièges britanniques avec 39 % des voix.

En Espagne, les sondages prévoient un tassement du Parti socialiste du premier ministre Felipe Gonzalez, qui pourrait faire les frais de la vague de grèves et d'agitation sociale des derniers mois en perdant de deux à cin sièges au profit notamment des communistes et de l'extrême-gauche. Le PSOE détient actuellement 28 des 81 sièges attribués à l'Espagne au Parlement européen.

Les résultats du scrutin d'aujourd'hui ne seront pas connus avant dimanche soir ou lundi matin, après le vote des sept autres pays de la Communauté qui doit avoir lieu dimanche.

LE MONDE EN BREF

Najibullah ne veut pas partir

NEW YORK (AFP) — Le président afghan Najibullah s'est refusé à envisager la démission de son gouvernement comme condition d'un règlement politique du conflit afghan, dans une interview publiée hier par le *New York Times*. Affirmant que le gouvernement prosoviétique de Kaboul représentait la continuité et la stabilité, il a averti que sa démission transformerait l'Afghanistan en « un autre Liban », où aucun groupe particulier n'aurait l'autorité suffisante pour maintenir l'unité du pays. Le retrait des troupes soviétiques étant achevé depuis le 15 février, les États-Unis devraient décider, selon le chef de l'État afghan, s'ils veulent un gouvernement formé par les rebelles, dont les plus influents dirigeants sont des fondamentalistes islamistes. « Qu'est ce qui convient mieux aux États-Unis : un Afghanistan non-aligné, libre, indépendant, démilitarisé et se réclamant de la démocratie, ou un régime fanatique, extrémiste et fondamentaliste ? », a-t-il demandé. Selon M. Najibullah, le parti au pouvoir (PDAP) n'aurait pas à craindre des élections, mais il accepterait une défaite. « C'est le principal point de la démocratie », a-t-il souligné. M. Najibullah a estimé que le fait d'avoir dirigé pendant six ans la police secrète (Khad) ne le disqualifiait pas comme participant valable à des négociations de paix avec les moudjahidine. « Si travailler comme chef d'une telle organisation est une raison pour que le gens ne votent pas pour vous, alors comment ça ce fait que dans un pays civilisé comme les États-Unis les gens ont voté M. Bush ? », a-t-il ajouté. M. Bush a dirigé la CIA.

Va-et-vient autour du plan Shamir

LE CAIRE (AFP) — M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, a quitté le Caire hier, au terme d'une visite de 48 heures, après avoir été informé par les dirigeants égyptiens du point de vue israélien quant aux modalités de la tenue d'éventuelles élections dans les Territoires occupés. Au cours de cette visite, le dirigeant palestinien s'est entretenu avec le président Hosni Moubarak et a rencontré le ministre d'État aux Affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali, qui venait d'achever une visite de travail en Israël. M. Boutros-Ghali avait été dépêché à Jérusalem par le président Moubarak pour demander des éclaircissements sur le plan de paix israélien, prévoyant des élections dans les Territoires occupés. Il avait qualifié de « positifs » ses entretiens avec les dirigeants israéliens et certaines personnalités palestiniennes des Territoires occupés. À l'issue de leur entretien de deux heures lundi, MM. Moubarak et Arafat s'étaient déclarés favorables à des élections dans les Territoires occupés, sous certaines conditions.

Trois ans pour avoir vitriolé Demjanjuk

JÉRUSALEM (AFP) — Israël Yehezkeli, l'homme qui avait vitriolé en décembre Yoram Sheftel, l'avocat israélien de John Ivan Demjanjuk, un bourreau du camp d'extermination nazi de Treblinka (Pologne), a été condamné hier à trois ans de prison ferme et deux ans avec sursis par le tribunal de Jérusalem, a-t-on appris de sources judiciaires. M. Yehezkeli, un ancien déporté de 71 ans, résidant à Jérusalem, avait lancé une solution d'acide hydrochlorique au visage de Me Sheftel durant les funérailles d'un autre défenseur d'Ivan Demjanjuk, Dov Eitan. La Cour avait reconnu le 14 mars M. Yehezkeli coupable « d'agression caractérisée » et estimé qu'il était responsable de ses actes au moment des faits. Il était passible d'une peine maximum de 20 ans de prison. M. Yehezkeli a demandé au tribunal de surseoir à son emprisonnement car, selon ses dires, il doit se marier prochainement. Le tribunal étudiera sa requête, a-t-on appris de sources judiciaires. John Ivan Demjanjuk avait été condamné à la peine de mort le 24 avril 1988. Il avait fait appel devant la Cour suprême d'Israël qui devrait statuer sur son sort en décembre.

Prague interdit un regroupement

PRAGUE (AFP) — Un rassemblement non-officiel pour les droits de l'homme prévu aujourd'hui à Prague, à l'occasion de la conférence sur la dimension humaine de la CSCE en cours à Paris, a été interdit par les autorités locales, ont indiqué hier ses organisateurs. Ces derniers ont annoncé pour lundi prochain une « marche-promenade » dans la zone piétonnière du centre de la capitale tchécoslovaque, afin de protester contre cette interdiction, et de réclamer « la liberté de parole, d'association, de rassemblement ainsi que de voyager ». Le rassemblement initialement prévu aujourd'hui dans un parc de Prague a été interdit pour de « prétendues raisons techniques », selon ses initiateurs. Il avait pour thème « Le citoyen : ses droits après la conférence de Vienne » sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE), qui s'est achevée en janvier dernier.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 a 20h – Samedi 10h30 a 16h

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Un raid israélien au Liban fait trois morts

BEYROUTH (AFP) — La chasse israélienne a mené deux raids hier contre des positions palestiniennes proches de Beyrouth, faisant trois morts près d'un front où se battent l'armée du général Michel Aoun et les soldats syriens.

Dans le même temps, M. Lakhdar Ibrahimi, l'émissaire arabe qui oeuvre en priorité à un cessez-le-feu total et à la levée du blocus imposé depuis trois mois au « pays chrétien », a poursuivi pour le second jour ses contacts à Beyrouth, sans résultat tangible, avant de se rendre en fin d'après-midi à Damas.

Quatre chasseurs-bombardiers israéliens ont mené en milieu de journée deux raids successifs — les sixièmes du genre depuis le début de l'année — à une dizaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth, dans la montagne contrôlée par la milice du chef druze Walid Joumblatt.

Selon des sources palestiniennes, ces raids ont fait trois morts et deux blessés et provoqué des dégâts matériels dans les bases de deux organisations membres de l'OLP : le Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh) et le Front de Lutte Palestinien (FLP, de Talaat Yacoub).

Alertés par des survols matinaux de l'aviation israélienne, les combattants palestiniens s'étaient déployés avant les raids dans les pinèdes environnantes, où une dizaine de petits incendies se sont déclarés après l'attaque, a-t-on constaté. L'approche des positions touchées a été interdite aux journalistes.

À Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée israélienne a affirmé que l'objectif était une base d'entraînement du FLP, qui avait revendiqué, le 28 mai, une tentative d'infiltration à la frontière israélo-libanaise.

Pour sa part, le FDLP avait revendiqué, le 4 juin, une infiltration en territoire israélien, au cours de laquelle trois de ses combattants et un militaire israélien ont été tués.

Ces deux organisations ont affiché leur volonté de poursuivre la lutte armée contre Israël à partir du Sud-Liban, en dépit de la politique de dialogue du chef de l'OLP Yasser Arafat et de la reconnaissance implicite de l'État hébreu par la centrale palestinienne.

Les raids israéliens ont eu lieu à moins de 5 km du front de Souk al-Gharb, où les troupes du général Aoun, chef du gouvernement des militaires chrétiens, font face à l'armée syrienne et à la milice druze.

Les déflagrations qui ont secoué tout Beyrouth au moment du raid ont provoqué un début de panique dans la capitale, dont les habitants ont cru à une reprise des bombardements aveugles des secteurs résidentiels.

Une vive tension règne depuis le retour lundi soir à Beyrouth de M. Ibrahimi, chargé des contacts sur le terrain par les souverains marocain et saoudien et le président algérien, mandatés au sommet arabe de Casablanca pour trouver un règlement à la crise libanaise.

Sa présence au Liban a coïncidé avec le réchauffement de plusieurs fronts. Trois mois de violence au Liban ont fait 437 morts et 1,842 blessés, en grande majorité des civils.

La situation en Chine est exactement contraire à celle en Pologne, selon Solidarité

MADRID (AFP) — Les événements en Chine démontrent la nécessité de mener de front les réformes politiques et économiques, souligne le député du syndicat polonais Solidarité et militant historique de l'opposition polonaise Jacek Kuron, dans une interview publiée hier par le quotidien madrilène *El Pais*.

La situation en Pologne « est exactement contraire à celle de la Chine. En Chine, il a été démontré à quel point il est dangereux de faire les réformes économiques sans les politiques. En Pologne, il peut être démontré à quel point il est dangereux de faire les réformes politiques sans les économiques », selon M. Kuron.

Pour le député de Solidarité, « la meilleure solution en Pologne serait un gouvernement d'experts, non partisans, visant à l'assainissement économique ». « Solidarité pourrait donner son soutien à un tel gouvernement vu que, pour le moment il ne peut pas en faire partie », selon M. Kuron qui plaide pour la tenue, « premièrement d'élections municipales et d'un processus de changement de l'administration de l'Etat ». « En second lieu, l'administration économique devrait être changée et la *Nomenklatura* remplacée par des cadres modernes », selon lui.

Par ailleurs, M. Kuron estime que « tenter maintenant d'enlever le pouvoir à l'appareil pourrait provoquer » la proclamation d'une nouvelle loi martiale en Pologne. De même, le leader de l'opposition pense que ce risque existe « si les forces anti-réformistes gagnent dans l'autre camp » (le POUP, au pouvoir), ce qui provoquerait, selon lui, une série de conflits menant à « une situation dans le cadre de laquelle serait imposée la loi martiale ».

Après avoir souligné que Solidarité n'a ni soutenu, ni protesté contre la candidature à la présidence du général Wojciech Jaruzelski, M. Kuron indique qu'à titre personnel il ne le soutiendrait pas : « D'un point de vue politique je pourrais l'accepter, mais donner ma voix à Jaruzelski serait un vote en faveur de la loi martiale de 1981 », souligne-t-il.

Markovic libéralise l'économie yougoslave

BELGRADE (AFP) — Le premier ministre yougoslave, Ante Markovic, a présenté hier devant le Parlement un nouveau train de mesures de libéralisation de l'économie qui ont, selon lui, un caractère anti-inflationniste « à court comme à long terme ».

Ces mesures, destinées à préparer le chemin vers une économie mixte, privée et publique, portent sur la libéralisation des prix (dont 85 % se forment déjà au gré du marché), l'allègement des charges fiscales pesant sur les entreprises, l'augmentation de la discipline financière des organes publics, des banques et des entreprises.

Accueilli avec enthousiasme dans l'ensemble du pays lors de sa nomination en mars, M. Markovic avait fait ces dernières semaines l'objet de vives critiques en raison du dérapage de l'inflation qui évolue actuellement à un rythme annuel de plus de 1,000 %. M. Markovic a de nouveau signifié que son gouvernement n'avait nulle intention de procéder à un blocage des prix et des salaires et estimé que les nouvelles mesures de libéralisation présentées s'attaquent aux causes de l'inflation.

Mardi, le ministre du développment, Bozo Marendic, avait affirmé que la progression des prix devrait être arrêtée à l'automne pour baisser sensiblement l'an suivant.

Le premier ministre a jugé que les premières mesures adoptées par son cabinet supprimant les restrictions sur les changes ont donné des résultats positifs. L'épargne en devise des particuliers a fait un bond de $ 153 millions US pour le seul mois d'avril, les réserves en devises de la Banque nationale ont atteint le niveau désiré et le pays a pu faire entièrement face à ses obligations financières extérieures.

La dette extérieure yougoslave, rappelle-t-on, est d'environ $ 20 milliards et le pays a, ces trois dernières années, versé $ 8,3 milliards pour le seul remboursement des intérêts.

M. Markovic a annoncé que le Fonds Monétaire International avait convenu de prolonger de 12 à 18 mois le crédit « stand-by » accordé à la Yougoslavie, d'un montant de $ 500 millions dont cent cette année. Les pourparlers avec la Banque mondiale sont également en bonne voie, a souligné le premier ministre, qui a précisé que celle-ci pourrait consentir à son pays un crédit annuel allant de 800 millions à un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années.

UN SERVICE SÛR ET PEU COÛTEUX POUR LES EXPÉDITEURS COMMERCIAUX, AVEC LIVRAISON LE LENDEMAIN DANS LA PLUPART DES CENTRES IMPORTANTS ENTRE ICI...

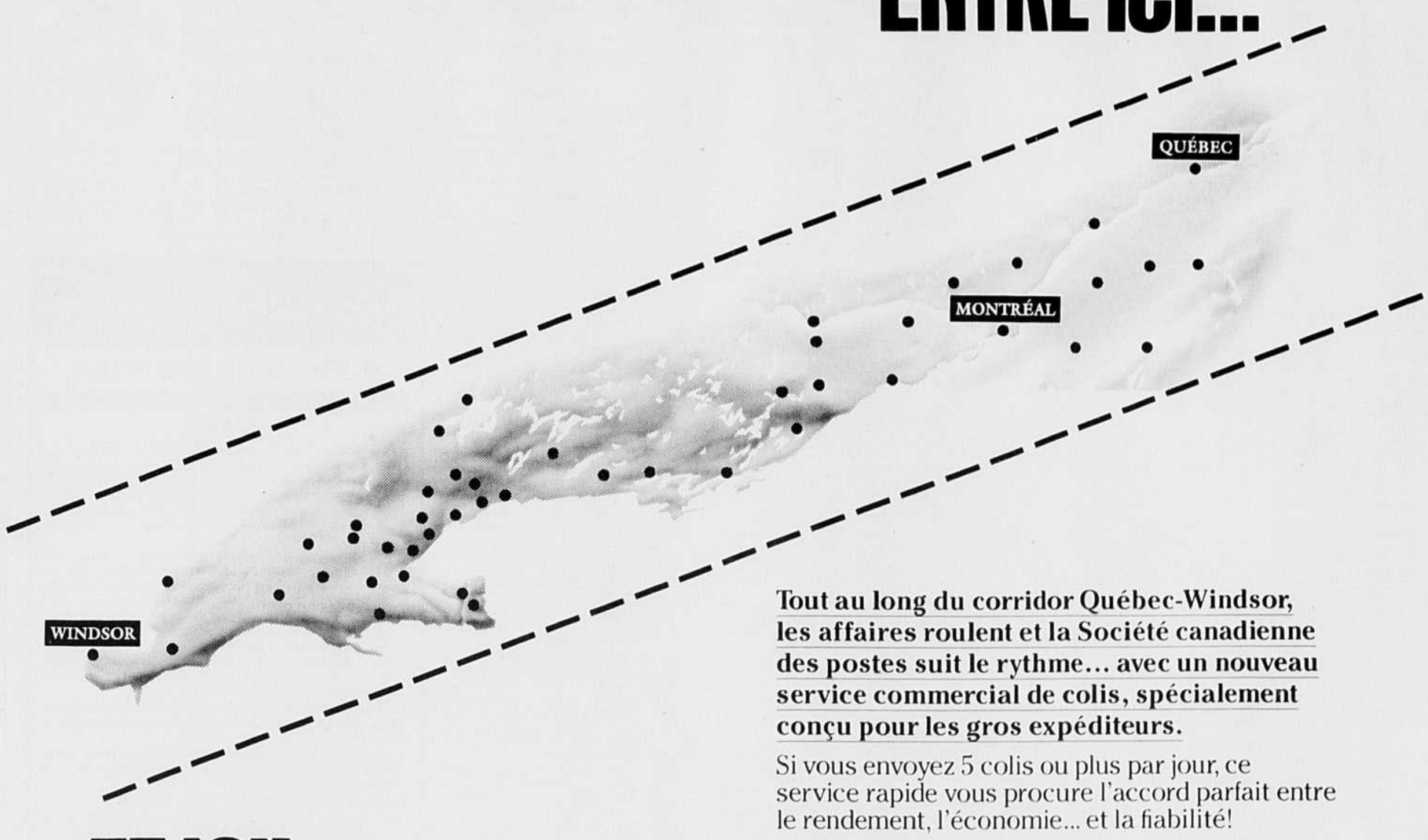

...ET ICI!

Tout au long du corridor Québec-Windsor, les affaires roulent et la Société canadienne des postes suit le rythme... avec un nouveau service commercial de colis, spécialement conçu pour les gros expéditeurs.

Si vous envoyez 5 colis ou plus par jour, ce service rapide vous procure l'accord parfait entre le rendement, l'économie... et la fiabilité!

Avec des tarifs économiques et des rabais selon la quantité, les gros expéditeurs peuvent saisir certaines des meilleures occasions de l'industrie.

On vous propose un forfait flexible et irrésistible, mis au point en gardant en tête vos besoins d'expédition.

Pour en savoir plus long, téléphonez au Service commercial de colis de la Société canadienne des postes.

À Montréal, composez le **861-7680.**
Ailleurs au Québec, téléphonez à frais virés au **(514) 861-7680.**

SERVICES PARCEL
DE COLIS SERVICES

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 28894, 28893. VILLE DE ST-LAURENT, — VS — KIMBEROUGH CARROL. Le 27 juin 1989 à 12h00, au 870 GRAY CIRCLE, ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de KIMBEROUGH CARROL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Mitsubishi, 1 vidéo Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-04-004970-845. PATRICE VAAST, partie demanderesse, — vs — JACQUES VAAST, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 11h30 au: 64, Somerset, Baie d'Urfe, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JACQUES VAAST saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Wolkswagen Jetta, immatriculé JRE 378 et accs, 1 véhicule de marque Mercury CTL 1988 vert, immatriculé KSL 867 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-001491-891. DOSSIER 603397310103 COMM. DE LA CONSTRUCTION DU QC, partie demanderesse, — vs — YOAV REBIBO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 12h00 au: 3901 de la Peltrie, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de YAOV REBIBO saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Hitachi et accs, 1 télévision couleur 26" et accs, 1 télévision couleur 14", 1 télévision couleur 19" et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE QUÉBEC, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-003703-818. PROC. GEN. PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, — vs — DANIEL VIGNEAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 14h00 au: 5420 Cartier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DANIEL VIGNEAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Toyota 1982, immatriculé JDD741 et accs, 1 télécouleur 17" et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 483-93-6596. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DO DANG AN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 11h30 au: 36, Morley, Greenfield Park, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DO DANG AN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Buick Skyhawk de couleur bleu, immatriculé 481M537 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC LEMAY, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 885-23-2784. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — CORBIN RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 12h30 au: 211, Churchill #207, Greenfield Parc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RAYMOND CORBIN saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Electrohome, 1 vidéo cassette et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC LEMAY, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 180-95-9671. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — GOUDREAULT DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 13h00 au: 9023, Nobel, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DANIEL GOUDREAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20", 1 vidéo vhs, 1 causeuse verte, 1 sofa 3 places vert, 1 sofa simple vert et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 880-06-8232. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — HAMEL SYLVAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 14h00 au: 8819 A, Provence, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SYLVAIN HAMEL saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon gris, 1 bibliothèque en mélamine, 1 télécouleur 20", 1 vidéo vhs, 1 bicyclette 10 vitesses et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 862-26-2004. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BERGERON PATRICK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 10h30 au: 5450, Gaetan Boucher #100, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PATRICK BERGERON saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle propane BBQ, 1 système de son Sparkling et accs, 1 télécouleur et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC LEMAY, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 27236. VILLE DE ST-LAURENT, — VS — SALEM FATHY F. Le 27 juin 1989 à 12h00, au 870 GRAY CIRCLE, ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SALEM FATHY F., saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac Eldorado 1988, noir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000725-890. ROXBORO EXCAVATION INC., partie demanderesse, — vs — LES EXCAVATIONS MALO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 11h00 au: 620, 2e Ave. Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LES EXCAVATIONS MALO INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre et accs, 1 téléphone portatif cellulaire, 2 classeurs verticaux et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-32-005860-88-9. SILVANA PUTROCUPA, — VS — CLAUDE LABELLE. Le 26 juin 1989 à 12h00. Au: 354 Beaubien Est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CLAUDE LABELLE saisis en cette cause, consistant en: 5 réfrigérateurs de marques diverses, 1 cuisinière de marque Admiral, 1 sécheuse de marque GE, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-002726-89-6. SOCIÉTÉ DE GESTION IMM. MARIER INC., — VS — 2525-4731 QUÉBEC INC. Le 27 juin 1989 à 10h00. Au: 279, rue Prince, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 2525-4731 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Xerox, 1 machine à écrire Xerox, 1 système téléphonique Northern, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE, COUR SUPÉRIEURE, No: 750-05-000076-89-2. LES PRODUITS LUSSIER LTÉE, — VS — MONTRÉAL KOSHER DAIRY PRODUCTS INC. Le 27 juin 1989 à 10h00. Au: 788A rue Champagneur, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MONTRÉAL KOSHER DAIRY PRODUCTS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de 6 roues de marque Chevrolet modèle Custom Deluxe 30 avec boite aluminium réfrigéré à l'arrière environ 12 pieds, system réfrigéré Nortemp et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 700-02-000200-89-0. LES ENT. CHARLES MAISONNEUVE LTÉE, — VS — MICHEL LEMELIN. Le 27 juin 1989, à 13h00, au 278 RUE WILLIAM, ROSEMÈRE district de TERREBONNE, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de MICHEL LEMELIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Panasonic, 1 foyer à combustion lente (neuf) Security Chimney Ltd., 1 vidéo Recorder Granada VHS et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-004338-89-1. SOUS-MINISTRE DU REBENU QUÉBEC, — VS — BAYGATE INTERNATIONNAL INC. Le 27 juin 1989, à 11h00, au 3518, LACOMBE, MONTRÉAL district de MONTRÉAL, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de BAYGATE INTERNATIONNAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 16 lampes décoratives suspendues, 1 système de ventilation Keeprite, 1 comptoir réfrigéré, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-041317-88-9. CARL FRIEDMAN ET ALS, — VS — JEANNINE OLIGNY. Le 27 juin 1989 à 11h00. Au: 747, rue St-Jacques, St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JEANNINE OLIGNY saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur, 2 fours à pizza de marque Bakers Pride, 1 friteuse en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-011356-86-0. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — CONSTRUCTION INTER CANAQUE INC. Le 27 juin 1989 à 11h00. Au: 1425, Graham Bell, Boucherville, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CONSTRUCTION INTERNATIONALE CANAQUE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 téléphone Tie modèle Smart Set, 1 calculatrice de marque Adler, 1 étagère en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-029311-87-0. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — SYLVAIN GALARNEAU. Le 27 juin 1989 à 12h00. Au: 1910, Rene Laennec, app.5, Laval, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SYLVAIN GALARNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick 79 Royal, 1 four micro-ondes Panasonic, 1 T.V. couleur portative Technovox 21" et accs, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-031329-88-6. LES ENTREPRISES SPERAN INC., — VS — DANIELLE LUPIEN. Le 27 juin 1989 à 13h00. Au: 1662, rue Plessis, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DANIELLE LUPIEN saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électronique Casio, 1 piano en bois nature et acc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-026446-87-7. L.R. GAGNON INC., — VS — ANDRÉ GAREAU. Le 27 juin 1989 à 10h00. Au: 399, rue Belvedère, Ste-Sophie, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ANDRÉ GAREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 29273, 25017. VILLE DE ST-LAURENT, — VS — MURANYI ANDRAS. Le 27 juin 1989 à 10h00, au 2674 TOUPIN, ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MURANYI ANDRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sears, 1 aquarium, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 185024453 - 483982682 - 483099282 484082513. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — SILVER PHYLLIS. Le 27 juin 1989 à 11h30, au 1762 BOUDRAIS, ST-LAURENT, H4L 2N3, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SILVER PHYLLIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chrysler Le Baron 4 portes automatique. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, No: 500-02-042039-88-8. CENTRE BUFFET ANTIQUE INC., — VS — MIMMO DELL'ARME. Le 27 juin 1989 à 10h00. Au: 3 Place Bellerive app. 2011, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MIMMO DELL'ARME saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Hyundai. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001588-891. DOSSIER 12430. PIERRE ADAM ET ALS, partie demanderesse, — vs — JEAN GUY BISSONNETTE ET AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h00 au: 4527, Boyer et dépendances, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JEAN-GUY BISSONNETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque GMC 515 1987 de couleur brune et or, immatriculé F746990 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 874-90-9475. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — ASSELIN YVES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 12h00 au: 398 Montée de la Pomme d'Or, St-Antoine sur le Richelieu, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JEAN-PAUL DUBÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Firebird, immatriculé EBL 515, de couleur blanc et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 482-84-4762. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DION NORMAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 13h00 au: 35, des Alouettes, St-Basile Le Grand, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NORMAND DION saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Firebird 1985, immatriculé EDE 714 de couleur bourgogne et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-037317-885. DOSSIER 27270008. LE DOMAINE DE ROCHER BOISÉS INC., partie demanderesse, — vs — MAURILLE SEGUIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 13h30 au: 10 Croissant Bellerive, Ste-Geneviève, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MAURILLE SEGUIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Buick Le Sabre, bleu, immatriculé ATN 931 et accs, 1 four micro-ondes et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-027207-880. DOSSIER 8833827. SERVICES BATTERIES ELEC LTÉE., partie demanderesse, — vs — JOSEPH TAKACS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 14h00 au: 60 Terrasse Boucher, Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JOSEPH TAKACS saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse Cussman et accs, 1 four micro-ondes et accs, 1 vidéo-cassette et accs, 1 fauteuil modulaire gris. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989é.

QC. DISTRICT DE ARTHABASKA, COUR SUPÉRIEURE, No: 415-12-000258-769. LUC PARENTEAU, partie demanderesse, — vs — GAGNE (JEAN-LOUIS), GASTON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 11h30 au: 31, du Moulin, St-Basile Le Grand, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GASTON (JEAN-LOUIS) GAGNÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif et accs, 1 fontaine d'eau et accs, 1 four micro-ondes et accs, 1 téléphone sans fil et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-015873-86-7. LOUBAT-L FRANK INC., — VS — JOHN RACK SR. Le 27 juin 1989, à 13h00, au 9150 ESPLANADE, MONTRÉAL district de MONTRÉAL, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de JOHN RACK SR., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse ADS, 1 congélateur horizontal blanc, 1 T.V. couleur RCA, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-039156-87-7. ENTREPÔT TAPIS DU MANUF., M.E. INC., — VS — EMILIO CICIOLA ET AL. Le 27 juin 1989, à 10h30, au 110, CROISSANT OXFORD, CHÂTEAUGUAY district de BEAUHARNOIS, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de EMILIO CICIOLA, saisis en cette cause, consistant en: Automobile Porsche 1986, blanche 928 licence FA92611, 1 ensemble de salle à dîner, T.V., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-037109-88-6. BOUTIQUE DU TAILLEUR INC., — VS — GUY HAMEL. Le 28 juin 1989, à 10h30, au 470 MICHEL, REPENTIGNY district de JOLIETTE, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de GUY HAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Honda 1981, 1 vidéo-cassette VHS, 1 T.V. couleur 20". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-039145-88-8. ARSHAD SHAH, — VS — ASSELIN VACHON INC. Le 28 juin 1989, à 11h00, au 120, RUE MCGILL, SOUS-SOL, MONTRÉAL district de MONTRÉAL, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de ASSELIN VACHON INC., A/S DENIS BOUTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre-fort et acc., système d'alarme, 1 classeur sur roues, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-028291-88-3. MATÉRIAUX PARÉ INC., — VS — ENTREPôT D'ISOLATION A.N.G. INC. Le 27 juin 1989, à 13h00, au 538 ADOLPHE CHAPLEAU, BOIS-DES-FILIONS district de TERREBONNE, seront vendus, par autorité de Justice les biens et effets de ENTREPôT D'ISOLATION A. N.G. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up Chevrolet, 2 camions de marque Ford, 1 dactylo électrique Royal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 12ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003236-895. HABITABEC INC., partie demanderesse, — vs — PORTES GARAGE STE-JULIE & AL., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 13h00 au: 8834, Pascal Gagnon, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PORTES DE GARAGE STE-JULIE ET AL saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque Dodge Ram 100, immatriculé F609249 de couleur bleu, et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR PROVINCIALE, No: 505-02-001480-890. ALBERTINE SIROIS COULOMBE, partie demanderesse, — vs — GERALD SARFATI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h00 au: 1365, Hillside, St-Bruno, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GERALD SARFATI saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre d'outils Beach et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 20451. VILLE ST-LAURENT, — VS — WALWASKI KEVIN. Le 27 juin 1989 à 14h00, au 2010 DE L'ÉGLISE, ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de WALWASKI KEVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Oldsmobile Cutlass brun 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 28021. VILLE ST-LAURENT, — VS — WALWASKI THERESA. Le 27 juin 1989 à 13h30, au 2010 DE L'ÉGLISE, ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de WALWASKI THERESA, saisis en cette cause, consistant en: 1 Century vert 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 881650571. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — SIMON MAYER OHANA. Le 27 juin 1989 à 13h30, au 595 BRUNET, ST-LAURENT, QUÉBEC, H4M 1X9, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SIMON MAYER OHANA, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 20 po., 1 vidéo Zenith VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, No: 700-05-000605-877. DOSSIER 2013347. VILLE DE BLAINVILLE, partie demanderesse, — vs — RAYMOND JUTEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 11h00 au: 16 Carré Champlain Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RAYMOND JUTEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 scie de marque Black & Decker et accs, 1 soudeuse électrique de marque Lincoln, 1 sableuse de marque Black & Decker et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-002243-892. DOSSIER 603376310103. COMM. DE LA CONSTRUCTION DU QC., partie demanderesse, — vs — PLOMBERIE GILBERT ROY INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 10h00 au: 853, Stuart, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PLOMBERIE GILBERT ROY INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 4 tiroirs, 1 classeur métal, 2 drill commercial, 1 appareil Oster, 1 perceuse et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: REJEAN CHAILLE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003841-892. DOSSIER: 693407210103. COMM. DE LA CONSTRUCTION DU QC., partie demanderesse, — vs — CLIMATISATION PRE GUIN INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h00 au: 174 Paul Albert, Blainville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CLIMATISATION PRE GUIN INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de travail, 1 table de service sur roulette, 1 dactylo électronique, 1 classeur gris, et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 863-58-0244. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — GUAY CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 11h00 au: 272, Stirling, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CLAUDE GUAY saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon de couleur gris et accs, 1 set de cuisine en bois et accs, 1 vaisselier 3 sections en bois et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 482-52-9880. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — DANIEL CLAUDETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1989 à 10h00 au: 2900, Langelier #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CLAUDETTE DANIEL saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 22", 1 cablosélecteur, 1 base de télévision, 1 bibliothèque 2 sections et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE-VISÉ. RENSEIGNEMENTS: JEAN-FRANÇOIS LEGRIS, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 864-47-3831 - 88-428-719-1 - 86-447-383-1 - 87-472-677-5 - 88-114-383-0 - 88-107-097-1 - 88-338-693-2 - 87-393-231-2. 87-617-545-1 - 17-031-881-6. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — BRISSON SYLVAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h30 au: 5820, A Paul-Pau, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SYLVAIN BRISSON saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Marantz et accs, 1 télécouleur 20", 1 cablosélecteur, 1 table pour télévision et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, No: 482-88-7112 - 482-60-8195 - 483-96-6641 - 483-97-8994. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — vs — CALDWELL PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h00 au: 490, 16ième Ave. LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CALDWELL PIERRE saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo vhs Mitsubishi et accs, 2 télévisions couleur RCA, 1 air climatisé et accs, 1 set de salon bleu et accs et autres biens. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MICHEL DI FIORE, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 481713606. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — SALEM FATHY F. Le 27 juin 1989 à 12h00, au 870 GRAY CIRCLE, ST-LAURENT, H4M 2C4, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de SALEM FATHY F., saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac Eldorado 1988, noir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 470264115, 472304965, 468267052. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — TAILLEFER CLAUDE. Le 27 juin 1989 à 13h30, au 332 DES VÉTÉRANS, MONTRÉAL-EST, H1B 5B7, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de TAILLEFER CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: articles ménagers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1989. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-016847-860. DOSSIER 60741. G.U.S. CANADA INC., partie demanderesse, — vs — DIANE LEGRIS ET NORMAND PINEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juin 1989 à 10h00 au: 2000 Villeneuve #5, Longueuil, dit district, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DIANE LEGRIS ET NORMAND PINEL saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo vhs et accs, 1 télévision couleur et accs, 1 set de salon gris et accs, 1 système de son et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: MARIO ADAM, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 982-3121. Montréal le 12 juin 1989.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL (S.Q. 1965, c. 77 et mod.)

ISRAEL CHADASHNIK

Avis est donné que ISRAEL CHADASHNIK, représentant, domicilié au numéro 6625, de la rue Mackle, app. 705, en la Cité de Côte St-Luc, Province de Québec, H4W 2Z8, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de SOL CHADNICK.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Dame HELEN BORENSTEIN, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Signé à Montréal, ce sixième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989).

Me SUZANNE LAMARRE, Notaire et procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-179997-899

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
CLAUDIO NUNES ZUFFO
Partie demanderesse
c.
MONSERRAT FORNAGUERA TRIAS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MONSERRAT FORNAGUERA TRIAS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 Est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MADAME MONSERRAT FORNAGUERA TRIAS.

Lieu: Montréal
Date: 5 juin 1989
MICHEL MARTIN.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-011069-844

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
URBAIN ET CHARTRAND INC.,
Partie demanderesse
c.
LA FONDATION INTERNATIONALE POUR L'INNOVATION INC.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LA FONDATION INTERNATIONALE POUR L'INNOVATION INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la mise en demeure de se constituer un nouveau procureur selon l'article 251 du C.P.C., a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse LA FONDATION INTERNATIONALE POUR L'INNOVATION INC.

Lieu: Montréal
Date: 24 mai 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-017152-898

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
-vs-
ROLAND LAMOTHE,
Partie défenderesse
-et-
LEUG CHAN SHUK HAN ET CHAN SAI CHU,
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ROLAND LAMOTHE, LEUNG CHAN SHUK HAN ET CHAN SAI CHU de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de ROLAND LAMOTHE, LEUNG CHAN SHUK HAM ET CHAN SAI CHU.

Lieu: MONTRÉAL
Date: 9 JUIN 1989
MICHEL MARTIN,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001504-894

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LOUISE LANGLOIS, résidant et domiciliée au numéro 822, 17e avenue, Pointe-Aux-Trembles, district de Montréal,
Partie demanderesse
c.
SERGE OUELLETTE,
de lieux inconnus,
Partie demanderesse
-et-
PAROISSE STE-GERMAINE COUSIN,
-et-
PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
-et-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SERGE OUELLETTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, dans les ville et district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale et changement de nom a été remise au greffe à l'intention de SERGE OUELLETTE.

Lieu: Montréal
Date: 10 mai 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 28ième jour de février 1989, sous le no. 4126303, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par la Méthode Richard N. Taylor Inc., à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 12ième jour de juin, 1989.
La Banque de Nouvelle-Écosse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 34 881129 008 G

RÉGIE DU LOGEMENT

LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LIMITÉE,
Demanderesse
VS
AL STECHE,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

A: Steche, Al.

PRENEZ AVIS qu'une demande concernant le logement situé au 226 Berlioz app. 109 a été déposée contre vous à la Régie du Logement au 4475 Bannantyne à Verdun, et l'audition aura lieu le 29 juin 1989 à 10h45.

Montréal, le 9 juin 1989.
Danielle Tancrède,
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LIMITÉE
1 Place du Commerce app. 230
Ile-des-Soeurs, Verdun
H3E 1A4.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
Alex Tarrant
420 Elie De Bellefeuille
Dorval, Québec
H9S 9Z7

Avis est par les présentes donné que Alex Tarrant, retraité, a fait une cession le 9e jour de juin 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de juin 1989 à 10h30 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Est, Chambre 07, salle 1 ou 2, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal,
ce 13e jour de juin 1989.
Lloyd Woodfine, C.A. Syndic.

Bureau de:
Frackt, Piro & Seif
1253 McGill College Avenue
Suite 365
Montréal, Québec
H3B 2Y5
Tél.: (514)871-8698.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

CHAMBRE DE L'EXPROPRIATION
C.E. 500-34-000305-894

Plan J-26 Rivière-des-Prairies
Articles 52, 54, 57, 118, 110 et 120
VILLE DE MONTRÉAL
expropriante
-et-
HENRI ORSALI
exproprié
«A: HENRI ORSALI

Avis est donné que la Ville de Montréal entend acquérir des terrains vous appartenant dans les ville et district de Montréal et que copie d'un Avis d'expropriation et d'une Déclaration détaillée de l'offre de l'expropriante ont été déposées à votre intention au Greffe de la Chambre de l'expropriation, Palais de Justice, 1 rue Notre-Dame est, à Montréal.

Les terrains expropriés sont connus et désignés comme:

Deux parties du lot 33-61, une partie du lot 33-64A, une partie du lot 33-311A, le lot 33-315A et une partie du lot 33-491 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies.»

Mes Sauvé, Séguin, Verdon, Caron, Mahoney
500 Place d'Armes, 21e étage
Procureurs de l'expropriante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-180193-892

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
MEHMET BAYDIR
Partie demanderesse
c.
HEDIYE KAYA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à HEDIYE KAYA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HADIYE KAYA.

Lieu: Montréal Date: 9 juin 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-180183-893

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
PHYLLIS ALMA PIGGOTT
Partie demanderesse
c.
WILLIAM PEARSON JONES,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à WILLIAM PEARSON JONES de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 Est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de WILLIAM PEARSON JONES.

Lieu: Montréal Date: 12 juin 1989
MICHEL MARTIN.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-180169-892

COUR SUPÉRIEURE

LUCIE FOUNIER
REQUÉRANTE
c.
CARLOS AUGUSTO FERNANDEZ DA ROCHA
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé Carlos Augusto Fernandez Da Rocha d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie de la Déclaration en Divorce a été laissée à son intention au bureau de la Direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, district de Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 13 juin 1989
Michel Martin, P.A.

Me L. Fournier
Mes Leduc & Lebel
1130, Sherbrooke
11ième étage
Montréal.

Apprenez les règles du jeu en publicité

Le Conseil des normes de la publicité
4823, ouest, rue Sherbrooke
suite 130, Montréal, Qc
H3Z 1G7 (514) 931-8060

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

3e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division de la gestion du domaine public, module voirie et circulation du service des travaux publics, a approuvé, le 23 mai 1989, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelle faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal, située au sud-ouest de la rue de la Montagne et au sud-est du boulevard René-Lévesque, plus explicitement décrite comme suit:

a) la partie du lot originaire mille cinq cinq quarante (1540 Ptie) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par la rue de la Montagne (montrée à l'originaire), vers le sud-est et le nord-est par d'autres parties du lot 1540, vers le sud-est par le lot 1541 et vers le sud-ouest et le nord-ouest par des parties du lot 1539.

Cette ruelle est montrée sur le plan M-400 Saint-Antoine du service des travaux publics, accompagné de la description technique appropriée.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division de la gestion du domaine public, module voirie et circulation du service des travaux publics, a approuvé, le 30 mai 1989, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

— ruelle faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal, située au sud de la rue Sherbrooke entre les rues de la Montagne et Drummond:

a) le lot sept de la subdivision du lot originaire mille cinq cent vingt-neuf (1529-7) dudit cadastre; contenant en superficie cent onze mètres carrés et un dixième ($111,1 m^2$);

b) le lot un de la subdivision du lot originaire mille cinq cent trente (1530-1) dudit cadastre; contenant en superficie cent vingt et un mètres carrés et deux dixièmes ($121,2 m^2$);

c) le lot neuf de la subdivision du lot originaire mille cinq cent trente (1530-9) dudit cadastre; contenant en superficie cinquante mètres carrés et un dixième ($50,1 m^2$).

Cette ruelle est montrée sur le plan D-187 Saint-Antoine du service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

ORDONNANCE

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 7 juin 1989, a édicté l'ordonnance suivante:

Ordonnance no 16

Ordonnance sur les stations et sur les rues que les véhicules hippomobiles peuvent utiliser durant certaines périodes de l'année, en vertu du règlement sur les véhicules hippomobiles servant au commerce du transport des personnes (5405, modifié — article 21b, c et d) (CE 8902085).

Copie de cette ordonnance peut être obtenue au bureau du Greffier, bureau 16, Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville
Montréal, le 9 juin 1989
Léon Laberge
Greffier de la Ville

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:

PIERRETTE ROUSSEAU

OU

SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE:
15h30 POUR PUBLICATION
2 JOURS PLUS TARD

286-1200

Société d'énergie de la Baie James

CHANTIER LG 2A

APPEL D'OFFRES 89-0221

FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SIGNALISATION

DESCRIPTION SOMMAIRE

8 UNITÉS FONCTIONNELLES UF45
100 UNITÉS FONCTIONNELLES UF101

Date et heure limites de réception des soumissions: Le 29 juin 1989 à 15 h 30

Garantie de soumission: 8 000 $

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800 boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous pli cacheté portant la mention "SOUMISSION - VENTE DU LOT VACANT RUE SELBY" seront reçues au bureau du greffier de la ville, situé au 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, jusqu'à midi (12h00) le vendredi 4 août 1989, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15, pour l'acquisition d'une (1) parcelle de terrain située dans la Ville de Westmount, appartenant à la Ville de Westmount, connue et désignée sur le plan officiel et le livre de renvoi du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, et décrite comme suit:

LOT 384-181, 182, 183 ET PT. 180 ET LOT 941-383 ET PT. 384 AYANT UNE AIRE DE SUPERFICIE COMBINÉE DE 8 321,02 PIEDS CARRÉS

Les cahiers des charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur des Travaux Publics et Ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, à compter du jeudi 15 juin 1989.

Un montant de vingt dollars (20,00$) non remboursable sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges.

Le Ville ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions reçues.

Robert C. Wilkins
Greffier de la Ville

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

1er AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division de la gestion du domaine public, module voirie et circulation du service des travaux publics, a approuvé, le 6 juin 1989, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

— tronçon de ruelle est-ouest, située au nord de la rue Ottawa, à l'ouest de la rue Prince, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrit comme suit:

a) une ruelle (montrée à l'originaire) dudit cadastre, de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par la rue Prince (montrée à l'originaire), vers le sud-est par le lot 1742, vers l'est par une partie du lot 1744, vers le sud-ouest par une partie du lot 1743 et vers l'ouest et le nord-ouest par une partie du lot 1741 contenant en superficie soixante et onze mètres carrés et trois dixièmes ($71,3 m^2$).

Cette ruelle est montrée sur le plan P-43 Sainte-Anne du service des travaux publics.

— deux ruelles de seize (16) pieds de largeur, situées au sud du boulevard de Maisonneuve, entre les rues Crescent et Bishop, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit:

a) une partie du lot quarante et un de la subdivision du lot originaire mille sept cent trois (1703-41 (ruelle) Ptie); de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est par les lots 1703-48 à 1703-51, 2183, 1703-54 à 1703-57, par une partie du lot 1703-58 et par le lot 1703-94, vers le sud-est par le lot 1703-62 (ruelle), vers le sud-ouest par les lots 1703-28 à 1703-32, 1703-33-1, 1703-33-2, 1703-34 à 1703-40 et par une partie du lot 1703-27 et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 1703-41 (ruelle); contenant en superficie cinq cent treize mètres carrés et quatre dixièmes ($513,4 m^2$).

b) Le lot soixante-deux de la subdibvision du lot originaire mille sept cent trois (1703-62 (ruelle)); de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est par le lot 1703-72 (rue, rue Crescent), vers le sud-est par une partie des lots 1703-63 à 1703-71, vers le sud-ouest par le lot 1703-20 (rue, rue Bishop) et vers le nord-ouest par les lots 1703-40, 1703-94 et par une partie du lot 1703-41 (ruelle); contenant en superficie trois cent trente et un mètres carrés et cinq dixièmes ($331,5 m^2$).

Ces deux ruelles sont montrées sur le plan C-384 Saint-Antoine du service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 12 juin 1989
Léon Laberge
Greffier de la Ville

Des centaines d'organismes violent la loi d'accès à l'information

— BIEN QUE la loi lui fasse obligation depuis maintenant quatre ans, la Sûreté du Québec n'a toujours pas déposé ses déclarations de fichiers à la Commission d'accès à l'information. Il en est de même des services de police de Sainte-Foy, Sherbrooke, Hull et Trois-Rivières, bien que les délais prescrits pour s'y conformer sont échus depuis maintenant 1985.

À vrai dire, plus de 600 organismes des réseaux de la santé et des services sociaux n'ont pas non plus déclaré à la Comission leurs fichiers de renseignements nominatifs.

Et ce sont surtout les organismes du secteur municipal — 528 au total — qui contreviennent à loi depuis qu'elle fut adoptée en juillet 1984.

On constate par exemple que 60 % des 170 municipalités québécoises dotées d'un service de police n'ont encore produit aucune déclaration de fichier. Des villes comme Montréal, Longueuil, Saint-Jérôme ont produit des déclarations complètes, mais d'autres, comme Québec, Laval et Chicoutimi, n'ont fait parvenir à la Commission que des renseignements partiels.

Ces violations sont évoquées dans le « Répertoire sommaire des fichiers des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du secteur municipal », divulgué hier à Québec par la Commission.

Celle-ci signale qu'à la suite de lettres d'avertissement, et de nombreuses rencontres avec les personnes concernées, pour les sensibiliser à l'existence de la loi, le contentieux de la commission a décidé de sévir. Les organismes qui n'ont pas tenu compte des plus récents avis feront l'objet de mises en demeure. Ceux qui auront refusé d'y donner suite feront l'objet de poursuites devant les tribunaux.

Le nouveau répertoire donne la liste complète des organismes qui n'avaient pas produit leur déclaration de fichier au début d'avril dernier. On y trouve d'ailleurs les noms et adresses des responsables de la protection des renseignements personnels.

Le secteur municipal est celui qui transgresse le plus la loi. On compte 2,298 organismes qui y sont assujettis, alors que 528 n'ont produit aucune déclaration, notamment 304 municipalités, deux organismes supramunicipaux, 160 offices municipaux d'habitation, et 9 municipalités régionales de comté.

Bonne nouvelle, dans le nouveau Répertoire, pour ceux qui ont obtenu d'heureux résultats scolaires dans leur enfance. Le document précise que ceux-ci sont conservés jusqu'à l'âge de 75 ans, et qu'ils sont accessibles, dans le respect des règles de confidentialité. Car on y trouve non seulement les résultats scolaires, mais, attention, les relevés d'absences et les notes disciplinaires.

Des groupes indigènes critiquent le Canada

— À LA session du BIT (Bureau International du Travail) qui se déroule présentement à Genève, le Canada fait l'objet de critiques de la part de groupes indigènes. Les discussions du BIT, pour une deuxième année consécutive, portent sur un projet de retouches à une convention adoptée en 1957 : la « Convention no 107 relative aux populations aborigènes et tribales », que tous semblent d'accord pour trouver désuète. Le BIT fonctionne sur une base tripartite : gouvernements, employeurs et syndicats y ont des délégués.

Selon un leader de la Fédération des nations indiennes de Saskatchewan, Dan Bellegarde, « le gouvernement Mulroney ne peut pas continuer à adopter au Canada des attitudes préjudiciables aux indigènes, et s'attendre à conserver sa crédibilité lorsqu'il critique l'Afrique du Sud, ou d'autres pays, pour la violation des droits humains ». Selon M. Bellegarde, l'attitude négative du Canada face aux modifications à venir à cette convention « va mettre en péril non seulement nos droits découlant de traités, mais aussi les droits des peuples indigènes de par le monde ».

Sur quoi porte le litige ? Marc Lafrenière, directeur général de « l'autonomie gouvernementale » au ministère canadien des Affaires indiennes et du Nord, soulignait hier que le Canada n'a pas ratifié la convention no 107. Ottawa a tout de même répondu au *brouillon* de convention corrigée qu'a fait circuler l'hiver dernier le BIT. La difficulté surgit, pour le Canada, lorsqu'on utilise le mot « peuple ». Le point de vue officiel du Canada est qu'il est accepté de parler de « peuples autochtones » pour des fins internes mais que, s'agissant d'un instrument de droit international, Ottawa veut être sûr que la définition du mot *peuple* n'enclenche pas un droit à la sécession, de dire M. Lafrenière.

Il y a au Canada environ 400,000 « Indiens statués » et 15,000 Inuit (on ne répertorie pas les Métis, les Indiens vivant hors réserve ou n'ayant pas de statut reconnu). Le BIT se préoccupe, au niveau mondial, de faire accepter des normes équitables pour toutes les populations indigènes. Il le faisait à ce jour dans une optique d'*intégration*, selon M. Lafrenière, qui ajoute : « Certaines de nos observations » au BIT « visent à renforcer la protection » des aborigènes au Canada.

En contrepartie, le regroupement des peuples autochtones, à son bureau de Genève, émettait le 12 juin un communiqué faisant état de son mécontentement face à l'attitude canadienne qui mènerait à « imposer des limites non nécessaires à l'utilisation du mot *peuple* » dans la version remaniée de la Convention no 107.

Bellemare se meurt

GRAND-MÈRE (PC) — L'état de santé de l'ancien député-ministre unioniste Maurice Bellemare est maintenant considéré comme critique.

« Son état de santé, qui était déjà précaire, s'est détérioré depuis quelques jours en raison d'une pneumonie », a déclaré hier le directeur des services professionnels du Centre hospitalier Laflèche, de Grand-Mère, le Dr Marc-André Lemire.

M. Bellemare, qui est âgé de 77 ans, est hospitalisé à cet endroit depuis le 13 mai dernier, souffrant de diabète et d'insuffisance rénale.

« Il doit se défendre contre une infection pulmonaire qui a eu pour effet d'aggraver la condition préexistente, ce qui laisse présager un pronostic sombre à plus ou moins court terme », a précisé le Dr Lemire.

RESTEZ FRAIS COMME UNE ROSE AU PLUS FORT DE LA CANICULE.

Être confortable dans sa maison lorsqu'il fait 31° à l'ombre demande un gros effort d'imagination si l'on ne possède pas une thermopompe Carrier.

La thermopompe Carrier **climatise efficacement** votre maison tout **en déshumidifiant l'air ambiant**; elle vous assure ainsi un confort insurpassable, et ce, peu importe les conditions climatiques.

Et lorsque les vagues de chaleur se dissiperont pour laisser place à la saison froide, votre thermopompe inversera alors son mode d'opération pour chauffer votre maison d'une façon très économique.

Alors cet été, restez frais comme une rose avec une thermopompe Carrier.

Conçue pour vous assurer le maximum de confort dans le meilleur rapport qualité-prix, et offerte à **un prix défiant la concurrence,** la thermopompe Weathermaster III de Carrier vous assurera fraîcheur et efficacité tout au long de la saison.

La thermopompe la plus silencieuse.

Carrier®

UNITED TECHNOLOGIES CARRIER CANADA

CARRIER CANADA LIMITÉE, 391, BOUL. STE-CROIX, VILLE ST-LAURENT, P.Q., TÉL.: (514) 981-5888/1 800 361-1113

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeur adjoint: Guy Deshaies

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Des droits moins restreints

Louable, le projet de Tribunal a besoin d'être fignolé

La commission parlementaire des institutions — qui a recommandé la création d'un Tribunal des droits de la personne, il y a tout juste un an — tient aujourd'hui des consultations particulières sur le projet de loi 140, instituant un tel Tribunal. Une simple petite journée consacrée à l'écoute d'une demi-douzaine d'organismes, c'est bien peu et très court pour un projet de cette importance, modifiant la loi fondamentale du Québec : la Charte des droits et libertés de la personne. Mais c'est mieux que rien, considérant que le gouvernement, après s'être laissé traîner les pieds pendant deux mois, a accéléré le rythme législatif et sorti le rouleau-compresseur depuis quelques semaines.

Le ministre de la Justice a su résister à la tentation de faire adopter ce projet — dont personne ne conteste le principe et la louable intention — à la sauvette ou en catimini. Ayant beaucoup de fers au feu, M. Gil Rémillard aurait sûrement préféré faire l'économie de l'exercice démocratique de ce jour. Cependant, comme il y a accédé de bonne grâce, il voudra certes prendre en compte les critiques sérieuses que son projet soulève chez les groupes directement concernés.

Rappelons qu'au terme de son mandat de surveillance, la commission des institutions en était venue à la conclusion que la Commission des droits de la personne, mal connue et méconnue, aux fonctions lourdes et contradictoires, devait être recentrée sur sa vocation essentielle : la promotion de la charte et la défense des droits, laissant le règlement des litiges à un tribunal spécialisé. Fin de la schizophrénie et des conflits d'intérêts, peut-être, opinèrent les sceptiques, mais l'ajout d'une béquille à une jambe de bois risque d'alourdir, et non d'alléger, les recours.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement poussa rondement sur le projet soumis par les députés. En gros, les plaintes continueront d'être reçues et traitées par la Commission, dotée toutefois de nouveaux mécanismes d'enquête et de règlement des différends, dont celui de l'arbitrage. En cas d'échec, la Commission pilotera à ses frais devant le nouveau Tribunal des droits toute demande en matière de discrimination et d'exploitation, de même qu'en matière de programmes d'accès à l'égalité.

Première difficulté, soulevée par le groupe Action travail des femmes, et relayée par le député péquiste de Taillon : les victimes de discrimination et les organismes de défense des droits ne pourraient pas s'adresser directement au Tribunal. De sorte que, note le député Claude Filion, deux problèmes majeurs subsisteront avec acuité : le perpétuel conflit de rôles de la Commission, écartelée entre ses mandats divergents ; et le caractère arbitraire de ses décisions quant au traitement des plaintes. Même la Commission des droits est sensible à ce piège. Elle souhaite que le citoyen conserve son recours devant le Tribunal lorsqu'elle n'a pu amener les parties à régler leur différend, et même si elle a évalué qu'il n'est pas opportun d'en saisir le Tribunal.

D'autre part, la Commission fait preuve d'un louable souci de transparence en s'opposant à des dispositions dont bien d'autres organismes publics voudraient se prévaloir. Tout comme la Commission d'accès à l'information, d'ailleurs, la Commission des droits ne veut pas que les documents et renseignements qu'elle détient soient soustraits à la divulgation prévue à la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. La dérogation prévue par le projet 140, cette nouvelle restriction au droit d'accès, grignoterait le caractère prépondérant de la loi d'accès, et restreindrait les droits des citoyens. Avec raison, la Commission d'accès note : il serait aberrant que l'organisme qui a le mandat d'appliquer la charte, en l'occurrence la Commission des droits, soit exclu de la portée d'une législation découlant de cette charte !

Ce n'est pas la seule anomalie du projet de M. Rémillard. Par exemple, en recourant à des arbitres à temps partiel, le ministre ne choisit pas le meilleur moyen pour assurer l'indépendance et l'impartialité du futur Tribunal. Un tribunal de deuxième classe pour les victimes de discrimination ? peut-on se demander à bon droit avec Action travail des femmes. À force de ne pas vouloir **faire** un processus judiciaire de plein droit, n'y a-t-il pas risque d'émasculer tout recours en matière de discrimination et d'exploitation ?

Il ne suffit pas d'enlever à la Commission l'un de ses deux chapeaux et de le confier à un nouvel organisme. Encore faut-il que ce dernier soit facilement accessible, efficace, compétent et rapide.

— GILLES LESAGE

Une solution à la québécoise

La relance biotechnologique est digne d'Armand Frappier

L'AVENTURE d'Armand Frappier va donc se poursuivre, probablement à une plus grande échelle. Ce qui s'annonçait, il y a un an, comme un échec et une humiliation collective, s'est transformé cette semaine en une entreprise enthousiasmante, typiquement québécoise.

L'Institut comblera son déficit, et sa vocation de recherche et d'enseignement supérieur est assurée. Sa division de production commerciale va survivre, mais ailleurs, dans une nouvelle société des vaccins, et dans un cadre qui assure son essor. Et rien ne sera perdu des rapports qu'on souhaite conserver et améliorer entre l'enseignement, l'industrie et la communauté québécoise.

Les partenaires qui dévoilaient hier rue Fullum, au bureau du ministre de la Science et de la Technologie, les grandes lignes de l'arrangement conclu avec l'aide du président de la SDI, M. Gérald Tremblay, se félicitent à bon droit du compromis qui a été trouvé, et surtout d'un accord qui va enfin donner à l'IAF et aux sociétés qui en sont nées de plus solides bases financières.

Fonds de solidarité de la FTQ, Cascades, Caisse de dépôt, IAF, Biochem, Université du Québec, aucun des partenaires ne pouvait à lui seul trouver ou imposer une solution économiquement raisonnable et acceptable. M. Claude Ryan a donc raison de souligner le génie de la concertation, la patience et la détermination qui ont mené au succès une si longue et dure négociation.

Le modèle est exemplaire. Il permet non seulement de régler des dossiers qui autrement tourneraient au désastre, mais de conserver des acquis importants de notre patrimoine. Aujourd'hui dans la biotechnologie, demain dans d'autres domaines de la science et de industrie, la méthode permet de donner au Québec des assises qui lui vaudront sa part de rayonnement international.

Cette solution typiquement québécoise est saine. Elle repose sur des engagements financiers réels. On n'a pas tout attendu du gouvernement, même si le secteur public y prend une part non négligeable. D'aucuns auraient voulu, au nom de l'intérêt national, qu'on continue de verser des fonds publics dans ce qui risquait de devenir, sans réforme, un tonneau des Danaïdes. M. Ryan et le gouvernement du Québec ont refusé d'emprunter cette voie, avec raison.

Ils ont fait confiance aux gens d'ici, qui ont su trouver un excellent arrangement. Ce n'est pas en criant Québec, Québec, qu'on créera des institutions et des industries viables, bien gérées et capables d'apporter leur contribution à la communauté. Mais en y mettant, pourquoi pas, un peu d'esprit ... scientifique. Pour l'heure, en tout cas, la relance de l'industrie biotechnologique québécoise est digne d'Armand Frappier.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La CPTA est-elle intègre ?

L'orientation de la Commission est claire et cohérente

POUR la première fois depuis qu'elle a lancé le débat sur le dézonage agricole à Laval, l'Opposition à l'Assemblée nationale a mis directement en cause l'intégrité du président de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTA), M. Pierre Luc Blain. En réalité, au-delà de ces allégations personnalisées, c'est l'objectivité même de la CPTA qui est contestée.

M. Blain a rencontré, au cours de l'été 1987, le président le la commission des Finances du Parti libéral du Québec, M. Tommy d'Errico, qui cherchait à obtenir des informations sur sa demande individuelle impliquant un changement au zonage agricole à Laval, et également sur l'ensemble du processus de révision du territoire affecté à l'agriculture.

Presqu'un an plus tard, en avril 1988, Ville de Laval et l'UPA signaient un protocole d'entente fixant les nouvelles limites de la zone agricole. En janvier 1989, la CPTA (l'instance ultime chargée de faire des recommandations au gouvernement) faisait l'examen des propositions du milieu. Les trois parties se sont réunies à trois reprises pour finalement conclure une entente en avril dernier.

Les associations faites par le Parti québécois donnent à penser que M. d'Errico aurait usé d'influence auprès du président de la CPTA pour obtenir que ses terrains soient retirés de la zone agricole. D'autant, selon l'Opposition, que la CPTA a proposé d'elle-même, lors des premières négociations avec Laval et l'UPA, d'exclure de la zone agricole un bloc de 200 hectares dans lequel sont compris les terrains de M. d'Errico.

M. Blain a-t-il donc cédé aux soi-disant pressions de M. d'Errico ?

Comme l'a rappelé à maintes reprises son président, un des rôles de la CPTA est de recevoir les demandes individuelles touchant la zone agricole (construction d'une résidence, exemption etc.) et, le cas échéant, de discuter directement avec les personnes concernées avant de prendre une décision. Il s'agit là de la démarche habituellement suivie dans l'examen d'une requête.

Mais il y a, de toute évidence, une différence entre monsieur Tout-le-monde et le président de la commission des Finances du parti au pouvoir. M. Blain a fait preuve d'imprudence et s'est exposé à une apparence de conflit d'intérêts en rencontrant, sans plus de précautions, un personne occupant des fonctions aussi « sensibles » à l'intérieur du Parti libéral.

D'aucuns s'empresseront de déduire que la CPTA, dirigée par des commissaires « libéraux », s'est appliquée, sciemment, à livrer des milliers d'hectares de bonnes terres agricoles aux spéculateurs verreux, mis en appétit après dix années de vaches maigres.

Il est vrai que le dézonage agricole va provoquer un vaste mouvement de spéculation. Mais c'est la rançon à payer pour sortir du premier découpage qui fut, il y a dix ans, beaucoup trop large.

Par ailleurs, il n'y a pas de scandale à ce que la CPTA exclue du territoire agricole des superficies qui vont au-delà des demandes des MRC. La politique de la Commission vise justement à limiter la zone agricole aux terres qui présentent des possibilités d'exploitation à long terme. À Laval, la Ville et l'UPA se sont finalement ralliées à la position de la CPTA (qui, incidemment, est la même dans toutes les MRC) : retirer le bloc 26 (où se trouvent les terrains de M. d'Errico) qui est dominé par une carrière et des activités commerciales, et un autre bloc de près de 250 hectares dont le potentiel agricole est négligeable.

Sur ce point, l'orientation de la Commission est claire et cohérente. Mais elle aurait provoqué beaucoup moins d'émoi si son président s'était montré plus discret.

— ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

Du Québec

POUR VOUS dire les motifs de mes rages occasionnelles où bouillonne mon sang franco-ontarien (ou ontarois) je joins à cette lettre un modèle de moult avis que nous recevons ici trop souvent, uniquement en langue anglaise et venant, s.v.p., du Québec ... [document publicitaire unilingue anglais du Centre de recherche et de publication du Canada].

Or nous sommes ici 80 % de Canadiens français ... et tout l'Est ontarien est en majorité français ... alors !! Même des demandes au sujet de personnes aux beaux noms français nous parviennent, tout en anglais, de l'Office provincial ou fédéral des régistres de généalogie de Montréal et aussi de services fédéraux dont certaines agences sont situées au Québec ... à Farnham ou ailleurs ...

Je dis tout de même : « La paix soit avec vous » ... et en moi, si possible...

— Gérard-Georges SÉGUIN
curé de la paroisse St-Paul
Plantagenet (Ontario), le 5 juin.

Jean Chrétien

JEAN Chrétien sera candidat à la direction du Parti libéral. Que faut-il penser d'un tel retour ?

Voyons d'abord l'homme. On dit souvent qu'il est ni plus ni moins que le « p'tit gars » de Shawinigan. Ceux et celles qui l'aiment pour sa simplicité auraient avantage à revenir sur terre.

M. Chrétien pratique le droit à Bay Street et fréquente les puissants du jour dont Paul Desmarais qui, comme par hasard, est le beau-père de sa fille. Avouons qu'il ne ressemble plus guère à l'avocat de Shawinigan qu'il fut jadis, et encore moins à son petit peuple de Saint-Maurice.

Voyons maintenant ses idées. Disciple de M. Trudeau, Jean Chrétien considère que le pouvoir fédéral doit régner en maître sur 10 provinces toutes semblables. Centralisateur, il a combattu pour le « Non », renié la promesse d'un fédéralisme renouvelé après le rapatriement de la constitution, et, mauvais perdant, il n'a cessé de frapper Turner dans le dos.

Il se présente aujourd'hui comme le fossoyeur de l'Accord du lac Meech, entente qui ne contient pour le Québec que le strict minimum selon les dires de Robert Bourassa, aux dernières nouvelles toujours un fédéraliste.

Mais pourquoi semble-t-il si populaire partout dans le Canada, principalement du côté anglophone ? Il est facile d'aller à Toronto ou ailleurs au pays, et de récolter des applaudissements en disant que le Québec doit être remis à sa place.

Et pourquoi tant de Québécois se reconnaissent-ils en lui ? Peut-être qu'une majorité ne s'arrête qu'à cette fausse image « p'tit peuple » de Chrétien sans approfondir ses idées. La farce politique qu'il leur sert suffit à occuper tout l'avant-scène. Cependant, si on passe du rôle de spectateur à celui de critique, une seule conclusion s'impose : ni l'homme, ni ses idées.

— ALAIN LACOMBE
Shawinigan, le 10 juin.

Les parias disent non

Lettre à M. André Bourbeau

MIEUX vaut être riche et en santé que pauvre et malade.

Les principes et les lois qui protègent l'intégrité de chaque être humain fut-il ange ou démon, n'existent plus quand il s'agit de personnes assistées sociales.

On nie le principe de la présomption d'innocence jusqu'à preuve du contraire accordée au plus grand criminel qui soit.

On accorde des mesures d'exception pour contrer la protection de certaines lois; ce que la Loi sur l'impôt ne permet pas, même à l'encontre des plus grands fraudeurs.

Le projet de loi 144 et ses mesures anti-démocratiques écrasent encore davantage les personnes assistés sociales. Celles-ci sont considérées par l'État comme des parias, des non-personnes et des moins que rien.

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec s'oppose avec force au projet 144 modifiant la Loi sur la sécurité du revenu.

— MARIE-FRANCE POTHIER
présidente

Montréal, le 9 juin.

Correspondances

LES ÉVÉNEMENTS de Chine, de Pologne, d'Union soviétique, l'Intifada palestinienne, la foule à Téhéran — oui, elle aussi —, la colère qui s'est exprimée contre les gouvernements, ici à Montréal à l'ouverture de la conférence sur le sida, tous ces événements, et d'autres que nous verrons mieux demain, forment un faisceau de significations bouleversant.

Ce faisceau d'images soudain brise les lucarnes médiatiques pour nous atteindre dans ce qui nous cheville le plus profondément au monde. Ainsi, les larmes — douleur, espoir et colère mêlés — de cette étudiante chinoise à Montréal interviewée par Radio-Canada.

Ainsi, la tragédie ferroviaire de l'Oural, nouvelle embûche du « hasard » (qui est ici le nom de l'erreur humaine) sur le chemin hasardeux de la perestroïka, ce fragile pari dont nous sentons bien que l'enjeu déborde largement la société soviétique.

Ainsi, l'embarras de Solidarnosc face à l'ampleur de son propre succès, ruse de l'espérance d'aujourd'hui devant le monument massif et ruineux construit sur les espoirs de la veille, signe d'humanité chez les artisans d'une percée qui savent l'insuffisance de toute victoire politique.

Ainsi également, l'émotion des masses autour de la dépouille de Khomeiny, qui nous rappelle ce que, de son vivant, le personnage et son autoritarisme détestable ont contribué à rendre de plus en plus opaque : l'incompressible révolte populaire contre la dictature des armes et du pognon.

Ainsi, enfin, l'interpellation publique des personnes qui souffrent du sida, manifestation forte de la dignité humaine devant l'insignifiance de ceux qui prétendent — et peut-être croient — gouverner à coup de platitudes et de fauxfuyants.

Ces événements tissent des correspondances et bientôt peut-être des affinités sous le réseau desquelles les frontières politiques et ce qu'on appelle complaisamment, du côté de ceux qui en font leurs choux gras, les « contraintes économiques », apparaîtront pour ce qu'elles sont : le résultat d'un découpage historique arbitraire dont l'héritage provisoire n'empêche plus les peuples de se voir, de se rencontrer dans l'immense richesse de leurs diversité et de leurs aspirations.

Preuve qu'il n'est pas possible d'ériger des barrières aux idées, aux souffrances, aux sympathies et à la dignité humaine; ni de contraintes économiques ou de fausses nécessités comme cette utopie dévorante qui promet la lune à tout le monde en affamant ou en abaissant les trois quarts de l'humanité.

Mais, pour que nous puissions prendre part à ces échanges d'un autre ordre que simplement commercial ou folklorique, encore faut-il que nous soyons prêts à admettre que nos valeurs (constamment bafouées par nous-mêmes) ne sont que l'expression d'*une* voie possible, parmi d'autres, vers l'épanouissement de l'humain.

Il y a diverses façons d'exprimer le désir d'être et la nôtre ne peut que s'enrichir au contact du désir des autres peuples.

— Madj-ta-ba SADRIA
Nicole MORF
Robert LALIBERTÉ
Thierry HENTSCH
Revue *Conjoncture*

Montréal, le 9 juin.

Votre position

Lettre à M. Joe Clark

LORS d'un séjour en République Dominicaine en mars dernier, notre groupe a pu constater que l'esclavage persiste encore en Amérique.

Près de 500,000 Haïtiens répartis dans environ 250 bateyes (camps de travailleurs) vivent dans des conditions qu'un rapport du Fonds dominicain pour les sciences sociales (1984) estime pires que celles de l'esclavage.

Ces Haïtiens achetés pour $ 15 à $ 20 dollars US se font exploiter en travaillant de 12 à 14 heures par jour dans les plantations de canne à sucre de la république pour environ $ 2 Can.

À notre retour, nous n'avons pu rester indifférents et avons entrepris une campagne qui vise à faire connaître et améliorer le sort de ces Haïtiens.

Pétition et cartes au gouvernement dominicain et invitant les Canadiens à réagir contre l'esclavage en se choisissant une autre destination « soleil » sont en circulation depuis mars. Une coalition de groupes luttant contre l'esclavage en République Dominicaine est en formation.

Nous aimerions que vous preniez position et que vous nous fassiez connaître votre point de vue.

— CLAIRE SOUCY
Paramundo

La Pocatière, le 1er juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

Le bilinguisme : mythe ou réalité ?

La nouvelle génération d'anglophones bilingues est un atout pour les francophones

LOUIS J. ROBICHAUD

Extraits du discours prononcé le 10 juin, à Bathurst, par le sénateur Louis J. Robichaud, devant la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick

IL Y A 20 ans, en 1969, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick adoptait la loi sur les langues officielles. Or, je m'autorise de cet anniversaire pour vous parler du bilinguisme. Le bilinguisme est-il un mythe ou une réalité ? Si la question paraît simple, la réponse, par ailleurs, me semble infiniment compliquée. Chose certaine, le mot est désormais inscrit dans le catalogue de nos mythes nationaux. Après le hockey, le bilinguisme est probablement le sujet de discussion le plus populaire du Canada. C'est un mot capable d'engendrer les plus vives discussions, que l'on soit francophone ou anglophone, du Québec ou d'ailleurs.

Il suffit de constater la popularité sans cesse grandissante des cours d'immersion en langue française. On compte déjà, au Canada, une nouvelle génération de jeunes dont la langue maternelle est l'anglais qui sont réellement, effectivement bilingues. Or, la popularité du français comme langue seconde ne décroît pas, au contraire. Il s'agit d'un phénomène nouveau dans notre histoire et nous serons bientôt en mesure d'apprécier l'impact socio-économique de ces nouveaux bilingues.

Une réalité bien vivante

Je ne vous ferai pas l'éloge des mérites du bilinguisme personnel; ces mérites me paraissent assez évidents pour qu'on les prenne pour acquis, surtout dans notre société nord-américaine.

Donc, admettons que le bilinguisme est un mythe à certains égards, mais qu'il est aussi une réalité concrète et bien vivante d'autre part et qui s'enracine. Par conséquent, le français n'est pas prêt de disparaître au dos des boîtes de *Corn Flakes*, et ceux que la chose choque devront en prendre leur parti.

Le bilinguisme n'est pas devenu une réalité nationale du jour au lendemain, peu s'en faut. Il est le résultat d'une longue évolution. Ce qui s'est produit à l'échelle nationale, surtout au cours des derniers 20 ans, est sans précédent dans notre histoire et il n'est pas mauvais de se rappeler que, malgré les interminables débats, les déclarations fracassantes de politiciens en mal de manchettes, les crises d'hystérie de tous ceux qui se sont senti lésés dans leurs droits, le bilinguisme est devenu, à différents degrés il est vri, une réalité concrète.

Avec mes collègues du gouvernement que je dirigeais, j'ai eu le privilège de participer activement à ce processus et, avec le recul du temps, je m'émerveille du progrès accompli. 1989 marque les 20 ans de la loi provinciale sur les langues officielles comme aussi de la loi fédérale.

Légiférer en matière linguistique, il y a 20 ans, était un véritable défi et je me permets de vous rappeler que le Nouveau-Brunswick a devancé le parlement fédéral de quelques mois en ce domaine.

Aucun député, aucun ministre, tant du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, ne s'est opposé au projet de loi sur les langues officielles qui a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1969. C'est énorme quand on y réfléchit et cela démontre, à mon sens, un esprit de générosité rare surtout quand on connaît le contexte des tensions raciales et linguistiques endémiques chez nous.

Si les députés de l'Assemblée législative ont voté dans le sens de l'histoire, c'est que, précisément, ils étaient conscients de la valeur du geste posé. Il y a des chances que l'histoire — la grande ou la petite — soit tendre pour ces gens. Certains d'entre eux ont manifesté un courage certain car il existait alors — comme il en existe encore — un groupe de revanchards pour qui le concept, et même le mot, de bilinguisme était et est encore inacceptable.

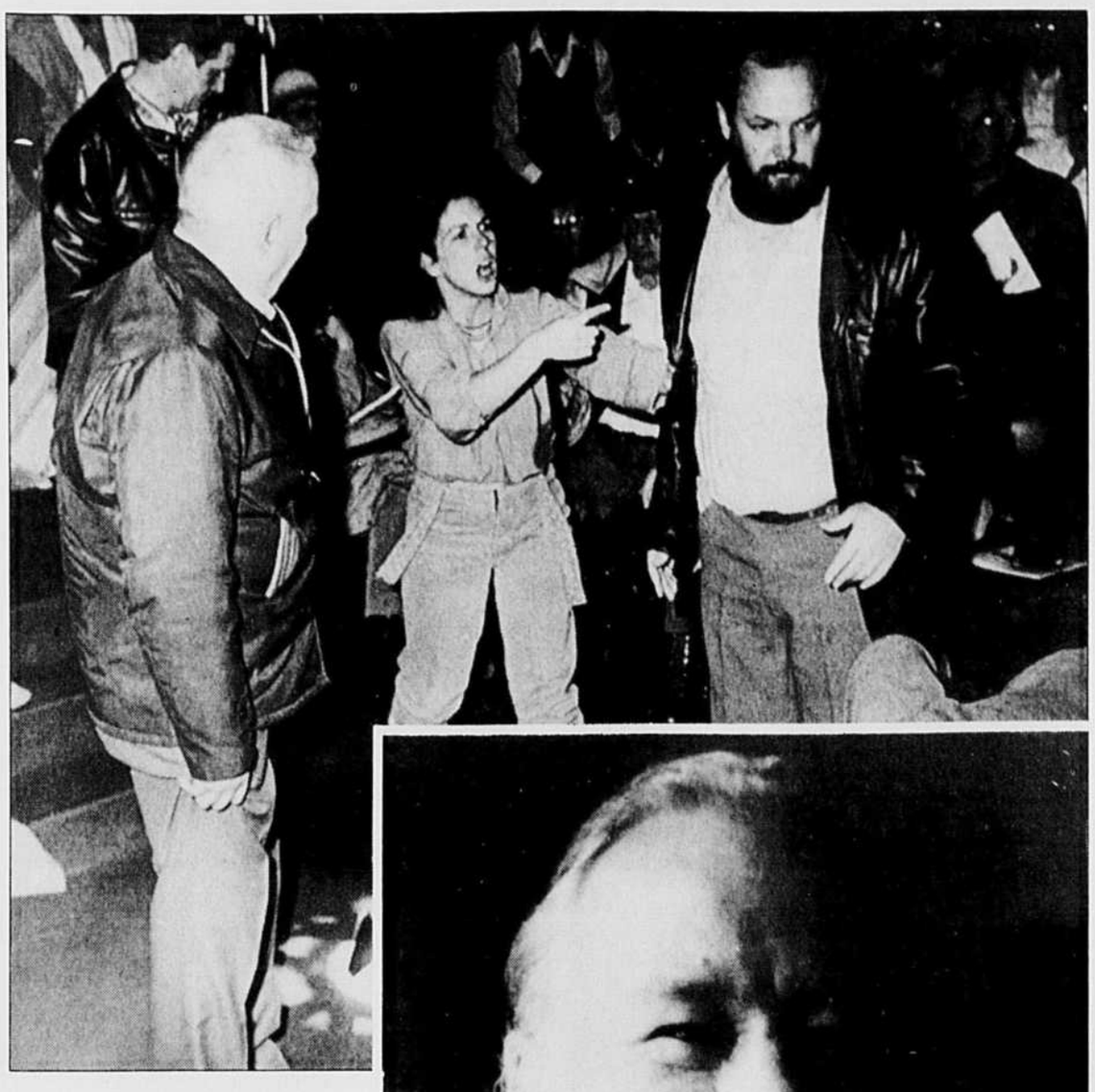

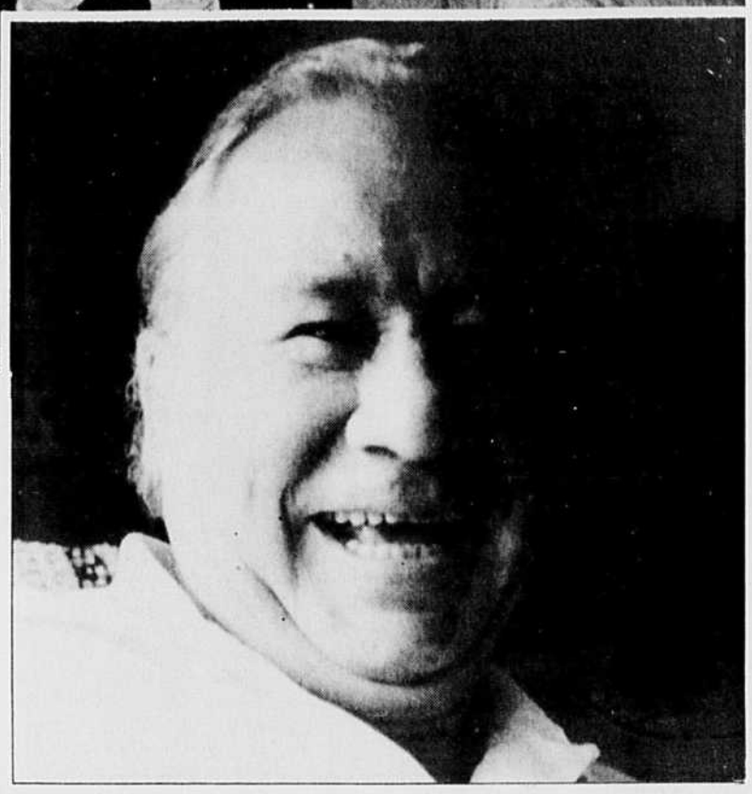

Une prise de bec sur le bilinguisme, à Moncton. En bas, l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis J. Robichaud, qui fut à l'origine de la loi sur les langues officielles dans sa province, adoptée il y a vingt ans

Adapter les lois aux réalités

Cela a donné, bien sûr, des réactions diverses. Qui ignore le désormais célèbre épisode de la tête de cochon ? Même là, le Nouveau-Brunswick était à l'avant-garde puisque le cas, étant allé en Cour suprême du Canada, a fait jurisprudence !

Les mécanismes d'implantation de la loi ont naturellement évolué et mon successeur à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick a innové et construit sur les bases jetées en 1968. C'est un processus qui ne finit jamais puisqu'il faut constamment adapter les lois aux réalités. Certes, l'actuel gouvernement voudra être en ce domaine aussi généreux que ses prédécesseurs.

Monsieur Hatfield a manifesté beaucoup de courage en ce domaine et nous lui devons l'enchâssement des droits linguistiques dans la Charte constitutionnelle. À elle seule, cette mesure est d'une importance capitale. Je suis heureux de lui rendre devant vous un hommage mérité.

L'action entreprise il y a 20 ans, continuée depuis, reflète l'évolution de notre communauté, et je ne parle pas uniquement de la cmmunauté acadienne puisque j'évoquais, il y a un moment, le phénomène d'une nouvelle génération d'anglophones bilingues.

Permettez-moi une constatation doublée d'un souhait : cette nouvelle génération de jeunes bilingues représente pour les francophones du Nouveau-Brunswick un atout dont on sous-estime peut-être la valeur. Grâce à eux, nous pouvons, comme collectivité, compter sur une meilleure compréhension de nos légitimes aspirations et, grâce à eux aussi, nous verrons certainement l'assainissement du climat culturel et politique de notre province. Les vieux préjugés tenaces finiront par disparaître complètement grâce à cet immense réservoir de bonne volonté. Nous avons donc toutes les raisons au monde de considérer cette nouvelle génération comme des alliés naturels plutôt qu'une concurrence sur le marché du travail.

Lorsqu'il s'est agi de légiférer en matière linguistique, en 1969, nous avions conscience d'innover mais nous avions peu de modèles à suivre. Pourtant, j'ai résisté avec énergie à la tentation d'établir un texte de loi rigide et surtout je n'ai pas voulu tomber dans le guêpier des districts bilingues. J'avais, à l'époque, exprimé mes vues là-dessus à André Laurendeau et au père Clément Cormier.

J'avais, littéralement, la hantise des injustices que peuvent créer des statistiques qui fluctuent au gré de la mobilité de la main-d'oeuvre et du taux de natalité. Vingt ans après, je suis toujours convaincu d'avoir évité la ghettoïsation linguistique du Nouveau-Brunswick.

La bonne volonté

Je déplore que dans la province voisine et soeur, on en soit venu à mesurer la hauteur des lettres sur les affiches ! Si un gouvernement peut établir par des textes de loi un cadre linguistique essentiel et nécessaire pour protéger une langue, une culture, il doit le faire avec le plus grand souci d'équité. On ne légifère ni la bonne volonté ni la générosité et je vous surprendrai peut-être en disant qu'on ne gouverne pas nécessairement par la logique. Il y a dans toutes mesures qui affectent les peuples des éléments autres que la froide logique.

Un paragraphe du Livre blanc, dont je vous citais un extrait il y a un moment, reflète cette opinion que j'énonçais en 1968 dans les termes suivants :

« Néanmoins, le succès éventuel de cette entreprise dépendra autant de la bonne volonté et de la collaboration de la population de la province que des status et règlements. »

Rien au cours des derniers 20 ans m'ont incité à changer d'idée. Comme vous, je déplore les lenteurs politiques et administratives. Comme vous, je déplore en certaines juridictions l'absence de générosité de la part des gouvernements provinciaux et municipaux. Comme vous, je souhaite que nous arrivions un jour au respect fondamental des droits linguistiques fondés sur le droit et la justice.

Je suis un optimiste et ce voeu que je formule n'est pas de la naïveté. Au contraire, j'ai confiance au bon sens des générations montantes. Après 20 ans, je constate que le bilinguisme se porte mieux que l'on croit et que la réalité est plus solide que le mythe.

Un débat passionné

André HAINS

▲ Au fait

LE DÉBAT qui sévit présentement autour du projet de loi **146** prévoyant le partage du patrimoine familial (ou conjugal ?) au moment du divorce, soulève les passions à juste titre. Quand on touche au portefeuille des gens, on ne peut pas s'attendre à les laisser indifférents.

Le débat s'enflamme d'autant plus que les opposants au projet de loi ne peuvent pas compter sur l'opposition péquiste pour défendre leur point de vue. Par pur électoralisme, les troupes de Guy Chevrette n'osent pas bousculer le gouvernement sur ce projet qui pourrait satisfaire une poignée d'électrices. Mieux vaut taper sur le dossier du dézonage agricole et tenter d'entacher la moralité du gouvernement, plutôt que de se donner la peine d'étudier à fond des projets de loi compliqués peu rentables électoralement.

Pourtant, s'il en est un qui devrait comprendre facilement l'importance du patrimoine familial, c'est bien Jacques Parizeau, dont la famille a construit au fil des ans un des plus beaux fleurons québécois du domaine de l'assurance, avec le Groupe Sodarcan.

Jacques Parizeau a également conseillé le gouvernement Lesage sur la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec, un autre bel exemple de patrimoine, collectif celui-là. Pendant que le Canada anglais créait le *Canada Pension Plan* et pulvérisait les cotisations sous forme de prêts à faible taux d'intérêt aux provinces et municipalités, le Québec jouait son opting out et créait sa Régie des rentes, dont il confiait les fonds à la Caisse de dépôt, qui est ainsi devenue en vingt ans à peine un des plus puissants leviers économiques au Québec et au Canada.

C'est important de créer des patrimoines, des masses critiques de ressources, et c'est dangereux de les diluer, de les disperser. C'était vrai dans le cas du morcellement des terres de nos grands-parents cultivateurs, c'était vrai plus récemment avec le Fonds La Prade que les libéraux pulvérisait avant 1984, au lieu d'utiliser ces dizaines de millions de dollars pour quelques projets économiques structurants.

Et cela reste vrai dans le cas du patrimoine familial. Les familles Bronfman et Desmarais, pour ne pas parler des Simard de Sorel, ne fractionnent pas le patrimoine familial, et c'est ainsi qu'elles en sont venues à constituer des forces économiques imposantes. À Toronto, les frères Black vont se battre à mort pour conserver le même droit.

Montegu Black, le frère plus discret de Conrad, vivait séparé de sa femme, dont il a fini par divorcer. Mais avant le divorce, une loi ontarienne avait imposé le partage du patrimoine familial. Le juge a donc estimé, sur la valeur des biens de Montegu, que sa femme avait droit à **$ 16** millions, soit la moitié des avoirs de son mari. S'il avait divorcé avant cette loi, racontait Montegu aux médias ontariens, il s'en serait peut-être tiré avec le versement d'une somme d'un million et une pension alimentaire indexée de $ 100,000 par année, ce qui aurait laissé la dame dans un confort très raisonnable, et surtout le patrimoine familial intact. Le sieur Montegu veut aller défendre sa cause et ce principe jusqu'en Cour suprême, s'il le faut.

La chronique économique et financière a fait grand état l'an dernier de querelles entre les héritières de Sam Steinberg, querelles qui ont failli entraîner la dispersion de l'empire alimentaire et immobilier. Mais pour un cas célèbre qui défraie les manchettes, combien de milliers d'autres passent inaperçus, amenant pourtant des conséquences tout aussi fâcheuses pour la constitution d'importants patrimoines familiaux ?

Le projet de loi part d'un bon naturel, tous les observateurs le reconnaissent : personne ne veut plus laisser dans la dèche une mère divorcée qui a consacré vingt ou trente ans de sa vie à sa famille. Mais les statistiques ne permettent pas d'oublier qu'il s'agit là aujourd'hui d'une faible minorité de personnes, et qui plus est, d'une minorité qui diminue à vue d'oeil.

Car les statistiques révèlent aussi que les femmes sont maintenant majoritaires dans les facultés de médecine de la province, dans les facultés d'administration et même à l'École polytechnique. Ces femmes ont choisi la vraie voie de l'autonomie financière.

Au moment où les femmes accèdent en nombre plus grand que jamais à l'égalité économique, voilà qu'on veut les obliger à partager avec leur(s) conjoint(s) un patrimoine qu'elles voudraient sans doute, elles aussi, constituer et léguer à leurs enfants.

Ce projet de loi n'a pas fini de soulever les passions, car finalement ce n'est pas seulement une question de finances personnelles et familiales qui se trouve en cause; c'est aussi la capacité d'une société de se doter d'une solide bourgeoisie, cette catégorie de personnes sans laquelle on ne peut pas construire un pays.

Sommes-nous des démocrates dans l'âme ?

JEAN-PAUL LEFEBVRE

Collaboration spéciale

NOUS vivons des heures passionnantes. Voilà que les Russes, les Polonais et les Chinois s'exercent à la démocratie. Avec héroïsme dans ce dernier cas. Ce devrait être pour nous l'occasion de vérifier la profondeur de nos convictions démocratiques et la rigueur de nos exigences. Certaines de nos institutions québécoises affaiblissent sérieusement l'exercice de la souveraineté du peuple.

Notre constitution actuelle donne au premier ministre le privilège de dissoudre le parlement et de décréter des élections en tout temps avant la limite de cinq ans. Cette discrétion s'avère abusive, particulièrement depuis que les sondages d'opinions sont devenus un outil quotidien du pouvoir. C'est sans doute ce que pensaient les électeurs de l'Alberta qui ont choisi de punir le premier ministre Getty pour avoir décrété des élections sans raisons valables, moins de trois ans après un mandat clair de son électorat.

Le parti au pouvoir bénéficie déjà d'un avantage considérable sur les options alternatives que les citoyens ont le droit absolu de choisir. Il n'est pas sain qu'un seul homme, dominant à la fois le pouvoir exécutif et sa propre formation politique, puisse jouer au chat et à la souris avec le peuple appelé à le confirmer dans ses fonctions ou à le remercier en se choisissant un autre leader. Ce petit jeu est loin d'être inoffensif. Dès que le chef du gouvernement laisse entrevoir la possibilité d'élections générales, la machine gouvernementale se met au ralenti. Ce qu'elle n'a guère besoin de faire ces temps-ci !

Tous les démocrates du Québec, quelle que soit leur allégeance politique, devraient faire front commun pour réclamer des élections à date fixe, sauf dans le cas où le gouvernement serait défait par un vote de l'Assemblée nationale.

La nécessaire opposition

Une autre réforme de notre système électoral s'impose avec la même urgence. En dépit des révisions périodiques de la carte électorale, chaque élection démontre l'écart considérable qui sépare le vote populaire de la représentation à l'Assemblée nationale. Le tableau montre l'importance de la distorsion pour les cinq derniers scrutins.

Une telle situation affaiblit sérieusement le principe et la réalité de la représentation démocratique. Il n'est pas sain que les tiers partis soient pratiquement éliminés de la carte ni que les deux partis principaux obtiennent une représentation disproportionnée par rapport au vote populaire.

Les changements de gouvernement ne se font pas souvent dans l'enthousiasme. Non plus que les réélections. La composition de l'Assemblée doit au moins refléter la réalité du verdict populaire. C'est ce que vient de décider la Cour suprême de la Colombie-Britannique en déclarant inconstitutionnelle la carte électorale de cette province. Raison : les écarts dans la population des diverses circonscriptions électorales. Sur ce point précis, le Québec est sans doute à l'abri de la critique, sauf pour les Îles-de-la-Madeleine. Il n'en reste pas moins que la représentation à l'Assemblée nationale diffère sérieusement de la décision des électeurs souverains.

Avec un système où l'Assemblée est formée entièrement à partir des résultats du scrutin d'arrondissement, à un seul tour, on risque d'anéantir la nécessaire opposition. La chose s'est produite tout récemment au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, nous avons frisé ce résultat en 1973, alors que l'Opposition ne comptait que huit députés même si elle représentait 45 % des votes. Quant à 1989 . . . cela reste à voir !

Si la constitution du Québec avait prévu l'attribution de 10 sièges de l'Assemblée nationale aux divers partis en proportion du vote populaire, l'Opposition se serait enrichie de six, cinq, sept, six et quatre membres durant les cinq dernières législatures.

Une société distincte

Plus important encore : les tiers partis auraient eu un peu plus de chance de naître et de survivre. Sans compter que les chefs de partis n'auraient pas eu à courtiser les électeurs d'un comté en particulier. Se rappelant de 1985, Robert Bourassa pourrait avoir un intérêt personnel à précipiter ce dernier changement. Pour le vote à date fixe, on ne doit pas trop compter sur lui ! Mais peut-être que nos étudiants décideront d'envahir la Place d'Armes pour réclamer un renforcement de nos institutions démocratiques ? La constitution du Québec devrait garantir un minimum de cinq sièges à l'opposition parlementaire.

Pour renforcer les deux maillons faibles de notre chaîne démocratique dont il est question ici, nous n'avons nul besoin de la permission du Canada anglais. Voilà une façon pratique de démontrer que nous sommes une société distincte !

Répartition des voix et des sièges, en %, à l'Assemblée nationale, depuis 1970.

	P.L.Q.		P.Q.	
	% voix	*% sièges*	*% voix*	*% sièges*
1970	44	66	24	6
1973	55	93	30	5
1976	34	24	41	70
1981	46	34	49	66
1985	56	81	39	19

SOLIDARITÉ RÉFUGIÉS

INVITATION SPÉCIALE!

la Société québécoise de solidarité internationale
dans le cadre de son

Assemblée générale annuelle

vous invite

jeudi, le 15 juin 1989, à 20 heures

au 25, rue Jarry Ouest, Montréal
à un débat sur:

LA NOUVELLE LOI CANADIENNE ET LES RÉFUGIÉS: SON IMPACT, NOS RESPONSABILITÉS

avec **Diane Bélanger,**
avocate et membre de la SQSI;

Rivka Augenfeld,
présidente de la Table de concertation de Montréal des organismes au service des réfugiés;

Jean-Claude Leclerc,
éditorialiste au journal Le Devoir;

*** (RSVP et informations: 387-2541) ***

Quelques projets de loi resteront sur le carreau

Bourbeau modifie à nouveau l'aide sociale
Le Tribunal des droits sur la sellette

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE PROJET de loi 144 modifiant à nouveau la réforme de l'aide sociale sera modifié avant son adoption par l'Assemblée nationale, dont l'ajournement estival est prévu pour le 22 ou le 23 juin.

D'autre part, le projet de loi 140 instituant le Tribunal des droits de la personne a fait l'objet de nombreuses représentations, notamment de l'opposition péquiste, qui a obtenu des consultations particulières sur le sujet, demain.

Quelques projets resteront vraisemblablement sur le carreau, par ailleurs, mais ils n'ont qu'une importance mineure pour le gouvernement. Ce dernier souhaite terminer en douceur les travaux sessionnels, probablement les derniers avant les élections générales, prévues pour l'automne.

Modifiant la loi 37, qui entrera en vigueur le 1er août prochain, le projet de loi 144 prévoit que le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu peut, dès qu'il l'estime fondé, effectuer des retenues à même les prestations versées à une personne à qui un trop-payé a été établi. Cette disposition a été vivement critiquée, notamment par la porte-parole péquiste, estimant qu'elle niait la présomption d'innocence. La députée Louise Harel laissait entrevoir une lutte à outrance au ministre. Mardi, M. André Bourbeau a fait savoir qu'un nouvel amendement fera en sorte que les sommes versées en trop à un prestataire de la sécurité du revenu ne pourront être récupérées pendant la période où le client se prévaut des mécanismes de révision ou d'appel, sauf exception suivante : si la Commission des affaires sociales, l'organisme d'appel, estime que la contestation est dilatoire ou abusive.

Le ministre est sensible aux arguments invoqués en faveur d'un assouplissement, pour les assistés sociaux, des dispositions en vigueur. Il rappelle toutefois que, depuis 20 ans, le ministère recouvre les montants en cause dès que le trop-perçu est constaté, sans égard à l'appel que le prestataire peut loger. Si la personne en cause gagne en appel, les sommes retenues à même la prestation lui sont restituées, avec intérêts. C'est une pratique courante, note M. Bourbeau, notamment en vertu des lois de l'impôt, de la fiscalité municipale et de la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

M. Bourbeau compte par ailleurs faire adopter avant l'ajournement le projet de loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite, ainsi que le projet 124 modifiant la loi sur le régime de rentes du Québec.

Quant au projet 140 modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, concernant la Commission et instituant le Tribunal des droits de la personne, ce n'est que l'un des nombreux projets au nom du ministre de la Justice. Même si son principe reçoit l'assentiment général, le projet de M. Gil Rémillard fait l'objet de plusieurs critiques et suggestions. Le porte-parole péquiste, M. Claude Filion, a demandé et obtenu qu'avant l'étude détaillée du projet, soit demain, la commission des institutions tienne des consultations particulières, avec les organismes suivants : Ligue des droits et libertés, Centrale de l'enseignement du Québec, Barreau du Québec, Action travail des femmes, SOS Racisme, Commission des services juridiques.

Outre ce projet, fort important, le ministre compte bien faire adopter les projets portant les numéros suivants : 141, sur les cours municipales ; 142, modifiant la loi sur la protection de la jeunesse ; 145, sur le curateur public ; 148, sur les huissiers ; 123, modifiant le code de procédure civile ; 129, sur les tribunaux judiciaires. Quant au projet 137, concernant l'application du Code de procédure pénale, il fait problème. Non pas qu'il soit litigieux en soi. Mais l'on pourrait manquer de temps pour en discuter, étant donné qu'il compte plus de 900 articles, et qu'il doit être passé au crible de la commission la plus surchargée de travail, d'ici l'ajournement.

Outre les projets déjà mentionnés, la commission des institutions, en effet, doit compléter l'étude du projet 146 modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux. Présenté par la ministre déléguée à la Condition féminine, ce projet a déjà requis plusieurs heures, mais son étude détaillée est censée

André Bourbeau

Gil Rémillard

Monique Gagnon-Tremblay

être complétée vendredi. La ministre a présenté des amendements lundi, et il y en aura d'autres. Mais, le PQ étant favorable à l'ensemble du projet, son adoption ne semble plus faire de doute, à moins que le gouvernement ne prétexte le manque de temps, en bout de ligne. Le projet de loi 150 sur les services de garde à l'enfance est censé être également adopté avant la Saint-Jean.

D'autre part, l'Assemblée a adopté hier soir quatre projets inscrits au nom de M. Claude Ryan, et portant les numéros suivants : 63, sur l'Université du Québec ; 106, sur les élections scolaires ; 125, concernant les institutions dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale ; 128, sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. On a aussi complété l'étude des projets 92, sur l'assurance automobile ; 117, sur la Société immobilière du Québec ; 127, sur le mérite forestier ; 135, concernant l'examen des plaintes des clients des distributeurs d'électricité.

Inscrits au nom de Mme Lavoie-Roux, les projets suivants sont encore au feuilleton : 102, sur les services de santé et les services sociaux ; 139, sur l'assurance-maladie ; 149, sur la protection de la santé publique.

Le projet de loi 133, inscrit au nom de M. Pierre Fortier, a fait l'objet d'auditions publiques, et devrait être adopté avant le 24 ; il en sera de même pour le projet 134, sur les intermédiaires de marché.

Parmi les autres projets en instance d'adoption, il y a les suivants : 120, sur le Musée des beaux-arts de Montréal ; 108, sur les espèces menacées ou vulnérables ; 143, sur la CUM et les transports, etc.

Signalons par ailleurs que quatre à cinq jours seront consacrés à des projets de loi privés, dont le 264, modifiant la charte de la ville de Montréal. Il y a diverses oppositions à des demandes, et ça peut être long et laborieux, prévoit-on.

Il reste les impondérables. Si la situation continue de se détériorer dans les hôpitaux, le gouvernement devra-t-il recourir d'urgence à une loi spéciale ? La question commence à se poser dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Directeurs

ment intensif du français

■ on doit mettre à la disposition des écoles à moyenne ou à forte concentration pluriethnique des ressources supplémentaires de toutes sortes (soutien linguistique lors de l'intégration, personnes-ressources québécoises de souche et d'autres cultures lors de l'accueil, interprètes,etc.)

■ il faut développer des programmes permettant aux parents et aux jeunes adultes issus des communauts culturelles de suivre des cours de français et des sessions d'information sur les valeurs et modes de vie des québécois.

Du même souffle l'association s'inquiète de ce qu'au ministère « des fonctionnaires déconnectés de la réalité ne comprennent pas ce qui se passe dans les écoles montréalaises » selon le président de l'ADÉM André Houle. « Çela fait 15 ans que les directeurs d'école supportent l'intégration des immigrants, il faut maintenant mieux nous aider ».

De 30 % à 50 % des élèves de la CÉCM proviennent des communautés ethniques. Près du quart des écoles sont à forte concentration pluriethnique : on y retrouve 80 % d'élèves originaires de différentes communautés. Et dans un même école on peut retrouver 50 nationalités différentes.

La moitié des écoles sont considérées à concentration moyenne, avec de 25 à 60 % d'élèves provenant des différentes communautés. L'année dernière près de 2500 nouveaux élèves de communautés culturelles diverses avaient été inscrits à la CÉCM.

Les directeurs d'école privilégient l'ouverture de l'école à ces communautés, mais devant l'ampleur du défi à relever ils constatent la pauvreté de leurs moyens.

« On rencontre de plus en plus d'enfants qui arrivent à 10 ans, nonscolarisés, venant de pays en guerre ou de camps de réfugiés, explique Louise Laurin, directrice d'école. Il n'est pas rare qu'un jeune de 12 ans doive faire une 2e année, pour se mettre au niveau des autres élèves. Mais il nous faut des services supplémentaires en psychologie, il nous faut des interprètes, des spécialistes ».

« Je ne dispose d'à peu près aucune ressource pour évaluer et développer un jeune immigrant qui arrive, ajoute Jean-Paul Émard, directeur d'école et responsable de l'éducation culturelle à l'ADÉM. Plusieurs jeunes présentent des handicaps intellectuels très sérieux, qui n'ont jamais été dépistés. Et après 10 mois à peine en classe d'accueil un jeune de 15 ans ne peut pas maitriser le français. Il ne peut donc pas développer les mêmes habilités que les autres. Il nous manque du temps d'enseignement pour le français et la pratique d'écriture ».

M. Émard ajoute qu'on ne dispose d'aucun plan unifié d'intervention auprès de ces élèves. « Chaque école doit se donner son propre programme de récupération. Ce n'est pas la langue anglaise qui menace la culture francophone au Québec, c'est l'accumulation de toutes les autres langues dans lesquelles le français est marginalisé ».

L'Association des directions d'école demande aussi que soient appliquées les nouvelles dispositions concernant l'égalité en emploi pour les membres des communautés culturelles lors du recrutement du personnel.

On veut aussi créer un réseau régional d'agents de liaison d'origine multiethnique et québécoise, et former une table de concertation de différents organismes, dont la Communauté urbaine, la CECM et différents ministères.

La CÉCM devrait aussi introduire au mode de vie des élèves et du personnel des écoles une politique prohibant toute manifestation de violence et tout comportement discriminatoires.

Car les tensions entre les différents groupes ethniques (y compris les québécois de souche) iront nécessairement en s'aggravant si les élèves des communautés culturelles ne disposent pas d'outils de développement adéquats.

L'année dernière, les directions d'école avaient demandé au ministère de l'Éducation un somme de $ 16 millions afin de combler les besoins les plus urgents correspondant au caractère spécifique de Montréal. Ils ont reçu $ 2 millions.

◆ Pneus

sans conséquence à côté des émanations potentiellement produites par l'incendie d'une montagne de pneus semblable, qui peut durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

M. Mireault a contesté l'ordonnance de l'Environnement devant la commission des Affaires municipales. Il s'est engagé récemment auprès du ministère de l'Environnement dans une entente hors cours à cesser d'accumuler des pneus sur son terrain du fait que Québec a décidé d'investir dans le recyclage de ces pneus. Il retrouvera par contre son droit d'appel le 1er juillet devant la commission municipale si l'entente de principe qu'il a signée avec la compagnie Animat ne débouche pas à cette date sur un contrat ferme. En vertu de cette entente, Animat transformera la montagne de vieux pneus en tapis pour bovins.

Mais l'ordonnance de novembre dernier ne visait que la montagne de pneus qui s'est constituée au cours des dernières années. Comme elle ne vise pas M. Mireault personnellement ou les terrains avoisinants, le ministère a multiplié les avis et télégrammes au cours des derniers jours pour stopper l'accumulation de pneus dans le nouveau dépotoir ouvert par M. Mireault sur les terrains loués par ce dernier à M. Gustave Bouliane, de Saint-Amable.

Comme toutes ces démarches n'ont rien donné, les avocats du ministère préparaient hier soir une demande d'injonction contre le nouveau commerce de M. Mireault.

◆ Spar

de $ 300 millions l'an dernier, et s'apprête à obtenir de nouveaux contrats pour les dix prochaines années. Les installations de Ste-Anne-de-Bellevue travaillent dans le domaine des satellites et des communications. En ce moment, les ingénieurs de Spar terminent le satellite ANIK E et travaillent sur le TELECOM 2. La compagnie pourrait obtenir des contrats pour le satellite du système mobile de communications canadiennes M-SAT, la nouvelle génération de satellites brésiliens, BRASILSAT et le satellite de télédétection RADARSAT. En obtenant ces contrats, le carnet de commandes de la compagnie serait garni pour un milliard de dollars d'ici l'an 2000.

Le marché des satellites de communications est évalué à $ 12 milliards d'ici l'an 2002, et porte sur 244 véhicules. Mais plus encore, en obtenant le contrat du RADARSAT, Spar entre dans un nouveau segment de l'industrie spatiale, la télédétection, un secteur coûteux, de très haute technologie et plein d'avenir. Ce type de satellite permettra entre autres choses de voir la nuit, ou à travers une couche de nuages.

De plus, les dirigeants de Spar espèrent avoir accès aux satellites militaires grâce à son association avec la grande firme française MATRA et le développement des futurs réseaux américains de détection basés sur la technologie des radars spatiaux. Spar a déjà obtenu un contrat du ministère canadien de la Défense pour l'étude de ce type de radar.

Les installations de Spar à Ste-Anne-de-Bellevue occupent 800 personnes. Les futurs programmes feront augmenter ce nombre d'employés. Cependant, la compagnie évite de faire des pronostics et souligne qu'elle veut voir sa main-d'oeuvre augmenter lentement mais sûrement.

Le programme d'incubateur spatial ne créera pas d'emplois immédiats. Sa mise sur pied permettra toutefois aux sous-traitants de mieux connaître les programmes de Spar et de l'étranger, et de tenter d'en obtenir une part. D'ailleurs un des objectifs de l'incubateur sera de former des sous-traitants pouvant compétitionner sur le marché international.

◆ IAF

mand-Frappier cède sa participation de 39 % dans IAF BioChem, une société de biotechnologie cotée à la Bourse de Montréal et de Toronto, au tandem Fonds de solidarité-Cascades et à la Caisse de dépôt. En contrepartie, l'Institut reçoit au comptant $ 5.75 pour chacune des quelque 2.4 millions d'actions d'IAF BioChem, soit près de $ 14 millions. En outre, les partenaires investissent $ 3 millions sous forme de débentures convertibles dans cette société.

IAF BioChem reprend la division des vaccins de l'Institut, Vaccins 2000, et en fait sa filiale détenue à 84 %. L'Institut abandonne à IAF BioChem des actifs évalués à $ 3.2 millions — un bâtiment et un terrain situé sur le campus d'Armand-Frappier — et, en retour, l'Université du Québec recueille 16 % du capital-actions de la nouvelle filiale. Bref, appuyée par le Fonds de solidarité et la Caisse de dépôt, IAF BioChem devient le maître d'oeuvre de la relance des activités commerciales de l'Institut et les deux institutions financières, les principaux actionnaires d'IAF BioChem.

Présent à la conférence de presse, le président de la FTQ, Louis Laberge, s'est dit « très heureux » de ce dénouement, soulignant que « tout vient à point à qui sait attendre » et que « le gouvernement a négocié très serré ». Il a tout de go voulu répondre à ceux qui soutiendraient que les actions d'IAF BioChem ont été cédées à vil prix, en rappelant que les actions de la compagnie était cotées à $ 4.60 en décembre, au moment où le fonds syndical et le gouvernement ont amorcé leurs négociations. « La Caisse et le Fonds ne sont pas là pour faire un coup d'argent », a-t-il argué.

À l'heure actuelle, la valeur bousière des actions d'IAF BioChem a dépassé les $ 12, deux fois plus que le prix payé par la Caisse et le Fonds. En outre, la société effectue présentement un placement privé auprès de diverses institutions financières à $ 10 l'action.

Au regard de ces faits, M. Ryan a souligné que la transaction — « judicieuse et réaliste » — avait été consentie dans une perspective plus large, celle de l'avenir de la biotechnologie au Québec. De plus, les actions que détiendront la Caisse et le Fonds ne pourront être revendues au plus offrant : l'entente interdit leur vente à des intérêts autres que québécois.

Pour sa part, le négociateur pour le gouvernement dans ce dossier, le président de la Société de développement industriel, Gérald Tremblay, a souligné que le Fonds et la Caisse avaient déboursé pour ces actions le même prix que la société italienne IFCI, qui a acquis en décembre 10 % d'IAF BioChem. M. Tremblay a indiqué qu'au cours des prochaines années, seront investis de $ 50 à 100 millions dans IAF BioChem, dotant l'entreprise d'une envergure internationale. Le président d'IAF BioChem, le Dr Francesco Bellini, a abondé dans ce sens, prédisant que la compagnie deviendra, d'ici cinq ans, « un des joueurs les plus importants dans le domaine des vaccins » en Amérique du Nord.

Le président de l'Université du Québec, M. Claude Hamel, a admis que l'Institut avait fait un « sacrifice en transférant au patrimoine national » les actifs touchés par la transaction. En revanche, la question du déficit de l'Institut était désormais réglée.

Sous la gouverne d'IAF BioChem, la nouvelle filiale Vaccins 2000 ne conservera que 30 des 61 personnes qu'emploie présentement la division des vaccins de l'Institut. Selon M. Hamel, le réseau de l'UQ tentera d'accueillir ce surplus d'effectifs, ou encore, négociera des indemnités de départ sur une base individuelle. Les employés de l'Institut jouissent d'une pleine sécurité d'emploi dont se porte garante l'Université.

Parmi les professeurs de l'Institut, la déception était grande hier. Le président de leur association, le Dr Gilles Lussier, estime que « l'Institut s'est fait déposséder d'une partie de ses biens » et a qualifié le montant de la transaction de « dérisoire ».

M. Lussier a fait état de « faits troublants » dans ce dossier. L'Association consultera ses conseillers juridiques sur l'opportunité de réclamer une enquête judiciaire. « Il y a apparence de conflits d'intérêt », croit-il. Sans vouloir citer de nom, M. Lussier a signalé qu'un membre du conseil de l'Institut était également membre du conseil d'IAF BioChem.

◆ Chine

porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Les deux font l'objet d'une mesure d'expulsion sous 72 heures. La *Voice of America* est accusée de « répandre des rumeurs » et l'AP d'avoir « rencontré des dirigeants d'organisations illégales et contre-révolutionnaires », et de mener des « activités incompatibles avec le statut de journaliste ».

Il s'agit des premières mesures de rétorsion contre la presse étrangère depuis la crise politique ouverte le 15 avril en Chine avec la mort de l'exchef du PC Hu Yaobang et conclue par le bain de sang de la nuit du 3 au 4 juin.

Ces mesures visant la presse américaine interviennent alors qu'une polémique s'est développée entre Pékin et Washington au sujet de l'asile offert par l'ambassade des États-Unis dans la capitale chinoise au principal dissident, l'astrophysicien Fang Lizhi, et son épouse Li Shuxian.

Washington a tenté hier de désarmorcer ce problème explosif des deux dissidents chinois réfugiés dans son ambassade à Pékin en obtenant du gouvernement chinois qu'il partent pour un pays tiers. Le même sort pourrait être négocié pour d'autres dissidents.

Le plus célèbre des dissidents chinois s'est réfugié à l'ambassade avec sa femme et leur plus jeune fils après la répression des manifestations de la place Tien An Men, en disant craindre pour sa vie. Il est recherché pour activités « contre-révolutionnaires ».

Deux diplomates chinois, dont le rang n'a pas été précisé, ont été convoqués hier après-midi au département d'État, qui a protesté contre ces expulsions. L'ambassade des États-Unis doit faire de même ce matin à Pékin, a indiqué Mme Tutwiler.

Elle a souligné que ces correspondants expulsés étaient « accrédités et en possession des visas chinois adéquats », allusion aux dizaines de journalistes qui sont entrés en Chine avec des visas de tourisme. Le nombre de journalistes américains encore en Chine est estimé à entre 150 et 200, a indiqué le porte-parole.

Interrogée sur la possibilité d'expulsion de journalistes chinois par mesure de rétorsion, elle a indiqué qu'il n'y avait pas de projet en ce sens.

Vingt-cinq journalistes chinois, représentant dix médias, sont en poste à Washington, treize autres à New York, dépendant de quatre médias.

À la Maison-Blanche, l'on estime que les journalistes faisaient leur travail.

Le porte-parole présidentiel Marlin Fitzwater a estimé qu'ils ne faisaient qu'essayer de rapporter la vérité. « De telles mesures, le harcèlement de journalistes et les tentatives de brouillage de la VOA, ne parviendront pas à empêcher la vérité sur ce qui se passe en Chine d'être entendue dans ce pays en difficulté, ni à travers le monde », a-t-il dit.

Mme Tutwiler s'est par ailleurs refusée à confirmer que le département d'État cherchait un compromis avec les autorités chinoises, qui permettrait au dissident Fang Lizhi, réfugié à l'ambassade des États-Unis, de quitter la Chine pour un pays tiers.

◆ Rocheleau

Rocheleau-Baumann a 14 jours pour contester le rapport du conseil médical. Si sa contestation est rejetée, elle aura le droit d'en appeler de la décision dans une période de 10 jours. Dès que les appels seront épuisés, l'ACA mènera une enquête sur les circonstances entourant ce cas de dopage.

Les règlements de l'ACA et de la Fédération internationale d'athlétisme stipulent qu'un athlète coupable de dopage ne peut participer à une compétition nationale ou internationale pour une période de deux ans.

Rocheleau a terminé en sixième position lors du 100 mètres haies aux Jeux olympiques de Séoul.

◆ Réfugiés

Etats-Unis, la France et le Vietnam en particulier ont affirmé qu'ils s'opposaient à tout rapatriement forcé, tandis que Hong-Kong et la Grande-Bretagne, tout comme les pays de premier asile, se sont prononcés pour cette alternative au cas où les rapatriements volontaires n'aboutissaient pas.

Les pays de réinstallation se sont engagés, devant la Conférence, à accueillir 53,500 réfugiés arrivés dans les camps avant les dates-limite fixées dans les pays de premier asile pour l'attribution automatique du statut de réfugié.

Le président de la conférence, le ministre des Affaires étrangères malaisien, Dato Hassan Omar, a indiqué à l'issue des débats qu'il fallait à présent « transposer dans la réalité notre engagement politique ».

« La conférence a souligné que les demandeurs d'asile ne peuvent plus s'attendre à être automatiquement reconnus comme réfugiés », a-t-il observé. « Ceux qui ne seront pas reconnus comme réfugiés seront confrontés à la perspective d'être rapatriés au Vietnam », a-t-il dit, précisant que ce rapatriement devrait « évidemment être effectué en sorte qu'ils retournent en toute dignité et sécurité ».

Deux des conseillers dissidents quittent les rangs du RCM

Isabelle Paré

NOUVEAUX remous au RCM. Les conseillers indépendants Pierre Goyer et Marvin Rotrand ont décidé hier de claquer définitivement la porte du RCM, convaincus que ce parti n'a plus « ni volonté politique ni autonomie » face à l'administration Doré-Fainstat. On parle même de créer un nouveau parti.

Indépendants depuis décembre, mais restés membres du parti, les conseillers de Jean-Talon et de Snowdon ont fait connaître, hier, quelques heures avant la tenue du conseil général du parti, leur intention de rompre tous liens avec le RCM.

Même si leur démarche est individuelle, les deux conseillers allèguent tous deux l'absence de transparence du parti, son intransigeance envers les idées divergentes, son incapacité à mobiliser ses membres et à livrer la marchandise.

« Le Parti écoute mais n'entend rien. Mon geste n'en est pas un de colère mais un de déception », a tranché hier le conseiller Rotrand. Il invoque notamment comme preuve un rapport déposé hier soir, blanchissant le parti dans sa tentative d'expulsion des quatre indépendants et proposant de rendre encore plus sévères les règles de fonctionnement du caucus.

Si Marvin Rotrand parle déjà de créer d'ici quelques mois un nouveau parti pour combler le « vacuum politique » à Montréal, dont le programme serait un fac-similé de celui du RCM, Pierre Goyer estime qu'il est trop tôt pour parler d'une nouvelle formation politique.

Les deux autres conseillers de la bande des quatre, MM. Pierre-Yves Melançon (Mont-Royal) et Sam Boskey (Décarie) pourraient emboîter le pas sous peu. Pour l'instant, ils attendent de consulter leurs associations locales. Certains organisateurs, dont Peter Wheeland et Caroline Singleton, pourraient profiter du conseil général pour annoncer leur démission.

Marvin Rotrand affirme qu'un vent de dissension agite depuis longtemps le membership dans Côte-des-Neiges, association fondatrice du parti. Son exécutif local lui aurait donné carte blanche pour démissionner du parti.

De son côté, Sam Boskey affirme que l'association de Côte-des-Neiges, qui regroupe quatre districts, compte 300 membres de moins que l'an dernier. Le conseiller de Décarie dit partager entièrement l'analyse et le scepticisme de ses collègues, mais attendra une réunion spéciale de son association à la fin de l'été pour décider de son avenir au sein du RCM.

Quant à Pierre Goyer, il affirme que l'association locale de Jean-Talon est morte de sa belle mort, ses membres ayant perdu toute confiance dans le parti. « Il n'y a plus de motivation au sein de ce parti. Il n'ont plus de courage et plus de membership. Le colloque sur la démocratisation a attiré une foule dérisoire de 45 personnes et 75 % de la population a voté contre le RCM aux élections partielles », a-t-il déploré hier.

Dans une lettre adressée au président du RCM, Jacques Desmarais, le conseiller Goyer rappelle la réaction de l'exécutif du parti à la suite de leur démission du caucus et les négociations infructueuses qui ont suivi pour permettre leur réintégration.

« Vous avez malheureusement contribué à faire d'un mouvement autrefois progressiste, une machine administrative dont la préoccupation principale demeure la seule gestion des affaires municipales », dénonce-t-il avec amertume.

« Le RCM souffre aujourd'hui de l'intolérance politique de ses dirigeants. Le pluralisme idéologique, la capacité de mobilisation et la concertation qui faisaient la force de votre parti, sont maintenant désuets, voire dommageables pour ceux dont la détention du pouvoir demeure le seul objectif », poursuit la lettre.

SUPER SANS PLOMB

Du carburant pour Radio-Canada

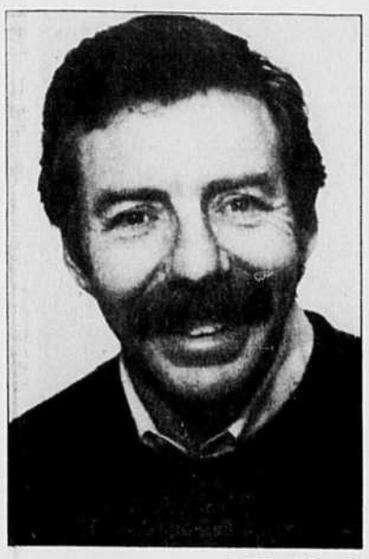

PHOTO ARCHIVES

Michel Forget

Nathalie Petrowski

L'ÉTÉ n'est pas encore commencé, que Radio-Canada pense déjà à l'automne. Et cet automne la société d'État aura besoin de carburant pour combler le vide laissé par ses défuntes séries.

Super Sans Plomb, produit par un jeune consortium du nom de Télémédiction et commandité par Esso, a été conçu dans ce but-là.

L'émission d'une demi-heure, campée dans un garage du Plateau Mont-Royal, racontera l'histoire d'un « ex-granola » recyclé dans le commerce de l'essence, un rôle que Michel Forget, le comédien principal, pourra nourrir de ses propres expériences dans le commerce du nettoyage à sec.

Forget y sera flanqué de ses deux enfants — David Lahaie et Geneviève Angers — d'une blonde émancipée, Danielle Panneton, et d'une journaliste militante de l'écho du quartier, Danielle Proulx, qui sera là pour ranimer la vieille flamme « écolo » du garagiste. Le ton de la série sera humoristique, comme de raison, et porté sur l'étude de caractère comme il se doit.

Mais la plus grande particularité de la série tient au fait qu'elle sera entièrement tournée en 16 mm plutôt qu'en vidéo, dans un vrai garage situé au coin des rues Ontario et Darling. Particularité parce que la plupart des séries du genre sont tournées en studio, dans des lieux clos où le contrôle est plus grand. Mais pour ce premier projet officiel de Télémédiction, on a voulu innover en travaillant dans des décors naturels gracieusement prêtés par Esso.

C'est d'ailleurs grâce au commanditaire que ce projet de 34 épisodes et de $ 6 millions a pu voir le jour et être retenu par Radio-Canada et Télémédiction Canada. La question est évidemment de savoir si la pétrolière insistera pour que son logo soit en vitrine et en vedette.

Hier, au lancement officiel de la série, un nom n'avait pas encore été retenu pour le garage, même si Petro-Gaz circulait parmi les tables et semblait faire l'unanimité, des trois producteurs associés du moins.

Pour la petite histoire, *Super Sans Plomb* est une idée originale du comédien Julien Poulain et non de Réjean Tremblay, encore que celui-ci a participé à l'écriture du tout premier scénario. Jacques Cimon en est l'auteur principal, mais pourrait en cours de route se faire aider par quelques scripteurs de service.

Quand au créneau-horaire, *Super Sans Plomb* a hérité de la case de *Robert et cie*, juste avant *CTYVON* et juste après *L'Héritage*, une belle case pour un jeune et nouveau carburant dont on espère qu'il sera super et avec beaucoup de plomb.

Foyer Jean-Gascon
PHOTO JACQUES GRENIER

« Jean Gascon est de retour au théâtre. Il était un homme d'orgueil et de détermination », disait hier son frère, le comédien Gabriel Gascon (notre photo) devant les invités qui assistaient au baptême du foyer attenant à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, qui portera désormais le nom du fondateur du Théâtre du Nouveau Monde. La carrière de celui qui a fait vibrer de sa voix « sonore et timbrée » les scènes montréalaises sera ainsi perpétuée dans un milieu qui fut le sien pendant tant d'années. La Place des Arts a également honoré la mémoire d'une musicienne qui a formé plusieurs générations d'artistes, en baptisant également une salle de répétition du nom de Yvonne Hubert. Considérée comme l'une des plus éminentes pédagogues du Canada, elle a exercé une influence prépondérante dans la vie artistique et ses élèves, parmi lesquels on compte Ronald Turini, Henri Brassard, André Laplante, Louis Lortie, feu Serge Garant, Michel Dussault et combien d'autres, lui doivent une partie de leur renommée. Mme Hubert est morte le 8 juin 1988 à l'âge de 93 ans. Jean Gascon, pour sa part, est décédé en plein travail, à Stratford, le 13 avril 1988 à l'âge de 67 ans. Il a fait une carrière de comédien, de metteur en scène et de directeur de théâtre, notamment celui du Nouveau Monde qu'il fonda en 1951 avec Jean-Louis Roux, Georges Groulx, Guy Hoffmann et Robert Gadouas. Son dernier rôle a été celui de Firs dans *La Cerisaie* de Tchekhov au Théâtre du Rideau Vert quelque temps avant sa mort, en février 1988. L'hommage rendu à ces deux personnalités du milieu artistique montréalais s'inscrit dans les événements marquant le 25e anniversaire de la Place des Arts.

25e prix France-Québec décerné à Folch-Ribas

Jean-Paul Bury
de la Presse canadienne

PARIS — Le jury du 25e prix France-Québec Jean Hamelin, présidé par l'écrivain et universitaire Edmond Jouve, nouveau président de l'ADÉLF (Association des écrivains de langue française), a couronné hier à Paris Jacques Folch-Ribas pour son roman *Le silence ou le parfait bonheur*, publié chez Laffont.

L'ouvrage de Folch-Ribas a obtenu dès le premier tour de scrutin cinq voix contre deux à Aline Beaudet-Beaupré pour *Le coeur sur les lèvres*.

Annonçant la décision du jury, dans les locaux de la Délégation générale du Québec, le professeur Auguste Viatte a souligné « l'excellence du style » de Jacques Folch-Ribas qui fut déjà en 1974 le lauréat du prix France-Canada (aujourd'hui rebaptisé prix Paris-Québec) pour son roman *Une aurore boréale*.

Né en 1928, à Barcelone, en Espagne, Jacques Folch-Ribas est architecte et urbaniste de formation et aussi critique et historien d'art. Il signe dans plusieurs journaux. Il sera invité en France, en novembre prochain, pour recevoir son prix et participer à plusieurs séances de signatures.

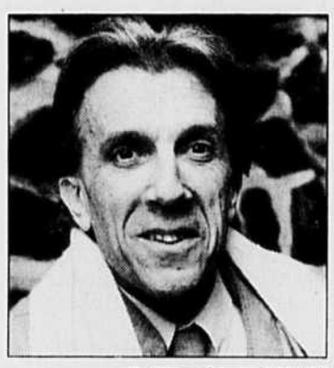

PHOTO JACQUES GRENIER

Jacques Folch-Ribas

À l'occasion de la proclamation du prix Jean-Hamelin, M. Edmond Jouve, nouveau président de l'ADÉLF, qui succède à Robert Cornevin, décédé en décembre dernier, a rendu hommage au délégué général du Québec, à Paris, M. Jean-Louis Roy, en lui remettant la première médaille frappée à l'occasion du 60e anniversaire de l'ADÉLF.

Le jury du prix France-Québec Jean Hamelin qui avait couronné l'an passé Sylvain Simard pour *Mythe et reflet de la France* était composé cette année de MM. Edmond Jouve, Yves Berger, Jacques Rancourt, Gérald Robitaille, Auguste Viatte et de Mmes Cécile Cloutier et Marie-Andrée Baudet.

Psychanalyste et écrivain, Julien Bigras n'est plus

Guy Ferland

C'EST AVEC stupeur que les milieux psychanalytiques et littéraires ont appris le décès à 57 ans de Julien Bigras, survenu mardi matin à 8 h à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'un problème cardiaque.

Né en 1932 à Saint-Martin, Julien Bigras venait d'une famille paysanne. Il a fait des études en médecine et s'est spécialisé en psychiatrie avant de s'envoler pour Paris en 1960 afin de parachever sa formation en psychanalyse. De retour en 1963, il s'est intéressé principalement aux enfants fous, au suicide et aux rapports ambigus de l'enfant avec sa mère.

De 1964 à 1971, il a été professeur à l'Université de Montréal, au département de psychiatrie, ainsi qu'attaché de recherche et d'enseignement dans les hôpitaux. De plus, entre 1967 et 1971, il fut directeur de l'enseignement et de la recherche au département de psychiatrie infantile de l'Institut Albert-Prévost. À partir de 1971, il a pousuivi des recherches et a enseigné comme membre didacticien à l'Institut Canadien de psychanalyse.

Enfin, depuis 1982 il était *visiting professor of psychiatry* à l'Université McGill de Montréal, et psychiatre consultant au Royal Victoria Hospital. En outre, il a également été le directeur-fondateur du groupe de création *Interprétation*.

C'est en 1976 que Julien Bigras a pris vraiment un tournant vers l'écriture littéraire thérapeutique en publiant *L'enfant dans le grenier*. De 1976 à 1988, il a publié neuf livres.

Le psychanalyste et écrivain réputé avait publié à l'automne 88 chez VLB éditeur les lettres qu'il avait échangées avec Jacques Ferron entre 1981 et 1983, sous le titre *Le désarroi*. Auparavant, il avait écrit, entre autres, *Le psychanalyste nu* (Robert Laffont), *L'enfant dans le grenier* (Hachette), *Le choc des oeuvres d'art* (HMH Hurtubise) et *Ma vie, ma folie* (Boréal).

Julien Bigras, qui a marqué toute une génération de créateurs et de psychanalystes, laisse dans le deuil son épouse Élisabeth et ses fils Daniel et Jean-François.

PHOTO ÉLIZABETH BIGRAS

Julien Bigras

Mort du claveciniste américain Scott Ross

PARIS (AFP) — Le claveciniste et organiste américain Scott Ross, 38 ans, est décédé mardi à son domicile d'Assas, dans l'Hérault (Sud de la France), des suites d'une longue et douloureuse maladie, a-t-on appris hier à Paris auprès de sa maison de disques, Erato.

Scott Ross, musicien adepte du diapason à l'ancienne, a « touché » son clavier jusqu'à ces derniers mois, laissant même des enregistrements à paraître consacrés à des pièces pour clavecin de Bach, Soler, Haendel et d'Anglebert, compositeur français du 17e siècle dont il a coédité l'oeuvre pour clavecin avec le Canadien Kenneth Gilbert.

Né le 1er mars à Pittsburgh, il habitait depuis l'âge de 14 ans en France, où il s'est formé au clavecin et à l'orgue auprès de professeurs réputés, principalement au Conservatoire de Nice (René Saorgin et Huguette Grémy-Chauliac) et de Paris (Robert Veyron Lacroix et Laurence Boulay).

En 1971, il remportait le difficile Concours de Bruges (Belgique), ne négligeant pas de se perfectionner au clavecin auprès de Kenneth Gilbert à Anvers et l'orgue en France avec Michel Chapuis.

C'est toutefois vers l'interprétation et l'enseignement du clavecin (en France et au Canada) que Scott Ross s'est plus spécialement orienté, en s'attachant à la rigueur musicologique, la recherche de la bonne facture sans que ce soit au détriment de la spontanéité du jeu instrumental.

Le répertoire des 17e et 18e siècles notamment français (Rameau et Couperin) est l'univers de ce musicien. Il avait signé diverses intégrales pour le disque, la plus récente consacrée aux 555 sonates de Domenico Scarlatti en 34 disques compacts, qui avait rencontré un exceptionnel succès (plus de 5,000 coffrets avaient été vendus dans le monde).

Pour cette publication en 1988, la critique professionnelle dramatique et musicale avait fait de Scott Ross « la personnalité musicale de l'année en France ». C'est en France qu'il a d'ailleurs demandé à être enterré, à Assas près de Montpellier où il s'était fixé pour se reposer entre ses tournées.

ROCK ET BLUES/chronique

McCartney, Bowie et les Doobie Brothers

Serge Truffaut

IL EST très célèbre. On le dit gentil, bien des *homo sapiens* le trouvent mignon et pourtant cela ne l'a pas empêché de produire un disque — *Flowers In The Dirt* sur Capitol — ennuyeux comme la pluie. En deux mots, Paul McCartney vieillit mal. Plus mal en tout cas que George Harrison.

Tin Machine est le nom de la nouvelle formation de David Bowie. L'album que lui et ses trois compères ont récemment fabriqué est de loin plus intéressant que celui de « Popol ». Hélas ! Des Dobbie Brothers, on ne pourra pas dire la même chose. Quant à New Grass Revival, leur *Friday Night In America* c'est pire que la pluie. C'est une douche écossaise.

Le boy-scout du rock

AINSI donc, après des années de silence Paul McCartney est sorti de sa boîte à surprises pour cet album qu'il a réalisé avec l'aide, principalement, de Robbie McIntosh, l'ancien des Pretenders, à la guitare, Hamish Stuart, lui aussi à la guitare, Chris Whitten à la batterie et Mitchell Froom aux claviers.

Pour accoucher des compositions nécessaires à cette production, notre ex-Beatles a convoqué Elvis Costello à son chevet de bonhomme en panne d'inspiration afin d'écrire ensemble quatre chansons. On se demande bien pourquoi.

En effet, l'album a beau répondre à tous les canons de la production musicale des années 80, il n'en débouche pas moins sur le vide. Sur un gouffre dont on n'aperçoit jamais le fond. Une écoute patiente et répétée des ballades ou des pièces au rythme plus nerveux, n'a rien changé à ce premier constat. Quant aux paroles... Bref, l'ensemble est du genre fleur bleue.

La déception est si grande, qu'on peut se demander pourquoi celui qui fut le pilier musical des Beatles tient tant à vouloir faire une tournée nord-américaine quelque part en 1989-90. Remarquez qu'il bénéficie présentement d'un tel battage publicitaire, que le cours des choses risque fort d'en être modifié.

Conclusion ? Il manquait au *rock and roll* un boy-scout plein de bonnes intentions. Paul McCartney vient de s'emparer du rôle.

La sobriété a meilleur goût

AVEC David Bowie, au moins on ne s'ennuie pas. Son association avec le guitariste Reeves Gabrels, le batteur Hunt Sales et son frère Tony Sales à la basse, aura permis à cet esthète aux humeurs changeantes qu'est Bowie de fournir un produit d'où sont absents bien des artifices qui ont singularisé certains de ses disques antérieurs.

Champion pendant des années dans cet art qui consiste à reprendre à son compte tous les ingrédients qui font la mode d'une saison, David Bowie s'est contenté cette fois-ci de nous faire un album qui va à l'essentiel. Pas d'artifices, pas de fioritures dans ce *Tin Machine* parfois sombre, parfois violent.

Comme s'il voulait faire oublier ces années où il ne fut avant tout qu'un esthète ayant peu de préoccupations sociales ou politiques, et cherchant à plaire ou à faire danser, voilà que notre bonhomme se penche de façon beaucoup plus directe et explicite sur ces problèmes qui, comme celui du « *crack* » ou du fascisme, le préoccupent.

A cet égard, si l'interprétation du *Working Class Hero* de John Lennon en est le symbole, *Crack City*, même si musicalement est un emprunt des accords du célèbre *Wild Thing* des Troggs, et *Video Crime* en sont les meilleurs exemples. Et dans cet veine, il faut souligner le rôle de dramatisation tenu par le guitariste Reeves Gabrels qui a l'air d'en connaître un sacré bout sur Jimi Hendrix.

Bref, ce détour par la sobriété aura été salutaire. Tellement, que de Bowie on peut dire qu'il vieillit beaucoup mieux que McCartney.

Vannés les Dobbie Brothers

PAUVRES Doobie Brothers. Dans les années 70, ces Américains du Sud avaient aligné les uns après les autres des morceaux d'une rare efficacité.

Leurs productions ne se caractérisaient pas par la subtilité ou la nuance, mais par contre, elles affichaient une mise en place et une exécution impeccables.

Leur dernier-né, intitulé *Cycles* sur Capitol, témoigne d'une seule chose : les Doobie Brothers sont fatigués.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Le meilleur.*** Drame sportif avec Robert Redford et Robert Duvall. Détourné d'une carrière prometteuse, un joueur de baseball revient au jeu après 16 ans. R.-C. 19 h 30.

★ ***48 Hours.*** Reportage sur l'avortement aux États-Unis : les procès, les poursuites, les croisades et l'avortement chez les adolescentes. CBS 20 h.

★ ***Temps présent.*** La violence familiale en Suisse. TV5 20 h.

★ ***Pour une chanson.*** Les influences britanniques et américaines sur la chanson québécoise. Avec Charlebois, Dubois, Dufresne et Louise Forestier. TV5 21 h.

★ ***Au-delà de la gloire.*** Drame de guerre de Sam Fuller avec Lee Marvin et Robert Carradine. Les tribulations de quatre jeunes soldats et de leur sergent pendant la campagne d'Europe en 1944. R.-C. 23 h 25.

Premier jeudi musical à la Maison Trestler

L'ÉLÉGANTE Maison Trestler de Vaudreuil se prête admirablement bien à l'atmosphère de la musique classique, et elle accueille ce soir les mélomanes au premier concert de sa saison d'été, avec la participation des artistes Yolande Husaruk, soprano, Janine Lachance, pianiste et du comédien Edgar Fruitier.

Au programme : des oeuvres de Schubert, Rachmaninov, Rimsky-Korsakov, Poulenc et Granados.

Chaque jeudi soir, par la suite, la Maison offrira un concert : le 22 juin, ce sera la pianiste Sylviane Deferne qui jouera des oeuvres de Mozart, Schubert, Martin et Chopin.

Parmi les autres artistes invités, toujours le jeudi soir, à 20 h, jusqu'au 31 août inclusivement, mentionnons les noms de Manon Derome et Louise-Andrée Baril (29 juin), respectivement violoniste et pianiste, Dominique Morel et Douglas Nemish dans un récital de piano à quatre mains (le 6 juillet), le Trio Jess (le 13 juillet), le pianiste Jean-François Antonioli (le 20 juillet), le soprano Jody-Karin Appelbaum et le pianiste Marc-André Hamelin le 27 juillet.

La programmation des jeudis du mois d'août commence le 3 avec la flûtiste Lise Daoust et le claveciniste Yves-G. Lafontaine. Puis ce sera Stéphane Lemelin, pianiste, le 10 août, l'Ensemble Arion, le 17, le Trio François Bourassa, le 24, enfin le pianiste Laurent Philippe, le 31 août.

La Maison Trestler est également ouverte aux visiteurs jusqu'au mois de septembre, du lundi au dimanche, de 11 h à 17 h.

Cet été, lors des visites de cette résidence datant de 1798, située sur les bords du lac des Deux-Montagnes, classée monument historique et monument d'architecture, une attention particulière sera portée à l'histoire politique du 19e siècle et aux époques de vie politique de J.J. Trestler et d'Antoine-Aimé Dorion.

Le prix des concerts du jeudi est de $ 14, de $ 10 pour les étudiants. Pour l'abonnement complet : $ 130. Renseignements et réservations : 455-6290

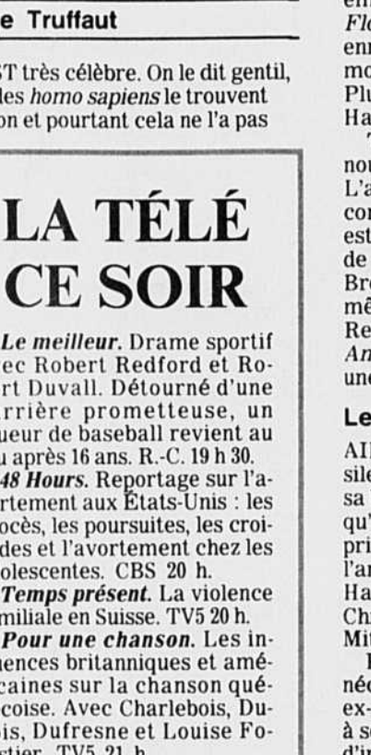

EN HOMMAGE À
JULIEN BIGRAS
le psychanalyste nu qui n'est plus mais dont les écrits, la voix nous accompagneront encore longtemps.
VLB éditeur

LE PLEIN AIR

Une excursion au mont Saint-Bruno

Robert Choquette

LE COUP D'OEIL est impressionnant dès qu'on tourne sur le chemin du Collège qui mène au stationnement du parc du mont Saint-Bruno.

On aperçoit alors le vieux collège Mont-Saint-Gabriel qui domine le parc du haut de ses grands murs de pierre taillée et de sa flèche coiffée d'une croix.

Quand on entre dans la réserve naturelle, située à seulement 25 kmdu centre de la métropole, on a un peu l'impression de pénétrer dans un sanctuaire. C'est calme, beau, propre et reposant.

D'une superficie de 8.9 km carrés, le parc du mont Saint-Bruno, créé en 1975 par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), couvre presqu'entièrement la plus petite (198 mètres d'altitude) et la plus connue des collines montérégiennes.

Typiquement montagneux, le mont Saint-Bruno présente une grande diversité d'habitats : champs, tourbière, marécage, forêt et lacs. On dénombre près de 500 espèces de plantes distinctes dans le parc.

Les ornithologues amateurs peuvent observer une centaine d'espèces d'oiseaux nicheurs, ainsi qu'une cinquantaine d'oiseaux migrateurs. Il est donc intéressant d'apporter des jumelles et des guides d'identification des plantes sauvages ou des oiseaux, selon les goûts.

Comme les moustiques sont encore très nombreux dans le parc, il est souhaitable de ne pas oublier non plus la lotion insectifuge.

On vient au mont Saint-Bruno pour pique-niquer, pour pêcher — achigan, barbotte, perchaude — ou marcher sur les sentiers qui sillonnent le parc.

Outre les 8 km de chemins de désserte, la montagne est parcourue par 12 km de sentiers de randonnée pédestre. Ces sentiers, qui servent aussi au ski de randonnée l'hiver, sont interdits aux vélos de montagne.

Tout comme ailleurs, dans d'autres parcs naturels, on a préparé ici, à l'intention des visiteurs, un sentier d'interprétation de la nature. Le *circuit des lacs* relie les cinq lacs et les ruisseaux de la montagne, sur plus de 4 km.

À chacune des six haltes, on trouve des panneaux d'interprétation dont les textes et les illustrations portent sur les phénomènes propres au mont Saint-Bruno.

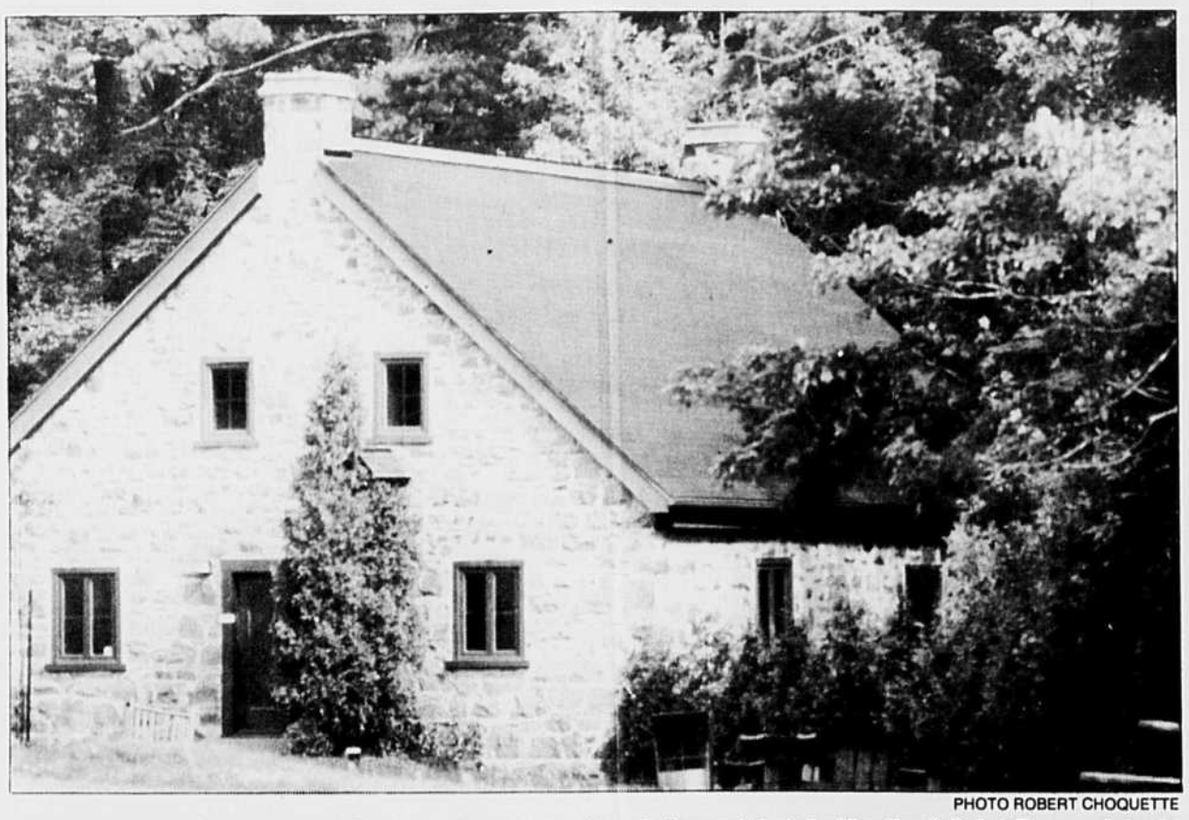

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Le vieux moulin à eau qui s'élève à mi-chemin des lacs Seigneurial et du Moulin, à Saint-Bruno, date de 1761. Si la roue à aubes est aujourd'hui disparue, le pont de pierres à trois arches subsiste. La rénovation du bâtiment sera complétée l'automne prochain.

Par exemple, on explique l'origine des collines montérégiennes et les particularités du réseau hydrographique. À la halte du lac des Atocas, on apprend comment un lac se transforme en tourbière. C'est intéressant et très instructif.

Malheureusement, la baignade est interdite dans les cours d'eau du parc. En effet, les cinq lacs constituent le réservoir d'eau potable de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Des sources souterraines et des ruisseaux alimentent le lac des Bouleaux, situé le plus en amont dans la montagne. De là, l'eau s'écoule dans le lac Seigneurial, puis dans le lac du Moulin.

L'eau est ensuite acheminée dans les conduites de la municipalité. D'ailleurs, cette situation de dépendance envers le réseau des lacs du mont Saint-Bruno illustre bien le passé lointain de l'endroit.

C'est en 1710 que le gouverneur de la Nouvelle-France concède la seigneurie de Montarville à Pierre Boucher, le fils aîné du seigneur de Boucherville.

Coupée de tout accès direct à un cours d'eau important, comme le fleuve Saint-Laurent ou la rivière Richelieu, la seigneurie se développe à la faveur du réseau de lacs et de ruisseaux du mont Saint-Bruno.

Grâce à l'énergie hydraulique qu'on en tire, on a érigé, dès 1725, un premier moulin à eau servant à moudre la farine. D'autres moulins se sont ajoutés au premier : moulin à tanner, moulin à scie, moulin à carder.

Le vieux moulin à eau qui s'élève à mi-chemin des lacs Seigneurial et du Moulin est le seul témoin de cette époque. En fait on peut voir la deuxième rénovation du moulin.

La construction de pierre taillée, qui date de 1761, comporte deux étages. La roue à aubes est aujourd'hui disparue, mais il reste encore un magnifique pont de pierre à trois arches.

Actuellement le vieux moulin est en rénovation. Les excursionnistes pourront à nouveau le visiter au cours de l'automne prochain.

Depuis le début du 18e siècle, on pratique la culture de la pomme sur le mont Saint-Bruno. On cultive plus d'une douzaine de variétés différentes de pommes, principalement la *Melba*, la *Lobo*, la *Red Delicious*, la *Cortland* et la *McIntosh*.

On dénombre aujourd'hui 2,500 pommiers répartis dans les trois aires de plantations du parc. La plus grande partie des vergers est concédée à un pommiculteur. L'accès aux vergers est donc interdit du mois de mai au mois de novembre.

Il ne faut pas oublier que les vergers sont arrosés régulièrement d'insecticide, jusqu'au milieu du mois de juillet. Il est alors dangereux de consommer les pommes immatures.

Dès la mi-août, il est possible de venir cueillir soi-même — dans la section autorisée — des pommes *Melba*, la première variété à mûrir dans l'année.

Les autres variétés se cueillent d'ordinaire au cours de la période qui s'échelonne du début du mois de septembre à la mi-octobre. Apportez de petites échelles ou des bancs afin d'éviter de briser les branches des pommiers !

Par la route, on rejoint le parc du mont Saint-Bruno en quittant l'autoroute Jean-Lesage, à la sortie 102, puis en suivant le chemin des 25 jusqu'au chemin du Collège. Le stationnement est gratuit durant les mois d'été.

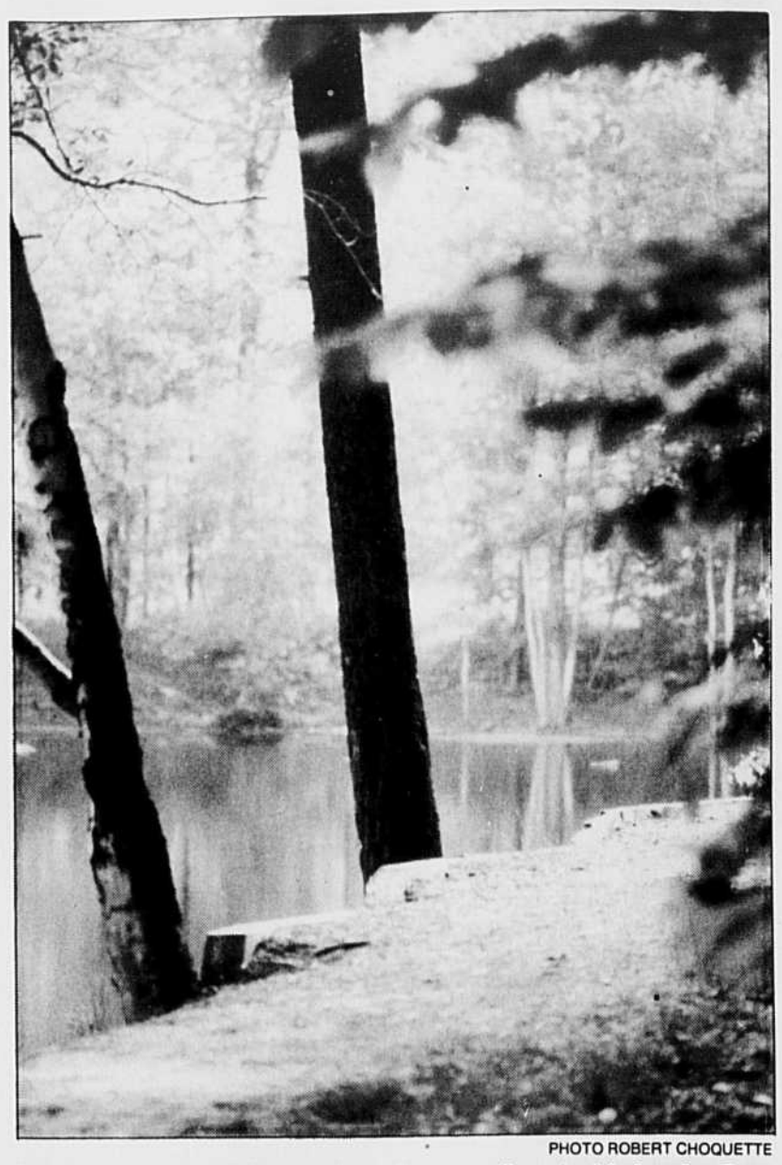

PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Des sources souterraines et des ruisseaux alimentent le lac des Bouleaux, au sommet du mont Saint-Bruno.

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Le seul sur la baie du beau lac international Memphrémagog.

Toutes les chambres avec terrasse ou balcon **privé, air climatisé, vue** sur le lac.

À **quelques pas** du centre ville, forfaits divers.

Pour réservation sans frais: **1-800-567-2727**
(819) 843-6521

1133 Principale O.
Magog, Qc J1X 2B8

++++

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis — 30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, situé à proximité du centre d'Art et de nombreuses galeries. **23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.**

Auberge Pointe au Pic — Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731, 1-800-463-1568

AUBERGE ST-BERNARD — Nouveau complexe hôtellier à Magog-Orford, chambres et suites de luxe, apparte ments tout confort avec salon foyer et cuisine toute équipée. Salle à diner Le GRILLARDIN, Bistro-café avec terrasse, piscine, jardin, décor champêtre, Accueil et service chaleureux. À 2 pas du centre-ville et ses boutiques et du magnifique Lac Memphrémagog, à proximité des golfs, des théâtres d'été, des Jeunesses Musicales, des galeries d'art et des centres équestres - (819) 843-6657 1-800-567-7378. Sortie 115 Nord de l'Autoroute des Cantons de l'Est. (Aussi disponible condominiums de style Nouvelle-Angleterre à vendre ou à louer)

Manoir Hovey +++++

Niché dans un jardin magnifique sur les rives du lac à North Hatley, Le Manoir Hovey vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration. Presque toutes nos 35 chambres ont vue sur le lac et sont décorées individuellement. Plusieurs ont un balcon, bain-tourbillon, lit à baldaquin et foyer. Notre cuisine innovatrice s'alimente à un jardin unique d'herbes, d'épices et de fleurs. Nos 2000 pieds sur le lac permettent tous les sports nautiques et le tennis sur les lieux; golf et équitation sont à quelques minutes du Manoir. Une variété de forfaits-soleil sont offerts incluant l'animation sur place, les soupers, déjeuners, taxe service. Exemple: Forfait «week-end» à compter de 87$ p.p. par jour, ou du dimanche au vendredi à compter de 79$ p.p. par jour. PRIX DE QUATRE DIAMANTS
C.P. 60, North Hatley, Qc J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421.

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES — Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. **Forfaits: 60$ à 70$** par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). ⚜⚜⚜⚜
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le majestueux St-Laurent, 27 chambres tout confort, fine cuisine, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extéireure, salle de ocnférence et de jeux, située à 10 min. du Massif. Demandez nos forfaits «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces Vacances», ou «Réunions d'Affaires». Tél.: (416) 435-5505. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-435-2779.

LAURENTIDES

AUBERGE DES NEIGES
Romantique auberge centenaire avec 8 chambres d'époque. Table gourmande. Rabais de 10 à 20% sur le tarif des chambres pour 4 soirs et plus à partir de 42.50 p.p. occ. dbl. 173 Tour du Lac, Ste-Agathe, J8C 2Z7 Tél.: (819) 326-1276

HÔTEL L'ESTEREL: Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de Lys, HÔTEL L'ESTEREL est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, 18 trous de golf, tennis, piscine chauffée, gymnase, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.

ILE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'enchanteresse Isle aux Coudres, 98 unités tout confort, une cuisine exceptionnelle, et une gamme de divertissements, piscine intérieure, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Vacances Plein-Air», «Détente» ou «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 438-2711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais 1-800-463-5250. Fax: 418-438-2127.

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:
Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. **THÉÂTRE D'ÉTÉ**. Piscine intérieure et centre de conditionnement physique incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives saisonnières (dont la piscine extérieure chauffée), taxe et service: à partir de $87 par personne, par jour, occ. double. Aussi disponible **FORFAIT GOLF.**
Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551

AUBERGE LES QUATRE-TEMPS LAC BEAUPORT
À 15 minutes du musée de la civilisation et 5 minutes du zoo. Bains tourbillons, piscine intérieure, sauna, plage, ski nautique, forfaits golf, équitation, planche à voile, forfaits santé. Venez vivre une soirée à Naples en compagnie du fameux ténor Yves Cantin et sa troupe. Prix à partir de $68.00 par personne incluant repas et billet.
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

ESTRIE

Auberge Loft Acres Country Inn — Offrez-vous un séjour luxueux au coeur de la région Sutton/Lac Brôme. Hôtel de type condo-appartements, salle à manger, bistro rénové, chevaux, piscine, sur une ferme de 200 acres. L'endroit idéal pour se reposer ou profiter des sorties de fin de semaine. Réunions d'affaires, tournois de golf, réceptions de mariage. Forfait de fin de semaine: 116 $ p.p. occ. dbl., incluant les repas. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

AUBERGE MEMPHRÉ dans les Cantons de l'Est, quelle bonne idée pour briser la routine et venir voir la nature s'éveiller, visiter la région, assister à un spectacle, pêcher etc. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Salle à manger, bar. Piscine intérieure chauffée. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.
1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHÉRIBOURG:
Endroit idéal pour la détente. Ce centre vous offre une gamme d'activités sur place: baignade, tennis, vélos de montagne, complexe sportif incluant: piscine intérieure, gymnase, sauna, tourbillon et salle de conditionnement. À moins de 2 km: golf, équitation, randonnée pédestre. Côté hébergement, vous pourrez choisir entre 54 nouvelles chambres et suites (97 au total), des chalets ou des villas de luxe. Les chalets logent 6 personnes maximum et sont entièrement équipés (T.V., foyer, vaisselle, cuisine et lingerie). Prix en saison à partir de 450$/sem. Nos villas de luxe bénéficient d'équipements plus modernes et la décoration est de bon goût. Le prix de celles-ci est de 25% supérieur aux prix standards. Vous pouvez également profiter de différents forfaits: GOLF: 6 jrs/5 nuits à partir de 420$; MUSIQUE avec le Centre d'Arts Orford: 4 jrs/3 nuits à partir de 239$; VACANCES-SANTÉ: 4 jrs/3 nuits à partir de 399$, (prix p.p. occ. dbl.). SOUPER-THÉÂTRE disponible. Réservez tôt: 1-800-567-6132 ou local 819-843-3308. Chéribourg, C.P. 337 MAGOG (Québec) J1X 3W9.

Auberge RIPPLECOVE — Une des plus prestigieuses auberges du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. 21 chambres de rêve, quelques-unes avec vue sur le lac, balcon et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponibles. La planche à voile, la voile, le ski nautique, le canoe, plage privée, piscine extérieure chauffée et croisière, tout sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de $160 PP occ. double incluant 2 petits déjeuners et 2 soupers.
(819) 838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

ILE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot Île d'Orléans — Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge ou vous trouverez une salle à manger pour fins gourmets, des chambres confortables et une piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.
Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

RELAIS & CHATEAUX

"SUR LA ROUTE DU BONHEUR"

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: TRÈS GRAND CONFORT, GASTRONOMIE ET RAFFINEMENT. Sous un même toit: Chambres spacieuses, certaines avec grandes baignoires tourbillons, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna et appareils d'exercices. Tennis, sentier écologique et plage sauvage privée. Demandez notre nouvelle brochure et nos forfaits pour la saison estivale. Certificats-cadeaux. 124 St-Raphael, Cap-à-L'Aigle, G0T 1B0, 418-665-4431.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmets, classé 4 fourchetes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 $ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et la tranquilité à 1 h. de Mtl. Situé au bord d'un lac - 70 ch. - Table d'hôte - Classifié 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Activités organisées - Canots, pédalos, tennis - Pisc. ext. chauffée - FORFAITS: dimanche au vendredi. 5 jrs 499$ - 2 jrs 215$ p.p. occ. dbl - 3 repas p.j. et serv. (Sauf juillet et août) - Mtl: 866-8262 - Ext. Mtl: 1-800-567-6635 - Val-David: (819) 322-2020 - FAX: (819) 322-6510

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu.
Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

SAGUENAY

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové, caressé par la magnifique Baie de Tadoussac, avec sa vue imprenable sur le St-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-putt, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», Safari Visuel aux Baleines», Évasion», «Douces Vacances» ou «La Classique de Golf». Tél.: (418) 235-4421, de Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-235-4607.

MONT STE-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe dont mezzanine, tourbillon et foyer, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, facilité de réunions et congrès. Demandez nos forfaits: «Évasion à la montagne», «Douces Vacances», «Coeur à Coeur», «Golf», «Réunions d'Affaires». Tél.: (418) 827-5711. De Mtl (514) 861-2821. Sans frais: 1-800-463-5250. Fax: 418-827-5997.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 15 juin 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
⇩ 1917.30 - 16.73	⇩ 3769.74 - 17.24	⇩ 2503.36 - .18

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
⇩ 83.31 - .07	⇩ 361 - 1	12.31%	4.6%

Québec donne un coup de pouce à Canadair au Bourget: $ 106 millions

Les 19 CL-215 du gouvernement seront remotorisés

Jean-Paul Bury
de la Presse canadienne

PARIS — Le gouvernement du Québec a décidé de faire remotoriser par Canadair la totalité de sa flotte de 19 avions-citernes CL-215, destinés à lutter contre les incendies. Il en coûtera $ 106 millions. C'est ce qu'a annoncé hier, lors de *la journée du Québec*, au Salon aéronautique du Bourget, près de Paris, M. Pierre MacDonald, ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Ce contrat, qui s'étale sur plusieurs années, doit ainsi permettre à la société Canadair de faire redémarrer son programme des nouveaux bombardiers d'eau CL 215 T, qu'elle avait dû suspendre au début de l'année en raison des atermoiements du gouvernement français, qui n'a toujours pas annoncé sa commande ferme. Ce contrat d'une douzaine d'appareils, dont le montant est estimé à $ 150 millions, est dans l'air depuis près de trois ans maintenant, mais sans résultat. Et l'absence d'engagement du gouvernement français, lors de la visite officielle du premier ministre Bourassa, à Paris, en janvier dernier, avait contraint l'avionneur canadien à stopper les frais.

Aujourd'hui, avec l'engagement du gouvernement québécois, le programme peut redécoller, d'autant que l'Espagne et un pays du Sud-Est asiatique sont ouvertement intéressés par le nouvel appareil. Sans la commande française, Canadair pourra même mener son programme de production à terme, annonce-t-on au Bourget.

Le contrat signé par le gouvernement québécois prévoit la remotorisation de 17 avions, deux des bombardiers d'eau de la flotte de la province ayant déjà été modernisés. Les appareils doivent être équipés d'un turbo-moteur qui améliore les performances de l'avion notamment pour les vols par temps chaud et pour les opérations à haute altitude. Le nouveau moteur permettra également aux pompiers du ciel d'effectuer 4,000 heures de vol entre deux révisions, ce qui rendra l'avion encore plus disponible et opérationnel.

Le nouvel appareil CL 215 T, mis au point par Canadair, avec la collaboration du service aérien du Québec, de la Sécurité civile française et de l'armée espagnole, incorporera, lui, d'autres améliorations importantes, comme l'augmentation de la capacité des réservoirs d'eau, la protection anti-corrosion de l'appareil ou encore le contrôle par ordinateur des quatre trappes de largage. Ce nouvel appareil pourrait être livré aux premiers clients d'ici deux ans, estime-t-on chez Canadair.

Cette nouvelle annonce conforte le beau succès commercial de la division aéronautique de Bombardier, au salon de Bourget, Canadair ayant enregistré depuis jeudi dernier, 96 commandes pour son avion de transport régional à réaction (RJ), notamment de la part des compagnies Air Nova du Canada (10 unités), Alisarda d'Italie (20), British Airways de Grande-Bretagne (20), DLT d'Allemage (12) et Skywest airlines des États-Unis (10).

Par ailleurs, Hochelaga Aérospatiales Inc., filiale de Devtek, installée à Laval, a annoncé à son tour hier au salon la conclusion d'une entente, avec la société Bell-Helicoptères Textron du Canada, pour la fourniture de rotors équipant les hélicoptères 206 B ET 206 L.

Ce contrat évalué entre $ 15 millions et $ 20 millions a été conclu pour une période de cinq ans, et il doit faire de Hochelaga le seul fournisseur de rotors principaux et de rotors de queue pour les appareils de Bell.

Dans le même temps, la société Hochelaga a fait savoir qu'elle venait également de conclure un accord de coopération avec la société française Aviac, afin de créer une compagnie canadienne offrant des services complets de conception, d'essais et de fabrication de commandes de vol.

Aviac est une société française installée il y a plus de 45 ans, et qui s'est notamment établie une réputation internationale, comme fournisseur d'électromécanismes, tels vérins, commandes de volets etc ... Les produits Aviac équipent la gamme complète des avions Airbus, des Falcon ainsi que plusieurs hélicoptères français.

Selon M. Richard Woodgate, président de la division composantes de Devtek, cette entente doit permettre de rencontrer l'ensemble des besoins des avionneurs tant européens que nord-américains, et capter ainsi un important marché.

En plus, le ministre Pierre MacDonald a fait observer que les contacts établis entre les industriels québécois et français, et notamment la visite de travail effectuée, en janvier dernier, par le premier ministre Bourassa, à Toulouse, capitale française de l'aéronautique, « portait ses fruits ». Il a par ailleurs indiqué qu'il avait rencontré en début de semaine, à Paris, son homologue français, le ministre de la Recherche et de la Technologie, Hubert Curien, pour intensifier la coopération des compagnies françaises et québécoises de pointe dans le programme européen de haute technologie *Eureka*. Ce programme est en effet ouvert au compagnies canadiennes associées à deux partenaires européens, et le gouvernement fédéral avait annoncé une enveloppe de subvention de $ 25 millions pour aider les entreprises canadiennes à participer à *Eureka*. Selon le ministre MacDonald, ce secteur, pas ou peu exploité, pourrait lui aussi générer de fructueuses coopérations entre des compagnies françaises et québécoises.

Deux des 19 appareils ont déjà leurs nouveaux moteurs.

$ 85 millions en investissements britanniques pour le Québec

Jean-Paul BURY
de la Presse canadienne

PARIS — « Le Québec est à la fine pointe de la technologie et nous venons de réaliser en Grande-Bretagne une riche moisson », a annoncé hier à Paris, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement technologique du Québec. Profitant de son séjour en France, M. Pierre MacDonald a fait le bilan de sa visite en Angleterre, jeudi et vendredi dernier, en annonçant l'implantation ou le développement de trois compagnies britanniques importantes au Québec.

Le premier de ces projets, engagés lors de la tournée européenne du premier ministre Bourassa, en janvier dernier, concerne la société anglaise Parkfield, qui projette d'installer dans les Cantons de l'Est une usine de production de roues d'aluminium pour automobiles. Cette fonderie, un investissement de $ 70 millions, et dont l'annonce officielle de l'installation devrait intervenir très rapidement, avant la fin du mois, emploierait 350 personnes.

Le deuxième investissement industriel important, à hauteur de $ 5 millions, concerne le développement de l'usine de confiseries Trebor de Granby, qui produit notamment les fameuses gelées et des bonbons. Le confiseur britannique a en effet décidé d'augmenter sa production pour faire face à la demande du marché américain. Enfin la compagnie Placy, filiale de l'important groupe GEC, spécialisée dans l'électronique et l'étude de systèmes de sécurité et de cryptage des logiciels, devrait construire une usine dans la région de l'Outaouais. Cette unité de production qui nécessiterait un investissement de $ 8 millions à $ 10 millions emploierait quelque 200 personnes.

Mulroney se rit des compagnies d'assurance

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral trouve prématurées les inquiétudes exprimées par les compagnies d'assurance-vie québécoises, face aux nouvelles normes de solvabilité qu'Ottawa songe à leur imposer.

S'apprêtant à participer à la réunion hebdomadaire de ses députés, le premier ministre Brian Mulroney s'est ri des craintes soulevées par le monde québécois de l'assurance-vie.

« De grâce, ne perdez pas de sommeil pour ces entreprises. Elles se portent très bien, merci », a-t-il affirmé.

« Avant de voir la mort des compagnies d'assurance, croyez-moi, vous allez attendre longtemps », a déclaré le premier ministre.

Aucune décision n'a encore été prise concernant la mise en place de nouvelles normes, a de son côté affirmé le ministre d'État aux Finances, Gilles Loiselle, qui dit avoir l'intention de convoquer prochainement une réunion fédérale-provinciale pour discuter des problèmes qui touchent les institutions financières.

Un spécialiste de la firme d'actuaires Sobeco, M. Jean-Louis Gauvin, a préparé un volumineux rapport à ce sujet. Plus tôt cette semaine, il a dit craindre que l'industrie de l'assurance-vie au Québec ne soit « rayée de la carte » si Ottawa décide de lui imposer des normes plus sévères de solvabilité.

M. Loiselle a indiqué avoir reçu copie du rapport Sobeco et a promis d'en tenir compte dans l'évaluation du dossier, qui devrait faire l'objet d'une décision gouvernementale « au milieu de l'été ».

Il y a 15 assureurs-vie au Québec. Plus jeunes que les grandes sociétés canadiennes, ils ont effectué ces dernières années une série d'acquisitions de filiales, au montant total de $ 1 milliard, afin d'accélérer leur développement. Or, Ottawa songerait maintenant à exclure ces investissements des critères qui mesurent la solvabilité d'une entreprise.

Maax fabriquera des pièces du Sea-Doo

Jean Chartier

LA SOCIÉTÉ MAAX, un fabricant de baignoires de Ste-Marie de Beauce, a annoncé une entente avec Bombardier pour la fabrication de plus de la moitié de ses pièces de carosserie de Sea-Doo, en l'occurrence 18,000 véhicules aquatiques par année, à compter du mois d'août. Cet usinage se fera à Tring Jonction, pour assemblage ultérieur à Valcourt. La commande fournira un chiffre d'affaires additionnel de $ 2.5 millions à Maax.

Le président de Maax, M. Placide Poulin, a aussi déclaré qu'il négociait présentement deux acquisitions aux États-Unis. Elles concernent aussi des manufacturiers d'appareils sanitaires, l'un du Rhode Island, l'autre de l'Indiana. Il s'attend qu'au moins une de ces deux négociations mène à une transaction.

D'autre part, plusieurs autres changements sont survenus récemment, dont la radiation des avoirs d'Archimède après la construction de 200 maisons d'un concept nouveau. Cette radiation de $ 652,000 pour l'exercice financier 1988 a entraîné un déficit de $ 398,000.

Le chiffre d'affaires de Maax a atteint $ 14.6 millions pour l'exercice financier terminé au 28 février.

Pour le premier trimestre du nouvel exercice, les choses vont nettement mieux. Le manufacturier a d'abord signé une première convention collective après cinq semaines de grève à l'une de ses usines.

Le chiffre d'affaires est de $ 4.5 millions pour ce premier trimestre et le bénéfice net de $ 345,000. Pour toute l'année, le chiffre d'affaires franchira les $ 22 millions, prévoit M. Poulin, et le bénéfice net $ 1.4 million tout au moins.

Maax a procédé à une émission REA de 1.4 million d'actions à $ 2.50 en juin 1987, ce qui a donné $ 3.5 millions. Le chiffre d'affaires de la compagnie ne dépassait pas $ 6 millions à l'époque. Les propriétaires cédèrent 24 % des actions au public. Le titre s'est fort mal comporté en bourse, glissant jusqu'à 50 cents. Il a rebondi tout récemment à 85 cents.

Pour le premier trimestre 1989, Maax a finalement réalisé un gain de 6 cents, ce qui annonce 24 cents annuellement. L'objectif est de porter le gain à 30 cents par action en 1990 avec le lancement de nouvelles opérations.

Maax fabrique des appareils sanitaires en acrylique et fibre de verre. Il s'agit de produits de luxe dont la demande est en forte expansion. Ces produits se vendent plus cher que les articles en fonte, en acier émaillé et en porcelaine des compagnies Crane et American Products ; mais il s'agit de produits nouveaux en forte demande en raison des couleurs et de l'allure moderne, selon M. Poulin.

Son chiffre d'affaires se divise ainsi : $ 5 millions au Québec, $ 5 millions aux États-Unis, $ 4 millions en Ontario, $ 2 millions dans les Maritimes et $ 1 million dans l'Ouest.

En 1988, à part la radiation de la compagnie Archimède, l'usine Multifibre de Laval a été acquise pour $ 800,000. Cette dernière a fait une perte de $ 289,000 pour son dernier exercice financier mais enregistre un bénéfice de $ 20,000 présentement.

Quelque 18 autres projets d'acquisition ont été examiné en 1988. Le principal projet avait trait à l'acquisition pour $ 9 millions d'un compétiteur américain faisant un chiffre d'affaires de $ 25 millions. La transaction a été abandonnée au dernier moment, cette compagnie étant déficitaire de $ 2 millions et la direction n'étant pas disponible pour redresser la situation.

Pour la prochaine acquisition, le vice-président aux finances, M. Jean-Jacques Demers, a précisé qu'une émission avait été projetée pour $ 2 millions de débentures convertibles en actions dans cinq ans à 85 % du prix de l'action. Un financement bancaire pour l'une des filiales a plutôt été retenu. Le président de la compagnie et son vice-président exécutif, M. Bertrand Champagne, détiennent 71 % des actions de Maax. La cible pour 1990 est d'un chiffre d'affaires de l'ordre de $ 32 millions.

Les banques japonaises dominent encore

NEW YORK (AFP) — Les banques japonaises ont encore renforcé l'an dernier leur domination : elles occupaient les huit premières places des plus grands établissements bancaires mondiaux, selon le classement réalisé en fonction des actifs, publié hier par la revue spécialisée américaine *Institutional Investor*.

En 1987, les cinq premières banques mondiales étaient japonaises, a indiqué la revue, qui publie chaque année la liste des 200 plus grandes banques dans le monde.

Les grands perdants en 1988 ont été notamment le Crédit Agricole (France) qui est tombé du sixième (en 1987) au neuvième rang, et Citicorp qui arrive en dixième position, alors que la première banque américaine se classait encore à la septième place en 1987.

VIE DES ENTREPRISES

Perte pour Campeau

CAMPEAU CORPORATION est restée dans le rouge durant le premier trimestre bien que les revenus aient augmenté. Les ventes pour les trois premiers mois achevés le 30 avril ont atteint $ 2.23 milliards US, contre $ 745 millions US pour la période comparable de l'exercice précédent. Cette hausse découle grandement de l'acquisition, faite par Campeau l'année dernière, de Federated Department Stores Inc. de Cincinnati. Toutefois, le trimestre sous revue s'est soldé par une perte de $ 67 millions US, comparé à un bénéfice de $ 173 millions US en 1988. Une augmentation des frais financiers et d'autres coûts liés à la reprise de Federated explique ce recul.

Irwin Toy s'explique

IRWIN TOY , la fabricant torontois de jouets, a tenu son assemblée annuelle hier. Devant les actionnaires, le président du conseil, Arnold Irwin, a expliqué pourquoi les profits sont en diminution depuis le dernier trimestre 1988. « La compagnie ne s'attendait pas que les jeux vidéo auraient tant de succès ; elle a donc dû supporter les coûts d'entreposage d'un grand stock de jouets traditionnels, moins demandés ». Il s'en est suivi une chute du bénéfice net pour les trois mois clos le 30 avril, à $ 291,000 contre $ 363,000 l'an dernier. Pour l'exercice clos le 31 janvier, le bénéfice est de $ 1,515,000 en regard de $ 1,612,000.

Cascades : nouvel investissement

L'USINE Cascades d'East Angus investira $ 20 millions pour la modernisation de son département de finition et la construction d'une usine de désencrage d'une capacité de 60 tonnes par jour. Les travaux débuteront cet été pour se terminer à l'automne 1990. Dans un deuxième temps, Cascades investira en 91 quelques $ 30 millions pour la modernisation d'une machine à carton. Depuis sa création, en 83, l'usine a investi plus de $ 33 millions dans ses installations.

Noranda prolonge son offre

NORANDA INC. de Toronto a prolongé de 90 jours l'offre en vertu de laquelle les actionnaires inscrits et les propriétaires réels qui, au 17 avril 1989, détenaient moins de 100 actions ordinaires, peuvent vendre ou acquérir des actions afin de porter à 100 le total des actions détenues. Noranda assumera tous les frais de courtage. L'offre prend désormais fin le 15 septembre 1989 à 17 h.

Remontée des bénéfices de Dalmys

APRÈS UN AN d'efforts destinés à réduire les coûts d'exploitation et à améliorer la gestion des stocks, Dalmys est parvenue à enregistrer pour la troisième fois consécutive un trimestre d'exploitation rentable. Avec une augmentation des ventes de 6 % au cours de la période de trois mois se terminant le 27 mai 1989, les bénéfices nets ont augmenté de $ 929,000 par rapport à 1988. Les ventes du trimestre s'élevaient à $ 36,7 millions, alors qu'elles étaient de $ 34,6 millions l'année dernière. Le bénéfice net était de $ 123,000, soit trois cents par action, alors que la compagnie avait enregistré une perte nette de $ 806,000, soit 19 cents par action, un an plus tôt.

La BR ouvre un bureau à Atlanta

LA BANQUE ROYALE du Canada a ouvert hier un bureau de représentation à Atlanta. Celui-ci vient s'ajouter à ceux de Chicago, Pittsburgh, Dallas, Houston, Los Angeles, Miami et Portland. Il comptera un personnel de 11 personnes et sera le siège régional de la banque pour tout le Sud-Est des États-Unis. Le bureau sera dirigé par M. Tom Gleason et sera responsable des activités de l'institution dans les États de Georgie, Floride, Alabama, Mississipi, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Virginie, Virginie occidentale, Tennessee, Kentucky, Ohio et Pennsylvanie occidentale. « Nous sommes heureux de nous joindre à ce centre animé des affaires, au coeur financier et commercial du Sud-Est des États-Unis », a déclaré M. John Cleghorn, président de la Banque Royale, lors de l'inauguration du bureau. « Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada et l'Accord de libre-échange devrait resserrer nos relations. Nous devrions au cours des prochaines années étendre considérablement nos activités dans le Sud-Est des États-Unis ».

Nouveau regroupement touristique

UNE SOCIÉTÉ d'intérêts communs appelé le Groupe Stragesco a été créé hier par Nationair, Mirabelle Tours, Tours Mont-Royal et Jet Vacances dans le but de développer une série de nouveaux marchés et services touristiques, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Les sociétés fondatrices possèdent globalement un chiffre d'affaires de $ 300 millions.

Hydro emprunte $ 250 millions

HYDRO-QUÉBEC vient de négocier un emprunt de $ 250 millions sur le marché américain. Le produit de l'émission servira au financement de son programme d'investissement. Les nouvelles obligations, série *HE*, sont garanties par la province de Québec et porteront intéret au taux de 8 5/8 % payable semi-annuellement. Elles seront datées du 15 juin 1989 et viendront à échéance le 15 juin 2029. Elles ne seront pas remboursables avant échéance. Les obligations sont offertes au public par un syndicat dirigé par les maisons Merrill Lynch Capital Markets, The First Boston Corporation, Kidder, Peabody & Co. Incorporated, RBC Dominion Securities Corporation et Shearson Lehman Hutton Inc.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Tembec nage dans l'optimisme avec sa 3e usine

À quatre mois de la production, la demande en carton haut de gamme dépasse l'offre

Claude Turcotte

TÉMISCAMING — En arrivant à Témiscaming, petite localité de 3,000 habitants perdue dans de lointaines forêts et blottie entre quelques collines ontariennes et québécoises, à l'endroit précis où le lac Témiscamingue devient la rivière Outaouais, on a peine à croire que dans quatre mois s'y mettra en marche ce qui sera alors l'une (sinon la) des plus modernes usines de carton au monde.

Car personne n'oublie que cette localité était à toutes fins utiles vouée à disparaître vers 1970, alors que la Compagnie internationale de papier décidait de fermer la seule usine de l'endroit. Mais les cadres de l'entreprise, les employés et toute la population de Témiscaming unirent leurs forces pour ressusciter en 1973 l'usine, en créant la compagnie Tembec avec un investissemet initial de $ 2.4 millions. Puis, ce fut la modernisation et la construction, au coût de $ 103 millions, d'une seconde usine, Temcell, en 1984.

En 1988, on créait Temboard avec un investissement prévu de $ 310 millions dans « une usine ultramoderne de carton d'envergure mondiale, destinée à la production de carton couché blanchi ». Si l'histoire de Tembec est un conte de fée, cette troisième usine n'est alors rien de moins que le carosse de Cendrillon. Toutefois, les gens de Témiscaming se souviennent encore trop des angoisses de la fermeture pour s'enivrer du succès présent. À leurs yeux, cette troisième usine vient simplement consolider leur sécurité d'emploi pour de longues années à venir.

Les principaux actionnaires et dirigeants de Tembec manifestent également une très grande prudence. L'usine Temboard devrait coûter en réalité $ 270 millions, mais on se garde « un coussin de $ 40 millions », au cas où il y aurait des pépins, que ce soit dans le démarrage de l'usine, le prix du carton ou toute autre cause imprévue. La capacité maximale de l'usine sera de 140,000 tonnes par année. En 1990, elle devrait produire 90,000 tonnes de carton et des revenus de $ 100 millions. Il s'agit d'un carton haut de gamme (environ $ 1,200 la tonne) destiné à l'emballage de prestige pour des produits cosmétiques, pharmaceutiques, alimentaires, etc.

L'équipement en cours d'assemblage.

Il y a beaucoup d'espace sur le marché pour ce type de carton, dit-on chez Tembec. L'an passé, le Canada n'en a produit que 50,000 tonnes et en a importé 120,000 tonnes. Il y a en outre un marché énorme aux États-Unis, où Temboard compte écouler 60 % de sa production ; 30 % restera au Canada et 10 % ira en Europe. La compagnie a déjà en main des intentions d'achat de 110,000 tonnes de carton par année, y compris les engagements d'un important associé, Jefferson Smurfit de Saint-Louis au Missouri, qui prendra au moins 50,000 tonnes annuellement au prix du marché.

Malgré toutes ces assurances de ventes, Tembec reste totalement fidèle à sa culture de communicateur, non seulement en maintenant le président du syndicat de ses employés dans son conseil d'administration, avec le résultat que les négociations se poursuivent à l'année longue, mais aussi avec ses clients. Plus tôt cette semaine, Tembec recevait à Témiscaming une majorité des futurs clients de Temboard, c'est-à-dire une cinquantaine de personnes représentant environ 150 usines de fabrication d'emballage. Ceux qui sont venus totalisaient en fait 80 % des intentions d'achat acquises. Ces gens provenant de Montréal, Toronto, Boston, New York, Chicago, ont pu constater l'état des travaux, voir cette énorme machinerie qui s'étend sur une longueur de 800 pieds, que s'affaire à mettre en place une équipe de plus de 400 travailleurs, sous la surveillance d'ingénieurs de la firme Tampalla, le fabricant finlandais de cette technologie de fine pointe. Mais si cette clientèle est déjà acquise, pourquoi faire les frais d'un tel voyage?

« Tembec, expliquent ses dirigeants, est une très petite entreprise dans le monde des pâtes et papiers et les concurrents ne répandent pas toujours des informations ou rumeurs très favorables sur notre compte. Nous ne nous contentons pas de réfuter ce que dit la compétition, nous faisons venir nos clients, qui sont en mesure d'évaluer par eux-mêmes l'état des travaux et la qualité des installations et même de se rendre compte que des dizaines d'employés sont en stage de formation en vue de travailler dans cette usine, qui sera la première de cette technologie en Amérique du Nord ».

En revanche, Tembec n'a pour l'heure rien à dire à ces visiteurs, et encore moins aux journalistes, sur d'autres sujets fort importants. L'offre d'achat de Normick Perron tient toujours, mais on attend que Noranda et sa filiale MacLaren aient décidé d'exercer ou non l'option d'achat qu'elles détiennent sur les actions de Normick Perron. Noranda a promis d'informer Tembec de sa décision et Tembec a déjà assuré Noranda de maintenir ses approvisionnements actuels, advenant le cas où Normick Perron passerait sous sa gouverne.

Quant aux rumeurs d'une prise de contrôle de Tembec par de grandes compagnies, M. Frank Dottori, président et chef de la direction de Tembec, rappelle que les dirigeants détiennent toujours plus de 50 % des actions, et qu'ils ne sont pas intéressés à les vendre. « Actuellement, souligne-t-il, nous sommes une petite équipe de quatre ou cinq personnes à décider ; nous pouvons prendre des décisions rapidement et nous n'avons pas besoin d'aller à New York ou ailleurs pour les faire approuver ». Quant aux besoins de financement, le président mentionne que Tembec va générer cette année $ 50 millions en argent comptant, et environ $ 30 millions en bénéfices nets, ce qui assure une importante capacité de financement.

Tembec manifeste ainsi sa ferme de volonté de demeurer Tembec, malgré le succès. Pour le montrer de façon symbolique, l'ouverture officielle de l'usine de Temboard aura lieu le 20 juin 1990. C'est le 20 juin 1973 que Tembec rouvrait la vieille usine de Témiscaming.

CAREX

Jean-François Richard

M. Jean-François Roy, Président et Chef de la direction de Services Carex Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-François Richard au poste de Vice-président Marketing et Ventes.

Monsieur Richard est détenteur d'un Baccalauréat en Administration, option Marketing, de l'École des Hautes études commerciales. Avant de joindre les rangs de Services Carex Inc., Monsieur Richard a occupé pendant plus de sept ans, le poste de Directeur conseil chez Cossette Communications — Marketing, à Montréal.

Services Carex Inc. s'occupe, entre autres, de la gestion d'un réseau de projets pour les gens du troisième âge, comportant appartements, résidences pour retraités et centres d'accueil. Dans la région de Montréal métropolitain, ces projets comprennent en autre Résidence St-Laurent, Villa Mont-Royal, King David, les Tours Gouin, Cité des Prairies, le Château Westmount et l'Héritage.

De plus, Carex possède une banque importante de terrains à Montréal et assume l'opération de plusieurs projets aux États-Unis, notamment en Californie.

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

Jean-Pierre Amberg, premier vice-président, division Québec est heureux d'annoncer la nomination de:

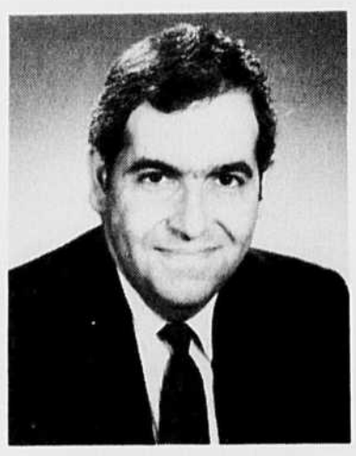

ARMAND AGABAB

M. Armand Agabab au poste de directeur, Le Reine Elizabeth, à partir du 12 juin 1989, et se rapportant à M. Georges Villedary, directeur général, Le Reine Elizabeth. Monsieur Agabab était précédemment directeur général du Château Montebello.

Monsieur Agabab est diplômé du Centre International de Glion, Montreux, Suisse. Il a aussi acquis une solide expérience en haute direction auprès des chaînes hôtelières Intercontinental et Pullman Wagon-Lits, en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

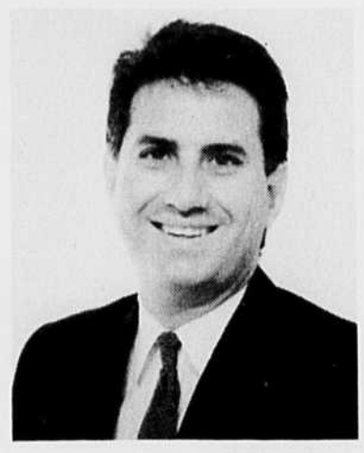

JACQUES TERNOIS

M. Jacques Ternois au poste de directeur général, Le Château Montebello, à partir du 12 juin 1989. Monsieur Ternois était précédemment directeur général adjoint au Château Montebello.

Monsieur Ternois s'est doté d'une carrière internationale en travaillant comme directeur de la restauration durant 9 ans au Club Méditerrannée. Arrivé au Canada en 1981, il était directeur de la restauration au Château Montebello et à l'hôtel Méridien.

L'UNIVERSITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS

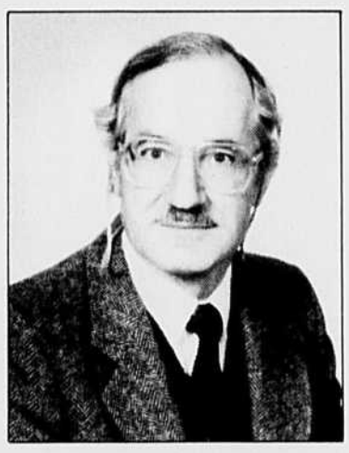

Jean-Luc Migué
professeur

L'ENAP EST PRÉSENTE

à la réunion de la Commission des directeurs des services pédagogiques de l'Association des Collèges privés du Québec, le 15 juin 1989 à Trois-Rivières. M. Migué y prononcera une conférence intitulée:

DE L'IMPOSSIBILITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.

L'ENAP est une école universitaire à vocation professionnelle vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique.

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDES

A une réunion du conseil d'administration tenue aujourd'hui, les dividendes suivants ont été déclarés:

Actions ordinaires

Un dividende trimestriel de dix-neuf cents (19¢) CAN l'action sur les actions ordinaires en circulation, payable le 28 juillet 1989 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 27 juin 1989.

Actions prioritaires

Un dividende semestriel, pour l'exercice 1989, de $0,02, par action prioritaire en dollars canadiens et de 2/3 de pence par action prioritaire en livres sterling, sur les actions prioritaires en circulation, payable le 28 juillet 1989 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 27 juin 1989.

Par ordre du conseil,

Le Vice-président et Secrétaire,
D.J. Deegan

Montréal, le 12 juin 1989

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA BFC BORDEN EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR/DIRECTRICE D'ÉCOLE

pour septembre 1989, et il invite les personnes qualifiées à soumettre leur candidature. Il s'agit d'une école élémentaire de langue française (maternelle à la 8ième année) de 400 élèves.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Martin P. DesRochers
Directeur de l'Éducation
Édifice E-105
Conseil Scolaire de la BFC Borden
Bordon (Ontario)
L0M 1C0

LE CONSEIL SCOLAIRE DE BFC BORDEN SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

DERNIÈRE CHANCE POUR DEMANDER

LES RAPPORTS ANNUELS

DE VOTRE CHOIX!

1- DOMINION TEXTILE INC.
2- BOMBARDIER INC.
3- SHELL CANADA INC.
4- CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
5- GUILLEVIN INTERNATIONAL INC.
6- LE GROUPE VIDÉOTRON LTÉE
7- IMASCO LIMITÉE
8- ASSURANCE-VIE DESJARDINS
9- TRUSTCO DESJARDINS INC.
10- LE CANADIEN NATIONAL
11- IVACO INC. (IVA)
12- ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

ENCERCLER LES NUMÉROS DES RAPPORTS QUE VOUS DÉSIREZ RECEVOIR ET RETOURNEZ LE COUPON CI-DESSOUS
AVANT LE 20 JUIN À:

LE DEVOIR
RAPPORTS ANNUELS
211 ST-SACREMENT
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1X1

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8
9 — 10 — 11 — 12

NOM
ADRESSE
VILLE PROV. CODE POSTAL

Pratt & Whitney Canada

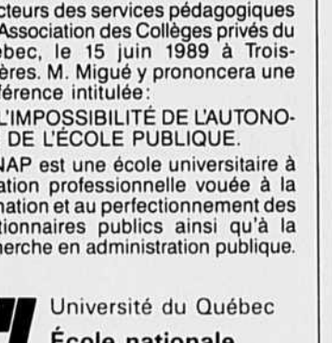

Gilles P. Ouimet

William A. Andersen

Karl J. Enners

Pratt & Whitney Canada a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes au sein de sa haute direction. Gilles P. Ouimet est élu vice-président exécutif; William Andersen, vice-président – soutien technique des lignes aériennes; Karl Enners, vice-président, approvisionnement et matériel. Ces trois nouveaux postes reflètent la croissance de la compagnie.

Monsieur Ouimet, dont les responsabilités nouvelles s'étendent à l'ensemble des activités de la compagnie, était jusqu'à récemment premier vice-président, marketing, soutien technique et relations client. Il continuera d'assumer cette fonction jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Monsieur Andersen est désormais responsable du soutien technique et des relations avec les lignes aériennes. Il était auparavant directeur, marketing moteurs, avions de ligne, groupe B. Monsieur Enners est responsable de toute l'activité d'approvisionnement et du matériel. Il était auparavant directeur des achats.

Pratt & Whitney Canada, filiale de United Technologies de Hartford (Connecticut), est établie à Longueuil depuis plus de 60 ans. Elle compte parmi les chefs de file mondiaux dans la conception et la fabrication de turbines à gaz pour l'aviation générale et l'aviation régionale.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Les cours se tassent

MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés, , hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général du marché a fini en recul de 16.73 points à 1917.30.

Les échanges ont porté sur 7,521,378 actions au lieu de 9,376,844 mardi.

Les minières ont cédé 21.48 à 1934.00, les bancaires 20.10 à 1944.22, les services publics 6.41 à 1587.92, les pétrolières 4.43 à 1609.09 et les industrielles 3.50 à 1682.78. Par contre, le groupe des forestières a monté de 8.93 à 3011.07.

L'industrielle Nova Alberta, en baisse de 3-8 à $10 1-4 s'est traitée à 661,423 exemplaires. La minière Louvem Inc. a monté de 75 cents à $1.80 et 726,655 actions ont changé de main.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Biochem IAF a perdu $1 1-8 à $11 3-8, Inco 7-8 à $34 3-4, Alcan 1-2 à $26 1-8 et Canadian Pacific 3-8 à $22 7-8.

Imperial Oil A a gagné 1-8 à $53 5-8 et Bombardier B 1-8 à $14 1-4.

Sur un total de 509 titres mis en jeu 154 étaient gagnants, 177 perdants et 178 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
			8,93
1917,30	1682,78	1944,22	3011,07
16,73	3,50	20,10	

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
		3,43	154
1587,92	1934,00	1379,45	178
6,41	21,48		177

TORONTO

La baisse se maintient

TORONTO (PC) — La tendance à la baisse s'est poursuivie, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a encore perdu 17.24 points et affichait 3769.74 au terme d'une séance mouvementée.

Le volume des échanges a monté à 30 millions d'actions contre 25.6 millions la veille.

Dans les industrielles, Nova Corp. a perdu 1-4 à $10 1-4, Thomson Corp. 3-8 à $19, Canadian Pacific 3-8 à $22 7-8, Inco 7-8 à $34 3-4, Bank of Nova Scotia 1-2 à $18 1-4. Hollinger Inc. a gagné 1-8 à $14 1-2, Imperial Oil A 1-8 à $52 1-2, Laidlaw B 1-8 à $17, Rogers Communications A 4 à $142 et Carolian Systems 20 cents à $1.45.

Dans les mines, Placer Dome a cédé 1-8 à $15 3-4, Denison 1-4 à $5 1-4 et Pine Point Mines 3-4 à $29 1-4. Corona A a gagné 1-2 à $9, Geddes Resources 16 cents à $1.78 et St.Genevieve 33 cents à $1.23.

Dans les pétroles, Anderson Exploration abandonne 5-8 à $10 3-4, PanCanadian Petroleum 3-8 à $26 1-4 et Scurry Rainbow 1-4 à $18. Renaissance gagne 1-8 à $16 1-4, Texaco Canada Petroleum 3 cents à 95 cents et Numac Oil and Gas 3-8 ào $9 3-8.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3769,74	2133,02	5034,75	9192,84
17,24	14,41	34,67	37,18

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
	49,41		342
784,33	5701,93	4013,03	360
3,42		5,80	341

NEW YORK

La marché évolue nerveusement

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2,503.36 en baisse de 0.18 point, hier, à Wall Street, à l'issue d'une séance en dents de scie sur un marché modérément actif.

Quelque 171 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 748 contre 716; 507 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la nervosité du marché à l'attente de la publication, aujourd'hui, du chiffre du commerce extérieur américain pour avril et de la production industrielle pour mai, ainsi que l'indice des prix de détail pour mai, vendredi.

Dans ce climat hésitant, les compagnies engagées dans la surenchère sur la prise de contrôle de Time Inc, ont tenu la vedette: Paramount Communications a été la plus activement traitée (plus 1 7-8 à 59 5-8), en raison de rumeurs qu'elle pourrait elle-même faire l'objet d'une OPA. La seconde plus active, Warner Communications (plus 1-2 à 54 3-4) et General Electric (plus 1-4 à 53 1-4).

Time Inc a perdu 4 à 175 1-2; Dow Chemical 3 5-8 à 88 et Atlantic Richfield 1 1-2 à 9.

UAL a gagné 3 3-4 à 122 5-8; Hilton Hotel 2 1-4 à 94 3-4 et Motorola 1 7-8 à 55 7-8.

Du côté des valeurs canadiennes, Becton Dickinson a cédé 1 à $55 5-8, Canadian Pacific 1-4 à $19 1-4 et Alcan 1-4 à $22. Domatr a gagné 1-8 à $12 7-8.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
	0,24		0,53
2503,36	954,78	1150,06	206,08
0,18		0,33	

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
			748
323,83	370,40	180,83	507
0,08	0,32	0,11	716

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4222	Hong Kong	Dollar	0.1542
Afrique franco	Franc CFA	0.003501	Inde	Roupie	0.0730
Allemagne-Ouest	Mark	0.5930	Israël	Sheqels	0.6641
Antilles Angl.	Dollar	0.4450	Italie	Lire	0.000821
Australie	Dollar	0.8939	Jamaïque	Dollar	0.2222
Autriche	Schilling	0.08427	Japon	Yen	0.008064
Bahamas	Dollar	1.1990	Liban	Livre	0.00238
Belgique	Franc	0.02833	Mexique	Peso	0.000499
Danemark	Couronne	0.1526	Norvège	Couronne	0.1642
Espagne	Peseta	0.009214	Nouv.-Zélande	Dollar	0.6762
États-Unis	Dollar	1.1990	Portugal	Escudo	0.007138
Finlande	Mark	0.2662	Royaume-Uni	Sterling	1.8213
France	Franc	0.1750	Suède	Couronne	0.1766
Grèce	Drachme	0.006930	Suisse	Franc	0.6877
Hollande	Florin	0.5267	Vénézuela	Bolivar	0.03117

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
	1,75	0,004	
83,31	361,25	6,272	434,00
0,07			

MONTRÉAL

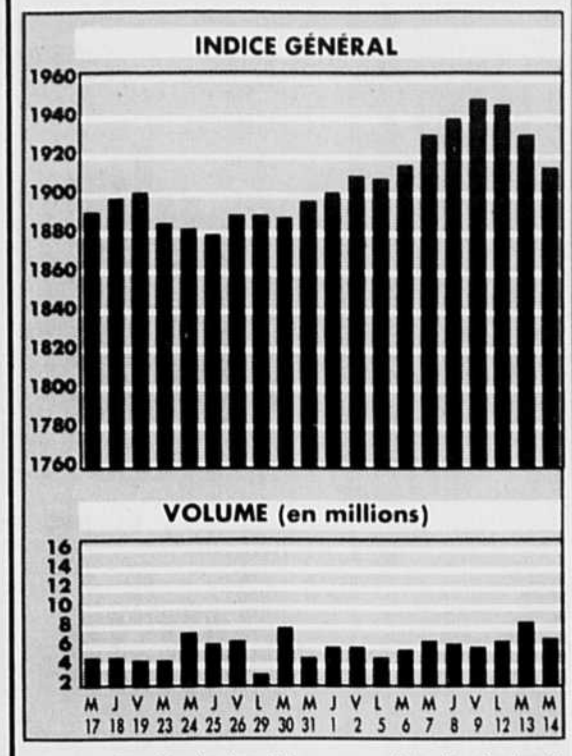

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	1000	18	18	18	
AMCA Int	1107	470	470	470	— 5
AMCA9.5	700	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Abti Prce	15014	$19½	19½	19½	
Actidev	1000	125	125	125	— 5
Agnico E	7900	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
fAgromx	3000	29	27	29	+ 2
Air Canda	23890	$13¼	13	13¼	+ ¼
Akers	4250	16	15	15	
Alta.energ	635	$17⅛	17⅛	17⅛	
Alta N Gs	200	$17	17	17	
Alcan Alu	153573	$26¾	26⅛	26⅛	— ½
Aldona M	1555	7	7	7	
Alim.CT	5600	160	150	160	— 5
Alubec	5000	185	185	185	— 5
Am.Barric	31500	$27⅛	26¼	27⅛	+ ⅞
Amisco	350	100	100	100	— 2
Artopex	1322	445	440	440	— 10
fAstral A	545	$12⅝	12⅝	12⅝	
fAtco I	4860	$11	11	11	+ ¼
fAtlant.A	1200	90	90	90	
Auberges	10500	460	445	450	
Audrey	35400	330	325	330	
Avcorp	9200	110	101	109	+ 4
B Corp.A	z50	$30	30	30	— ⅛
BC Tel	13030	$17	16¾	16⅞	— ⅛
BCE Inc.	70342	$39⅝	39½	39½	— ¼
BCE Mbl	3600	$36	35¾	35⅞	+ ⅛
BCE.Capl	500	$24	24	24	— ¼
BCED	25950	285	280	283	— 1
BCED.Wt	11200	32	32	32	— 1
Bced8.625	500	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
BCU Ind.	15000	110	100	100	
BP Can	11056	$16	16	16	
Banister	600	$13½	13½	13½	+ ⅛
BaLau2.62	300	$26¼	26¼	26¼	
Ba.Laur	2148	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Baue Nat	113269	$14⅝	14⅛	14¼	
Ba.Nat.sr7	1301	$23¾	23½	23½	— ⅛
Ba Royale	84787	$45⅝	45	45⅛	— ¼
BaRy 1.45	1200	$17½	17½	17½	— ¼
Ba. T—D	12637	$41½	41	41⅛	— ⅜
Ba.C.Imp	23482	$31¼	30⅞	30⅞	— ⅜
Baue Mtl	74418	$32¼	31⅞	32	
BMO $2.50	200	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
BMO Sr3	1000	$25⅝	25½	25½	
Ba.N.Ecos	33175	$18⅝	18¼	18¼	— ½
Bastien	500	40	40	40	+ 5
Beaugrte	7200	50	49	50	— 1
Bell.p.1.94	825	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ½
Bell.p.7.5	2500	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Belmoral	11000	65	62	62	— 5
Bestar	5500	125	115	120	+ 3
Biochem	118005	$12	10¼	11⅜	—1⅛
Bionaire	1400	175	170	175	+ 5
BF Royal	3000	131	131	131	
Bomb A	12270	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
fBomb B	93368	$14⅛	14	14¼	+ ⅛
Bomb.Sr1	4050	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
Bomb.w.B	2162	$32¾	32	32½	
Bomem	5000	100	100	100	
Bovar	400	110	110	110	— 10
Bow Val	20501	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
BowVl2.05	100	$20	20	20	
fB.Brick.A	100	$10	10	10	+ ⅛
BrasdPrA	z10	$39½	39½	39½	
Brcan 1.87	500	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅜
Brascan.A	5720	$30½	30¼	30⅜	+ ¼
Bruncor	4700	$18	18	18	— ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	18750	$14½	14¼	14¼	— ⅛
CB Pak	6206	$19	18¾	19	+ ¼
CCL ind.A	1100	$10½	10½	10½	
fCCL.In.B	160500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
fCFCF.Inc	2160	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
CGC Inc.	4000	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
fCGI Gr.A	800	195	195	195	+ 5
CMP Ip.u	1000	$10½	10½	10½	— ¼
Cabano	3600	120	119	120	
Cambior	8200	$12¾	12½	12½	— ⅜
Cambio.w	19200	191	183	185	— 8
Cambridg	2700	$32½	32½	32½	+ ¼
Camp Res	6926	90	85	90	+ 3
Cmpbel.Sp	23000	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
Camp.p.D	5400	$19¾	19½	19½	+ ⅛
Campeau	2454	$16⅝	16⅜	16⅜	— ¼
Cda Pack	800	$15⅛	15	15	
CP Ltd	98374	$23½	22⅞	22⅞	— ⅜
Cdn Tire	100	$33½	33½	33½	— ½
fC Tire A	28400	$22¼	22	22¼	+ ⅛
fC Utilit.A	29700	$22	22	22	
C Utilit B	20325	$22	21⅞	22	+ ½
fCmnoc.A	19471	$7⅛	6⅞	7	+ ⅛
Canamax	200	300	300	300	
Canron.A	200	$10	10	10	
Canstar	1400	275	270	275	
fContrexA	5800	320	315	315	
Corena	z50	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Cascades	23850	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Celanese	500	$32¾	32¾	32¾	— ¼
C.Capital	6700	$13⅛	13⅛	13⅛	
fC.Cap A	3000	$10⅝	10⅝	10⅝	
Champlai	1000	66	66	66	+ 1
fCimStL.a	2290	$19	19	19	+ ⅛
Circo Crft	2000	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
fCogeco	6300	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Cominco	23500	$26⅞	26½	26½	
Comi.Sr.H	1700	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Comptime	29000	68	65	65	
Comterm	8664	36	35	36	— 1
Connaught	1000	$26⅞	26⅞	26⅞	— ¼
Consoltex	1500	$18½	18½	18½	+ ⅛
Cons Gas	700	$27¾	27⅝	27¾	+ ⅛
C gas13.50	2700	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
fCPCI.A	3100	55	55	55	+ 3
CPCI.B	z750	60	60	60	— 5
Corby A	500	$27½	27½	27½	
Cor.Mark	1101	$5⅝	5⅝	5⅝	
fCorona A	41517	$9	8¾	9	+ ¼
Corona B	1300	$9½	9½	9½	+ ⅜
Coron.srB	2000	$21	21	21	+ ½
Coron.90w	45000	82	79	82	+ 4
Cover	2700	200	200	200	
Cover.w	z1900	5	5	5	— 3
Crwn.Pr.1	2300	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
fCrownx.A	200	$5¼	5¼	5¼	
fDMR.gr.A	800	315	310	315	+ 5
Datamark	300	258	258	258	— 2
Denison.A	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
fDenisn.B	3004	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Denis 9.50	1700	$22⅝	22½	22⅝	— ⅛
Denis 9.75	500	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
fDevtek	4700	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Diabrasiv	11300	125	125	125	— 5
Dionne	1500	430	425	425	
Dofasco	4200	$27¾	27⅝	27⅝	
Dofasc2.60	1800	$33½	33¼	33½	
Domco.Ite	600	480	475	475	
Domtex	24880	$16	15¾	15⅞	
Domtar	17663	$15½	15¼	15⅜	— ⅛
Domtr.sB	2500	$21⅝	21⅝	21⅝	
Donohue	1200	$13¼	13	13	
Dorel	6200	305	298	305	+ 5
DuPont A	1600	$24⅝	24½	24⅝	— ⅜

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	2000	265	265	265	— 5
Echo Bay	4990	$17½	17⅜	17½	+ ½
Eldr.cdn.a	2000	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Encor Inc	61328	259	251	251	— 3
EnerplusC	1000	$9¾	9¼	9¼	+ ¼
EqDenis.A	1000	253	253	253	
fEqDen.B	1000	230	230	230	
Expand.a	200	155	155	155	— 5
FCA Inter	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ¼
FPI Ltd	2500	$7½	7⅝	7⅝	
Flcnbrd G	3462	194	190	194	+ 4
Falcnbrdg	4500	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Fi.Desi.sl	300	$22½	22½	22½	+ ¼
Finan E.C	5610	170	165	165	— 5
FCtyTco	1400	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Flet.Inv2b	800	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Fletcher	1100	335	330	335	
fFdCr.Que	2900	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Forex	29000	145	141	141	+ 1
Fortis Inc	300	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	14023	$5¾	5⅝	5⅝	
GW Util	z106	$24¼	24¼	24¼	
Galactic	1000	350	350	350	+ 10
fGaz SrD	1100	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
fGldcrp.A	3600	380	380	380	— 10
GL Group	250	$20	20	20	+ ¼
G.W.lifeco	1000	$15	14⅞	15	+ ⅜
Grilli	1300	$6¾	6¼	6¼	— ⅜
Gr.L.1.875	700	$23½	23¼	23¼	
fGr.laur.b	14385	$8¼	7¾	8	+ ¼
G.Plas.Md	400	115	115	115	
Guardcor	400	$6¼	6¼	6¼	
Gdcor.wt	z400	90	90	90	— 10
Guard.p.B	1900	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
GuilvA	2450	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gulf Res	1716	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Hartco	3080	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Hees.Int	9475	$30½	30¼	30⅜	+ ⅛
Hees 91wt	4700	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Hemlo	7650	$14⅛	14	14⅛	
Henlys.Gr	z100	$11	11	11	
Heroux	3200	$7⅜	7⅛	7¼	
Hollin Inc	1100	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Honco	z300	40	40	40	
fHorsham	6000	$10⅛	10	10⅛	+ ¼
Hubbard	300	195	195	195	
H Bay pA	300	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
fHbay1.875	1500	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
H Bay Co	400	$30	30	30	— ¼
Hypocrat	5800	53	53	53	— 2

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	500	400	400	400	
Ideal Mtl	2000	285	285	285	
IglooVs	1000	66	66	66	— 4
Im.Fi.2.25	133	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Imasco.ltd	75050	$35	34½	34½	— ½
Imasco7.3	1000	$24½	24½	24½	
Imp Mtls	z75	120	120	120	
Imp Oil A	260779	$53¾	53⅝	53⅝	+ ⅛
Impertex	1000	27	27	27	+ 1
Inco Ltd	160098	$35¼	34¾	34¾	— ⅞
IFX 2000	400	245	245	245	
Inind NG	500	$15	15	15	
Intercan	1010	425	425	425	
Interhome	333	$49	49	49	
IBM	212	$132	132	132	— 1
Int.dta.pr	2624	35	35	35	+ 10
Irwin Toy	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
fIvaco A	5500	$11¾	11⅜	11⅜	
Ivaco B	600	$12⅝	12½	12½	— ⅜
Ivaco.sr1	300	$18⅝	18⅝	18⅝	
Ivaco.sr2	485	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Ivaco.sr4	1900	$31¾	31¼	31½	— ⅜
Jannock	3100	$18½	18⅜	18⅜	+ ⅛
Jnock.1.20	500	$13½	13½	13½	+ ⅛
fJean.Cl.A	21825	$12¼	12⅛	12⅛	
Jordan.A	5000	37	37	37	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	4300	$11¾	11⅝	11⅝	
Kaufel.B	13900	$11¾	11¼	11¼	— ⅛
KnowHse	2350	130	110	110	— 20
fLGS Inc.	2500	112	112	112	+ 1
Labatt	6100	$24½	24¼	24¼	— ¼
Lac Min	514170	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
LacMin.wt	11750	295	285	285	+ 1
Ladubr.A	2040	57	57	57	
LfraCan.p	1007	$21	20⅞	21	
Laidlaw A	4300	$17¾	17	17	— ⅜
fLaidlw B	14495	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
LamSo.inc	1000	65	65	65	— 5
LapVer	1200	300	295	300	+ 5
Lavalnind	400	280	280	280	
Lvitec	5300	95	90	95	+ 1
Leader M.	700	40	40	40	
LBL.inc	11400	205	200	205	+ 5
Loblaw	2500	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Log.G.Inf	4750	100	90	90	— 10
Lonvest	100	$22½	22½	22½	— ⅛
Louvem	726655	185	110	180	+ 75
Lou.gldwt	2500	291	291	291	
Louvm.pr	33800	250	160	250	+ 95

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1550	$11⅜	11¼	11⅜	
MaBaie	12100	325	300	325	+ 30
Maax	1000	80	80	80	
McM Bldi	12625	$17¾	17⅝	17⅝	
McMil.p10	500	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Mclean X	8200	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Macyro	1200	90	90	90	
Madleine	485	335	330	335	— 10
fMalette	3200	$11½	11½	11½	
Marit El	150	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
fMarit Tel	1287	$17¼	17⅛	17¼	
Matco	1100	130	127	127	+ 2
Mavtech	1500	140	140	140	— 10
McNeil M	4200	230	225	230	+ 5
Memotec	5100	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
fMetroR.A	13411	465	450	460	— 5
Mtp Mtl	1500	160	160	160	+ 5
M.Tempus	1000	25	25	25	+ 3
Mitel.Corp	11240	390	375	385	— 10
Mitel 2.00	1200	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
fMolson A	1600	$35⅞	35⅞	35⅞	— ⅛
Monenco	10000	355	355	355	+ 10
Mtsco.p.6	500	$21½	21½	21½	
Moore	3250	$37⅜	37⅜	37½	— ¼
Morg.$1.75	300	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Mbanc.p.a	230	$17¾	17¾	17¾	
Mbnc.cap	400	$15	15	15	— ½
Multv.p.A	500	20	20	20	+ 5
Muscocho	800	300	295	300	
Mux Lab	3400	90	90	90	
Nautilus	6600	130	126	126	+ 1
NfldL 9.84	140	$9¾	9¾	9¾	
NfldL 9p	100	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
NewTel	1113	$20	19⅞	20	
Nor.Forst	4050	$14	13½	14	+ ¼
Noranda	36493	$23⅝	23⅜	23½	
Noran.srB	1600	$33	33	33	— ¼
Noran.7.75	150	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
NorcenMv	2093	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
fNorcenSv	9019	$23⅝	23½	23½	— ⅛
Norcn8.12	5000	$25¼	25¼	25¼	
fNormckA	1809	$7	7	7	
Nor.can.O	1100	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅜
Nor Tel	115630	$23	22⅞	23	
Norat.wt.a	z4	5	5	5	
Nova Albt	661423	$10⅝	10	10¼	— ⅜
Nova9.125	5000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Noverco	11247	$12⅝	12½	12½	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	600	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
fOcelot B	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Ogivar	17300	95	92	95	
Olco.A	1300	305	300	305	
fOnexCorp	1800	$14¾	14¾	14¾	
fOsha A	14200	$26⅞	26½	26½	— ⅜
Pancdn.Pt	1300	$26⅜	26¼	26¼	— ⅜
Pantoram	11100	215	215	215	+ 5
Parmnt.A	1000	110	110	110	— 5
P.Martin	2800	139	131	131	+ 1
Peerless	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
Perkins.P	200	$8¼	8¼	8¼	
fPerry.B	5000	45	45	45	+ 5
Pla.Dome	28925	$15⅞	15⅝	15⅞	
Pla.D.wt.g	23000	19	19	19	
Plastibec	1700	105	105	105	
Pow Sr86	500	$44	43¾	44	
fPowr Cr	18525	$15¼	15⅛	15¼	
PowCpr E	675	$16	16	16	— 1
Power.Fin	2800	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
Premier.a	750	360	350	350	
Pr.Choix.a	9250	$10⅞	10½	10⅞	— ⅛
Promatek	1100	85	85	85	— 1
Provigo	2943	$10⅛	10	10	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	3224	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
QuebecoA	300	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅛
fQuebecoB	5850	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Queenston	2000	120	115	120	+ 5
RPM Tec	1860	60	60	60	
Ryll.F.pr	700	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Ry.nt.Fin	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
fRadio.A	300	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Reed Cll	500	$30¼	30¼	30¼	
fRepap	700	$11⅛	11	11⅛	
Rio.Algom	1000	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅛
fRogerC.B	2400	$118	117½	117¾	+ ¾
Royal.Lpg	500	$11½	11½	11½	
fRyTrstco	5800	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Rytrc.Wt	2190	$17¼	17¼	17¼	— ½
RTrst G.II	400	$21¾	21¾	21¾	— ⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	1000	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
fSNC	2000	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
SR.telcom	1850	480	465	480	+ 20
fSt.Sauv.a	9800	185	185	185	
San Fron	1250	320	320	320	
SaniGest	1500	110	105	105	— 5
Sani Ma.a	2250	125	124	124	— 1
Sani Ma.w	13750	4	4	4	+ 1
Sanivan	2000	230	225	225	
Saskoil	1400	$11⅜	11⅛	11⅜	— ⅛
Saskoil eu	200	$98	98	98	— ½
Sceptre	3028	425	420	420	— 15
Scept 7p	200	$16½	16½	16½	+ ¼
Scotts C	1000	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ½
fScott Hos	100	$17⅛	17⅛	17⅛	
Seagram	8825	$91¼	90½	90½	— ⅞
Sears Can	200	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Sensormat	500	320	320	320	— 10
S.T.I.	1000	52	52	52	+ 2
Shell Can	26265	$42½	42⅜	42⅜	— ⅜
Shermag	3000	140	138	140	+ 2
Shirmax	10555	221	210	220	
Sico	2350	$13	12¾	12¾	— ¼
Silcorp.B	z8	$15¼	15¼	15¼	—1⅜
S—Beaud.	8300	360	355	360	
S.Lemaire	1000	75	75	75	
fSoconovA	4450	435	430	430	— 5
SoconovW	1020	18	18	18	— 5
fSodrconA	5700	315	315	315	— 5
Southam	1255	$34⅞	34¾	34⅞	+ ⅜
fSpar Aer	400	$13¾	13¾	13¾	
Sportcn.A	2550	270	250	250	
Sportc.B	5000	125	117	117	+ 2
fSteinb A	7043	$42½	42	42½	+ ½
Stbg Pr D	z30	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Stnbrg.Sr1	3000	395	395	395	— 5
Stelco A	z5	$23¾	23⅝	23¾	— ⅛
Stel 1.94	100	$21¾	21¾	21¾	
Stratm.A	27500	130	120	120	— 5
SumnerSp	700	235	235	235	
Systerm	1000	32	32	32	
TCG Gr.	49465	$5⅛	490	490	—
TCC Bev	3100	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Taurus.A	11900	46	45	46	+ 1
Techmire	1400	30	30	30	— 2
fTeck B	3110	$20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
fTel Mt B	300	$19	19	19	+ ¼
fTmedia.A	725	$6¾	6¾	6¾	
Tembec.A	6220	$9⅝	9½	9⅝	
ThomCor	9889	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
TIE.teleco	3300	240	215	230	+ 5
Tolgeco	750	180	175	180	
fTorstr B	25200	$35⅛	35	35	
Total Pete	1100	$33⅜	32⅞	32⅞	— ⅜
Tot.pet2.88	250	$50½	50½	50½	— ½
Totec	10200	180	170	170	— 5
Trs mount	300	$15½	15½	15½	— ⅛
TrAlta	20325	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
TrCan Pl	11970	$14⅛	14⅛	14⅛	— ¼
TrCan 2.8	300	$33½	33½	33½	
TrCan Srl	3000	$50½	50	50	+ ⅜
TrCan SrJ	100	$49	49	49	+ ½
Transat	500	156	156	156	— 9
fTransit	500	190	190	190	+ 5
Tridel Ent	550	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Trilon Fin	2300	$20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
Trilon Sr3	300	$20¾	20¾	20¾	
Trimac	2424	435	435	435	+ 10
Triton	1400	32	32	32	— 3
fTrizec A	37600	$37½	37	37½	+ ½
Trizec B	500	$38	38	38	+ ¼
Trizec.sr4	500	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
Trizec.sr6	300	$21	21	21	+ ⅛
Trco Desi	14555	415	390	415	+ 25
Trust Gen	1400	$7	7	7	
fTkho A	100	475	475	475	+ 25
fTurbo Rs	27320	75	71	72	— 3
Turbo Wt	50000	18	17	17	— 2

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	3575	$16⅝	16⅜	16⅜	— ¼
Ultrmar	22700	$5½	5⅛	5½	
Uni—Selct	8048	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
fUnican.B	1100	$9⅛	9⅛	9⅛	
fUnicorp.a	500	$7	7	7	
fUniges B	9070	365	355	355	— 10
UnigesprB	3300	$9	8⅞	9	
Union.Ent	800	$9¾	9¾	9¾	
Val Royal	2800	$5⅞	5⅝	5¾	— ⅛
fV.Houtte	1000	365	355	355	+ 5
V.Hout.w	4050	10	10	10	— 2
Venmar	1300	105	105	105	+ 5
fVideotron	15289	$19	18⅞	19	+ ⅛

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wajax A	4100	$13⅞	13¾	13¾	+ ⅛
Westcoast	5675	$18¾	18⅝	18¾	
Westmin	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
Weston	1100	$42¼	41⅞	41⅞	— 1
fWise.A	500	120	120	120	+ 5
Woodward	6500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Xerox Cn	z25	$18¾	18¾	18¾	
Total Sales:				5,716,688	

Partially Paid Shares

B Corp r	20900	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Bcshare.r	3550	$13⅛	13½	13½	— ¼
Ry.Fin.Ir	1750	$19½	19½	19½	+ ⅛
Total Sales:				26,200	

Trust Units

EnpFnd.B	815	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
EnpFnd.C	670	$9⅝	9⅝	9⅝	
EnpFnd.D	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
F.Europ.u	800	$8	8	8	
Ryl.Eil.u	700	$8¾	8¾	8¾	
Un Carb.u	2100	$26⅛	26	26	— ¼
Total Sales:				5,185	

Junior

Aur Res	110552	$6½	470	6⅝	+ 1¾
Abcourt.b	z319	26	26	26	
Abco.prA	500	120	120	120	
Ab.Met	3200	3½	3½	3½	— ½
Amberqst	9500	8	8	8	— 2
Amer res	15000	149	135	149	— 6
Anodor	22000	44	36	44	+ 4
Armistc	60685	59	55	56	
Aster.A	18000	9	9	9	
Augmitto	1000	18	18	18	— 2
Aunore	15600	16	15	16	+ 1
Aurizon	39321	45	27	45	+ 21
Aurtec.A	66500	134	115	129	+ 14
Bachelor	700	60	60	60	+ 5
Barexor	10000	9	9	9	+ 1
Beaufield	92862	27	16	26	+ 11
Bresea	2000	65	65	65	
Brex	1000	30	30	30	— 5
Brosnr.E	14500	1	0½	1	— 4
Chabela	23500	4½	4	4½	
Chesbar	500	55	55	55	— 5
Coleraine	7000	25	25	25	
Con Abit.	41686	45	10	45	
Contin pr	500	200	200	200	+ 10
Denn'Or	10000	6	5	5	— 1
Dumagmi	1700	$13⅜	13¼	13¼	
Dumont	2000	25	25	25	
Dynalta	2500	100	100	100	— 5
Ecudor	500	16	16	16	— 10
Essor	2000	10	10	10	+ 2
Freewest	7000	200	197	197	— 3
Globex	1000	40	40	40	+ 10
G.Briar	5000	10	10	10	— 3
Gdn Day	2156	4	4	4	
Gln.Grp	z150	33	33	33	
G Knight	2900	$7⅞	7⅝	7⅞	
G.Rock	10000	6½	6½	6½	
GldnStr	4800	245	230	230	— 15
Goldex	300	136	136	136	
Goldx.wt2	z300	3	3	3	
Gordex	z135	16	16	16	
JAG.Min	7000	12	11	12	
LaFoss	1000	42	42	42	+ 2
LaFosWt	z500	1	1	1	
LyonLake	16025	25	23½	23½	—1½
MSV cl.A	3025	55	50	55	+ 5
Maufort	9300	14	13	13	
Mazarin	53380	66	64	64	— 1
Messeg	14000	12½	11	11	
Mimka.M	14789	130	120	130	+ 20
Monique	18500	13	13	13	+ 2½
Mono.Gld	1000	11	11	11	+ 1
Normetal	4500	45	45	45	— 1
NAR.met	22786	33	33	33	
Nva.Cgco	6430	65	63	65	+ 4
Orex exp	400000	145	110	124	— 3
Orient	12650	16	16	16	
Pac.Hou.	z460	25	20	20	— 5
Radisson	6050	34	33	34	+ 1
Rouyn.Rs	2000	180	175	180	+ 5
Spctrm.A	1856	35	35	35	— 4
Sphix.M	14100	140	123	140	+ 20
Spirit Lk	6000	110	105	105	+ 5
St.Genev	439595	124	91	122	+ 32
Sundust	8000	10	8	8	— 2
Tandem	32760	26	24	24	— 1
TigerCl.A	z200	12	12	12	— 4
Tyler	10665	20	20	20	
Val D'Or	34700	22	21	21	— 1
Vassan	10000	4	4	4	
Wrightbr	10668	12	12	12	+ 2
Total Sales:				1,770,805	
Total Market:				7,518,878	

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Cascd s.a.	$10	10⅛	10⅞	10⅛
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$19⅝	20	22½	17¾
Maxwell	395	405	5	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	415	440	460	460

Others — $US

Eldrs ads	2500	238	238	238	— 7
Flet.Chllg	345	355	400	345	
pLatonia	$50½	51½	52⅝	50¼	

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2050	5.200	5.200	5.200

MONTREAL MOST ACTIVE

INDUSTRIALS					
Nova Albt	661423	$10⅝	10	10¼	— ⅜
Imp Oil A	260779	$53¾	53⅝	53⅝	+ ⅛
CCL.In.B	160500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Inco Ltd	160098	$35¼	34¾	34¾	— ⅞
Alcan Alu	153573	$26¾	26⅛	26⅛	— ½
Mines and Oils					
Louvem	726655	185	110	180	+ 75
Lac Min	514170	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Encor Inc	61328	259	251	251	— 3
Coron.90w	45000	82	79	82	+ 4
Con Abit.	41686	45	10	45	
Junior Resources					
St.Genev	439595	124	91	122	+ 32
Orex exp	400000	145	110	124	— 3
Aur Res	110552	$6½	470	6⅝	+ 1¾
Beaufield	92862	27	16	26	+ 11
Aurtec.A	66500	134	115	129	+ 14

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Group	
ynFully-Mgd	5.52
ynFund-Value	5.15
AGF Group	
Amer Grth	9.31
Cdn Gs Enr	7.40
Cdn SecGth	9.81
Cdn Trustd	4.75
Conv Inc	10.08
Corp Inv	12.85
Crp Inv Stk	6.05
gExcl Am Eq	5.54
gExcl Cd Bd	5.36
gExcl Cd Eq	5.14
gExcl GloBon	4.76
gExcl Japan	4.42
gExcl M	10.43-5.00
gExcl Special	5.81
Global	8.70
Grth Eqty	10.07
HiTech	12.61
Japan	5.35
nMMF	11.47-10.00
yOptn Eqty	4.18
Pfd Inc	9.72
Special	5.79
AIC Advantage	
Advntage	11.15
All-Canadian	
Compound	15.17
Dividend	10.98
Natural Res	4.69
Revenue Gth	3.43
Univest	5.76
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.48
nDividend	4.72
nIncome	5.70
nInternt'l Cdn	4.75
nuInternt'l U.	3.96
nMMF	9.93-5.00
Altamira	
nCapital Gwt	8.93
nCdn. Bal	11.80
nCdn. Bond	11.06
nCdn. Equ	13.69
nCdn. Income	6.61
nDiversifd	10.92
nRab Bud Ca	7.43
nRab Bud Inc	6.04
A.M.D.	
Am Bl Chip	10.30
Cd Bl Chip	11.52
Dividend	9.16
Fix Inc	9.61
MMF	10.95-10.00
uMMF	8.34-10.00
T-Bill	10.92-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.75
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.17
Cda Cum	16.48
Cdn Bal	5.31
Discovery	5.33
Income	10.27
Intern'tl	7.29
gLDMK Ame	5.01
gLDMK B9M	5.04
gLDMK Can	5.03
gLDMK	9.97-10.00
gLDMK Ill	5.14
Mny F	11.95-10.00
Optiml Cdn	7.51
Pld. Rsces	11.00
Taurus	5.11
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.94
Cdn. Equity	9.97
yEAFE Fd	7.02
Emerg. Gwt	8.24
Global Eq.	11.26
yGlobal Inc.	9.35
High Yield	9.83
nMMF	12.61-10.00
One Decisn	10.91
Option Eq.	10.07
Burns Fry	
ynBF Bond	10.37
ynBF Cdn	11.98
ynBF Fund	12.56
Calvin Bullock	
American	9.00
Balanced	10.42
Bond	7.66
CIF	7.29
Dividend	10.39
Growth	2.36
MMF	11.63-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	29.28
ynEquity	59.47
ynIncome	9.65
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	11.96
ynFut Gov.	10.75
ynFut Incom	11.14
nFut M	11.12-10.00
ynFut Mortg	10.00
ynFut Select	11.06
Central Guaranty	
yBalanced	10.99
ynInv Equity	6.86
ynInv. Incom	4.68
ynMortgage	10.32
yProp Fund	104.34
Century	
DJ	9.23
uDJ-U.S.	7.70
CGF Group	
yFund 4000	4.51
yInternatn'l	7.19
yVenture Fnd	3.32
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	24.41
yRRSP	12.24
Church Street	
ynBalanced	11.21
ynEquity	11.95
ynIncome	10.32
ynMMF	11.22-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	11.17
nCdn. Equity	10.84
nFix Inc	10.30
nGlobal	10.41
nMMF	11.54-10.00
ynMortgage	10.84
Confed Group	
Growth	8.59
yMortgage	4.99
Cooperants Group	
yuAmer. Eqt	10.11
yBalanced	10.06
yCdn. Equ.	10.17
yIncome	10.03
yReal Estat.	50.07
CT Inv Counsel	
nE-S Te	11.45-9.98
Ev Bal	11.48
yEv Int'l	12.94
Ev Spec Eq	11.95
Ev. Gth.	10.88
Everest Bn	10.40
Cundill Group	
Security	14.98
Value	12.86
Dean Witter	
yuHi Yield	9.72
ynuMM	10.26-1.00
Elliott Page	
EP Bal	27.08
EP Bond	26.80
EP Equ	28.31
nEP Mo	11.82-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	6.51
Extra Group	
yInternt'l	4.47
Fidelity Inv.	
yCap Bal	11.58
yCap Buildr	12.43
yCap Conser	10.84
yIntP'folio	10.37
First Cdn Funds	
nBalanced	10.54
nBond	10.35
nEqty. Ind.	11.11
nMMF	11.30-1.00
nMortgage	11.13
First City Funds	
Growth	5.22
Income	4.88
ygReal	6.36
Fonds Desjardins	
ynActions	19.38
ynEquilibre	10.42
ynHypo	4.35
ynIntern'll	15.71
ynOblig	4.65
Fonds MFQ	
yActions	9.69
yEquilibre	9.34
yObligations	9.86
Fonds SNF	
yEquilibree	9.61
yQuebecoise	7.85
yRevenu	10.22
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.32
nGolden Fund	6.51
nSilver Fund	3.53
nValue Fund	5.55
GBC Funds	
ynCanada	5.82
yHall Bon	10.93
ynMMF	11.75-10.00
ynNor Ame	3.37
Global Strategy	
Amercas Fd	10.18
nCSMny	11.03-1.00
Europe Fd	8.50
Far East F	11.39
yGlobal S Cp	17.03
Global S Fd	14.95
RRSP	10.13
gRRSP Acc	11.17
nUS MF	8.21-1.00
World Bd	9.50
World Mny	9.26
Guardian Group	
American E	20.81
Balanced	11.54
CIPF86	9.76
CIPF87	10.17
Canadian Eq	5.53
Enterprise	10.50
Global Eq.	4.09
Itl. Income	8.39
North Amer	5.33
Pac. Rim.	15.82
Pfd.Div	8.11-9.24
nS Mny	11.99-10.00
Strat Inc	9.62
uUS MM	8.88-9.79
gVantage Bal	5.16
gVantage Bon	5.17
gVantage Eq	5.88
gVantage Int'	5.19
gVantage U.S	5.08
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.85
Integra Cap	
Balanced	11.12
InvesNat	
nAct-Eqty	5.35
nEquil-Bal	5.23
nRev-Inc	5.16
Investors Group	
yBond	4.29
yCdn Equity	6.38
yDividend	9.58
yGlobal	5.13
yGro P'folio	5.07
yGroPlus P'fo	5.07
yGrowth	9.61
yInc P'folio	5.05
yIncPlus P'fo	5.07
yJapan	13.43
ynMMF	11.41-1.00
yMtge	4.89
yMutual	8.94
yReal Prop	5.38
yRetGro P'fol	5.09
yRetPlus P'fo	5.07
yRetiremnt	29.15
ySpecial	11.62
ySumma	5.31
yU.S. Growt	11.32
J. Heward Group	
JH Amer Cd	8.49
uJH Amer Us	7.08
JH FdLtd	9.16
Laurention	
gEndur Bal	5.58
gEndur Bond	5.26
nV MM	11.16-10.00
Viking Cdn	15.93
Viking Com	15.38
Viking Div	8.05
Viking Gth	18.14
Viking Inc	4.19
Viking Int'l	18.55
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.66
MMF Funds	
Dividend	5.37
Growth	13.22
Income	11.26
Resc Con	11.43
Resource	7.79
Worldwide	13.63
MYW InvFds-Scot	
nCdn Balanc	9.72
nDIF	9.92
Medallion	
yRealty Gwt	11.42
Metropolitan Gr.	
yBond	2.84
yCdn Mutl	6.18
yCollective	15.83
yGrowth	6.48
yProtection	10.38
ySpeci.	6.83
yVenture	9.05
MOF Group	
yDOF-II	1.50
yDOF-III	2.00
yMult. Opp. F	1.56
ySpec. Opp. F	1.42
Montreal Trust Gr	
ynDividend	9.32
ynEquity	26.48
ynIncome	8.50
ynInternatl	25.32
ynMMF	11.20-10.00
ynMtge	9.91
ynRSP Eq.	22.50
ynRSP Inc	18.20
ynRSP	11.20-10.00
ynRSP Mtge	9.90
Mutual Group	
Amerifund	12.81
CIF	9.49
Diversifd 25	12.57
Diversifd 40	13.81
Diversifd 55	14.18
Dividend	9.69
Equifund	16.06
nMMF	11.27-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.38
Noram	
yCanadian	9.63
yInternatl	11.28
Northern Group	
Cdn Equ	6.08
yInt MM	4.90
Prvtz	9.33
US Equ	6.26
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	12.70
ynBalanced	11.94
ynDiversifd	11.96
ynFixV	10.92-10.00
ynMtge	11.49
PHN Group	
nBalanced	11.24
nBond	8.56
nCanadian	21.10
nDiv Inc	14.98
nMMF	11.81-10.00
nPooled	40.47
nRRSP	12.17
nU.S. Fund	26.85
Vintage Fd	13.32
Prudential Group	
Diversifd	5.59
Dividend	5.06
Growth	7.88
Income	5.42
nMMF	11.57-10.00
Natural Res.	5.93
Prec. Metals	4.87
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.98
yActive Inc.	9.80
yCdn Equity	14.69
yMMF	12.03-10.04
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	10.52
ynAdv. Gwth	10.62
ynAdv. Inc.	9.97
ynAmerican	24.04
ynBond	9.17
ynCanadian	36.92
ynEnergy	7.64
ynGlobal Inv.	8.16
yGovt Bond I	9.11
ynJapanese	15.41
ynMMF	11.04-10.00
ynMortgage	10.31
ynPrec Meta	10.07
ynPreferred	9.50
Roycom Group	
ySummit RF	10.11
ySummit TD	10.32
RoyFund Group	
nBal	5.60
nBond Fnd	5.21
nEquity	22.19
nMMF	11.17-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.82
nSmall Cap	10.16
nStock	7.84
nWorld Gwth	12.21
Sceptre Funds	
ynBalanced	12.52
ynBond	10.98
ynEquity	13.23
ynInt'l	12.28
nMMF	11.10-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.61
nCdn Eq Gth	9.99
nIncome	9.93
nStock Bond	10.31
Soficorp	
yCroissance	7.11
yEquilibre	9.19
Spectrum	
gCash	11.15-1.00
gCdn Equity	10.44
gDiversified	10.50
gDividend	10.35
gInterest	9.91
gIntl Equity	8.32
nSaving	11.47-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	4.93
Strata Funds	
Growth	11.34
Income	10.53
nMMF	11.21-1.00
Strata-40	11.03
Strata-60	11.13
TD Green Line	
nCdn Balanc	11.27
nCdn Bond	10.36
nCdn Equity	12.00
nCdn Index	6.43
nCdn M	11.83-10.00
ynMortgage	10.34
nuUS Index	6.22
nuUS M	8.38-10.00
Talvest Funds	
American	5.70
Bond	10.41
Diversfd	6.19
Global	5.52
Growth	9.95
Income	10.46
MMF	11.70-10.00
Templeton Grp	
Dev Growth	5.24
Global Inc.	9.78
gHeritage	5.07
gHeritage Ret	5.04
nT-Bill	11.39-1.00
Temp Cdn	6.03
yTemp Gr C	19.77
yuTemp Gr	16.48
Top 50 Gr.	
yTP50 T-Bon	5.03
yTop 50	10.96
Tradex	
ynTradex	8.07
Trimark Group	
Income Gth	5.69
Interes	10.46-10.00
gSelect Can	5.59
gSelect Grth	5.03
Trimark	12.12
Trimark Cd	12.30
Trust General	
ynAction Am	16.99
ynAction Ca	27.11
ynCroissance	12.16
ynEquilibre	9.98
ynHypo	10.36
ynInternatl	10.11
ynMar Mon	10.04
ynOblig	9.80
Trust La Laur.	
ynAction	10.76
ynOblig.	10.01
20-20 Group Fin	
ynSunrise	.42
Sunset	13.14
gSunset Ame	10.37
Sunset Deb.	8.80
Sunset Pfd.	9.99
Sunset Worl	10.14
United Group	
Accum	12.38
Accum R.	12.37
American	6.84
MMF	12.22-10.00
uMMF U	8.78-5.00
Mortgage	5.10
gP'folio Fds	10.77
gP'folio RSP	10.54
Security	4.09
Venture	8.99
Venture Ret	13.17
UnivAve Gth	
ynUnivAve	11.83
Waltaine Funds	
ynBalanced	10.99
nDiv. Growth	9.43
nIncome	9.31
nInstan	11.70-10.05
NON-MEMBRES	
C-Anaes	
ynC-Anaes	10.73
Can Nat Res	
yCan Nat Res	4.95
Canwst RSP	
nCanwest rs	95.43
Capstone Group	
nCS Mg	11.63-10.00
nInternt'l C$	4.87
nuInternt'l U	4.06
nInvestment	6.13
Co-op Trust Group	
ynGrowth	14.70
ynIncome	9.28
Counsel Trust	
ynReal Estat	19.28
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.26
Goldtrust	4.72
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.48
nDK Ame	16.90
nDK Ent.	11.75
Domequity	
ynDomequity	5.20
Dunedin	
yInternt'l	95.86
Dynamic Group	
yAll Dyn IX	4.40
yAll Dyn VI	3.56
yAll Dyn VII	3.55
yAll Dyn VIII	5.07
D Income	5.60
D.Div	5.23
yDy Global	4.99
uDyAm US	7.10
DynAmCn	8.51
DynCdn Fd	14.16
yDynGBF	4.77
nDynPartners	5.38
DynPrecMet	1.05
MMF	8.80-10.00
Mgd P'folio	6.25
F.I. Exar	
yImmobilier	10.14
Friedberg Com.	
yDouble Gold	4.99
Gyro Equity	
ynGyro Equi	12.81
Harvard	
Harvard	3.06
Industrial Gr.	
CS Mg	11.62-10.00
Indust Am	8.33
gIndust Bon	10.49
Indust Div	11.73
Indust Eq	19.98
Indust Futur	5.93
Indust Global	6.17
Indust Gwth	16.55
gIndust Hor	6.15
Indust Inc	10.54
Indust Pens	6.68
Mack Eq	2.77
Mack Mtge	1.28
MRF Group	
yMRF Mutual	9.85
Mar Equity	
ynMar Equity	5.96
Marlboro	
yMarlboro	8.77
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	34.15
ynCMASTDF	39.40
ynMD Bond	10.34
ynMD Grth	18.33
ynMDR.A	147.16
ynMDR.B	141.38
yPerp G.	1.86
yPerp G. II	3.48
yPerp G. III	5.65
yPerp G. IV	6.02
yPerp G. V	7.44
MTC Group	
Growth	10.27
National Trust	
ynEquity	20.92
ynFeb Pro	104.04
ynGlobal	201.41
ynIncome	79.22
nNatrusco	7.76
NW Group	
yCanadian	8.72
yEquity	11.87
NW Trust Eq	
ynNW Trust	21.56
Pacific Group	
Growth	6.72
Ret Bal.	4.71
US Growth	4.58
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	3.03
Xanadu Fd	2.01
Pret et Revenu G	
ynAmerican	27.85
ynCanadian	9.94
ynFonds H	5.10
ynOblig.	9.92
ynRetraite	22.45
Princor Funds Inc	
uGrowth	18.95
uWorld Inc	4.58
Sagit Group	
Cam Americ	8.90
Cam Balance	6.60
Cam Diverst	7.54
Cam Growth	7.35
yCam Pacific	2.03
Cam Resourc	2.79
Cam Spe Eq	10.72
TC Bon	10.89
TC Equ	7.96
TC Inc	6.75
ynTC	10.08-10.00
TC Pen	14.95
Sentinel	
Am Eq Cdn	10.62
uAm Eq US	8.86
Cda Bond	9.77
Cda Equity	9.91
Global	8.66
nMMF	9.35-10.00
Synchrovest	
Synchrovest	6.48
Universal Group	
American	10.15
Equity	12.39
Global	5.11
Income	5.56
Pacific	8.19
Resource	6.11
Sect Ame	6.24
Sect Cdn	6.43
Sect Cur	5.35
Sect Glo	5.19
Sect Pac	5.36
Sect Res	5.06
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.44

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé, hier, en hausse de 10-100 et cotait $1.2004 can. au lieu de $1.1994 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en baisse de 1 41-100 à $1.8144.

En devise US, le dollar canadien a perdu 7-100 à $0.8331 US et le sterling 1 30-100 à $1.5115.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $ 434 can. ($ 361 US) à l'offre et $ 435 can. ($ 362 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
Nova Alta Corp	2178	34697
TSE 35 Index	1964	20113
Canadian Pacific	1139	21531
Lac Minerals	916	13957
Corona Corp A	481	35092

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Agnico-Eagle		C. $¾		Opt Vol		17
Ag $9		55	60	50	17	169
Air Canada		C. 13⅛		Opt Vol		170
Jy $11		215	230	220	10	66
$12		130	140	130	50	592
$13	P	30	40	40	100	1508
Oc $13		120	130	120	10	284
Alcan Aluminum		C. 26¼		Opt Vol		120
Jn $25		125	150	140	30	90
Ag $25		200	225	200	2	127
$27½		50	65	60	50	606
$27½	P	145	160	150	30	174
Nv $27½		95	110	95	8	692
Alcan Aluminum		C. 26¼		Opt Vol		46
Ag $26⅜	P	100	115	120	10	442
$28⅜		20	30	35	20	715
Nv $25		255	280	270	6	196
$25	P	60	75	65	10	87
Amer Barrick		C. 27¼		Opt Vol		170
Ja $25	P	80	100	100	10	10
Jn $25		225	250	160	8	50
Jy $25		260	285	250	30	615
$25	P	30	40	25	10	190
$27½		90	95	80	27	288
$27½	P	90	115	125	5	55
Oc $27½		210	235	210	80	311
BCE Inc.		C. 39⅝		Opt Vol		247
Fb $37½		340	365	380	3	76
$40		155	180	160	14	271
Ag $40		55	70	65	42	1555
$40	P	50	75	60	40	53
Nv $37½		280	300	290	10	347
$40		120	125	120	123	905
$40	P	100	115	100	15	145
BC Telephone		C. 16⅝		Opt Vol		37
Jy $16		85	105	90	20	20
Oc $17	P	45	60	45	7	7
Dc $17		65	75	70	10	20
Bk Nova Scotia		C. 18¼		Opt Vol		392
Jn $15		325	350	365	5	1380
$17½		75	100	100	11	4264
Sp $15		335	370	350	3	1037
$17		160	185	175	10	273
$18		85	110	100	285	1223
$18	P	50	65	50	15	60
$19		40	50	50	32	48
Dc $16		255	285	270	5	353
$18		115	140	125	20	521
$19		75	95	75	1	101
$19	P	95	120	105	5	15
Bk Of Montreal		C. 32		Opt Vol		37
Ja $32		190	215	190	10	85
Jy $28		415	440	420	2	1615
$29		320	345	350	13	1943
$30		225	250	225	4	7492
$32		80	105	85	8	223
Bombardier B		C. 14⅛		Opt Vol		410
Ja $13	P	45	70	50	17	57
$14		160	175	150	10	143
Jy $13		140	150	150	145	969
$14		55	60	50	20	511
$14	P	15	40	35	8	72
Oc $12		290	295	275	55	579
$12	P	10	30	20	30	154
$13		190	195	180	5	396
$14		105	115	110	85	835
$15		50	60	55	35	97
Bow Valley Ind.		C. 14		Opt Vol		30
Oc $15		50	60	50	30	805
Brascan Class A		C. 30⅛		Opt Vol		185
Ja $30		235	260	255	5	70
Jy $30	P	60	75	65	20	13
Oc $30		200	210	200	70	120
$30	P	95	110	100	10	30
CAE Industries		C. 14⅛		Opt Vol		25
Jn $10		420	445	425	10	30
$11		320	345	320	10	65
Sp $15		50	60	55	5	57
Cambior Inc.		C. 12½		Opt Vol		7
Ag $15		15	30	25	7	283
Campeau		C. 16⅜		Opt Vol		10
Jy $17½		55	65	65	10	963
Canadian Pacific		C. 22⅞		Opt Vol		1139
Jn $22		90	105	90	300	5207
$23		3	15	5	500	785
Jy $23		50	60	65	10	2249
$23	P	50	65	60	10	2096
Ag $23		80	95	85	20	1154
$23	P	60	75	60	44	160
$26		5	15	10	120	438
Nv $23		140	160	145	25	196
$23	P	85	100	90	15	86
$24		100	110	110	65	663
$24	P	150	175	165	30	225
Cantor		C. 24		Opt Vol		5
Ag $25		65	90	80	5	10
Cascades Inc.		C. 7⅛		Opt Vol		131
Jn $6		95	110	100	20	688
$7		10	25	20	68	912
Sp $7		60	80	60	13	1067
Dc $7		80	90	80	30	646
Cdn Imp'l Bank		C. 30⅛		Opt Vol		64
Jn $30		75	100	105	60	90
Dc $32½		120	145	120	4	27
Cdn Tire Corp		C. 22¼		Opt Vol		44
Jn $18		400	425	410	30	190
$20		200	225	225	7	32
Dc $22		165	190	165	7	68
Centralcap		C. 10⅛		Opt Vol		14
Fb $11		110	115	110	14	24
Cineplex		C. 16⅛		Opt Vol		446
Jn $14		215	240	190	50	20
$14	P	1	20	20	10	285
$15		115	140	95	10	147
$16		20	40	25	90	360
$16	P	7	25	30	20	129
$17		10	20	10	170	705
$17	P	95	120	120	10	151
Jy $16		145	165	120	5	111
$16	P	95	115	105	10	35
$17		85	105	90	10	90
Sp $15	P	110	130	120	10	165
$16		205	235	175	8	136
$17		170	190	175	18	113
$20		80	95	60	10	879
Dc $18		205	220	185	5	71
Cominco Ltd		C. 26⅜		Opt Vol		69
Jn $25		125	150	150	64	171
Sp $30		40	65	45	5	34
Corona Corp A		C. 9		Opt Vol		481
Fb $7	P	45	55	45	10	165
$9		145	170	170	20	369
Ag $8	P	30	50	45	22	1227
$9		95	110	95	71	8848
$10		60	65	55	189	8483
Nv $8		175	200	200	10	1366
$9		130	150	145	30	2104
$10		90	100	95	124	4673
Dofasco Inc		C. 27⅝		Opt Vol		13
Jn $27½		10	35	25	10	130
$30	P	230	255	230	3	20
Domtar Inc		C. 15⅜		Opt Vol		135
Fb $15		230	240	230	50	100
$15	P	85	90	85	5	90
Ag $12½		300	310	310	30	340
$15		95	100	95	10	3039
Nv $15		155	180	160	30	296
$17½		65	70	60	10	948
Echo Bay Mines		C. 17½		Opt Vol		63
Ja $17½	P	145	170	150	20	62
Jy $17½		65	85	70	28	438
Oc $15		310	335	325	5	12
$17½		155	180	160	10	247
Falconbridge		C. 30¼		Opt Vol		130
Fb $32½	P	275	295	285	10	37
Ag $27½	P	25	35	30	10	162
$30	P	110	130	120	40	635
$32½		55	70	65	10	966
$32½	P	240	260	250	35	110
Nv $30		260	280	270	10	617
$32½		135	155	140	5	407
$35		60	80	65	10	10
Galactic Res.		C. 3½		Opt Vol		10
Sp $5		10	20	15	10	298
Gld Knight Res.		C. 7¾		Opt Vol		10
Oc $9		55	70	65	10	60
Hemlogold		C. 14⅛		Opt Vol		5
Ja $15		110	120	115	5	113
Horsham Corp.		C. 10⅛		Opt Vol		70
Jn $9		100	125	100	30	187
$10		30	35	15	20	1055
Sp $9		175	180	180	20	480
Imasco Ltd		C. 34½		Opt Vol		25
Ja $35		260	265	260	15	166
Jy $32½		260	265	255	10	880
Imperial Oil A		C. 53½		Opt Vol		144
Ag $52½		315	325	325	10	342
$52½	P	100	125	100	20	132
$55		150	175	155	4	920
$57½	P	385	435	400	30	32
Nv $52½		450	470	470	20	353
$55		295	325	325	10	309
$57½		200	230	230	50	146
Inco Ltd		C. 34¾		Opt Vol		142
Jn $35		25	35	55	30	263
$35	P	25	45	25	5	181
Jy $35	P	90	115	75	20	418
$37½	P	260	285	260	20	40
Ag $32½		315	340	365	10	872
$35	P	130	155	130	10	561
$37½		60	85	85	20	503
$40		25	50	35	3	322
Nv $37½		165	190	200	24	178
Inter-City Gas		C. 24⅛		Opt Vol		131
Jn $20		460	495	460	10	26
$24		65	90	75	50	580
Sp $24		185	210	190	31	308
$24	P	65	75	75	30	60
$25		120	125	130	10	830
Jannock		C. 18⅜		Opt Vol		117
Jn $19		1	25	9	20	263
$19	P	70	75	80	30	150
$21	P	265	290	280	10	65
Sp $18	P	80	100	100	32	195
Dc $18	P	115	125	120	25	46
Lac Minerals		C. 11⅛		Opt Vol		916
Jn $11		60	75	60	23	159
$12	P	40	60	40	60	128
$14		2	5	5	55	1359
$14	P	225	250	250	30	80
Jy $11	P	50	60	55	62	148
$12		65	75	75	82	667
$13		45	60	50	105	317
Sp $11		150	170	165	11	369
$12		120	135	120	91	1254
$13		90	100	90	164	1791
$14		60	70	70	129	2647
$14	P	250	275	260	10	22
Dc $12		165	175	170	55	285
$13		100	125	110	20	175
$14		80	100	100	19	893
Laidlaw B		C. 17		Opt Vol		248
Jn $15		205	215	190	15	663
$16		105	115	100	6	915
$17		10	15	10	50	2070
Sp $15		225	250	240	90	65
$16		150	160	165	20	416
$17		85	90	85	7	1752
$20		5	15	10	40	724
Dc $18		80	100	90	20	563
Molson Cos A		C. 34⅞		Opt Vol		3
Jy $35		175	200	200	3	53
National Bank		C. 14¼		Opt Vol		59
Ag $14		70	75	60	30	864
$15	P	85	110	85	9	9
Nv $15		35	45	35	20	238
Noranda Inc.		C. 23½		Opt Vol		145
Ag $22½		145	150	145	41	4730
$24		50	60	65	55	165
$25		35	40	35	24	2023
Nv $22½		195	200	200	10	307
$25		75	80	75	15	284
Norcen Mv		C. 25⅛		Opt Vol		40
Jy $22½		275	295	290	40	50
Northern Tel		C. 22⅞		Opt Vol		200
Ja $24		160	175	165	31	38
$24	P	175	180	170	20	90
Jy $20		310	325	320	20	1117
Oc $23	P	110	125	120	5	45
$24		95	100	100	54	136
Nor Forest Inc		C. 14		Opt Vol		3
Ag $12½		165	190	150	3	28
Nova Alta Corp		C. 10⅛		Opt Vol		2178
Fb $10		130	150	135	50	80
$10	P	45	50	50	80	165
$11		100	115	110	20	196
$11	P	100	115	125	70	180
$12		55	65	55	78	402
Ag $9		160	175	150	10	590
$9	P	5	20	5	18	10
$10		75	80	75	166	1425
$10	P	30	40	35	175	305
$11		25	30	30	270	5168
$11	P	80	85	85	125	924
$12		10	15	15	67	3225
$12	P	185	195	185	140	864
$13		6	9	9	15	3851
$14		1	4	5	15	2628
Nv $10		105	115	110	87	1079
$10	P	40	50	45	120	131
$11		65	75	70	207	1672
$11	P	85	95	95	189	989
$12		30	40	35	155	2875
$12	P	185	190	150	60	565
$13		20	25	25	4	4236
$13	P	270	295	270	32	108
$14		10	15	15	25	2905
PWA Corp		C. 16⅜		Opt Vol		90
Ja $17		180	190	180	20	65
Jy $16		105	125	110	20	103
Oc $17		110	130	110	10	86
$19		40	55	45	10	65
$19	P	200	225	225	30	-
Pagurian A		C. 8½		Opt Vol		10
Dc $9	P	55	80	70	10	30
Placer Dome		C. 15¾		Opt Vol		289
Jn $15		75	90	85	45	4131
Jy $15		100	115	115	100	788
Sp $12½		365	395	385	10	150
$15		145	165	150	27	3165
$15	P	30	50	50	2	733
$17½		40	45	45	25	2189
Dc $17½		70	90	85	60	395
$17½	P	180	205	180	20	50
Power Corp Cda		C. 15⅛		Opt Vol		61
Ag $15	P	45	55	40	40	2890
$16		15	20	20	10	955
Nv $16		50	55	55	11	551
Power Financial		C. 19⅛		Opt Vol		6
Jn $15		410	435	425	3	15
Sp $19		110	135	110	3	46
Rogers Comm.B		C. 117½		Opt Vol		50
Ja $90		$34	$35	34⅞	10	10
Jy $80		37½	38½	$38	1	5
$90		$29	$30	$29	10	22
$95		$24	$25	23½	2	101
$110		$10	$11	$9½	18	298
$110	P	125	175	140	5	71
Oc $100		22¼	23¼	23¼	2	38
$115		11⅛	12⅞	12¾	2	23
Royal Bk Cda		C. 45⅛		Opt Vol		199
Ja $42½		485	490	470	20	1560
$45		280	315	305	20	144
$47½		160	185	180	13	10
Jn $42½		240	280	260	11	118
$45		15	35	40	30	515
Jy $37½		$7¾	$8	$8⅛	5	1381
$42½		320	335	325	3	708
$45		95	110	110	15	709
$45	P	90	115	75	5	158
Oc $45		210	240	210	60	358
$47½		95	115	105	17	54
Seagram Co		C. 90⅛		Opt Vol		61
Jn $90	P	15	40	30	30	46
Jy $85		$7	$7½	$7⅞	8	398
$95		70	95	95	15	86
Oc $90		$5⅛	$5⅝	$5½	8	52
Shell Canada A		C. 42⅜		Opt Vol		95
Ag $42½	P	90	115	95	10	129
$45		100	115	100	10	230
$47½	P	490	$5⅛	$5	50	20
$50		10	25	25	10	101
Nv $42½	P	140	165	145	5	50
$45		175	200	180	10	95
Silver US		C. 5.43		Opt Vol		60
Dc $6½		5	15	15	60	71
Southam Inc		C. 34⅞		Opt Vol		35
Jn $32½		215	225	210	30	278
Dc $35		295	320	305	5	100
Stelco A		C. 23⅝		Opt Vol		55
Ag $22½		170	190	175	10	957
$25		45	55	50	20	1695
Nv $25		90	100	100	25	1476
TD Bank		C. 41		Opt Vol		140
Jn $37½		360	385	375	5	1663
$40		115	140	140	26	258
Sp $40		240	250	240	71	219
$42½		100	115	100	10	362
Dc $42½		200	215	210	10	61
$45		85	100	95	18	63
Teck Corp B		C. 20⅜		Opt Vol		98
Ag $17½		365	375	365	30	2588
$20		205	215	200	13	2609
Nv $22½		170	185	160	55	504
Thomson Corp		C. 19		Opt Vol		65
Ag $20		45	65	50	40	35
Nv $20		115	125	125	25	60
Total Petroleum		C. 33		Opt Vol		114
Jy $22½		10⅛	10⅛	10½	90	-
$32½		135	160	135	4	1230
$35		30	45	45	20	235
Transalta Util.		C. 14⅛		Opt Vol		100
Sp $15		35	60	50	100	100
Transcda Pipe		C. 14⅛		Opt Vol		9
Ag $15		195	220	205	4	194
$16		110	135	135	5	612
TSE 35 Index		C199.93		Opt Vol		1964
Jn $190		$10	10½	10⅛	9	93
$190	P	3	15	1	10	476
$195		$5	$5½	490	33	1343
$195	P	2	5	2	75	1903
$200		80	95	85	344	617
$200	P	55	70	65	453	877
$205		5	15	5	25	215
$205	P	455	$5	490	57	238
Jy $195		$7⅜	$7⅞	$7⅞	5	663
$195	P	75	90	80	205	852
$200		400	440	410	156	1846
$200	P	215	235	230	295	992
$205		165	185	155	99	273
$205	P	455	$5	495	70	447
Ag $190		12⅝	13⅛	13½	3	3
$195	P	80	95	80	5	1213
$195	P	150	170	155	29	299
$200		$5⅝	$5⅞	$5⅝	11	286
$200	P	310	340	325	35	1533
$205		265	285	245	40	1257
$205	P	$5¼	$5¾	$5¼	5	1021
Cda 10.25 Feb 04		C. 106⅛		Opt Vol		25
Jn $105		165	190	150	20	127
Ag $105		225	250	250	1	115
107½		100	125	105	4	47
Cda 10.25 Feb 94		C. 103⅞		Opt Vol		122
Jn $90		$12	$13	1280	40	-
$102		100	120	120	12	12
$103		20	40	30	10	30
Jy $104		15	35	20	60	60
Cda 9.5 Oct 01		C. 100⅛		Opt Vol		415
Jn $95		$5½	$6	$5½	46	57
$100		80	100	80	14	593
$100	P	10	25	20	2	311
Jy $97½	P	5	20	20	30	284
$100		125	150	130	25	157
$100	P	55	70	60	90	225
102½		20	40	35	22	42
Ag $100		160	185	150	46	185
Sp $95		590	$6¼	$5¾	11	295
$97½		360	385	385	31	440
$100		200	225	210	22	313
102½		90	115	110	36	92
Dc $95		$6	$6½	620	5	215
$97½		410	435	425	4	180
$100		260	285	280	16	315
102½		160	170	160	15	76
Cda 9 Mar 11		C. 97½		Opt Vol		314
Jn $94		335	360	335	30	376
$96		135	160	135	26	137
Jy $94	P	10	10	10	10	40
$96	P	30	45	35	40	114
$98		70	90	90	24	71
Ag $94	P	10	20	25	4	233
$96	P	45	65	60	100	175
Sp $94		410	430	410	1	238
$96		255	280	265	5	313
$100		60	80	60	4	10
Dc $96		350	370	350	1	328
$98		240	260	260	46	154
$100		140	150	145	23	74

Total contract volume 13380

Total open interest 491377

Indices RCMP

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec, entre parenthèses, leur position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1379.45 (1376.02)

Services (XRS): 1340.20 (1338.40)

Manufacturières (XRM): 1435.77 (1430.00)

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier,à $ 6.272 l'once et $ 201.65 le kilogramme, comparativement à $ 6.268 et $ 201.52 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollar canadien.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Alexis Nihon Finance Inc., 1ère série : 46.25 cents ; payable le 15 juill. aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Carling O'Keefe Breweries of Canada Ltd, $ 2.20 : 55 cents ; 1er juill., 23 juin.

Claude Resources Inc., 7.5 pc priv. : 18.75 cents ; 30 juin, 26 juin.

Eastern Bakeries Ltd, ord. : 14 cents ; 15 juill., 30 juin.

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

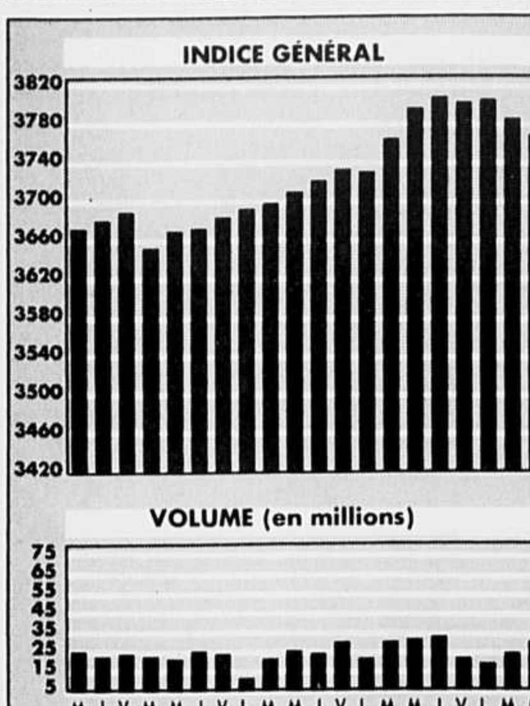

NEW YORK

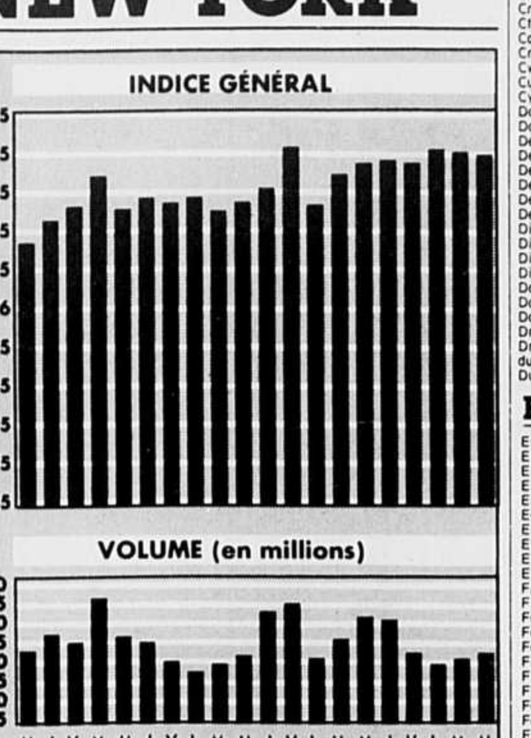

DIVIDENDES

Amerada Hees Corp., ord.: 15 cents US; payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 19 juin.

British Gas PLC, ord.: $1.55 (estimation), semestriel; payable le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 4 août.

Banque Laurentienne du Canada : ord., $0.135, prime échangée pour action; priv., $0.65625. Payable le 1er août, aux 3 juil.

Canadian Pacific Ltd, ord.: 19 cents; 28 juill., 27 juin.

Coscan Developments Corp., série A, priv.: 70.87 cents; 30 juin, 16 juin.

Canada Northwest Energy Ltd, priv. B: 56.25 cents; payable le 1er juill. aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Enerplus Resources Corp., série B: 20.33 cents; payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin.

Enerplus Resources Fund, classe B: 20.33 cents; 30 juin, 21 juin.

Faraday Resources : 1er priv. A, $0.30. Payable le 1er juillet aux inscrits du 9 juin.

First Marathon : classe A Nv, $0.04; C, $0.04. Payable le 14 juil, aux 30 juin.

Hees International Bancorp Inc., priv. D: 53.968 cents; 30 juin, 15 juin.

Gesco Industries Inc., ord.: trois cents; 30 juin, 20 juin.

Magna International Inc., classe B: 12 cents; 1er sept., 15 août.

Memotec Data Inc., ord.: 5 cents; 30 juin, 16 juin.

Slater Industries Inc., 7.5 pc, priv. 1er rang: 37.5 cents; 1er août, 30 juin.

Trizec Corp. Ltd., troisième série, priv.: 20.4 cents; 30 juin, 17 juin.

Strathfield Oil and Gas Ltd, C,priv.: 17.5 cents; 30 juin, 15 juin.

TransCanada PipeLines : ord., $0.17, prime échangée pour action. Payable le 31 juil, aux 30 juin. $2.80 priv., $0.70; priv. E, $1.29; priv. H, $1.0875; priv. I, $0.975; priv. J, $0.95. Payable le 1er août, aux 30 juin.

Ultramar Capital : 1er priv., $0.54875. Payable le 30 juin, aux 14 juin.

Unicorp Canada : $1.17 priv., $0.2925; 10 pour cent priv., $0.50. Payable le 30 juin aux sociétaires inscrits le 15 juin.

United Tire and Rubber Co. Ltd, sept pc, priv.: 3.9375 cents; 1er juill., 14 juin.

Varitech Investors Corp., priv., taux flottant: 53.968 cents; 30 juin, 15 juin.

Varity Corp.: US $1.30 priv., $0.325, US fonds. Payable le 31 juillet, aux inscrits du 21 juil.

BENEFICES

Atco Enterprises Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1989, $23,652,000 ou 54 cents par action; 1988, perte de $45,777,000 ou $1.51 par action.

Coscan Development Corp., trim. clos 31 mars: 1989, $3,993,000 ou 19 cents; 1988, $2,644,000 ou 17 cents.

Fleet Aerospace : deuxième trimestre clos le 31 mars : 1989, $115,000, perte de $0.13 par action; 1989, $1,225,000, profit de $0.01 par action. Revenus : 1989, $93,178,000; 1988, $88,406,000.

Guardian-Morton Shulman Inc., semestre clos le 28 fév.: 1989, $325,540 ou 19.3 cents par action; 1988, $27,426 ou un cent par action.

Gendis Inc., trimestre clos le 29 avr.: 1989, $2,111,000 ou 13 cents par action; 1988, $2,518,000, 13 cents par action.

Granges Explorations Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1989, $655,000 ou trois cents par action; 1988, perte de $250,000 ou un cent par action.

Laurentian Group Corp., trim. clos 31 mars: 1989, $5,638,000 ou 10 cents; 1988, $6,702,000 ou 13 cents.

McGraw-Hill Ryerson Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1989, perte de $379,000 ou 19 cents; 1988, perte de $58,000 ou 29 cents.

Spar Areospace : trimestre terminé le 31 mars : 1989, $$1,093,000, $0.10 par action; 1988, $2,666,000, $0.25 par action. Revenus : 1989, $60,564,000; 1988, $55,935,000.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug	350p	10	312	2.60	2.60	2.60
Aug	360	10	109	12.50	12.50	12.50
Aug	360p	90	900	7.00	7.00	7.00
Aug	370	5	572	7.00	7.00	7.00
Aug	370p	11	2722	11.00	11.00	11.00
Aug	380	8	1792	3.50	3.50	3.50
Aug	400	310	2613	1.50	1.00	1.00
Aug	420p	2	12	57.50	57.50	57.50
Feb	340p	1	140	5.00	5.00	5.00
Feb	370p	20	20	15.00	15.00	15.00
Nov	360	5	2131	21.90	21.90	21.90
Nov	370	33	1244	16.00	15.00	16.00
Nov	390	102	1377	7.00	7.00	7.00
Total	market:					607

Non transigées

Series		Int. en cours	Offre	Dem.
Aug	340	0	26.50	29.50
Aug	340p	100	1.00	2.00
Aug	350	33	19.00	22.00
Aug	380p	846	17.00	20.00
Aug	390	1685	1.50	2.50
Aug	390p	642	27.00	30.00
Aug	400p	108	37.00	40.00
Aug	420	1498	.30	.80
Aug	440	1016	0.00	.50
Aug	440p	0	77.00	80.00
Aug	460	1213	.10	.50
Aug	460p	0	97.00	100.00
Aug	480	524	0.00	.50
Aug	480p	0	107.00	110.00
Aug	500	6920	0.00	.50
Aug	500p	0	127.00	130.00
Feb	340	0	42.50	45.50
Feb	350	500	35.50	38.50
Feb	350p	0	6.50	8.50
Feb	360	0	28.00	31.00
Feb	360p	78	10.00	11.00
Feb	370	43	22.00	25.00
Feb	380	115	17.50	19.00
Feb	380p	556	20.00	23.00
Feb	390	2	12.50	14.50
Feb	390p	30	28.00	31.00
Feb	400	23	9.00	11.00
Feb	400p	0	37.00	40.00
Nov	340	0	34.50	37.50
Nov	340p	40	3.00	4.00
Nov	350	5	27.50	30.50
Nov	350p	21	4.50	6.00
Nov	360p	550	7.50	9.00
Nov	370p	290	12.00	14.00
Nov	380	1333	10.00	12.00
Nov	380p	1089	19.00	22.00
Nov	390p	242	28.00	31.00
Nov	400	1621	5.00	5.50
Nov	400p	195	37.00	40.00
Nov	420	710	1.70	2.70
Nov	420p	0	57.00	60.00
Nov	440	253	.50	1.50
Nov	440p	0	77.00	80.00
open	interest:	36,225		

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars)
JUN. 14
Untraded (Closing Quotations)
10 Ounce Contracts

Series		Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM				
Jun	500	0	0.00	10.00
Jun	500p	6	8.00	18.00
Jun	520	15	0.00	.10
Jun	520p	1	25.00	30.00
open	interest:	22		

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.50
Comm. Italienne	9.25	11.25	10.75	10.00	13.00	12.00	15.00
Laurentienne	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.50
Montréal	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	11.90	14.00
Nationale	9.25	11.75	10.50	10.25	12.50	12.00	14.25
BNE	—	—	—	—	—	—	—
Royale	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.00
TD	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.25	10.50	10.50	12.75	12.00	—
Canada Trust	9.50	11.25	10.75	10.50	13.00	12.75	13.50
Fid.Can.Ital.	9.50	11.50	11.00	11.00	13.00	—	15.00
Central Guar.Trust	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	11.75	—
Fiducie Desjardins	9.50	11.25	10.75	10.50	13.00	12.00	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.25	10.75	10.50	12.75	12.00	13.50
Guardcor	11.00	11.25	10.75	10.50	12.75	11.75	—
Gardian Trust	9.75	11.00	10.62	10.38	12.75	11.75	—
Trust Laurent.	9.25	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	11.00	10.50	10.25	12.75	11.75	—
Morgan trust	8.75	10.75	10.75	10.75	—	—	—
Trust National	9.75	11.75	11.00	11.00	13.50	—	14.25
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.50	10.25	12.75	12.00	—
Fin.Prêts Epargne	9.00	11.00	10.50	10.25	12.75	—	14.25
Trust Prêt Revenu	10.00	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	—
Trust Royal	9.25	11.00	10.50	10.25	12.50	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.25	10.75	10.50	12.75	12.00	13.50
Fid.Wellington	11.50	11.75	10.75	10.75	13.00	12.25	—

*Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie.***Assurance-vie non incluse.*
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.
En vigueur le 13 juin 1989; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE II: — *K-9* sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — *No Holds Barred* sem. 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — *Renegades* sem. 7 h 15, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — *Les Lavigueurs déménagent* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Cadillac rose* tous les jours 1 h 40, 7 h.— *Police Academy 6* tous les jours 4 h 30, 9 h 30
BERRI III: *Combat à finir* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — *Équipe de rêve* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *Banlieusards* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Criminal Law* sem. 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *Cyborg* sem. 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Équipe de rêve* sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: *Cadillac rose* sem. 9 h 10— *Police Academy 6* sem. 7 h 30
BROSSARD III: *Combat à finir* sem. 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *Cadillac rose* sem. 9 h— *Police Academy 6* sem. 7 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: *Scandal* sem. 9 h 25— *K-9* sem. 7 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: *Équipe de rêve* sem. 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: *Renegades* sem. 7 h 30, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 5: *Banlieusards* sem. 7 h 25, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *Jesus of Montreal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Paper House* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 , 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— *Roadhouse* sem. 7 h 15, 9 h 45

CINÉMA OMÉGA 1: — *Rainman* tous les soirs 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 2: — *Lover Boy* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— *Sélection de vidéos d'Ardele Lister* 19 h 30— *Sélection de vidéos Pratibha Parmar* 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Renegades* sem. 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Field of Dreams* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Scandal* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *No Holds Barred* sem. 7 h , 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Jésus of Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— Festival international des films et vidéos de femmes de Montréal— jeu. *La courbe blanche La salle des pas perdus L'île flottante L'humeur à l'humour* 17 h 30— *Vand David Eller Goliath* 19 h 30— *Lament The Passion of Remembrance* 21 h 30

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
CINÉMA V - 2: *Dead Poets Society* sem. 6 h 55, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississipi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *Dangerous Liaisons* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX III: — *Voyageur malgré lui* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — *Navigateur* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *La petite voleuse* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.
CINÉPLEX VII: — *K-9* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VIII: — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — *Navigator* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— *Dans le ventre du dragon* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Les aventures du baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— *Les brûlés* 20h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— *The Kid Zero de conduite* 19 h.— *La dame en couleurs* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Scandal* sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: *Renegades* sem. 7 h 15, 9 h 20
DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
DORVAL II: *Dead Poets Society* sem. 6 h 35, 9 h 20
DORVAL III: *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 40, 9 h 15
DORVAL IV: — *See No Evil, Hear No Evil* 7 h 30, 9 h 40

DU PARC 1: (844-9470)— *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 7 h, 9 h 35
DU PARC 2: — *Dead Poets Society* sem. 7 h 05, 9 h 30
DU PARC 3: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 55, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870)— *Rainman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — *Histoires de fantômes chinois* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Roadhouse* sem. 7 h, 9 h 25
FAIRVIEW II: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 6 h 45, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Renegades* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Crusoe* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)— Festival international de films et vidéos de femmes de Montréal: jeu. *films* 17 h 30— *Perfect Image Goddess Remembered* 19 h 30— *Intérieur nuit/Night Shift Palomas Mme Bana Bandi Kababaihan: Filipina Portraits* 21 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — *Bar routier* sem. 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 3: — *Star Trek V: The Final Frontier* sem.7 h 15, 9 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal— *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30— *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I:(688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
LAVAL II:— *Bar routier* sem. 7 h 15, 9 h 40
LAVAL III: — *Lover Boy* sem. 7 h 25, 9 h 25
LAVAL IV:— *Diable vois-tu ce que j'entends* 7 h, 9 h
LAVAL V:— *Star Trek V: The Final Frontier* sem. 7 h 10, 9 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h 30, 9 h 30
LAVAL 2000 2: *Combat à finir* sem. 7 h 15, 9 h 15

LOEW'S I:(861-7437) — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 25, 9 h 55
LOEW'S II:— *See No Evil, Hear No Evil* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30
LOEW'S III:— *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S IV:— *Cold Feet* 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LOEW'S V:— *Beaches* 1 h 10, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: *Commissaire* 19 h — *Casanova* 21 h— salle 2: *Le grand bleu* 19 h 15— *Contes de Canterbury* 21 h 30— Salle 3: *Club des cinéphiles: La kermesse héroïque* 19 h 30

PALACE I:(866-6991) — *Roadhouse* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PALACE II:— *Stormy Monday* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h.
PALACE III:— *Pink Cadillac* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
PALACE IV:— *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V:— *Lover Boy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PALACE VI:— *Pet Sematary* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h

PARADIS I: (354-3110)— *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h 10, 9 h 10
PARADIS II:— *Combat à finir* sem. 7 h, 9 h
PARADIS III:— *Cadillac rose* sem. 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856)— *Bar routier* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35
PARISIEN II:— *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 25
PARISIEN III:— *Lover Boy* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN IV:— *Diable, vois-tu ce que j'entends* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN V:— *La citadelle* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— *Earth Girls Are Easy* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Outside Chance of Maximilian* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35, jeu. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 35

PLACE DU CANADA: — *Lawrence of Arabia* sem. 7 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Les Lavigueurs déménagent* sem. 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Les banlieusards* sem. 7 h 15, 9 h 20

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— *Heathers* 7 h 15— *Tour de force* 9 h 30.

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— *Histoires de fantômes chinois* sem. 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — *Indiana Jones and the Last Crusade* tous les soirs 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II:— *Star Trek V: The Final Frontier* tous les soirs 7 h 30, 9 h 50
VERSAILLES III:— *Lover Boy* sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES IV:— *Diable, vois-tu ce que j'entends* sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES V:— *Rainman* sem. 6 h 45, 9 h 30
VERSAILLES VI:— *Bar routier* tous les soirs 6 h 50, 9 h 10.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Sylvain Gagnon Quartet, du 14 au 18 juin

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal— Concert de Geneviève Ouellet, harpe, et Manon Doré, flûte, le 15 juin de 12h. à 13h.30

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Janis Steprans, sax, le 15 juin à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Carl Tremblay, du 15 au 18 juin

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Mike Gauthier, guitariste de jazz, le 20 juin à 22h.

BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275)— Spectacles de Blues et de Rock du dim. au mar. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. et sam. de 17h. à 19h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h.30, invité le 21 juin, Randy Credico

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Tous les mardis à 22h. Jam Session avec Martin Soucy au piano et la Bande À Magoo— Tous les mercredis, atelier de la chanson à 22h.— Spectacle de Marjolaine Arseneault et Maurice Langford, jeu. à sam. à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Tous les jeudis, jeudi rock

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932)— Les ven. et sam. à 21h.30, soirées de jazz

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h.30 à 20h.30, sam. 12h. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CARNAVAL DU SOLEIL: Montréal— Rue Crescent: Événement sculpture: Yvanhoe Fortier, Armand Vaillancourt, Serges Beaumont et Don Darby exécuteront une oeuvre du 3 au 24 juin

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Concert: Les Grands Interprètes— Hélène Gagné, violoncelle, Dale Bartlett, piano, oeuvres de Ludwig van Beethoven, Henri-Louis Matter, Claude Debussy, Donald Steven et Frédéric Chopin, le 15 juin à 20h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Soirée métal avec Soothsayer, Leprocy, Chronicle Disturbance, le 15 juin à 21h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

IMAGES DU FUTUR: Vieux-Port de Montréal— Exposition internationale d'arts et nouvelles technologies: hologrammes, courts films en 3D par ordinateur, installations interactives avec le public. Thème: Bicentenaire de la Révolution Française, tous les jours de 12h. à 23h., jusqu'au 24 sept.

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE AHUNTSIC: Montréal (872-8749)— Station de métro Henri-Bourassa— Exploraction-métro, les composantes et les mécanismes de fonctionnement de notre transport souterrain, du 14 juin au 26 août— Maison du Pressoir: 10,865 rue des Pressoirs (872-8749): L'écriture au passé, au présent et au futur, depuis les plaquettes d'argile jusqu'à l'ordinateur, les différentes formes d'écriture et l'évolution du livre, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889)— Exploraction: Énergia: le coeur qui bat, le sang qui circule, l'eau, le soleil et le vent, le big band, toutes les formes d'énergie et leurs applications, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal (872-2044)— Exploraction: Dessin d'animation: à partir de techniques simples, l'enfant crée son propre dessin animé et s'initie aux mystères du dessin d'animation, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 rue Hochelaga, Montréal (872-8755)— Exploraction: La chasse aux fantômes: des mises en situation permettent d'avoir une approche objective de ces faits tout en les reliant à des causes scientifiques, du 14 juin au 26 août— La télévision expliquée aux enfants: la participation de l'enfant à un scénario ou à la manipulation des caméras, lui donne accès aux composantes techniques menant à la production d'une émission, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal (872-2157)— Exploraction: Le masque: les différents usages du masque, la magie, le camouflage ou la protection— L'envers du décor, une maquette géante donne l'illusion parfaite du théâtre et renseigne sur tous les métiers de la scène, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal (872-2273)— Exploraction: Un voyage dans le temps: traite des fourrures et vie quotidienne à l'époque de la Révolution Française, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal (872-1730)— Exploraction: Le grand monde de la marionnette, rencontre avec des personnages fascinants, l'histoire de la marionnette et les techniques de fabrication et de manipulation, du 14 juin au 26 août

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Exploraction: L'automobile: À bord d'un véhicule dont le trajet est ponctué d'arrêts, le jeune conducteur apprend le fonctionnement des différentes pièces de son engin, du 14 juin au 26 août

MAISON OGILVY: Salle Tudor, Montréal— Concert de jazz, Michel Ouellette, André Laroue, le 15 juin à 17h.30

MAISON PERRAULT: 67 est St-Antoine, Montréal (861-4918)— Les Guitboys, jazz gitan, les 15-16-17 juin à 18h.30

MAISON TRESLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290)— Concert de Yolande Husaruck, pianiste, oeuvres de Schubert, Rinski-Korsakov, Rachmaninov, Poulenc et Granados, le 15 juin à 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

LE RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Mango, reggae, le 15 juin à 22h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. 10h. à 23h.— pour renseignements: 252-8687

STUDIO CLAUDE-GAUVREAU: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3074, après le 30 juin: 987-3074)— Salle J-2020: « Chou Blues » une production du Lag, texte et m. en s. Larry Tremblay, du 21 juin au 29 juillet, mar. au sam. 20h.30, matinée le sam. à 15h.

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 o. Bernard, Montréal (273-2525)— « The Phantom of the Opera — The Play » adaptation théâtrale de John Kenley et Robert Noll, du 13 au 25 juin, mer. jeu. ven. et dim. à 20h., sam. 18h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— Le Groupe Sanguin, prise 2, les 16-17 juin à 19h., le 18 juin à 20h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Salle Marie Gérin-Lajoie, Montréal— Dans le cadre de l'exposition Ordinateur et création, concert de A. Pierri, B. Pennycook, A. Belkin, A. Lanza, F. Dompierre, et N. Corbeil, le 15 juin à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal— Montanaro Dance présente son spectacle « Un temps perdu » de Zman Doe, du 8 au 18 juin à 20h., relâche le lundi

THÉÂTRES D'ÉTÉS

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Un week-end bien rempli » de Michael Pertwee, traduction, adaptation et m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 16 juin, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLERC: Ste-Adèle (229-3591)— « La menteuse » comédie de Bricaire et Lasaygues, m. en s. Louis Lalande, du 20 juin au 27 août et les 2-3 sept., mar. au dim. 20h.30

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-326-3655)— « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Johanne Seymour, m. en s. Monique Duceppe, du 16 juin au 3 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., les dim. 16 et 23 juillet à 20h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 27 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE LA BELLE MADELEINE: Sortie 149 route 30, Calixa-Lavallée (521-2485)— « Coup de foudre » de John Tobias, traduction et adaptation Marc Legault, du 22 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades (455-9341)— « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 2 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne- de-Sorel (Mtl 393-9022, Sorel 743-8446)— « S.O.S. pantalons » de Ray Galton et John Antrobus, adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU: La Malbaie— « La vieille demoiselle » d'Albert Martin, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept.— « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » d'Alfred de Musset, m. en s. Joseph Saint-Gelais du 23 juin au 3 sept.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières ouest (819-377-3223)— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (845-0917 jusqu'au 15 juin, 297-2860 et 297-2862 à compter du 17 juin)— « Il était une fois » de Louis-Georges Carrier et Cyril Beaulieu, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 24 juin au 26 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132)— « L'abominable homme des sables » de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h., sam. 21h., et les lundis 5 et 19 juin, relâche du 26 mai au 16 juin

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: Île des Moulins, Terrebonne (492-4777)— « Acapulco Madame » de Yves Jamiaque, m. en s. Jean Dalmain, du 28 juin au 3 sept., du mer. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, m. en s. Sylvie Dufour, du 10 mai au 17 juin, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

À SURVEILLER

Le mercredi 21 juin à 20 h, atelier de relaxation profonde à l'Institut de yoga intégral (5425, av. du Parc). 271-1633.

■

Ce soir à 20 h, modèles de coopération : témoignages et reportages, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 270-5336.

■

Activités aquatiques pour toute la famille au Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin), du 26 juin au 19 août. 328-3828.

■

Le 11e défilé annuel du Canada, le samedi 1er juillet 1989, débutera à 11 h au coin de la rue St-Denis et Sherbrooke.

■

Visites guidées, cet été, au campus de l'Université McGill, tous les jours de la semaine de 9 h à 17 h, et ce, gratuitement. Réserv. : 398-6555 (Murielle Moisan).

■

Ce soir de 20 h à 22 h, conférence intitulée : *Le mental réactif et l'aberration humaine*, au Centre de célébrité de Montréal, Église de scientologie, 65 Sherbrooke est, suite 110. Entrée libre. 849-9441.

■

Le Centre communautaire de Loisir de la Côte-des-Neiges invite les citoyens de toutes les nations à venir fêter la Saint-Jean, le samedi 24 juin de 14 h à 23 h au Parc Jean Brillant (Decelles et Jean Brillant). 733-1478.

■

Solidarité Populaire Québec organise, ce soir à 19 h 30, une grande assemblée publique d'information sur le projet de réforme de la loi de l'assurance-chômage, au Centre St-Pierre (1205 Visitation, Mtl). 933-5915.

■

Le Comité-Chômage Sud-Ouest de Montréal tiendra une activité publique d'information sur le projet de réforme de la loi de l'assurance-chômage, aujourd'hui de 11 h 30 à 13 h, à l'angle des rues Ste-Catherine et Jeanne-Mance. 933-5915.

■

Le samedi 17 juin de 9 h 30 à 16 h 30, l'Association des hypoglycémiques du Québec organise un cours de cuisine, au Centre St-Pierre (1215 Visitation, Salle 1, Mtl). Inscr. : 593-8355.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (5689, boul. Rosemont), de 10 h à 16 h; à Sainte-Thérèse, Compagnie Kenworth du Canada (10 Sicard), de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30, à Beloeil, Centre d'achats Montenach (600, Sir Wilfrid Laurier), de 14 h 30 à 20 h 30, et à Pierrefonds, Caserne des pompiers (13795, boul. Pierrefonds), de 14 h à 20 h 30. 937-7761.

■

Viens jouer la comédie en fêtant le premier anniversaire du Soph en folie! aujourd'hui : *Le Soph en habit de clochard!*, au 1669 St-Hubert. 597-1414.

■

Camp de vacances au Centre Immaculée-Conception (4265 Papineau) pour vos enfants et adolescents cet été, du 26 juin au 18 août. Rens. : 527-1256.

■

Le Club aquatique de Montréal offre une série de cours permettant aux enfants de 6 à 12 ans d'apprendre les différents styles de nage tels le crawl, la brasse, le papillon, le dos, etc., à compter du 26 juin au Centre sportif Claude-Robillard. Insc. : les 21 et 22 juin entre 17 h et 19 h. 381-8767.

■

L'équipe de tennis junior de Longueuil offre cette année aux jeunes de 18 ans et moins, l'occasion de représenter Longueuil dans une ligue regroupant l'ensemble des villes de la Rive-Sud. Inscriptions au 646-8698 entre 14 h et 17 h, tous les jours.

■

Un séjour en montagne combinant vélo et escalade est organisé pour des jeunes de 13 à 15 ans du 2 au 7 juillet. Une journée préparatoire est prévue le vendredi 30 juin, au Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin, Mtl). 328-3828.

■

Club Ami, la santé mentale par l'entraide et l'intégration socio-professionnelle, invite les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, à participer à son programme d'activités (discussions, sport, sorties, yoga, etc.). Programme disponible au 5621 Côte-des-Neiges, app. 4. 342-8015.

■

Si tu es âgé entre 12 et 18 ans et que tu es malheureux(se) parce que ton père ou ta mère consomme de l'alcool ou des drogues, communique au Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes, 669-6262.

■

Les « Petites dénicheuses » (7483 Drolet) sollicite la générosité du public pour des meubles, vêtements, articles ménagers, etc. Cueillette à domicile. 270-2297.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Côté jardin
13.15 La course des Amériques
14.15 Cinéma « En haut des marches » fr. 83 avec Danielle Darrieux et Hélène Surgère
16.00 Fraggle Rock
16.30 Il était une fois l'homme
17.00 D'une série à l'autre « Christophe Colomb » (3 de 6)
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 TBA
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
12.00 Double défi
12.30 Babillard
12.34 Ferland Nadeau en vacances
13.30 En toute amitié
14.00 C'est déjà demain
14.30 Les joyeux naufragés
15.00 Québec à la carte
15.30 Barbecue
16.00 Paul et les jumeaux
16.30 Batman
17.00 Double défi
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Oprah Winfrey Show
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'Info-5
15.30 Arts Magazine
16.00 Nos Français
16.35 Ushuaia
17.00 Papier glacé
17.30 La cuisine des mousquetaires
17.40 Lire— Telechat— Mystères et bulles de gommes
18.05 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
15.00 La période de questions
16.00 Beau et chaud
17.00 Le magicien d'Oz
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 La fourchette d'or
13.30 Les p'tites vues « Ipcress, danger immédiat » angl. 64 avec Michael Caine, Nigel Green et Sue Lloyd
15.30 La vallée des peupliers
16.00 Michel Jasmin en direct
16.30 Action-Réaction
17.00 Double Jeu
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Côté jardin	Cinéma : *Le meilleur* —É.-U. 1984 Avec Robert Redford et Robert Duvall					Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport			23h25/Cinéma : *Au-delà de la gloire* -Am. 80 Avec L. Marvin	
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Movie : *Firefighter* —É.-U. 1986 Avec Nancy McKeon et Vince Irizarry				News	The Pat Sajak Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		On the Road Again	Inside Stories...	Movie : *Unfinished Business* —Can. 1984 Avec Isabelle Mejias et Peter Spence				The National 22h 20: The Journal		News	Newhart	Movie: *Man at the Top*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Mimemo	Québec à la carte	Rock et Belles...	Au fil des jours		L'aventurier de Singapour		Ferland Nadeau en vacances		Nouvelles TVA météo/sport	23h45 / Gala Cannes Rock Festival-Midem 89 (spécial)	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	My Secret Identity	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	Night Heat		News	Pulse	Cinema 12
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	Temps présent		Pour une chanson		Santé à la une		23h15/Dossier carabine	23h40/ Histoires naturelles	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Biondi & Cie	La saga du parrain (4e/9)		La route des vacances	Beau et chaud		Cinéma : *Du sel sur la peau* —Bel. 1984 Avec Richard Bohringer et Catherine Frot			La route des vacances	
20 Musique Plus	Musique vidéo VJ: Claude Rajotte		Solidrok VJ: Paul Sarrasin		Musique vidéo VJ: Francis Bay		Rock en bulle: Indochine	Musique vidéo / VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Baseball						News	U.S. Open Highlights	Nightline (23h45)
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	Durrell in Russia	Doctor Who	Pulling Flowers	The Science of ...	Speaking Out			For All Practical Purposes : Introduction ...		Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h : Rockflash Wrap			Muchwest	Pepsi Power Hour		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Robert Palmer Spotlight	Test Pattern			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Bradshaw on the Family		Yes, Prime Minister	Mystery ! A Dorothy L. Sayers' Mystery		Wish Me Luck		Movie: *Shadow of the Thin Man* —Am. 41 Avec William Powell et Myrna Loy		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Garden-party		Cinéma : *Un meurtrier dans la ville* —É.-U. 1984 Avec Heather Locklear et Terence Knox				Le grand journal	Garden-party		Sports plus	Bleu nuit : *Prophétie* —Am. 79 Avec Robert Foxworth	

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC 257 Gouin Ouest. 7½, rénové, cuisine mélamine. Nombreux extra. 332-6990.

ANJOU: 7445, Ave. Lévesque. Cott. semi-dét.77. 6 pces + garage, chauf. élec. Plusieurs extras. Parc, métro, écoles. Taxes $1,254. $132,000. 10% 1 an.381-8553 Imm. Excelsior Crtr.

AU BORD DU FLEUVE
Lanoraie. Site enchanteur. Maison. **Info: 1-836-1251.**

BERTHIER Grande maison résidentielle & local commercial 1,200 p.c. à louer ou vendre. $80,000. ferme. 1-836-6794.

CENTRE-SUD très beaux 4½ rénovés, rue de Bordeaux, $495., sans services, libres immédiat. 9h. à 17h. 522-2107.

EXTÉRIEUR MONTRÉAL
SAINT-LUC
À VENDRE PAR PROPRIETAIRE
CAUSE DÉCÈS Terrain de 330 pi. en bordure du Richelieu. Bungalow en pierres des champs, piscine creusée. Site excellent pour amateur de navi-guation. 1-348-3343, sur rendez-vous.

SENNEVILLE: $375,000. Ancienne charmante maison, secteur résidentiel, terrain double, 5 c.c., 2 foyers, planchers bois franc, près école et transports. Pas d'agent, 457-9617.

ST-MICHEL Duplex, bas libre, à vendre ou louer par proprio. Prix exceptionnel. **Bur: 254-6068 ou 593-1121.**

STOP!
Doit vendre! R.D.P. quadruplex, construction 88, prix coûtant ou moins, doir vendre!! Appelez Frank. Jour: 324-0002 ou soir 629-7730.

WEEDON, propriété genre mini-ranch, bien située près de la rivière St-François, après 16h30.
1-819-877-2349

105 Propriétés à louer

1778 PARKDALE, Verdun, à louer pour 10 mois à compter du 1er sept. Meublée, $900/m. Rendez-vous 483-4270, soir

BOUCHERVILLE: Maison luxueuse, $1,300./mois, libre, 655-4002, 641-2237.

DUVERNAY EST
Maison à louer, etc...
Électricité, chauffage, plaque jenn-air, four encastré, stores verticaux, bibliothèque murale, tout inclus dans le prix du loyer. Libre imm. 430-0746.

MTL-OUEST cottage séparé, 4 et plus c.c., 2 s/bains, semi-meublé ou non. $1,400./mois. Références. **488-8130.**

113 Propriétés à revenus à vendre

A AHUNTSIC Cinqplex (5 X 4½), tout rénové. Prix: $239,000. Les Imm. Unis crtr, P. Radino: 663-3289, 381-9268.

ROSEMONT Près Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché.
253-0438.

ST-JEAN SUR RICHELIEU, 2 X 8 logements, construction '88, stationnement, moderne, hyp. 10¼% 1991: 849-4227, 661-7809, après 18h.

121 Condos à louer

A ROSEMONT, sous-location, 4½ neuf, lave-vaisselle, libre, $625. Serge, 327-5417 ou 527-9782 (après 4h30).

BORD DE L'EAU, Mtl-Nord, luxueux 4½, 2 ch. c., b. tourbilloon, sauna, piscine, garage int. $750. 681-4480, 325-3525.

BOUL GOUIN près de Langelier, superbe et luxueux 4½ avec vue sur l'eau, 2 s/bains avec planchers céramique, grande terrasse, piscine intérieure, air climatisé. Carlo: 327-2485, Milva: 725-9803.

121 Condos à louer

CONDO À VERDUN
3½, foyer, tapis, stationnement. Près métro. Rens: 493-3367 (soir).

GOUIN 6900 E 5½ de luxe, vue sur rivière, piscine, tennis, garage. $925. 15e étage + 2 stat. ou $825. 6e étage + stat. 272-4948, 322-2759.

ILE PATON, luxueux 5½, terrasse 20' X 40', entièrement rénové, $875./mois, élect. inclus, 687-9187.

REPENTIGNY
4½, ultra moderne. Foyer, lave-vaisselle. 654-6852.

122 Condos à vendre

★★ AHUNTSIC ★★
Grand 3½, 5 appareils électroménagers, garage int., discutons au 337-3993.

CENTRE-VILLE, 3½, tout neuf, spacieux, luxueux, tout équipé, avec garage, piscine, tennis, etc. À voir! $160,000. 682-3538, 669-9472.

CONDO PORT-ROYAL: App. luxueux, 3 chambres à coucher, 3 s/bains, «powder room», garage, rénové complètement. Exclusif. E. Ades Crtr. **669-1721, soir: 933-4776**

CONDOS à vendre ou à louer. 1,100 p.c., à Ste-Rose. Face autoroute des Laurentides. Jour: 622-8595, soir: 629-1307.

MONTRÉAL-NORD, 6900 Gouin Est, 4½ spacieux, édifice en béton, $125,000. Taux: 10½%. Possibilité location: $625. par mois avec garage intérieur. 744-3300.

PLATEAU Condo neuf, aire ouverte, 2 c.c., foyer, bain tourbillon, tapis, garage. **270-2523, 1-224-4361.**

SHERBROOKE coin Atwater, 3 ch.c., 2 garages, 10è étage, vue splendide.
10400 L'ACADIE, 3 ch.c., 2 garages, 1650 pi.ca., immeuble moderne.
RENS: 9h à 5h, 333-4567 et après 7h 334-0955.

URGENT TRANSFERT. Condo luxueux à **OTTAWA** 5 min, du Parlement, 1,428 pi.ca., 2 c.c., 2 s/bains, terrasse, $165,000. Prix discutable. 872-3275, 526-1436.

VILLERAY 2ième étage. Rénové, ensoleillé, grande cour. $79,900. F. Lacaille, Immobec crtr. 276-1357.

124 Maison Mobile

ST-ALPHONSE: Meublé, 10 X 55 pi, 3 c.c., taxes $110. an, terr. 100 X 110 p., ski, $22,000. 671-2794.

125 Chalets à louer

A VAL DAVID, chalets 2, 3, 4 c.c., piscine, tennis, saison/mois/sem.
967-0470, 834-6363, 819-322-3582, 819-322-7260.

PIEDMONT, chalet suisse neuf, 4½, près golf et lac l'Achigan, saison été, 365-2926, 1-227-4587.

PRÈS RAWDON Spacieux, meublé. Grand terrain. Juillet & août.
1-882-1857 semaine après 18h.

SPÉCIAL ESTIVAL À SUTTON
Juin à Octobre
Maison-appartements meublés, offrant vue panoramique, piscine, foyer de pierres. Pour 3 à 8 personnes.
Réservations:
676-4362 (jour), 1-538-2357.

129 Chalets à vendre

CHALET EN BOIS ROND
À vendre. 3 chambres, foyer, tranquille. **À Eastman. (514)297-2438.**

CHALET LAC LABELLE
BORD DE L'EAU
Sur terrain de plus de 30,000 pi.ca. avec terrasse et nombreuses commodities. Foyer, fenestration neuve.
Édith Roy: 649-0552.

129 Chalets à vendre

A VAL DAVID Maison mobile à vendre ou à louer, bien située, très propre, meublée, foyer, chauf. élect., près pentes, $25,000. 1(819)322-5262.

AU LAC NOMININGUE: Domaine 44 acres, avec 9 chalets meublés, bord de lac, plage. Prix: $210,000. Diane Pilon, **1(819) 275-3649** Imm. H. Connelly Crtr.

CANTON DE MAGOG
Bord de l'eau, hiver-été, meublé, équipé, 75 X 200, 468-1855, soir.

137 Maisons de campagne à louer

RAWDON/CHERTSEY: Jolie, 3 c.c., 2 pas lac, sentier dans bois. Juin. Option d'achat. **727-7362, soir.**

141 Maisons de campagne à vendre

RAWDON Maison hiver/été meublée, terrain 16,000 pieds carrés. Plage à 300 pieds. **$44,700. 656-3449.**

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE Bord rivière. 3 c.c., terr: 32,000 p.c. À vendre ou échanger contre propriété à Mtl. $129,500. nég. (514)886-5003, 634-7738.

149 Terrains à vendre

INVESTISSEZ
COTEAU DU LAC, 45 min. centre-ville de Mtl par Aut. 20. Terrains résidentiels, prêts à construire. Services égouts et aqueduc. Taxes basses.
ST-ZOTIQUE. Bordure terrain de golf, proche lac St-François. Sites exceptionnels.
Jour: 514-373-1414
Soir: 514-429-7606

16-06-89

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841

AHUNTSIC Rue Péloquin, entre boul. Gouin et parc Stanley. Terrain 50 X 100. Après 18h.: 324-6949.

BORD DE LAC
Lac l'Orignal, plage sablonneuse, terrains 43,000 pi.ca. minimum, $0.45 à $1.50 pi.ca. 1(819) 326-3240.

CANTONS DE L'EST, Lac Memphrémagog, lots boisés exclusifs de 2 à 3 acres, 400 à 700 pi. sur lac, entre Magog et Georgeville. Acheteurs sérieux. 819-843-5965, 819-843-0522.

DOMAINE LAC GRILLI
Terrains 165 X 300,
Entre Lachute et Morin Heights.
Groupe Immobilier GRILLI.
620-0972, 1-533-6383.

ST-HIPPOLYTE, 52,550 pi.ca. longeant petite rivière ou grand ruisseau, $0.28.5 le pi.ca. Nichole Guévremont. 327-9261. Mtl Trust crtr.

STE-JULIE. D.H-B: Un des derniers terrains boisé de 7,693 pi.ca. situé dans nouveau secteur, près école. Édith Roy, **649-0552** Transaction Imm. Royal Inc. Crtr.

TERRAIN À LACHENAIE, 7,000 pi.ca. 336-9117 soirs sem. 471-6075, fin de sem.

TERRAINS BOISÉS (10) 200 X 200, entre Wodburn/Lac Mégantic, près futur Mt-Malamuth, Route 161 donnant accès lac. + Hotel-motel-restaurant à vendre. **(819)544-4582**

VILLE ST-HUBERT
Terrains résidentiels et commerciaux, en face Agence Spacial. 386-5904.

160 App. et log. à louer

★★ luxueux ★★
ST-LÉONARD: 5½ et salle de séjour, foyer, garage, cour privée, etc. $850. 322-1802, 270-6727.

À ST-HUBERT: Rocheleau. Grands 5½, 4½. Libres juillet. Élect. locataires, stat. **671-9628, de 9h. à 20h.**

AHUNTSIC, Domaine St-Sulpice, 3½, bachelor, poêle/frigo, 384-6433.

AU MOIS
Métro Sauvé. 1½, 2½, meublés, redécorés, tout compris. 387-1629.

AVE. MORGAN: Paisible, 7½, rénové, parterre, jardin, garage. $800. Libre 1er août, possibilité juillet **Jr: 848-9770. Sr. fin de sem. 598-7225**

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille. 1 rue du métro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h.

C.D.N. RUE EKERS Bas duplex, 5½, clair, garage, jardin, chauf. élect., tranquille, près centre d'achats.**342-1130**

C.D.N. Très grands 3½, personne tranquilles, étudiants ou professionnels préférés. Près U.de M. et hôp. Un rénové, un neuf. Poêle/frigo, asc., libre imm. poss. rabais. 739-9850. Bur: 9h30 à 17h. 748-9955.

CHAMPLAIN, près Radio-Canada, très beaux 3½, 4½ et 6½, rénovés, $425. à $850. Poêle/frigo, lav./séc. Site très agréable. Jour: 271-1399, soir: 663-8854.

DES ÉRABLES Loft (2½), ensoleillé, tranquille, rénové, s.-meublé. Libre 1er août. $390./m. non-chauffé. 521-4106.

EXCLUSIF Adj. Westmount. Bas duplex, 2 cc., 1½ s/b., boiseries, planchers chêne, foyer. S/sol s-fini. $900. chauf. **748-6658, après 18h.**

MÉTRO GUY
2045 BISHOP, entre Maisonneuve/ Sherbrooke. 3½, **$495.** à **$535.** 4½ $620. à $645. chauf., poêle, frigo inclus, s/lavage, bâtisse de style, 3 étages, plafond haut, tranquillité, propreté, sécurité. Lun.-Vend. 849-4853.

METRO BERRI-UQAM, 6½, possibilité poêle, frigidaire, 3 chambres fermées, 499-0576.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

MONTRÉAL-NORD: Jean-Meunier/H-Bourassa. 4½ chauffé. Gens sérieux avec références. **321-6543**

MONTRÉAL-NORD, 11470 Pelletier, 2½, 3½, 4½, chauffage élect. locataire. 322-7492, 629-7622.

N.D.G. BELGRAVE, bas duplex, grand 5½, s/sol fini, sauna, 2 s/bains, cour avant-arrière, Alex: 488-5999.

N.D.G., bas duplex, 4377 Beaconsfield (Terrebonne-Monkland), 5½, chauffé, garage, stat., poêle/frigo, boiseries, 1er juillet $783. 842-8051, 484-7186.

160 App. et log. à louer

MÉTRO PRÉFONTAINE
2620, 2630 St-Germain. Logements chauffés, remis à neuf. **1 1/2: $290. 2 1/2: $330.** Également 4 1/2: $474. Poêle, réfrigérateur fournis.
Jour: 271-1399
ou 523-2131

04-07-89

160 App. et log. à louer

ROSEMONT:
43e ET ST-ZOTIQUE
Haut de duplex, face à un parc. 3 c.c., 2 toilettes, 1 complète, cour arrière sécuritaire. Non-chauffé, $450/mois. Disp. 1er juil.
722-3710
(soir de préférence)

160 App. et log. à louer

N.D.G., rue Draper & Royale, frais rénové. Duplex chauffé, 5½ $775., 6½ $750., 7½ $800. Appeler au 487-5041 ou 495-8383.

N.D.G.: R-d-c., 2 c.c., cuisinière/frigo inclus, entrée lav./séch., petite terrasse arrière. $870./mois chauffé.
488-3160 — 288-6475

N.D.G.: Spacieux 1,2 c.c., équipés, chauf., près serv. Rendez-vous, Mme. Sims, 481-2831, 10h.-17h. lun-ven.

NDG, duplex, haut, 7½, chauffé. Boiseries, foyer, entièrement rénové, électroménages (6), $1,080. Juillet. Denis Rodrigue: 395-7235, 483-5749.

OUTREMONT près Lajoie et Davaar, entre-sol, grand 5½, frais peint.
271-3158.

OUTREMONT - RUE STUART: Haut de duplex. À compter du 1er octobre; 8½ pièces, balcon, boiseries; chauffage et garage compris; $1,100. par mois; Téléphonez au: 277-4687, après 18h00.

OUTREMONT Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s./b. ent. rénovées. Van Horne & Rockland. Rens.: 271-4640.

OUTREMONT: R-d-c. triplex, 8½, 2,400 p.c., 3 cc. 2 s/b., salon avec foyer, garage. $1,150., non-chauffé. **270-5369**

P.A.T., 1 mois gratuit, triplex, grand 6½ insonorisé, foyer (près des services). 67, 52ième Avenue: 642-0011.

PENTHOUSE AU CENTRE-VILLE à sous-louer pour 1 an, meublé, lav-./séc., lave-vaiss. Foyer, terrasse privée, garage int. inclus. $2,000./mois. 284-9404.

PLATEAU Magnifique 9½ éclairé. 4621 Christophe-Colomb, près Mt-Royal. Stat. $975. non-chauffé. 526-3824

PLATEAU MONT-ROYAL: Grand 6½, près métro Laurier et Mt-Royal. $600. /mois, non-chauffé. **522-2873**

PLATEAU: Chabot/Gilford. 4½ rénové, entrées lav./séch. $480./mois, non-chauffé, élec. locat. **277-7359**

PRÈS MÉTRO RADISSON, haut duplex, grand 5½, chauffage élect., bien éclairé, $450. 259-9729.

PRÈS PARC LAFONTAINE rue Rachel. 1,300 pi.ca. semi-rénovés. Très clair, tranquille. 2 c.c. $685. — 3 c.c. $700.
Après 18h. 598-7492.

PRÈS RADIO-CANADA
6½ rénové, appareils ménagers, $775./mois. 1er juillet. 766-1155.

RDP, grand 4½, chauff. électrique, déjà libre pour juillet, 254-4672, 257-7586.

ROSEMONT, 10ième Ave entre Bélanger/St-Zotique, demi s/sol, très bien chauffé, 4½, **$415.** 721-4884.

RUE NICOLET: Bas, 6 pièces, sous-sol fini, garage, $500./mois.
672-7945

SNOWDON Isabella/Clanranald. 5½, bas duplex, chauffé, électroménagers. Libre 1er juil. $740. Lun.-vend.: 276-0162.

SNOWDON, près métro, grand 6½, avec s/sol fini + garage, entrée lav-./séc., $830. 937-8992.

ST-LÉONARD: Grand 4½, endroit semi-commercial, près transports, stationnement. Privé. **255-7138**

ST-LAMBERT, rue St-Georges, près du golf, 3½, 4½, 5½, prix raisonnable. Béton, insonorisé, ascenseur, climatisé, chauffé, éclairé, poêle/frigo, lav.-vaisselle, tapis, pisc. et stat. ext., syst. antivol relié service de conciergerie. Possibilité de gar. et app. avec foyer, 10 min. centre-ville de Mtl. Faut voir!
672-1267.

ST-MARC, triplex, 6½ rénové, élect., lave-vaisselle, poêle/frigo. Juin gratuit, $950. 769-3632.

V. ST-LAURENT: Grands 1½ à 4½, rénovés, beaux tapis ou planchers vernis, teinte pastel, tranquille, garderie, tout inclus, près métro-bus-train. Gaby, 845-5438.

VIEUX-MTL: Loft, 1,500 p.c. entièr. rénov. ch. fermée, foyer, terrasse. $800. non-chauf. Lun. au ven. **274-5099**

VILLE ST-LAURENT Triplex, 4½ et 7½, balcons, près services, terrasse, stat., foyer, ent. lav./séch. 336-1701.

WESTMOUNT: Le Château Westmount Square. Un espace de vie qui porte la griffe de l'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de $2,840. Visite tous les jours de 9h. à 20h. Samedi et dimanche de 10h. à 18h. Salle de montre,
Promenade Carré Westmount.
937-6313

— PARC LAFONTAINE —
Rachel/Bordeaux. 1,400 pi.ca., tranquille, ensoleillé, semi-rénové, 2e. 2 c.c., $685. 3e, 3 c.c., $705.
521-0181, 598-7492, après 18h.

164 App. et log. à partager

POUR ÉTUDIANT(E) UdeM. Linton et Hudson, à partager beau 4½ chauffé, grande chambre $300., petite avec balcon $250. **273-2599.**

167 À louer hors frontières

NICE/CÔTE D'AZUR Centre-ville, à 4 min. Promenades des Anglais et Hôtel Méridien. Grand app., 150 m.c., dans imm. neuf. Libre juil. et 2e quinzaine d'août. $1,100./quinzaine. 845-5307.

168 A vendre hors frontières

168 A vendre hors frontières

PIERRE & VACANCES

VOTRE APPARTEMENT DANS LES MEILLEURES STATIONS FRANÇAISES

CANNES
96 400 $*

Dans la plus célèbre station de la Côte d'Azur, la résidence est située dans un parc splendide dominant la mer. Piscine, bar, tennis.

AVORIAZ
62 000 $*

Dans les Alpes, à une heure de Genève, une station sans voitures dans l'un des plus beaux domaines skiables français.

Gestion assurée par Pierre et Vacances pendant 11 ans ; investissement réduit de 30 % ; bourse d'échanges entre 43 stations (mer, montagne et Paris).

** Appartement 4/5 personnes en Nouvelle Propriété. Prix n'incluant pas l'acquisition du mobilier. Dans la limite des stocks disponibles. Cours du 16/5/89. Frais bancaires non inclus.*

PIERRE ET VACANCES
est à Montréal du 13 au 28 juin 1989
à l'hôtel MERIDIEN • Tél. 285.14.50
Demander Gérard Le Feur ou Jean Michel BERRIAT

Pierre et Vacances Internationale
54 avenue Marceau, 75379 Paris Cedex 08. France
Tél. (1) 47.20.70.87. Fax (1) 40.70.08.78. Télex 613.778F

20-06-89

167 À louer hors frontières

FLORIDE, VENTE RAPIDE
Fort Lauderdale, 3½ tout meublé, $35,000. US. Imm. Guida, 527-8373.

NORTH MIAMI BEACH
Maison à louer, tout inclus, propre, confortable, $200. US/sem. 482-5834.

POMPANO BEACH, condo à louer, donnant sur Canal, 7 pces, accès pisc. et tennis, 10 min. mer en auto. Mois d'été, 514-771-4444.

168 A vendre hors frontières

NICE - FRANCE: Condo, temps partagé à vendre. 1er au 15 janvier, $2,600. 1er au 15 mars, $3,600. 16 au 31 mars, $3,600. **254-6783 — 498-3824**

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible,. Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067.

251 Bureaux à louer

$6.00 LE PIED CARRÉ
Bureaux impeccables ou commerce. St-Zotique, 1,750 pi.ca. 727-9114.

BOUL. ST-JOSEPH EST
Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi.ca. 287-7167.

BUREAUX pour professionnels, chauffé, éclairé, entretien, salle d'accueil, etc... Sur Papineau près Boul. St-Joseph. Demandez Mme Fleurette Bouchard: 521-0770.

BUREAUX Professionnels, à LaSalle. 7920 Lefebvre, prix réduit 300 pi.ca. et 600 pi.ca. 256-2988.

CENTRE-VILLE Idéal professionnel. 20,000 pi.ca. et plus. Peut être subdivisé. De 9h. à 17h.: 939-1418.

CENTRE-VILLE, Square Phillips Pas de bail requis, de $175. à $550. par mois, 878-1931.

CLINIQUE MÉDICALE ou dentaire, près du Forum, tout subdivisé, à louer ou à vendre, jusqu'à 5 médecins. D.C.R. Courtier, 481-5874.

IMMEUBLE DE PRESTIGE
600 - 900 - 1,500 pi.ca.
Près Hôpital St-Luc, 849-0616.

LACHINE, local à bureau de 5 pièces, salle d'attente, idéal pour professionnel, libre immédiatement, $475. Heures de bureau: 637-4431.

LUXUEUX BUREAU à sous-louer, dans édifice de prestige. Environ 1,300 pi.ca., Centre-ville. 844-1450.

LUXUEUX LOCAL 2318 Frontenac. Idéal pour notaires, avocats, agents d'immeubles. (Pas de concurence). Beaucoup de potentiel. Faut voir! $950./mois. 253-3985.

MÉTRO BEAUBIEN
Idéal professionnel
250 à 4,000 pi.ca.
270-6141

OUTREMONT
1275, VAN-HORNE
Nouveau projet, face métro. Clé en main, 3,000 à 4,000 pi.ca. Avons déjà: CLSC. Dentiste. Psychologue. Serv. financiers. **281-1820 — 277-6706**

PLACE MONTRÉAL-OUEST
2000 pi.ca., 4 bureaux. Pour renseignements: Appelez Joe: 341-0016.

PRÈS MÉTRO LAURIER: entièrement rénové, climat. 2 esp. stat./int. compris. $8./pi.ca. Net Net/mois. Lun. au ven. **274-5099**

ROSEMONT
13e Ave./Masson. 2,000 pi.ca., climatisé. **729-3237**

ST-DENIS / SHERBROOKE: Bureaux professionnels. Professionnel ou médecin avec salle d'attente commune, entièrement rénové, climat., 300, 400, 500 pi.ca. lun. au ven. **274-5099**

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

BUREAU À LOUER Secteur Chomedey. Jusqu'à 800 pi.ca., peut-être subdivisé, air climatisé, chauffé.
Inf.: 668-8570.

ESPACE COMMERCIAL À LOUER
(4274 Papineau, suite 200). Bien situé. 4,252 pi.ca. Pour de plus d'informations, Claude Benoit: 527-4171.

IDÉAL PROFESSIONNELS. Ville St-Hubert, Grande Allée/Edouard, 1,700 pi.ca. sur 2 niveaux, stat. 15 places, près CLSC **497-6059, 725-4469.**

268 Espaces industriels à louer

MASSON: Local vitré, moderne. Bas prix! 2,000 pieds carrés ou moins. Idéal pour P.M.E., créateur ou concepteur. 525-2275.

268 Espaces industriels à louer

A MONTRÉAL: Du propriétaire. 1-9ième et Métropolitain 2,000 à 8,000 pi.ca. 2- Parthenais et Rouen 5,000 à 35,000 pi.ca. 3- Papineau et Sherbrooke 5,000 à 35,000 pi.ca., stationnement. 4- De Lorimier et Larivière, 20,000 pi.ca., stationnement camion, plafond 14 pi.
M. Gauthier: 287-7474.

R.D.P. Près d'autoroute 40, 3,500 à 10,500 pi.ca. Libre $3.99/ pi.ca. net, net. 323-4781, après 4h30.

269 Propriétés commerciales

ÉDIFICE À BUREAUX
Rénové. 781 William, coin Duke.
À louer ou à vendre. 276-8579.

VILLE ÉMARD 10,000 pi.ca., 2 étages, stationnement 30 autos. Idéal traiteur, association, salle de réception. R. Leblanc. Imm. Gagnon crtr: 748-5828.

270 Terrains commerciaux

TERRAIN À LOUER
Rosemont, 13e Ave./Masson. 6,000 pi.ca., clôturé. **729-3237**

275 Locaux à louer

207 BERNARD, adjacent Outremont, pour location boutique ou bureau, libre imm., $700. 271-3773.

2IÈME ÉTAGE Tout rénové. Rue Laurier, Outremont. 1,100 pieds carrés. Disp. imm. **274-0289.**

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay	**Daniel Gauthier: 273-0750**
Ile-Des-Soeurs	**Robert Clément: 498-1424**
Outremont	**Claude Gilbert: 629-9017**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Ville St-Laurent, Bordeaux	**Claude Gilbert: 629-9017**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur	**332-3890**
Extérieur: région 514	**1-800-361-6059**
région 418-819	**1-800-361-5699**

J.N.O

275 Locaux à louer

3811 STE-CATHERINE EST
libre, $425.
878-3767, 484-2304

HOCHELAGA 8865 Magasin à louer. Très bien situé. Prix compétitif. Libre immédiatement. 351-5666.

IDÉAL: Propres et serv. (ass. élect.), adj. bur. ing. conseil, 675 pi.ca. $475. 1574, Sauvé (Papineau). **255-8395**

283 Commerces à vendre

ÉPICERIE: Licenciée. Fugèreville, tout équip. aussi magasin matériaux const. (compl), 3 camions, chariot élévateur, 5 entrepôts. Bien situé, unique sur 6 paroisses. Chiffre d'aff. 88, $900,000. (819)748-4101, (819)748-2421

BRASSERIE avec terrase, rue ST-HUBERT, près UQAM, bonne clientèle, excellent revenus. **437-1285.**

MAGASIN D'ÉLECTRICITÉ au détail à vendre. Situé à Cartierville. Inf: M. Michel Desrochers, 514-332-4880.

OPPORTUNITÉ
COMMERCE SAISONNIER
Banlieue Nord de Mtl, bâtisse et fond de commerce, équipements complets, $365,000. Prix justifié, excellonte rentabilité, 433-3335.

RESTAURANT PIZZERIA, rue Hochelaga, peut se vendre avec bâtisse, très bon prix, 351-1710.

STUDIO D'ESTHÉTICIENNE: Imm. et fond de commerce. Excellent site, rég. nord. **435-6789, M. Denis.**

VITRERIE À VENDRE
de 8h à 16h:
284-2939

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

GRANDE ÉTAGÈRE à pain en chêne et vitrée de bonne qualité:
684-6922, 325-3866.

LITS SUPERPOSÉS avec pupitre intégré, en pin blonc, peu d'usure, 272-5959.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT:
Mobilier salon, chambre à coucher, armoire en chêne Hendredon, etc. Appelez 733-9317.

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 17h
ou de 17h à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

DÉCORER DANS LA JOIE, plantes vertes perm., fleurs, très belle apparence naturelle, prix inté Inst. comp.
SPÉCIAL BUREAU, 744-3600.

ENSEIGNE LUMINEUSE
478-1424

365 Équip. de commerce

★ CAISSES ENREGISTREUSES ★
Aussi balances neuves ou usagées Omega Ltée: 739-3306.

COMPTOIRS ET VITRINES
Pour cosmétiques, bijouterie ou optique. jour: 739-7831, soir: 738-6596.

367 Photos, cinés et accessoires

ACHETONS Tout équipement photographique. Aussi échange et réparation. N.D.G. Photo, 1108 de Maisonneuve ouest. **844-1766.**

371 Ordinateurs

A VENDRE, McIntosh, 512 K, avec disque ext. 400 K et imprimante Image-Writer en parfait état de mrche, $850. 481-3302.

375 Instruments de musique

PIANO STEINWAY 7': New York 80. Banc de concert, usage privé. Entretien A-1. $27,000. **1(819) 233-2585**

375 Instruments de musique

3 JOURS SEULEMENT, INCROYABLE! 10% jusqu'à 35% d'escompte. Piano Heintzman. AMANTY MUSIC, 311 Beaubien Est, 274-5413.

PIANO DROIT J.B. Shaw. Cordes et chevilles neuves. $2,000. 485-1130, 597-5784.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES & VICTORIENNES Gravures L. Icart & peintures de qualité. 453-6301, 483-3282.

391 Antiquités

BIBLIOTHÈQUE 4 portes entièrement vitrées, 105 po. X 70 po., vernis pâle. Mise à neuf. $1,790. 593-1250.

MOBILIER DE SALON (4 mcx): Style Victorien. Prix à discuter.
878-2801

395 Oeuvres d'art

MIRO Suite des 13 lithographies tirées sur Japon nacré, de la mélodie acide. Tirage de 20 dans le monde. $40,000. (418)654-2819.

LES MOTS CROISÉS

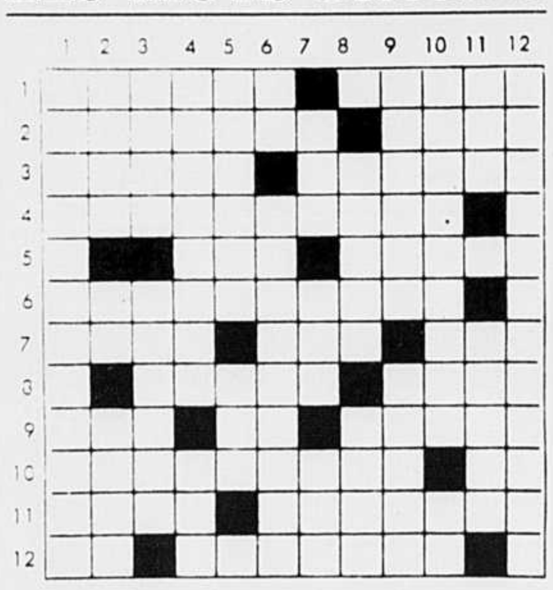

Horizontalement

1—Livre de messe. — Sol en culture.
2—Aiguisés. — Affluent de l'Eure.
3—Policier sans scrupule. — Pressant.
4—Celui qui sollicite.
5—Saison. — Être mythique.
6—Chemin à suivre.
7—Plaque de neige persistant en été. — Biographie. — Chef sudiste.
8—Fibre textile synthétique. — Sulfate double d'aluminium.
9—Mois. — Squelette. — Signe d'altération (Mus.)
10—Intermittent. — Connu.
11—Démentir. — Meurtrières.
12—Tantale. — Insecte social.

Verticalement

1—Bassement.
2—Rempli. — Dougle règle. — Tracas.
3—Étoffe de luxe. — Substance osseuse.
4—Imposer un travail excessif. — Gros perroquet.
5—Relatif à Elée. — Portion d'un tout.
6—Parcouru des yeux. — Irritabilité.
7—Midi. — Rivière de France. — Pronom relatif.
8—Mode de gestion d'un service public. — Combat.
9—Unir dans une même coalition. — Grand-père.
10—Sans commencement ni fin. — Sélénium.
11—Agréable au goût. — Du verbe avoir.
12—Elle fournit de quoi vivre à son amant.

Solution d'hier

DÉCÈS

IN MEMORIAM
BRATEK-KOZLOWSKI, FRANÇOIS-WITOLD, M.D.
À la mémoire de mon cher mari disparu, qui nous a quitté le 15 juin 1988. Nous t'aimons et nous nous souviendrons toujours de toi.
Ta femme, Kama et ta famille

CORBEIL, MARTIN
À Montréal, le 10 juin 1989, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Martin Corbeil. Fils de M. Yvan Corbeil et de Mme Janine Gagnon-Corbeil. Il laisse également sa soeur Julie (Yves Décarie) et son frère Jérôme, ses grand-parents M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon et feu M. et Mme J. René Corbeil ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé au Salon Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier Ouest, lundi le 15 courant de 14h à 17h et de 19h à 22h. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 à l'église St-Viateur d'Outremont à 11h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à l'Association Québécoise de Lutte contre les pluies acides seraient appréciés. (10 763, rue Berri, Montréal Qc H3L 2H3).

LEFERRIÈRE-CARRIER (ANNE-MARIE)
À Montréal, le 13 juin 1989 à l'âge de 89 ans, est décédée, Mme Anne-Marie Buteau, épouse en 1ère noces de feu Léonce Carrier et en 2ème noces de feu Victor Laferrière. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Soeur Madeleine n.d.p.s. de St-Damien, Lucile (Lucien Mainville), Jeanne-d'Arc (Louis Racine), Gemma (Placide Lamarche), Jean-Guy (Yolande Laporte), Gilles (Gisèle Levasseur) et Denise (Gabriel Sénécal), 26 petits-enfants, 13 arrières petits-enfants, sa soeur Mme Amérélyse Giguère, son frère Josaphat Buteau, ainsi que les enfants de la famille Laferrière et ses amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 juin à 14 hres en l'église St-Antonin (5391 Ave Snowdon) et de là au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La famille remercie sincèrement le personnel du 4 ouest du Centre Hôspitalier Côte-Des-Neiges ainsi que le personnel du Centre de Jour du Centre Alfred Desrochers. Heures des visites; jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h.

SOUCY (FRÈRE ÉMILE)
Missionnaire d'Afrique (P.B.). À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 12 juin 1989 est décédé le Frère Émile Soucy (Normand), à l'âge de 76 ans. Le Frère Soucy était natif de St-André de Kamouraska, il était membre de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs). Entré chez les Pères Blancs en 1938, il fit son serment missionnaire en 1940. Il a oeuvré plus de 40 ans au Ghana, avant de devoir se retirer à Lennoxville en 1986. Il laisse dans le deuil ses confrères, de même que de nombreux parents et amis. Il sera exposé à la Maison Provinciale des Missionnaires d'Afrique, 11100 Boul de l'Acadie, Mtl, jeudi le 15 juin de 14h à 17h et de 19h à 21h. Les funérailles auront lieu, vendredi le 16 juin à 14hres dans la chapelle de la Maison Provinciale. L'inhumation se fera au cimetière St-Martin de Laval. Direction Urgel Bourgie Ltée.

TURCOT, ANDRÉE
À Montréal, le 13 juin 1989 à l'âge de 37 ans, est décédée, Dame Andrée Turcot, Médecin. Elle laisse dans le deuil, son époux Louis Leclerc, son père Lionel Turcot, sa mère Jeanne A. Dionne, ses soeurs Viviane (Jean-Pierre Trépanier), France (François Pelletier), Luce (Frank Saia), Claude.
Une Journée funéraire aura lieu vendredi le 16 juin, de 14h00 à 17h00, de 19h00 à 22h00 au Complexe Alfred Dallaire Inc. 2159, Boul. St-Martin à Laval. Les funérailles se dérouleront ultérieurement dans la plus stricte intimité. Prière de ne pas envoyer de fleurs, cependant un don pour la recherche médicale à une fondation de votre choix serait apprécié.

LA MÉTÉO

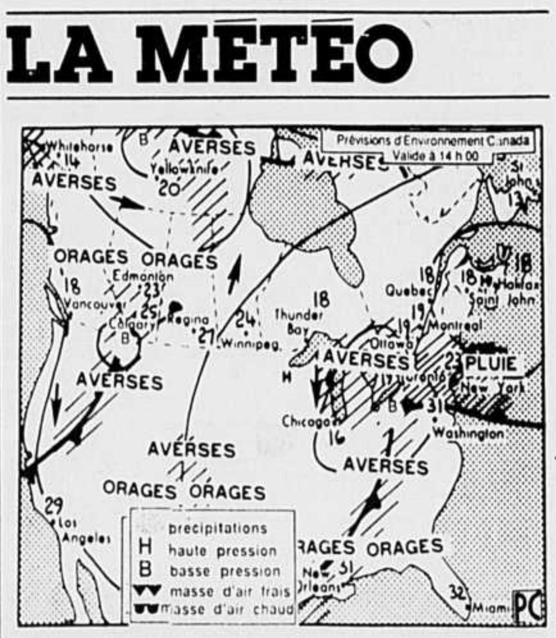

Situation générale : un vaste système dépressionnaire près des Grands Lacs se déplace lentement vers nos régions et nous affectera pendant plusieurs jours. Aujourd'hui, ce système apportera des nuages et des averses sur l'ouest de la province puis s'étendra aux régions de l'est demain. Les températures demeureront sous les normales pour quelques jours encore.

MONTRÉAL

Nuageux avec quelques averses. Max.: 20. Vents modérés par moments. Précipitations, 70 %. Demain, pluie passagère. Max. : 20. Probabilité de précipitations 80 %.

LEVER DU SOLEIL	5 h 05
COUCHER:	20 h 45

QUÉBEC

Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin : nuageux avec possibilité d'averses. Max. : 16. Probabilité de précipitations 30 %. Demain, nuageux avec quelques averses. Max. : 18. Probabilité de précipitations 60 %.

Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre : pluie ou bruine intermitente. Max.: 16. Probabilités de précipitations 80 %. Demain, pluie passagère. Max.: 20. Probabilités de précipitations 80 %.

Laurentides : pluie ou bruine passagère. Max.: 16. Probabilités de précipitations 80 %. Demain, pluie passagère. Max. : 18. Probabilités de précipitations 80 %.

Ottawa- Hull : nuageux avec quelques averses. Max.: 20. Probabilités de précipitations 70 %. Vents modérés. Demain, pluie passagère. Max. : 20. Probabilité de précipitations de 80 %.

Estrie et Montréal : nuageux avec quelques averses. Max. : 20. Vents modérés par moments. Précipitations, 70 %. Demain, pluie passagère. Max.: 20. Probabilité de précipitations 80 %.

Beauce, Trois-Rivières-Drummondville et Québec : nuageux avec possibilité d'averses. Max. : 18. Vents modérés. Probabilités de précipitations 30 %. Demain, nuageux avec quelques averses. Venteux. Max. : 18. Probabilités de précipitations 70 %.

Lac St-Jean-Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup : ennuagement graduel. Max. : 18. Demain, nuageux avec quelques averses. Max. : 18. Probabilité de précipitations 70 %.

La Tuque et Réserve faunique des Laurentides : nuageux avec averses dispersées. Max. : 16. probabilité de précipitations 40 %. Demain, nuageux avec averses. Max. : 18. Probabilité de précipitations 80 %.

Rimouski, Matapédia et Baie-Comeau : ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Max. : 16. Demain, nuageux avec possibilité d'averses. Max. : 16. Probabilité de précipitations 30 %. Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon : généralement ensoleillé. Max.: 16. Demain, ennuagement. Max. : 16 Sept-Iles : généralement ensoleillé. Max. : 14. Demain, ennuagement. Max. : 14.

Basse Côte-Nord, Anticosti, sauf le secteur de Blanc Sablon : ensoleillé avec passages nuageux. Max. : 14. Sensiblement la même chose demain.

Secteur de Blanc Sablon : ensoleillé avec passages nuageux. Max. : 12. Demain, ensoleillé. Max. : 14.

SPORTS

TOURNOI SUR HERBE DU QUEEN'S

Wilander à la peine, Lendl aisément

LONDRES (AFP) — Le Suédois Mats Wilander, cinquième à l'ATP et tête de série numéro 3, a battu difficilement en trois manches, 7-6 (10-8), 2-6 et 6-3, l'Américain David Wheaton, 109e joueur mondial, au deuxième tour du tournoi de tennis sur herbe du Queen's, hier à Londres.

Dans un mauvais jour, le Suédois a remporté la première manche de justesse à sa cinquième balle de set. Puis Wilander, incapable de passer une première balle de service et commettant de nombreuses fautes directes, a rapidement été mené 5-0 dans la deuxième manche, perdant son engagement à trois reprises.

Wheaton, adepte du service-volée, a encore pris l'avantage au début du dernier set (2-0) mais Wilander a refait progressivement surface, profitant en outre des erreurs de plus en plus fréquentes de l'Américain, et a remporté la partie au bout de 126 minutes de jeu.

La journée a été plus difficile pour les deux représentants canadiens encore engagés dans l'épreuve anglaise préparatoire au tournoi de Wimbledon. Glenn Michibata, de Toronto, a été battu par l'Australien Wally Masur (no 16), 7-6 (7-4), 6-3, tandis que Chris Pridham, d'Oakville, Ont., a été défait par le Sud-Africain Gary Mueller, 4-6, 6-1 et 6-4.

Malgré sa défaite, Michibata, 111e mondial, demeure confiant quant aux chances du Canada de s'imposer sur la scène internationale.

« Nous avons un pied dans la porte avec trois joueurs dans le tableau principal ici, a dit le joueur de 27 ans. Auparavant, il n'y avait qu'un Canadien dans le tableau principal. Maintenant, nous sommes régulièrement trois, et parfois plus. »

En revanche, le Tchécoslovaque Ivan Lendl n'a laissé aucune chance à l'Australien Mark Kratzmann, 121e dans la hiérarchie mondiale, battu en deux sets 6-2, 6-3. Le numéro un mondial s'est montré beaucoup plus en forme que la veille, décochant d'excellents retours et plaçant des volées profondes.

Quant au champion du monde juniors 1988, le Vénézuélien Nicolas Pereira, tombeur du Suédois Stefan Edberg mardi, il s'est incliné en deux manches 6-3 et 7-6 (8-6), face au Britannique Chris Bailey (259e à l'ATP), bénéficiaire d'une invitation.

Nastase participera au festival des légendes des Internationaux du Canada

(PC) — Ilie Nastase, l'« enfant terrible » du tennis des années 70, participera au Festival de tennis Player's Ltée, du 9 au 13 août prochain au stade Jarry, lors des Internationaux de tennis du Canada qui fêtent cette année leur 100e anniversaire.

Vainqueur des Internationaux du Canada en 1972, premier au classement mondial ATP en 1973 et auteur de 108 victoires chez les professionnels, Nastase a confirmé sa participation dans la catégorie des 35 à 45 ans du volet participatif des « légendes du tennis ». Le festival regroupera une trentaine des grandes vedettes d'hier, peu avant l'entrée en scène des ténors actuels de la discipline.

« Pendant que le stade Jarry se parera de ses plus beaux atours pour recevoir et aduler Ivan Lendl, John McEnroe, Jimmy Connors, Andre Agassi, Jakob Hlasek, Tim Mayotte, Yannick Noah, Miloslav Mecir et autres grands noms aussi évocateurs, Tennis-Canada aura déjà déroulé le tapis rouge devant les stars d'autrefois aux souvenirs impérissables », a déclaré l'adjoint au directeur du tournoi, Richard Legendre.

Nastase devra se frotter à Vitas Gerulaitis, Vijay Amritraj, Dick Stockton, Bob Lutz, Roscoe Tanner et Ray Moore. Le Montréalais Réjean Genois sera également du groupe chez les 35-45 ans.

Le public pourra aussi applaudir deux des plus grandes vedettes de l'histoire du tennis, les Australiens Rod Laver et Roy Emerson.

Laver, qui aura 51 ans en lever du riveau du festival, le 9 août, a été le premier millionniaire du tennis. Mais plus important encore, il a par deux fois balayé les honneurs des quatre tournois du grand chelem : en 1962, dans les rangs amateurs et, en 1969, à titre du plus grand joueur professionnel de son époque.

Quant à Emerson, il a remporté 28 tournois du grand chelem, dont 12 en simple, ce qui constitue un record du tennis professionnel.

Le public pourra aussi applaudir deux des plus grandes vedettes de l'histoire du tennis, les Australiens Rod Laver et Roy Emerson.

CHAMPIONNATS AMÉRICAINS D'ATHLÉTISME

Les absents auront peut-être tort

Jean Gaudichau
de l'Agence France-Presse

HOUSTON — Malgré l'absence de Carl Lewis, le plus célèbre des enfants de Houston, en conflit avec la Fédération américaine, et la retraite de Florence Griffith-Joyner, les championnats des États-Unis d'athlétisme, qui commencent aujourd'hui, s'annoncent quand même prometteurs.

Lors des récents championnats universitaires de Provo et dans les dernières réunions, de nouveaux talents ont montré le bout de leurs pointes. On attend ainsi Dawn Sowell, 22 ans, la nouvelle gazelle du sprint américain. Déjà présentée comme la future « Flo-Jo », l'étudiante de l'université de Louisiane, vient de réussir 10.78, troisième performance mondiale de tous les temps sur 100 mètres, et 22.04 sur 200 mètres. Elle paraît assurée du doublé (Evelyn Ashford est forfait) et on sera attentif au chronomètre.

La rentrée fracassante de Greg Foster (13.19, la semaine dernière à Los Angeles) après deux fractures consécutives d'un avant-bras, relance le 110 mètres haies avec la présence du champion olympique, Roger Kingdom, Tony Campbell (suspension achevée après avoir manqué un contrôle anti-dopage) et le jeune Robert Reading.

Chez les femmes, outre Sowell, on suivra la nouvelle voie que s'est tracé Jacky Joyner-Kersee. La double championne olympique (longueur et heptathlon) espère franchir un nouveau cap sur 400 mètres haies et vise le record américain.

Johan Kriek vainc Chang

ROSMALEN, Pays-Bas (Reuter) — Pour sa première prestation depuis sa victoire sur le Suédois Stephan Edberg en finale de Roland-Garros le week-end dernier, le petit prodige américain Michael Chang a brutalement été ramené à la réalite du jeu sur herbe hier par son compatriote Johan Kriek, vainqueur 1-6, 7-6, 6-4 au tournoi Rosmalen, dote de $ 150,000.

Chang, 17 ans, qui envisageait ce tournoi comme un bon entraînement avant Wimbledon, a facilement enlevé la première manche 6-1.

Agressif, Kriek s'est adjugé le deuxième set au bris, 7-3.

Visiblement abandonné par la grâce divine, qu'il avait si souvent invoquée à Paris, Chang a commis de nombreuses erreurs sous la pression de son adversaire et s'est incliné après 10 matchs dans la troisième manche.

Aujourd'hui, Chang affrontera le Néo-Zélandais Kelly Evernden avant de rencontrer le lendemain le Néerlandais Michiel Schapers, dans l'Espoir de se qualifier pour la finale de ce tournoi par poules.

Échec de Shriver en Grande-Bretagne

BIRMINGHAM, Grande-Bretagne (AFP) — L'Américaine Pam Shriver, tête de série numéro 3, a été éliminée hier en deux manches, 7-6 (10-8) et 7-5, par sa compatriote Anne Henricksson, tête de série no 15, dans le troisième tour du tournoi de Birmingham, comptant pour le circuit féminin et doté de $ 150,000.

Shriver, numéro 8 au classement de la WITA, avait remporté ce tournoi quatre fois de suite avant d'être battue l'année dernière en finale. Hier, elle est apparue complètement hors de forme et a commis d'innombrables fautes directes.

L'Américaine, qui avait déclaré lundi songer à abandonner la compétition en simple, a cependant réussi à sauver cinq balles de set dans la première manche remportée par Henricksson au bris d'égalité. Shriver annula également deux balles de match dans le deuxième set alors que son adversaire menait 5-4 et 40-15 sur son service.

Henricksson prit cependant le service de Shriver au jeu suivant.

Sous la colère, l'Américaine a jeté sa raquette en direction du juge de ligne et écopé d'un avertissement.

Henricksson remporta la deuxième manche (7-5) et la partie sur un jeu blanc.

« Pam (Shriver) ne devrait pas jouer et devrait arrêter immédiatement. Son état d'esprit ne la prédispose pas à être sur un court de tennis », a déclaré Henricksson.

L'Américaine Zina Garrison, tête de série no 2, a pour sa part disposé de sa compatriote Kathy Rinaldi, en lui abandonnant cependant la deuxième manche (6-1, 5-7 et 6-1).

EN BREF...

Dubé irait à Sherbrooke, mais comme adjoint

(PC) — Serge Savard a reconnu hier, avant de s'envoler pour Minneapolis, que Normand Dubé pourrait se joindre à l'organisation des Canadiens de Sherbrooke. Mais selon lui, ce serait dans un rôle d'adjoint à Jean Hamel, et non pas le contraire. « Claude Larose, qui était l'adjoint de Hamel la saison dernière, doit aussi s'occuper du marketing. Ça lui fait beaucoup d'ouvrage », a expliqué le directeur général du Canadien, qui se rendait préparer la séance de repêchage des joueurs amateurs qui aura lieu samedi au Minnesota.

Matt Biondi renonce au water-polo

WASHINGTON (AFP) — Le nageur américain Matt Biondi, quintuple médaillé d'or aux Jeux de Séoul, renonce à faire partie de l'équipe des États-Unis de water-polo, a déclaré hier Dante Dettamanti, assistant de la formation américaine. « Après huit années d'entraînements quotidiens, deux Jeux olympiques et les voyages, a expliqué Dettamanti dans les colonnes du quotidien *USA Today*, c'était trop difficile pour lui de repartir à zéro dans un nouveau sport ».

La FIAA va revoir les 9.83 de Johnson

LONDRES (AFP) — Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), qui se réunira en septembre prochain, pourrait remettre en cause les titre et record de Ben Johnson, maintenant que l'athlète canadien a avoué devant la Commission d'enquête canadienne sur le dopage s'être dopé consciemment depuis 1983. Johnson avait remporté le 100 mètres des Championnats du monde de 1987 à Rome, réalisant par la même occasion le record du monde en 9.83. « Je pense que, quand notre conseil se réunira, il devra examiner à nouveau toute l'affaire », a déclaré John Holt, le secrétaire de la FIAA.

Lewis souhaite recourir contre Johnson

TORONTO (AFP) — Le sprinter américain Carl Lewis s'est félicité que Ben Johnson ait regretté de s'être dopé et a souhaité pouvoir recourir contre lui. Le double champion olympique de Séoul (longueur et 100 mètres après la disqualification de Johnson) a dit à la chaîne de télévision canadienne CTV qu'il aimerait se mesurer à nouveau à son grand rival canadien, maintenant que ce dernier a « une occasion de revenir (à la compétition), de se soumettre à des contrôles antidopage inopinés, et de montrer qu'il peut courir vite sans drogues ». « King Carl » s'est même déclaré favorable à une course-spectacle pendant que « Big Ben » purge encore sa suspension de deux ans et ne peut concourir dans des réunions d'athlétisme traditionnelles, à condition que ce duel soit présenté comme une tribune en faveur de la lutte antidopage.

Samaranch sollicite un nouveau mandat

GENÈVE (AFP) — M. Juan Antonio Samaranch a affirmé qu'il sera candidat à un nouveau mandat de président du Comité olympique international, dans une interview accordée au quotidien *La Suisse*. « J'ai connu quelques ennuis de santé lors de mon séjour à Barcelone le mois dernier, mais les médecins m'ont assuré que je pouvais reprendre toutes mes activités, dit M. Samaranch. Cela signifie, ajoute-t-il, que j'entends poursuire l'oeuvre entreprise et que je serai candidat à la présidence lors de la session de Porto Rico cet automne. Si les membres du CIO me font confiance, je serai donc à la tête du mouvement olympique jusqu'en 1995 », conclut le président du Comité international olympique.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

398 Ventes de garage

A BAS PRIX - SPÉCIAL DU MOIS Haies de cèdre, (plans 2 à 3 pi. $0.99 Inf:591-3086

399 Divers

A bas prix (HAIES DE CÈDRE, PLANS) Pour mieux vous servir (avec leurs spéciaux) les Cèdres Blancs sont déménagés. Informations: 591-3086.

407 Offres d'emploi

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE Petite étude. Quartier Snowdon. Bilingue, excellente connaissance du français, 2 ans d'expérience, traitement de texte Olivetti. *Adresser C.V. à:* "Notaire" C.P. 130, Outremont H2V 4M8

14-07-89

407 Offres d'emploi

NOTAIRE Secrétaire bilingue, expérience requise, fax et traitement de textes. Bon salaire. 273-7506, 273-5257.

OPÉRATEUR DE MACHINE À COUDRE, région de Lachine, doit être expérimenté. 637-2323.

467 Hospitalier, santé, médical

MÉDICAL Technicien(ne) Rayon-X. Polyvalente, clinique privée. Mme Parent: 725-9580.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS Ancien prof. Berlitz. Immersion. $25./1½h. 481-9474

DEVENEZ AGENT DE VOYAGES L'Institut du Voyage 939-3355.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

ABBA DÉMÉNAGEURS - BAS PRIX Aussi bureaux, assurance. Comparez et épargnez. 466-1377 — 672-3037

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité; appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

C.D.L. RÉNOVATION JOINTS, PLATRE 329-5329, 523-6357

JOINTS DE: Brique - Ciment - Stucco. Etc... Estimation gratuite. 523-0476. Entreprise Sylvain Lapointe Enr.

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR et EXTÉRIEUR. Denis 328-8902.

RÉNOVATIONS & RÉPARATIONS Générales, travail sérieux. Entreprises Francesca Enr. 662-0890

RÉNOVATION GÉNÉRALE Spécialité brique, joint brique 322-9877

RÉNOVATIONS cuisine, s/bains, s/sol etc. 521-3026, Denis

578 Santé

DÉTENTE PRÉVENTION — MASSAGE Louise, 933-7535

583 Terrassement, paysagiste

PAYSAGISTE ouvrage de tous genres, entretien de pelouse, engrais, taille, etc. 272-4678, 277-6451.

588 Tenue de livre déclaration d'impot

TENUE DE LIVRES: Pour petites entreprises, comptabilité de gestion jusqu'à état financier. Daniel Normandin, 376-0524 — 849-7336

591 Occasions d'affaires

Services financiers
PRIVEX INC.
FRANCHISES DISPONIBLES
Nous sommes une compagnie en pleine expansion établie depuis 1988.
Présentement nous comptons des succursales dans les régions de Montréal, Trois-Rivières et des Laurentides.
Nous sommes courtiers en financement d'entreprises. Nos services consistent principalement à la recherche de financement pour notre clientèle. Nos franchises sont disponibles partout au Québec.
Idéal pour personne ambitieuse désirant travaille à son compte.
Investissement requis: $15 000 incluant entrînement.
(514) 257-7648
demandez Chantal

16-06-89

591 Occasions d'affaires

FRANCHISE DE SERVICES spécialisés. Réseau unique en son genre. Quelques centaines de clients commerciaux établis. Investissement $16,000. Très bon revenu. 963-0758.

INVESTISSEURS OU ASSOCIÉS Demandés, pour cie. faisant affaires à travers Prov. de Québec. Choisissez votre revenu d'après votre investissement. Exemple: Chaque mise de fonds de $6,400. égale un revenu additionnel de $318./mensuel net garanti. Info: 418-681-0024.

LES AFFAIRES VOUS INTÉRESSENT , nous sommes no1 au monde dans la conception de cartes panoramiques.

LE GROUPE MAP-TEX INT recherche personne sérieuse et ambitieuse pour nouveaux développements canadiens et étrangers. Investissement de base pour personnes acceptées. Heures d'affaires de 9h à 20h. Sur rendez-vous 525-6808, Claude Bonsaint.

599 Offres de services

VOUS VOULEZ contractez votre maison vous-mêmes. Vous n'avez pas le temps de le faire. Nous le faisons pour vous! Surveillance complète des travaux. 447-3717 (laisser mess.)

667 Motocyclettes

AERO 80 c.c., 1985, 1,000km, $850. 522-2107 598-9929.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

AMPCO MARINE, en spécial: 1 Jefferson 37' neuf 1989, $195,000 US; 1 Vicking 43' 1976, $168,000 US; 1 Jefferson 52' neuf 1989, $488,000 US. Tél: (514)332-4880. Michel Desrochers ou Richard Lépine.

BATEAU RÉGAL 27.7 pi.: 1987. 2 moteurs 230 HP. 130 heures. Tout équipé avec micro-ondes. Prix: $78,000. Après 17h. 355-4082

C & C 29' 1983: 4 voiles, beaucoup d'options. Condition excellente. Faut Voir! Situé à Beaconsfield. Le jour seulement. 931-8209

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

THUNDERCRAFT Magnum 220 1988. V6, 205 H.P. Tout équipé, prêt à naviguer, Marina de Sorel. 64h. garantie. Prix: $34,000. Jour: 1-743-2682, soir: 1-743-6851.

683 Planches à voile

PLANCHES À VOILE: Neuves et usagées. Réparation, club-école. Boutique Sherks: 663-5543

687 Roulottes, tentes-roulottes, motorisés

CAMPER VOLKSWAGEN: Westsalia 84. En très bon état. $17,000. 819-463-3013

690 Entretien, réparation de véhicules

G.M.C.L. Pièces d'autos, 2215 Rouen, 523-6620. Achetons autos et camions pour feraille, vendons pièces usagées garanties.

691 Camions à vendre

À VENDRE: 2 autobus Prévost Mirage, 80' et 82'. Intérieur superbe et bien entretenu. (709) 722-2608 ou (709) 229-7600.

695 Automobiles à vendre

B M W 735 I, 1986: Automatique, 110,000km. très bonne condition. Jour: 328-2121 . Soir: 625-4427

ENCAN PUBLIQUE Voitures anciennes de collection et d'intérêt spécial. **Dimanche 18 juin à midi,** à l'aréna du CEGEP St-Laurent. Consignations acceptées. Inf.: Rock Fournier: 666-1251. Fournier Encanteur.

HONDA ACCORD EXI 88: 30,000km., 5 vit., tout équipée, condition A-1. Garantie 5 ans km illimité. $16,900. 326-3191 — 443-4444

HONDA PRÉLUDE SI 87, noire, tout équipé sauf air, $15,150. discutable, 355-1467 ou 464-3260.

INNOCENTI, seul distributeur pièces et service. Listo Auto, 725-9341

JAGUAR XJS V12, 79, condition « showroom », moteur comme neuf, ne coule pas, $19,500. 514-742-2384.

MAZDA RX 7, 87: Turbo, très propre, 38,000km., blanche, air climat., $21,000. 449-1259

MAZDA RX-7 GSL SE '85, Édition Spéciale, moteur 13B à injection, 59,000 km, jamais utilisée l'hiver, 4 pneus Pirelli P-600 neufs, $12,500. Pierre ou Line au 1-224-7293 ou 1-227-6469.

MAZDA RX7 TURBO 1987 $20,000. négociable. 984-7249.

MERCEDES S-L S60 1988: 12,000km. vert foncé, intérieur beige. 842-5580, privée.

MERCURY TOPAZ 86, propre, bonne mécanique, 747-0405.

MUSTANG 80, très propre, monté sport. 251-8173.

NISSAN PULSAR NX 1986 $7,500. négociable. 984-7249.

PORSCHE 911 CARRERA 1987, particulier, achetée 1988, jamais sortie à la pluie, impeccable. 70,000 km, $68,000. ferme, aceheteur sérieux seulement. Soir: 418-687-0672 ou 418-692-1430.

PORSCHE 911 CARRERA: Bonne condition. $16,000. discutable. 1-438-0117

PORSCHE 911 SC, 1980, rouge intérieur noir. Équipement complet, moteur 3 litres. $30,000. nég. Jour: Marc, 744-3411, soir: Roland, 626-8871.

tendance à la hausse...

tarifs en baisse!

Propriété à vendre?

Nos tarifs sont en baisse, profitez-en! Vendez votre propriété (maison ou condo) pour seulement 44$*. Cette offre permet 3 lignes d'annonce pendant un mois, tous les mercredis et samedis (11$ la ligne additionnelle).

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

*Les annonces peuvent être annulées en tout temps après la première parution, cependant la facturation sera établie sur la base de huit parutions. Cartes de crédit acceptées.

MAGAZINES ÉCONOMIQUES AUTOMNE 1989

L'EXPORTATION — *parution 25 août* — *tombée publicitaire 28 juillet*

LES ASSURANCES — *parution 29 septembre* — *tombée publicitaire 1er septembre*

INVESTISSEMENTS — *parution 27 octobre* — *tombée publicitaire 29 septembre*

PERSPECTIVES 1990 — *parution 1er décembre* — *tombée publicitaire 3 novembre*

SERVICE DE PUBLICITÉ:
TÉLÉPHONE: (514) 842 9645
SANS FRAIS: 1-800-363 0305
TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-6175

MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

SPORTS

Langston ne laisse personne indifférent

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

ST. LOUIS — Le jeune gaucher Mark Langston ne laisse personne indifférent. Les Expos ont surpris tout le monde du baseball en allant le chercher à Seattle. Maintenant, toutes les équipes semblent être à sa poursuite et veulent se l'approprier, lui qui deviendra joueur autonome à la fin de la présente saison.

Un dirigeant d'une équipe de la Ligue nationale aurait même approché directement Langston pour tenter de le convaincre d'écouter les offres de son équipe. Les Expos l'ont su, n'ont pas apprécié du tout et auraient porté plainte auprès du président de la Ligue nationale.

C'est du moins ce qu'a révélé Buck Rodgers hier et ses déclarations ont été corroborées par le président Claude Brochu, qui assistait à une réunion des dirigeants de la ligue à Kansas City.

« Je ne vous dirai pas de quelle équipe il s'agit et quand cela s'est passé. Il se peut que cela se produise encore, a dit Rodgers. Nous l'avons su et nous avons réagi. »

Il est évidemment interdit pour une équipe de contacter un joueur d'une équipe adverse et de lui faire des offres quand il est toujours sous contrat avec cette autre équipe. Mais cela s'est déjà produit et certaines équipes tentent encore leur chance quand il s'agit d'un joueur important.

« Oui, j'en ai parlé déjà avec le président de la ligue Bill White et nous voulons que ça cesse, a dit Claude Brochu. Cela s'est produit aussi dans le cas de Hubie Brooks par exemple et nous avons fait tout ce que nous pouvions pour alerter les autorités. »

Quant à Langston, il mentionne que cela s'est produit aussi dans le passé quand il était à Seattle, mais que c'était une histoire inventée par les dirigeants des Mariners pour le discréditer.

« Ils avaient dit que j'avais été approché par les A's d'Oakland, par le biais de Mike Moore, un ancien coéquipier, mais il n'en était rien », a dit Langston.

Pour Rodgers, cela lui fait penser au cas Tim Raines, qui était convoité par un peu toutes les équipes l'an dernier avant de finalement signer un contrat à long terme avec les Expos.

Une des équipes qui aimerait aligner Langston l'a prochain est St. Louis. Whitey Herzog n'a que des éloges à l'endroit du gaucher.

« S'il jouait avec nous, il ne perdrait jamais un match de sa vie au Stade Busch, a dit Herzog. Il me fait penser à John Tudor et ce dernier a dominé tous les matches qu'il a disputés ici. »

Les Nordiques repêcheront-ils Sundin ?

Alan Adams
de la Canadian Press

TORONTO — Mats Sundin n'avait pas encore chaussé sa première paire de patins quand ses compatriotes ont fait leurs marques pour la première fois dans la Ligue nationale de hockey, il y a 16 ans. Sundin devrait toutefois faire sa propre marque lorsque les 21 clubs de la LNH procéderont au repêchage des joueurs amateurs, samedi, au Met Centre à Bloomington, Minn..

Sundin est considéré comme le meilleur joueur disponible à l'encan de cette année.

« Le consensus est que Sundin est le meilleur joueur du repêchage », déclare Keven Prendergast du bureau central de dépistage de la LNH.

S'il n'est pas le premier joueur réclamé, le jeune homme de 18 ans devrait être choisi avant le septième rang, ce qui constituerait un précédent pour un Suédois.

Les dépisteurs apprécient son gabarit et son talent. Il fait six pieds trois pouces pour 187 livres. Il parle également très bien l'anglais.

Fils d'un ingénieur de Stockholm et d'une infirmière, Sundin suit de près les activités de la Ligue nationale. Ses joueurs préférés sont Mats Naslund, du Canadien, et Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh. Cette saison, il a amassé 10 buts et 18 points en 25 parties.

Les Nordiques, qui auront le premier choix, refusent de dévoiler leur jeu. Ils entendent rompre leur silence sur le coup de midi, samedi. Après Québec, suivront dans l'ordre de sélection les Islanders de New York, Toronto, Winnipeg, New Jersey, Chicago, Minnesota, Vancouver, St. Louis, Hartford, Detroit, Toronto, Montréal, Buffalo, Edmonton, Pittsburgh, Boston, Edmonton, Washington, les Rangers et Toronto.

« Sundin, laisse entendre Brian Burke du Vancouver, est le seul joueur du repêchage capable de faire immédiatement le saut à la Ligue nationale. Il est suffisamment talenteux. »

Pierre Gauthier, le dépisteur en chef des Nordiques, surveille l'évolution de Sundin depuis deux ans. Il aime ce qu'il a vu. Il a aussi laissé percer les intentions des Nordiques.

« Peu importe notre choix, nous estimons que le joueur réclamé ne sera pas dans la Ligue nationale avant deux ou trois ans », déclare Gauthier.

Cela est conforme au profil de Sundin, qui ne pourra quitter son pays avant au moins deux ans. Il lui reste encore deux ans à son contrat et il doit aussi compléter son service militaire.

« Cela n'est jamais arrivé à un Suédois et les Européens ne sont jamais hautement considérés non plus, dit Sundin. Mais je suis gros, je suis un bon patineur et j'ai de bonnes mains. »

Son entraîneur Ingvar Carlsson ne veut pas que son joueur-étoile se retrouve dans la LNH avant trois ou quatre ans. Carlsson, qui reconnaît les talents offensifs de Sundin, rappelle que son élève a encore des carences défensives.

Il est rapide à un contre un et il est difficile à stopper dans ces circonstances, explique Carlsson. Mais il a tout à apprendre en défensive. L'art du repli par exemple. »

Sundin ne conteste pas l'analyse de son entraîneur.

« C'est vrai, mon jeu défensif est un problème, dit Sundin. Je n'excelle pas dans les replis défensifs. »

Gauthier, lui, se montre moins sévère, laissant entendre que Sundin est le produit d'une génération de hockeyeurs.

« Comme tous les attaquants de son âge, il doit améliorer son jeu en défensive. Mais on ne peut lui reprocher cela à son âge. »

Plusieurs équipes de la Ligue nationale hésiteraient maintenant à réclamer des Suédois. Il se dessine en effet une tendance selon laquelle les Suédois retournent dans leur pays après quelques bonnes saisons en Amérique du Nord.

Cela dit, Stellick a confirmé qu'il repêchera Sundin s'il est encore disponible.

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi

Chicago 4, New York 2
Phil'phie 10, Pittsburgh 2
Montréal 2, St. Louis 0
Cincinnati 9, San Diego 6
Los Angeles 3, Houston 2
San Francisco 3, Atlanta 2

cd0Hier

Atlanta à S. Francisco
Chicago à New York
Phil'phie à Pittsburgh
Montréal à St. Louis
Cincinnati à San Diego
Houston à Los Angeles

Aujourd'hui

Cincinnati, Browning (6-5) à San Diego, Hurst (5-5), 16 h 05
Atlanta, Smoltz (7-5) à San Francisco, Garrelts (5-1), 16 h 05
Montréal, Martinez (6-1) à St. Louis, Hill (3-4), 18 h
Philadelphie, Youmans (1-4) à Pittsburgh, Drabek (3-5), 19 h 35
Chicago, Maddux (5-6) à New York, Fernandez (4-2), 20 h 10
Houston, Forsch (1-1) à Los Angeles, Belcher (4-5), 20 h 10

Ligue américaine

Mardi

Baltimore 5, New York 2
Boston 8, Detroit 7
Cleveland 9, Chicago 6
Toronto 4, Milwaukee 3
Kansas City 5, Oakland 3
Minnesota 4, Seattle 3
Calif'nie au Texas, pluie

Hier

New York à Baltimore
Californie au Texas, 2
Detroit à Boston
Seattle au Minnesota
Cleveland à Chicago
Toronto à Milwaukee
Oakland à Kansas City

Aujourd'hui

Seattle, Johnson (3-0) au Minnesota, Rawley (3-6), 13 h 15
Toronto, Key (6-5) à Milwaukee, Clutterbuck (2-4), 14 h 30
New York, Dotson (2-4) à Baltimore, Ballard (9-2), 19 h 35
Detroit, Trujillo (1-2) à Boston, Clemens (7-4), 19 h 35
Kansas City, Saberhagen (5-4) à Cleveland, Farrell (3-7), 19 h 35

Les frappeurs

Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	64	12	5	0	.188
Brooks	221	59	25	4	.267
Fi'gerald	109	26	15	2	.239
Foley	172	39	17	3	.227
Galarraga	209	51	39	9	.244
Garcia	83	20	8	0	.241
Hudler	36	12	5	3	.333
Johnson	45	11	11	1	.244
Martinez	130	33	10	1	.254
Nixon	124	29	13	0	.234
Noboa	10	2	0	0	.200
Owen	177	42	19	3	.237
Pevey	36	8	3	0	.222
Raines	209	60	34	4	.287
San'venia	88	25	9	2	.284
Wallach	231	62	31	3	.270

Buts volés: Nixon 19; Raines 13; Martinez 7; Hudler 6; Galarraga 5; Garcia 4; Brooks, Foley, Wallach 3; Fitzgerald, Owen 2; Santovenia 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	4-1	35.1	11	23	2.80
Frey	1-0	10.2	1	7	0.84
Gideon	0-0	1.1	0	1	0.00
Gross	6-4	91.2	41	72	4.03
Hesketh	4-2	19.1	21	15	9.78
Langston	2-1	32.0	6	31	1.69
Martinez	6-1	96.1	29	51	2.71
McGaffigan	1-2	31.1	15	13	4.31
Perez	3-7	74.0	37	52	4.50
B.Smith	6-2	84.2	21	46	2.23

Victoires préservées: Burke 13; Hesketh, McGaffigan 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	35	27	.565	—
MONTRÉAL	**35**	**28**	**.556**	**½**
NEW YORK	30	30	.500	4
ST. LOUIS	30	30	.500	4
PITTSBURGH	23	36	.390	10½
PHILADELPHIE	22	37	.373	11½

Section Ouest

HOUSTON	37	26	.587	—
SAN FRANCISCO	37	26	.587	—
CINCINNATI	36	26	.581	½
LOS ANGELES	31	31	.500	5½
SAN DIEGO	30	35	.462	8
ATLANTA	24	38	.387	12½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BALTIMORE	33	26	.559	—
CLEVELAND	30	32	.484	4½
NEW YORK	29	32	.475	5
BOSTON	28	31	.475	5
MILWAUKEE	29	33	.468	5½
TORONTO	28	34	.452	6½
DETROIT	24	38	.387	10½

Section Ouest

OAKLAND	40	23	.635	—
KANSAS CITY	38	24	.613	1½
CALIFORNIE	36	24	.600	2½
TEXAS	34	27	.557	5
MINNESOTA	29	32	.475	10
SEATTLE	30	34	.469	10½
CHICAGO	23	41	.359	17½

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

Le duel reprend entre Américains et étrangers

ROCHESTER, N.Y. (AFP) — L'élite du golf mondial se retrouvera à Rochester, d'aujourd'hui à dimanche, pour la 89e édition de l'omnium des États-Unis, nouvelle bataille entre joueurs américains et étrangers.

Sur les 6,300 mètres (normale 70) du Oak Hill Country Club, l'Américain Curtis Strange tentera de conserver son titre et remporter son premier tournoi de la saison.

Parmi les 156 qualifiés, la présence de 21 étrangers donnera du fil à retordre aux « ténors » américains. « Il y a plusieurs joueurs qui me viennent à l'esprit, Seve Ballesteros, Greg Norman et Nick Faldo », déclare Strange.

« Mais je pense surtout à Faldo comme l'un des grands favoris, poursuit-il, pas seulement grâce à sa victoire au Masters à Augusta, mais aussi parce qu'il joue bien depuis deux ans. »

Le Britannique, battu en barrage par Strange l'an dernier, est en effet considéré comme le joueur en forme de l'année après avoir ajouté au Masters américain, les titres au PGA de Grande Bretagne puis au Masters britannique.

L'Espagnol Severiano Ballesteros, numéro un mondial, considère qu'il n'est pas au mieux de sa forme cette année (il n'a gagné que l'omnium de Madrid). Mais il ne faudra pas l'écarter à Oak Hill, car le « Grand Seve » a souvent su se transcender lors des grands rendez-vous.

Pour sa part, l'Australien Greg Norman, dans une impasse depuis le début de l'année, compte montrer qu'il est toujours l'un des grands golfeurs de cette décennie.

Dans la meute américaine, Tom Kite, vainqueur du championnat des joueurs et leader du classement aux gains ($ 600,000), Mark Calcavecchia (deux victoires de suite en début de saison), et Lanny Wadkins, font figure de sérieux prétendants.

Sans compter les anciennes « stars » telles Jack Nicklaus (quatre victoires) et Lee Trevino (deux succès) qui feront équipe avec Jeff Sluman pour jouer les trouble-fête.

La 89e édition sera cependant privée de quelques talents tels Arnold Palmer, qui ne s'est pas qualifié, le distrait Australien Ian Baker-Finch, qui n'a pas envoyé son inscription à temps, et l'Américain Tom Byrum, vainqueur du Kemper mais qui a raté son avion pour jouer les qualifications.

Classique du Maurier Ltée*

vous offre du golf de calibre mondial!

Du 26 juin au 2 juillet

Club de Golf Beaconsfield, Québec

Les grandes étoiles internationales s'affrontent au Club de golf Beaconsfield dans le cadre de la Classique du Maurier Ltée, dotée de la bourse la plus importante du circuit LPGA.

Sally Little, championne en titre, Pat Bradley, trois fois championne de la Classique du Maurier Ltée, Ayako Okamoto, Betsy King, Juli Inkster et d'autres super golfeuses se disputeront une bourse totale de 725 000$ CAN, dont 108 000$ iront à la grande championne, avec le trophée de la Classique du Maurier Ltée.

Venez vivre les grandes émotions d'un tournoi de golf de calibre international.

Billets en vente aux comptoirs Ticketron, ou adressez-vous au bureau du tournoi: (514) **695-2282**.

Voyez les grands noms du golf féminin en pleine action ou consultez votre horaire télé pour suivre le tournoi à l'antenne de CTV.

Sanctionné par: LPGA

* Une société affiliée d'Imperial Tobacco Limitée.

Sally Little
Championne 1988/
Classique du Maurier

Pat Bradley
Championne 1985, 1986/
Classique du Maurier

Nancy Lopez
Golfeuse LPGA
de l'année 1988